

## BINDER OF REPORTS & CABLES AUTHORED BY LtGen DALLAIRE

#	CASE FILE TAB	DOC CODE	TITLE	DATE	Author	French	English
1.	203	UNAMIRZ-05	SITREP #1 from Dallaire to Baril / Annan Re: Arrival of UNAMIR Force Commander	25 <sup>th</sup> October 1993	UNAMIR	K026- 0757-60	L000- 0473-74D
2.	204	UNAMIRZ-06	SITREP #2 from Dallaire to Annan Re: Overall Situation & UNAMIR Presence, with press release	28 <sup>th</sup> October 1993	UNAMIR	L001- 9112-31	L000- 0475-78
3.	207	UNAMIRZ-11	Code Cable from Dallaire to Annan Re: Massacres by ruthless and well-organized gangs	6 <sup>th</sup> January 1994	UNAMIR	L001- 8577-79	L000- 2315 & 16
4.	199	UNAMIRZ-01	Code cable of 11 January 1994, sent by General Dallaire, UNAMIR Force Commander, to General Baril, DPKO, re: request for protection for informant	11 <sup>th</sup> January 1994	UNAMIR	L001- 6698-02	L001- 6678-79
5.	208	UNAMIRZ-12	Code Cable from Dallaire to Baril Re: Deterrent Operations and meetings with MINADEF, enclosing UNAMIR report of Security Situation dated January 31, 1994	3 <sup>rd</sup> February 1994	UNAMIR	L001- 8585-92	L000- 1767-74
6.	209	UNAMIRZ-13	Code Cable from Dallaire to Annan Re: Reinforcement of the KWSA and terror tactics in Kigali	27 <sup>th</sup> February 1994	UNAMIR	L001- 8580-84	L000- 2232-36
7.	205	UNAMIRZ-08	Code Cable from Dallaire to Baril Re: Reported Death of President of Rwanda, Significant Incident Report	7 <sup>th</sup> April 1994	UNAMIR	L001- 8554-61	L000- 2824-29
8.	210	UNAMIRZ-14	Code Cable from Dallaire to Baril Re: Military Assessment of the Situation and meetings with RGF and RPF military officials	17 <sup>th</sup> April 1994	UNAMIR	L001- 9119-31	L000- 1752-59
9.	211	UNAMIRZ-15	Code Cable from Dallaire to Annan Re: Military Assessment of the Situation and letter from RGF refusing neutrality at airport	19 <sup>th</sup> April 1994	UNAMIR	L001- 8572-76	L000- 2117-22
10.	212	UNAMIRZ-16	Code Cable from Dallaire to Annan Re: Current Assessment of the Situation in Rwanda and meetings with Prime Minister, and RGF and RPF military chiefs	24 <sup>th</sup> April 1994	UNAMIR	L001- 8562-66	L000- 1746-50
11.	213	UNAMIRZ-17	Code Cable from Dallaire to Annan Re: Current Assessment of the Situation in Rwanda and meetings with RGF chief; milita control and map of airport mortar attack	25 <sup>th</sup> April 1994	UNAMIR	L001- 8567-71	L000- 1741-45

CASE NO: ICIR-98-41-T  
 EXHIBIT NO: P170  
 DATE ADMITTED: 2A-1-2004  
 TENDERED BY: PROSECUTION  
 NAME OF WITNESS: R. DALLAIRE

Pseudonym:

UNAMIRZ-05

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

SITREP #1 from Dallaire to Baril / Annan  
Re: Arrival of UNAMIR Force Commander

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Report	For Witness Statement:	
Doc Sources:	UN	Signature Date:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	Dallaire
Doc Original No.:		Interviewer 2:	
Doc Date:	25-Oct-93	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-05
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-0473-74d
ERN Translation:	K026 0757-60	Disclosure Code:	UNAMIRZ-05
Disclosable: Yes			
Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-05	09-May-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-05	09-May-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-05	09-May-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-05	09-May-02	No

UNITED NATIONS  
COMM CENTRE  
HEADQUARTERS

1993 OCT 25 A 7 21

L0000473  
FSM 2438-10  
F

TO: BARRIL FOR ANNAN, UNATIONS NEW YORK	FROM: DALLAIRE, FORCE COMMANDER UNAMIR, KIGALI, RWANDA
FAX: (1 212) 963 4879	FAX: (250) 76263
ATTN: MAJ. MARTIN DPKO	
TOTAL NUMBER OF PAGES: 5	
SUBJECT: UNAMIR SITUATION REPORT 1	

UNAMIR SITUATION REPORT 1

1. GENERAL:

- a. FC ARRIVED ON FRIDAY 22 OCT 93 AND WAS RECEIVED BY MINISTER OF FOREIGN AFFAIRS, UNDP RESIDENT REP, UNAMIR CAO AND SEVERAL MEDIA. SINCE THAT TIME, FC HAS SET UP HIS HQ IN HOTEL MILLES COLLINES WITH CAO STAFF IN UNDP OFFICES.
- b. MEETINGS HAVE BEEN HELD WITH PRIME-MINISTER DESIGNATE, ALL UN AGENCY REPRESENTATIVES AND THE MEDIA. RESPONSE FROM ALL SIDES IS MOST POSITIVE AND OPTIMISTIC, BUT TENSION DUE TO BURUNDI SITUATION IS IN EVIDENCE.

2. BURUNDI:

- a. UNHCR HELD A COMPREHENSIVE MEETING THIS MORNING WITH ALL NGOS REGARDING REFUGEE IMPACT IN RWANDA. SO FAR NO LESS THAN 200,000 REFUGEES IN MAJORITY HUTU HAVE CROSSED INTO RWANDA IN THE KIGALI AND BUTARE PREFECTURES. MOSTLY WOMEN AND CHILDREN.
- b. ALTHOUGH SOME ARE STILL CROSSING THE BORDER, IT IS ESTIMATED THAT THE BULK OF THE REFUGEES HAVE ARRIVED. THIS COULD HOWEVER STILL CHANGE AS THERE ARE AREAS IN BURUNDI FROM WHICH NO INFORMATION IS AVAILABLE AND THUS WE HAVE NO IDEA OF THEIR POTENTIAL REFUGEE PROBLEM. SERIOUS WATER, FOOD AND SANITARY SHORTAGES ARE ALREADY BEING FELT. REPORTS OF SEVERAL KILLINGS AND DROWNINGS IN BORDER RIVERAND LAKES HAVE BEEN REPORTED ON LOCAL TV.

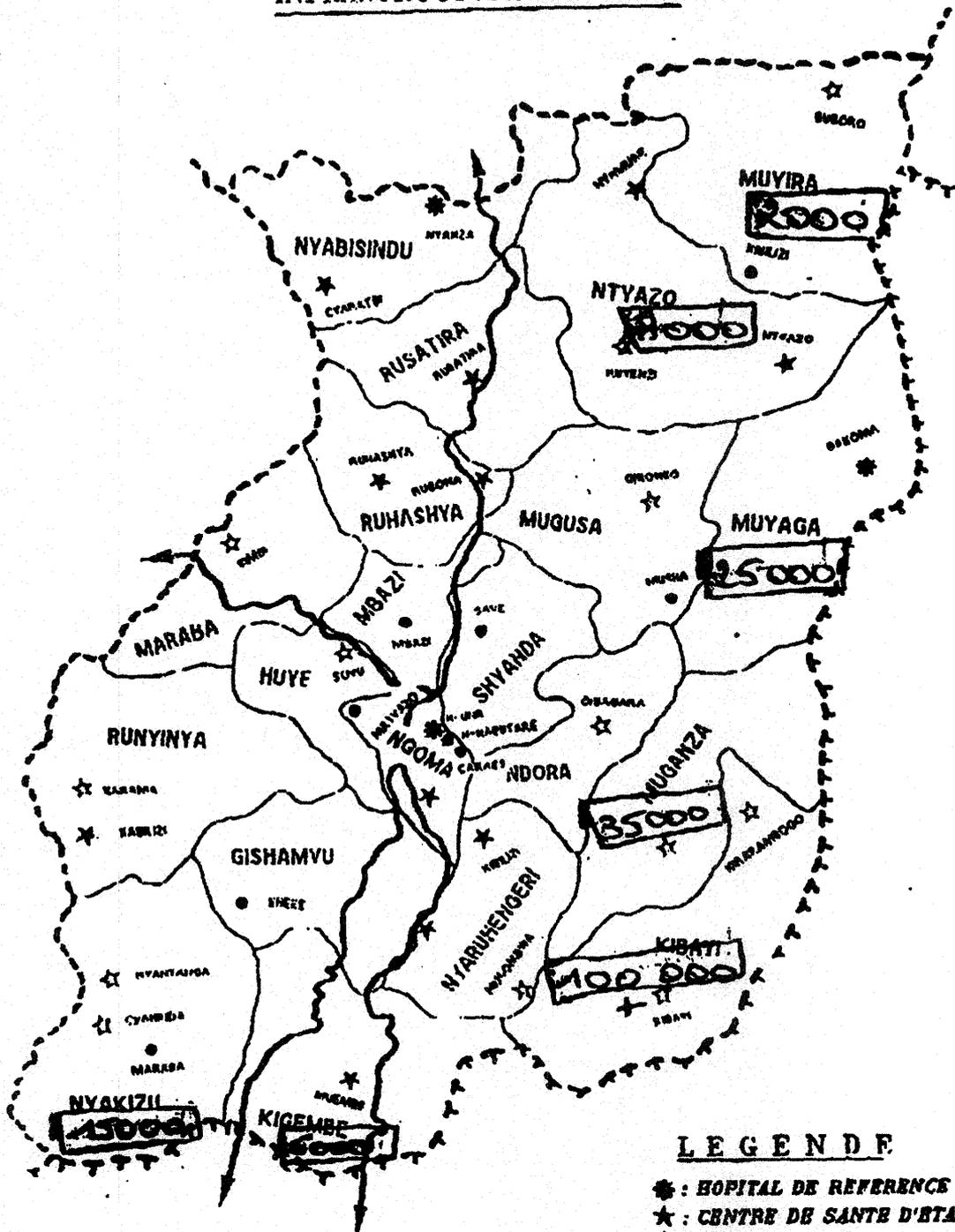
L00004731

- c. IT WAS STRESSED AT THE MEETING, BY MYSELF INCLUDED, THAT WHATEVER EFFORT BEING PLANNED TO MEET THIS NEW REFUGEE PROBLEM MUST NOT, REPEAT MUST NOT DIVERT ANY OF THE RESOURCES AND EFFORTS NOW PLANNED FOR THE NORTHERN PART OF THE COUNTRY AS THIS COULD DESTABILISE PEACE IMPLEMENTATION PLANS.
  - d. LASTLY, THERE IS ALREADY SOME SIGNS OF ETHNIC FRICTIONS IN THE NEW REFUGEE CAMPS. REFUGEES HAVE REQUESTED TO BE SEGREGATED BY TRIBE. THE SITUATION IN THE CAPITAL KIGALI IS CALM AND THE FEW DEMONSTRATIONS HAVE BEEN RELATIVELY PEACEFUL. THERE IS SOME RHETORIC FROM EXTREME HOUTU RADIO BUT RESPONSE HAS BEEN SO FAR NEGLIGIBLE. BANDITRY IN THE CITY IN EVIDENCE PARTICULARLY AT NIGHT.
  - e. PLEASE FIND ON "ATTACHED" MAPS THE BURUNDI REFUGEE DISTRIBUTION AS OF TODAY.
3. MEETING TO COME:
- a. DISCUSSIONS WILL START TONIGHT WITH COMMANDER OF NMOG II ON THE PROCESS OF INTEGRATION OF HIS FORCES INTO UNAMIR, INCLUDING A FORMAL CEREMONY IN THE DMZ ON MONDAY 1 NOV 93. REQUEST AT LEAST 30 UN KITS IN ORDER TO PROPERLY SHOW THE NEW MANDATE OF THESE PERSONNEL. FC STILL DOES NOT HAVE OFFICIAL WORD THAT OAU HAS BEEN TOLD WHO IS TO BE INTEGRATED INTO UNAMIR.
  - b. WILL HOLD SEPARATE DISCUSSIONS WITH RPF LEADERS AND GOVERNMENT MINISTER OF DEFENSE ON ACCESS TO UGANDA BY ROAD, ON PHASE 1 MODALITIES OF SECURING KIGALI AS A WEAPONS SECURE AREA, ON FUTURE PROTOCOL IMPLEMENTATION SEQUENCE FOR NEW DMZ AND DEMOBILIZATION PROCESS, AND SUPPORT REQUIREMENTS.
  - c. WILL MEET WITH CURRENT PRIME-MINISTER AT HER REQUEST TODAY AND SOME MEMBERS OF DIPLOMATIC CORPS.
  - d. DETAILED RECCE OF FRENCH MILITARY INSTALLATIONS PLANNED FOR TODAY.
4. PERSONNEL:
- a. COL TIKOCA ARRIVED WITH MUCH NEEDED DOCUMENTS. PREPARING ARRIVAL OF MISSION AND UNMO GP HQ ADVANCE PARTY, PREPARING FOR BELGIQUE BATTALION ADVANCE PARTY.
  - b. CIVILIAN STAFF IS VERY THIN ON THE GROUND PARTICULARLY IN THE PROCUREMENT, COMMUNICATIONS AND TRANSPORT ASPECTS.

10000474

- c. THE ABSENCE OF A POLITICAL ADVISOR IS MOST DISCONCERTING ESPECIALLY WITH THE CURRENT TURMOIL IN THE SOUTH OF THE COUNTRY.
  - d. HAVE INFORMED ONLY THE PRIME-MINISTER DESIGNATE THAT PHASE 1 MAY TAKE AS LONG AS THREE MONTHS BUT THAT ALL EFFORTS ARE BEING TAKEN TO GET THE KIGALI BATTALION ON THE GROUND AS SOON AS POSSIBLE.
5. EQUIPMENT:
- a. WE ARE LOCALLY RENTING VEHICLES BUT THE SITUATION IS MOST DIFFICULT AS COSTS AND AVAILABILITY CAUSING SERIOUS DIFFICULTIES.
  - b. SECURE FAX AVAILABLE BUT NO QUALIFIED PERSONNEL TO EITHER INSTALL IT NOR ANY OF THE OTHER ADP ASSETS NOW COMING IN.
  - c. EXPECT FAVOURABLE RESPONSE FROM THE GOVERNMENT TOMORROW REGARDING THE AHOMORO OR PEACE HOTEL TO BE USED AS MISSION HQ. EXPECT TO BE IN IT BY END OF THIS WEEK.
  - d. QUARTERS ARE BEING NEGOTIATED FOR STAFF. MOST DISAPPOINTED IN THE REDUCTION OF MSA FROM \$135.US TO \$110.US. THIS WILL BE A PROBLEM AS COST OF LIVING IN KIGALI IS HIGH AND GETTING HIGHER RAPIDLY.
6. UNOMUR:
- a. FC WILL VISIT HIS NORTHERN COMMAND BY END OF WEEK.
  - b. VERBAL SITREP FROM THAT HQ INDICATES LITTLE PROGRESS IN VEHICLE AND COMMUNICATIONS SITUATION. VEHICLE STATE IS WORSENING.
  - c. CIVILIAN PERSONNEL SITUATION VERY SERIOUS AND REQUIRES IMMEDIATE SUPPORT AS EXPERTISE VERY MUCH IN DEMAND IN ELECTRICIAN AND TRANSPORT AREAS.
7. CONCLUSION:
- a. EARLY ARRIVAL OF BELGIUM ADV PARTY MOST APPRECIATED AS TENSION AND CONCERNS IN CAPITAL ON THE RISE.
  - b. DELAYS IN BUDGET APPROVAL CAUSING SERIOUS IMPLEMENTATION PROBLEMS.
  - c. MORAL IS HIGH AND ATTITUDE POSITIVE. PEUX CE QUE VEUX. REGARDS.

INFRASTRUCTURE MEDICALE

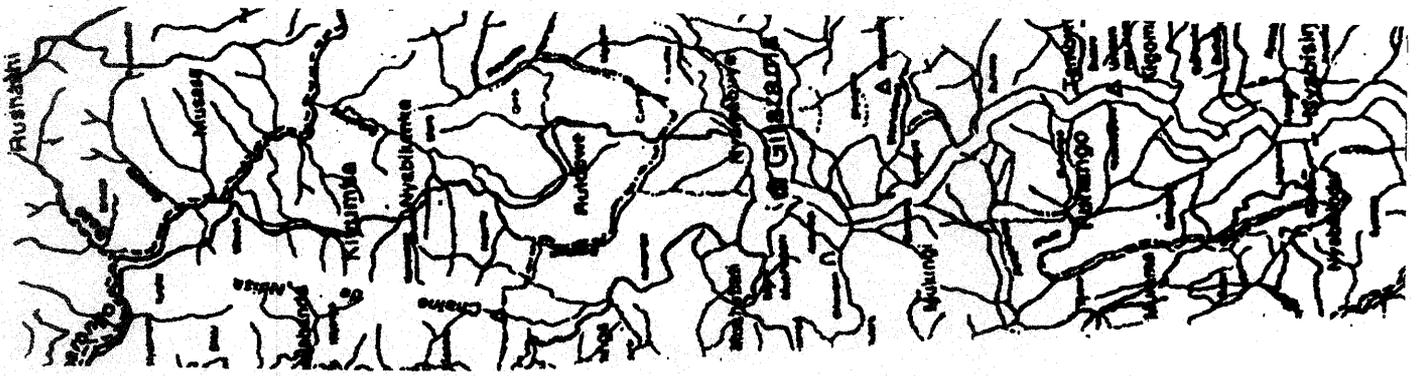


- : LIMITES DU PAYS
- - - : LIMITES DE PREFECTURE
- : LIMITES DE COMMUNES
- : GRANDES ROUTES

LEGENDE

- : HOPITAL DE REFERENCE
- ★ : CENTRE DE SANTE D'ETAT
- ☆ : CENTRE DE SANTE ACREE
- : DISPENSAIRE D'ETAT





L000074D.

Pseudonym:

UNAMIRZ-05

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

SITREP #1 from Dallaire to Baril / Annan  
Re: Arrival of UNAMIR Force Commander

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Report	For Witness Statement:	
Doc Sources:	UN	Signature Date:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	Dallaire
Doc Original No.:		Interviewer 2:	
Doc Date:	25-Oct-93	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-05
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-0473-74d
ERN Translation:	K026 0757-60	Disclosure Code:	UNAMIRZ-05
Disclosable: Yes			
Past Disclosure-----Past Disclosure-----Past Disclosure-----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-05	09-May-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-05	09-May-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-05	09-May-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-05	09-May-02	No

À : BARRIL, pour ANNAN, ONU, NEW York	De : DALLAIRE, Commandant de la Force, MINUAR, KIGALI (RWANDA)
Télécopie : (1 212) 963 4879	Fax : (250) 76263
À L'ATTENTION DE : MAJ. MARTIN Département des opérations de maintien de la paix	
Nombre total de pages : 5	
OBJET : RAPPORT DE LA SITUATION N° 1	

## RAPPORT DE LA SITUATION N° 1 DE LA MINUAR

### 1. GÉNÉRALITÉS

- a. Le Commandant de la Force est arrivé le vendredi 22 octobre 1993 et a été reçu par le Ministre des affaires étrangères, le Représentant résident du PNUD, le chef de l'administration de la MINUAR et plusieurs responsables des médias. Depuis, le Commandant a établi son QG à l'hôtel des Mille Collines et le personnel de l'Administration est installé dans les bureaux du PNUD.
- b. Des réunions ont été tenues avec le Premier ministre désigné, tous des Représentants de toutes les institutions des Nations Unies et les responsables des médias. Les réactions de toutes les parties sont des plus positives et optimistes, mais la tension due à la situation au Burundi est manifeste.

### 2. BURUNDI

- a. Le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés a tenu une assemblée générale ce matin avec toutes les ONG au sujet de l'impact des réfugiés au Rwanda. Pour l'heure, au moins 200 000 réfugiés, en majorité des Hutus, ont franchi la frontière rwandaise pour entrer dans les préfectures de Kigali et de Butare. Il s'agit essentiellement de femmes et d'enfants.
- b. Même si certains continuent de traverser la frontière, on estime que le gros des réfugiés est arrivé. Cependant, cette situation peut encore changer car il y a des régions du Burundi au sujet desquelles aucune information n'est disponible et nous n'avons donc aucune idée du problème potentiel de réfugiés auquel elles sont confrontées. On ressent déjà de graves pénuries d'eau, de vivres et d'équipement sanitaire. La télévision locale a signalé plusieurs cas de tuerie et de noyade dans les lacs et cours d'eau frontaliers.

- c. Les participants à la réunion, y compris moi-même, ont souligné que, quels que soient les efforts envisagés pour faire face à ce nouveau problème de réfugiés, toutes les ressources et toutes les actions prévues pour la partie septentrionale du pays, doivent, je répète, doivent être maintenues afin de ne pas déstabiliser les plans de mise en œuvre de la paix.
- d. Enfin, on perçoit déjà des signes de frictions ethniques dans les nouveaux camps de réfugiés. Les réfugiés ont demandé à être regroupés en fonction de leur appartenance tribale. La situation dans la capitale Kigali est calme et les quelques manifestations organisées ont été relativement pacifiques. La radio des extrémistes hutus fait de la propagande mais, jusqu'à présent, les réactions sont négligeables. Les actes de banditisme sont manifestes en ville, surtout la nuit.
- e. Vous trouverez sur les cartes ci-annexées la répartition actuelle des réfugiés du Burundi.

### 3. RENCONTRE FUTURE

- a. Des discussions commenceront cette nuit avec le Commandant du Groupe II d'Observateurs militaires neutres (GOMN) au sujet de l'intégration de ses forces à la MINUAR ; une cérémonie officielle est prévue dans la Zone démilitarisée pour le lundi 1<sup>er</sup> novembre 1993. Nous demandons la livraison d'au moins 30 dossiers de documentation des Nations Unies pour faire connaître la nouvelle mission de ce personnel. Le Commandant de la Force n'a toujours pas été officiellement avisé que l'OUA aurait été informée des personnes à intégrer dans la MINUAR.
- b. Des discussions séparées auront lieu entre les dirigeants du FPR et le Ministre de la Défense au sujet de l'accès à l'Ouganda par voie routière, des modalités de la phase I, de la sécurisation de Kigali (zone désarmée) de l'organisation de l'application du protocole concernant la nouvelle zone démilitarisée et de la démobilisation, ainsi que des ressources de soutien nécessaires.
- c. Une rencontre est prévue ce jour, à sa demande, avec Madame le Premier ministre et certains membres du corps diplomatique.
- d. Une visite de reconnaissance détaillée des installations militaires françaises est prévue pour ce jour.

### 4. PERSONNEL

- a. Le colonel Tikoca est arrivé avec les documents dont on avait grand besoin. Préparation de l'arrivée de la mission et du détachement

précurseur du Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies, préparation de la mission du détachement précurseur du bataillon belge.

- b. L'effectif du personnel civil sur le terrain est très réduit, en particulier dans les secteurs des achats, des transmissions et des transports.
- c. L'absence d'un conseiller politique est fâcheuse d'autant plus que le sud du pays est actuellement en effervescence.
- d. J'ai informé uniquement le Premier ministre désigné que la Phase I pourrait durer jusqu'à trois mois, mais que tout est fait pour que le bataillon de Kigali soit à pied d'œuvre dans les meilleurs délais.

## 5. MATÉRIEL

- a. Nous prenons en location des véhicules sur place mais la situation est très difficile compte tenu des coûts et des disponibilités, qui soulèvent de sérieux problèmes.
- b. Un télécopieur sécurisé est disponible mais il n'y a pas de personnel qualifié pour l'installer, de même que pour le matériel informatique qui commence à arriver.
- c. Nous espérons avoir demain une réponse favorable du gouvernement en ce qui concerne l'hôtel Amahoro (hôtel de la Paix) qui servira de QG à la Mission. Nous espérons y emménager d'ici à la fin de cette semaine.
- d. Nous sommes en train de négocier des logements pour le personnel, très déçu de la réduction de l'indemnité de subsistance en mission, qui est tombée de 135 à 110 dollars É.-U. Ce sera un problème étant donné que le coût de la vie à Kigali est élevé et augmente rapidement.

## 6. MONUOR (Mission d'observation des Nations Unies Ouganda-Rwanda)

- a. Le Commandant de la Force se rendra dans le secteur nord en fin de semaine.
- b. Selon le rapport de la situation oral en provenance de ce QG, la situation ne s'est guère améliorée en ce qui concerne les véhicules et les moyens de communication. L'état des véhicules n'a cessé de se détériorer.
- c. La situation du personnel civil est très préoccupante et nécessite une attention immédiate car il y a une très forte demande de techniciens dans les domaines de l'électricité et des transports.

7. CONCLUSION

- a. Il serait vivement souhaitable que le détachement précurseur belge arrive rapidement car la tension et l'inquiétude montent dans la capitale.
- b. Les retards dans l'adoption du budget créent de graves problèmes d'exécution.
- c. Le moral est bon et l'attitude est positive. PEUX CE QUE VEUX.

Meilleurs souvenirs

-----

Pseudonym:

UNAMIRZ-06

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

SITREP #2 from Dallaire to Annan  
Re: Overall Situation & UNAMIR Presence, with press release

DOCUMENT INFORMATION		For Witness Statement:	
Doc Type:	Sit.Rep.	SignatureDate:	
Doc Sources:	UN	Interviewer 1:	Dallaire
Doc Location:	ICTR	Interviewer 2:	
Doc Original No.:			
Doc Date:	28-Oct-93		
Format:	Typewritten		
Original language:	English		
Translation:	French		
ERN Translation:	L001 9112-31		
DOCUMENT CODING:			
Document code:	UNAMIRZ-06		
ICTR Number:			
ERN Number:	L000-0475-L000-0478		
Disclosure Code:			
Disclosable:	Yes		

Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-06	09-May-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-06	09-May-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-06	09-May-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-06	09-May-02	No

UNITED NATIONS  
REFUGEE COMMISSION  
HEADQUARTERS

FSM 00004750 F

1993 OCT 28 P 2:23

OUTGOING FACSIMILE

FAX 2451

TO: ANNAN, UNHQ, NEW YORK	FROM: DALLAIRE, UNAMIR, KIGALI
FAX NUMBER: 001.212.963.4879	NO. DE FAX: 011.250.76263
SUBJECT: UNAMIR SITUATION REPORT NO.2, 28 OCT. 1993	
NUMBER OF PAGES INCLUDING THIS COVER: 4	

I. GENERAL:

A. POLITICAL:

THE OVERALL POLITICAL/SOCIAL SITUATION IN THE COUNTRY IS RELATIVELY CALM, CONSIDERING THE TENSIONS CREATED BY THE LARGE BURUNDI REFUGEE PRESSURES IN THE SOUTH, BY THE CONSTANT RUMORS OF MASSACRES OF HUTUS IN BURUNDI AND POSSIBLY TUTSIS IN THE REFUGEE CAMPS HERE, BY THE HARANGUING OF THE HUTU IN RWANDA BY THE EXTREME RIGHT-WING PARTY THROUGH ITS RADIO STATION, BY THE LACK OF RAIN AND THUS THE FEAR OF FAMINE IN JANUARY BECAUSE NO CROPS ARE PLANTED AND BY THE GENERAL UNCERTAINTY WITH THE PEACE PROCESS IMPLEMENTATION. BURUNDI OFFICIALS STAYING IN FRENCH EMBASSY. WE HAVE NOT ESTABLISHED FORMAL CONTACT UNLESS YOU ADVISE OTHERWISE.

B. MILITARY:

THE RECEPTION AND DIRECTION PROVIDED TO THE BELGIAN BN RECCE PARTY HAS DONE WELL. THEY ARE IN FULL WORK MODE USING THEIR THREE VEHICLES, SOME VEHICLES FROM US AND THEIR OWN EXTENSIVE NATIONAL COMMUNICATIONS. STAFF PLANS FOR DMZ/NMOC II OPERATIONS TAKE OVER AND ALSO FORMAL UNAMIR FLAG RAISING CEREMONY. DMZ GOING VERY WELL. WE WILL BE IN COMMAND OF DMZ AS OF 0001 HOURS LOCAL 1 NOV 1993. UNOMUR OPERATIONAL INTEGRATION PLAN WITH UNAMIR IS IN DRAFT. WILL BE MOVING INTO PERMANENT FORCE HQ BLDG (HOTEL AMAHORU OR PEACE HOTEL) SATURDAY 30 OCT. 1993.

C. MANAGEMENT AND ADMINISTRATION:

DETAILED SITUATION DESCRIBED BELOW IN SECTION VIII.

II. KIGALI SECTOR:

THE BELGIAN RECCE PARTY IS CONDUCTING GROUND RECCE AND

OPERATIONAL ANALYSIS OF THE UNAMIR OPERATIONS ORDER ONE (FINAL DRAFT) THAT WE HAVE PRODUCED FOR KIGALI WEAPONS SECURE AREA. THEY ARE WORKING OUT OF TEMPORARY OFFICES PROVIDED BY US AND LODGED/FED AT THE MERIDIEN HOTEL. CONSIDERABLE DISCUSSIONS ARE BEING HELD ON THE COMPOSITION AND STRENGTH OF THE BELGIAN CONTRIBUTION TO THE KIGALI INFANTRY BATTALION. THEY HAVE BEEN LIMITED SO FAR BY POLITICAL DECISIONS AT A MAXIMUM OF 400 PERSONNEL. BN MADE UP SO FAR OF TWO SMALL (2 X PLATOON) COMPANIES, A RECCE SQUADRON, A SUPPORT ELEMENT, AN ENGINEER PLATOON AND A BN HQ PLATOON. THEY PROPOSE TRACKED APCs (SPARTANS). WE HAVE INFORMED THEM THAT NO LESS THAN FOUR LARGE (3 X PLATOON) COMPANIES ARE ESSENTIAL FOR THE MISSION. THE RECCE SQUADRON IS NOT A FLEXIBLE ENOUGH ENTITY AND SHOULD/COULD BE REPLACED BY AN INHERENT INFANTRY RECCE PLATOON AT BEST. THE FACT THAT THE APCs ARE TRACKED IS MORE RESTRICTIVE BUT IS QUITE MANAGEABLE. THE OTHER COMPANIES WILL BE EQUIPPED WITH UNIMOG/MERCEDES LIGHT TRUCKS, WHICH IS EXCELLENT. WE HAVE INFORMED THEM THAT SHOULD THEY NOT HAVE THE MINIMUM OF FOUR LARGE COMPANIES, WE WILL HAVE TO ATTACH COMPANIES FROM OTHER COUNTRIES TO THEIR UNIT. THEY ARE IN DIRECT AND CONSTANT COMMUNICATIONS WITH THEIR NATIONAL HQ ON THIS MATTER.

### III. MEDIA:

HAVE ATTACHED FIRST FORMAL UNAMIR PRESS RELEASE DONE IN ENGLISH, FRENCH AND KINYARWANDA. WILL PRODUCE A PRESS RELEASE DAILY IN ORDER TO ENSURE GENERAL POPULATION IS AWARE OF OUR PRESENCE AND PROGRESSION.

### IV. SOFA:

NO QUESTIONS FROM GOVERNMENT ASKED OF US ON THE DRAFT SO FAR. WE REQUEST IN PARA 9 OF DOCUMENT THAT THE FOLLOWING BE INCLUDED: "VEHICLES WILL CARRY UNAMIR NUMBER PLATES".

### V. PERSONNEL (POLITICAL/MILITARY):

CANNOT STRESS ENOUGH THE IMPORTANCE OF GETTING DR. KABYA MOVED FROM UNOMUR/KABALE TO UNAMIR/KIGALI AS SOON AS POSSIBLE. HE MUST BE REPLACED AT ONCE IN KABALE AS THE DIPLOMATIC/POLITICAL SITUATION REQUIRES DEDICATED EFFORT IN BOTH MISSIONS CONSIDERING WHAT WAS DESCRIBED IN PARA I.A. ABOVE. THE REST OF MY HQ ADVANCE PARTY EXPECTED YESTERDAY STILL HAS NOT ARRIVED. THEY SEEM LOST IN NAIROBI. IN REVIEWING DPKO PERSONNEL STRUCTURES AND DEPLOYMENT INFORMATION, WISH TO CLARIFY THE FOLLOWING:

#### A. FORCE HQ

- (1) POSN #4-ADC. CAPT DE KANT (HOLLAND) IS CURRENTLY DOING THIS JOB AND WE WISH TO KEEP HIM IN IT FOR HIS WHOLE TOUR (6 MONTHS). THE BELGIAN CAPT. SCHEDULED FOR THIS JOB SHOULD BE ASSIGNED ELSEWHERE. POSSIBLY POSN #22(DO) INSTEAD OF

10000476

TOGO OFFICER.

- (2) POSN #26-IO.CAPT CLAEYS (BELGIUM) IS WITH RECCE PARTY AND IS AVAIL TO STAY. MAJ. JERZY FROM POLAND, WHO WAS COMING TEMPORARILY INTO THAT POSN, WILL BE USED IN THE MILOB HQ START-UP STAFF.

B. KIGALI SECTOR HQ

- (1) POSN #47-OPSO.MAJ KESTELOOT (BELGIUM) IS WITH THE RECCE PARTY AND IS AVAIL TO STAY. IT IS A BELGIAN POSN.

VI. LIAISON:

FORMAL LIAISON AND SUPPORT FROM BOTH GOVERNMENT AND RPF HAS BEEN ESTABLISHED. PROCEDURES FOR UN PERSONNEL AND EQUIPMENT TRANSITIONING THROUGH RPF TERRITORY BEING FINALIZED TODAY. SAME FOR UN HELICOPTER OVERFLIGHTS OF RPF SECTOR.

VII. UNOMUR:

RECENT LOGISTIC SUPPORT MOST APPRECIATED. WE HAVE INCREASED THE PATROLLING EFFORT DUE TO OVERALL SCENARIO IN RWANDA AS DESCRIBED IN PARA I.A. ABOVE. MAIN CHECK POINTS AT CYANIKA AND KATUNA WILL BE FULLY OPERATIONAL EARLY NEXT WEEK. PLANNING TO BRING UNOMUR MILITARY COMPLEMENT BACK UP TO ORIGINAL STRENGTH OF 81 BY TRANSFERRING 4 UNMOS FROM KIGALI SECTOR TO UNOMUR. STAFFING OF THIS IS IN MOTION FOR YOUR APPROVAL.

VIII.MANAGEMENT AND ADMINISTRATION:

- A. THE STRENGTH OF MANAGEMENT & ADMINISTRATION DIVISION DURING THE WEEK REACHED NINE INTERNATIONAL STAFF AND ONE LOCAL EMPLOYEE. THE LACK OF FINANCE, PERSONNEL, PROCUREMENT AND COMMUNICATIONS AND TRANSPORT MANAGERS, AS WELL AS THE ABSENCE OF AN APPROVED BUDGET CONSIDERABLY LIMITS THE ABILITY OF THE DIVISION TO GIVE ADEQUATE SUPPORT AND ASSISTANCE.
- B. AN AGREEMENT WAS REACHED WITH THE GOVERNMENT OF RWANDA ON PREMISES FOR MISSION HEADQUARTERS. A DETAILED AGREEMENT IS BEING PREPARED WITH THE MINISTRY OF YOUTH (FORMAL CUSTODIAN OF THE PREMISES - HOTEL AMAHORO). THE PREMISES IS LOCATED APPROXIMATELY 2 KMS. FROM THE AIRPORT AND 6 KMS. FROM THE CITY CENTRE.
- C. NEGOTIATIONS WITH HOTELS IN KIGALI FOR ACCOMMODATION AND MEALS FOR STAFF OFFICERS AND THE TWO TUNISIAN PLATOONS TO BE TAKEN OVER FROM NMOG II ARE IN THEIR FINAL STAGES.

L0000476B

- D. NEGOTIATIONS HAVE BEGUN WITH BP, FINA AND PETRORWANDA ON PROVISION OF DOL.
- E. NEGOTIATIONS ARE ONGOING WITH THE OWNER OF THE PRIVATE PREMISES IN WHICH NMOG II HQ IS LOCATED UNTIL 31 OCTOBER 1993. IT IS OUR INTENTION TO ARRANGE A LEASE FOR THE PREMISES TO BE USED AS MILOBS (UNMO GROUP) HQ.
- F. RECONNAISSANCE WILL BE CARRIED OUT ON 29 OCTOBER IN BUYUMBA TO IDENTIFY PREMISES FOR DMZ HQ, DMZ BN HQ AND THE ENGCOY.
- G. A BELGIAN ADVANCE AND/OR RECCE PARTY OF 24 IS BEING ASSISTED WITH ACCOMMODATION AND MEALS (ALTHOUGH UNCLEAR IF THEY ARE CONSIDERED TO BE UNAMIR PERSONNEL OR NOT), TRANSPORT AND OFFICE ACCOMMODATION. M & A DIVISION IS ALSO FACILITATING CONTACTS WITH GOVERNMENT OFFICIALS AND AUTHORITIES.
- H. NO FORMAL INVENTORY AND INSPECTION OF NMOG II EQUIPMENT CAN BE CARRIED OUT UNTIL IT IS CONFIRMED WHICH EQUIPMENT WILL BE DONATED TO UNAMIR AND UNTIL COMPETENT STAFF HAVE ARRIVED.
- I. PAYMENTS, ESPECIALLY OF MSA, TO NEWLY ARRIVED STAFF AND TO UNMOS TO BE (FROM NMOG II) IS A PROBLEM IN THE ABSENCE OF AN APPROVED BUDGET AND RELEVANT AUTHORIZATION. IN ADDITION, IT IS DIFFICULT TO OBTAIN LARGE SUMS OF DOLLAR BILLS, A PROBLEM WHICH LONG-TERM MAY HAVE TO BE SETTLED BY SPECIFIC MEASURE.
- J. IDENTITY CARDS ARE BEING ISSUED TO ALL UNAMIR PERSONNEL ON ARRIVAL.
- K. IN THE ABSENCE OF COMMUNICATIONS PERSONNEL, THE CRYPTOFAX AND REGULAR FAX CANNOT BE INSTALLED. THE ONLY MEANS OF COMMUNICATION REMAIN THE GENERAL TELEPHONE NETWORK AND THE UNDP FAX.
- L. THE TRANSPORT SITUATION IS CLOSE TO DESPERATE. THE COMBINED RESOURCES OF UNDP AND RENTAL CAR COMPANIES AT UNAMIR DISPOSAL IS CURRENTLY 9 VEHICLES WITH A TOTAL CAPACITY OF 25 (TWO BUSES) PLUS 39 (EIGHT SEDAN OR 4X4) = 64 SEATS. NMOG II FLEET HAS A FLEET OF 47 VEHICLES OF WHICH 18 ARE OPERATIONAL. THIS DOES NOT COVER THE IMMEDIATE NEEDS FOR UNMOS IN THE DMZ.
- M. ACCORDING TO THE FC THE SECRETARIAL AND CLERICAL ASSISTANCE TO MILITARY HQS IS TO BE PROVIDED BY THE CAO. HOWEVER, THERE IS NO PROVISION FOR THIS IN THE STAFFING TABLE FOR THE MANAGEMENT & ADMINISTRATION DIVISION. LOCAL PERSONNEL CANNOT BE USED (FOR SECURITY REASONS).

10000477

N. AMONG IMMEDIATE CHALLENGES ARE NEGOTIATIONS WITH KIGALI GENERAL HOSPITAL FOR EMERGENCY TREATMENT OF UNAMIR PERSONNEL; NEGOTIATIONS WITH THE KIGALI AIRPORT AUTHORITIES TO OBTAIN PREMISES FOR A LOGISTICS BASE, FOR MOVEMENT CONTROL AND FOR UNAMIR AIRCRAFT; EMPLOYMENT OF ADDITIONAL LOCAL PERSONNEL; ARRANGEMENT FOR UNAMIR POUCH, POST OFFICE BOX AND INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS FOR THE NEW MISSION HEADQUARTERS.

IX. CONCLUSION:

ALL POSSIBLE EFFORTS BEING MADE TO MAKE UNAMIR PRESENCE FELT IN RWANDA. WILL COMMENCE DETAILED SEPARATE AND THEN JOINT CLARIFICATIONS WITH GOVERNMENT AND RPF REPRESENTATIVES ON PROTOCOLS AND SOPS FOR ESTABLISHING AND MAINTAINING OF THE KIGALI WEAPONS SECURE AREA. BELGIAN CONTINGENT COMMANDER EXPECTS THE FIRST COMPANY OF THE KIGALI BN TO BE DEPLOYED BY 5 NOVEMBER 1993. MONITORING AND PERSONALLY VISITING BURUNDI REFUGEE CAMPS OVER NEXT FEW DAYS. KILLINGS, PARTICULARLY IN THE REFUGEE CAMPS AND FRICTION WITH LOCAL HUTU POPULATION COULD IGNITE THE SITUATION. CONSIDERABLE BLUE BERET PRESENCE/VISIBILITY (EVEN IF ONLY VISITING) IN REFUGEE CAMPS ESSENTIAL. PEUX CE QUE VEUX. ALLONS-Y.

X. REGARDS.

**COMMUNIQUE DE PRESSE NO. 1  
MISSION DES NATIONS-UNIES POUR  
L'ASSISTANCE AU RWANDA (MINUAR)**

le 29 octobre 1993  
Kigali, Rwanda

1. Le Quartier Général de la Force des Nations-Unies ayant pour mission d'assister le Rwanda dans la mise en oeuvre des accords de paix d'Arusha vient d'être établi à Kigali. La première tâche a été de faire un plan détaillé pour assurer les activités opérationnelles dans la zone démilitarisée à partir du 1er novembre 93.
2. Le Quartier Général de cette force onusienne (MINUAR) a déjà eu des rencontres avec les autorités gouvernementales et les représentants du Front Patriotique Rwandais. Un accord a été conclu avec le gouvernement: l'Hôtel Amahoro (Paix) abritera le Quartier Général de la Force dans les jours qui viennent.
3. Une partie du plan d'opération vient d'être réalisée avec l'arrivée du 1er contingent du bataillon belge de 24 paras le 26 octobre 1993. La reconnaissance du terrain dans la zone de Kigali permettra les premiers déploiements du bataillon commençant dans les dix jours. Ce contingent belge est arrivé avec trois véhicules et un matériel de communications considérable.
4. La force onusienne pour le maintien de la paix au Rwanda (MINUAR) vient aussi de finaliser le plan détaillé pour son 1er déploiement opérationnel ainsi que la cérémonie d'élévation du drapeau des Nations Unies qui aura lieu dans la sous-préfecture de Kinyihira, lundi le 1er novembre à 10 heures.
5. Le Haut Commandement de la MINUAR, le Brigadier-général Roméo A. Dallaire est donc bel et bien établi au Rwanda. Le travail de surveillance par la MINUAR est entamé avec énergie et optimisme.

**Intangazo 1  
Tariki ya 28 ukwakira 93**

Ritanzwe n'Umukuru w'Ingabo z'Umuryango w'Abibumbye zaje gufasha uRwanda kubahiriza no guahyira mubikorwa amasezeramo y'Arusha.

1. Abagize ubutegetsi bw'izo ngabo babanje kwitegura gusirabura ingabo za goma ya kabili kugirango bakomeze gutsura umutekano mu karere katarangwamo ibikorwa bya gisirikari.
2. Umugaba w'izo ngabo n'ubuyetsi bumwungirije babonye n'abatagetsi b'uRwanda, ndetse n'abahagarariye FPR Inkotanyi. Muri icyo mibonano, hemejwe ko, muri Hotel Amahoro ari ho hazashyirwa ubutegetsi bw'izo ngabo z'Umuryango w'Abibumbye.

10000478

3. Abasirikari bamwe batangiye kugera mu Rwanda. Iqihuqu cy'Ububiligi cyohereje bataillon para igizwe n'abasirikari 24 ku etaliki ya 26 z'ukwezi kwa cumi. Bazanye imodoka n'ibikoresho byo gutumanaho bya kabuhariwe. Nibo bazubahiriza umutekano muri Kigali bitegura ukuza kwa bagenzi babo mu minsi iri imbere. Ubutegetsi bw'Ingabo z'Umuryango w'Abibumbye bumaze no kurangiza imyiteguro yo kwakira ku mugaragaro abasirikari ba mbere bazaza mu Rwanda, no gutegura umuhango wo kuzamura ibendera ry'Umuryango w'Abibumbye. Uzabera i Kinihira taliki ya mbere y'ukwezi kwa cumi na kumwe saa yine za mugitondo. Abanyarwanda bose batumiwe muri uwo muhango.

4. Abayoboze umutwe w'Ingabo z'Umuryango w'Abibumbye ushinze kubahiriza umutekano, amahoro mu gushina mu bikomrwa amasezerano ya Arusha bari mu Rwanda kandi barakurikiranira hafi ibirubera mo.

**PRESS RELEASE NO. 1**

**UNITED NATIONS ASSISTANCE MISSION FOR RWANDA (UNAMIR)**

28 October 1993

KIGALI, RWANDA

1. Now established, the UNAMIR Force Headquarters in Kigali has started to carry out the work of planning in detail the operations and logistic aspects for the continuing monitoring of the current DMZ.

2. The UNAMIR Force Headquarters has also been conducting meetings with officials of the government of Rwanda and leaders of the RPF. An agreement was reached with the government to convert the Hotel Amahoru, the Peace Hotel, into the UNAMIR Force Headquarters in the next few days.

3. As part of the UNAMIR overall operational plan, a contingent of 1st Belgian Paratroop Battalion reconnaissance party, comprising 24 personnel, arrived in Kigali on 26 October 1993, with three vehicles and considerable communications equipment. They will perform a detailed reconnaissance of the Kigali area for the deployment of the Battalion commencing over the next 10 days. Officials of the UNAMIR Force Headquarters have also finalized the details for the first UNAMIR operational deployment and flag raising ceremony, which will take place at the Kinihira sous-prefecture on Monday, 01 November 1993, at 10.00 hours.

4. The command element of the UN Peace-keeping mission, UNAMIR lead by Brigadier-General Roméo A. Dallaire, is now in place in Rwanda and is monitoring with energy and optimism the general situation in the country.

Pseudonym:

UNAMIRZ-06

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

SITREP #2 from Dallaire to Annan  
Re: Overall Situation & UNAMIR Presence, with press  
release

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Sit.Rep.	For Witness Statement:	
Doc Sources:	UN	Signature Date:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	Dallaire
Doc Original No:		Interviewer 2:	
Doc Date:	28-Oct-93	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-06
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-0475-L000-0478
ERN Translation:	L001 9112-31	Disclosure Code:	
Disclosable: Yes			
Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-06	09-May-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-06	09-May-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-06	09-May-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-06	09-May-02	No

<b>TÉLÉCOPIE</b>	
<b>DESTINATAIRE:</b> ANNAN, Siège de l'ONU à New York	<b>ORIGINE:</b> DALLAIRE, MINUAR à Kigali
<b>NUMÉRO DE TÉLÉCOPIE:</b> 001.212.963.4879	<b>NUMÉRO DE TÉLÉCOPIE:</b> 011.250.76263
<b>OBJET:</b> RAPPORT n° 2 DE SITUATION DE LA MINUAR AU 28 OCTOBRE 1993	
<b>NOMBRE TOTAL DE PAGES, Y COMPRIS LA PAGE DE COUVERTURE:</b> 7	

## GÉNÉRALITÉS

### A. PLAN POLITIQUE

D'UNE MANIÈRE GÉNÉRALE, LA SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE DU PAYS EST RELATIVEMENT CALME, MALGRÉ LES TENSIONS INSCITÉS PAR LA PRÉSENCE NOMBREUSE DE REFUGIÉS DU BURUNDI DANS LE SUD, LES RUMEURS PERSISTANTES DE MASSACRES DE HUTUS AU BURUNDI ET PEUT-ÊTRE DE TUTSIS DANS LES CAMPS DE REFUGIÉS ICI, L'EXCITATION MDES HUTUS DU RWANDA PAR LE PARTI D'EXTRÊME DROITE À TRAVERS SA RADIO, LE MANQUE DE PLUIES ET DONC LA CRAINTE D'UNE FAMINE EN JANVIER DU FAIT QUE LES SEMAILLES N'ONT PAS EU LIEU ET L'INCERTITUDE GÉNÉRALE QUANT À LA MISE EN PLACE DU PROCESSUS DE PAIX. NOUS N'AVONS ÉTABLI AUCUN CONTACT OFFICIEL, SAUF AVIS CONTRAIRE DE VOTRE PART.

### B. PLAN MILITAIRE

L'ACCUEIL ET L'ORIENTATION DU GROUPE DE RECONNAISSANCE DU BATAILLON BELGE SE SONT BIEN DÉROULÉS. LES ÉLÉMENTS DU BATAILLON SONT EN PLEINE ACTIVITÉ, UTILISANT LEURS TROIS VÉHICULES, CERTAINS DES NOTRES ET LEURS VASTES MOYENS DE COMMUNICATIONS NATIONAUX. ÉTAT-MAJOR PRÉVOIT UNE PRISE DE LA DIRECTION DES OPÉRATIONS DE LA ZONE DÉMILITARISÉE/GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES NEUTRES II ET AUSSI UNE CÉRÉMONIE OFFICIELLE DE LEVÉE DE DRAPEAU DE LA MINUAR. DÉMILITARISATION SE PASSE TRÈS BIEN. NOUS ASSURERONS LE COMMANDEMENT DE LA ZONE DÉMILITARISÉE À COMPTER DE 00:01 (HEURE LOCALE), LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE 1993. LE PLAN D'INTÉGRATION OPÉRATIONNELLE DE LA MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES UGANDA/RWANDA (MONUOR) À LA MINUAR EST EN CHANTIER. SAMEDI 30 OCTOBRE 1993, NOUS EMMÉNAGERONS DANS LE BÂTIMENT DU QUARTIER GÉNÉRAL PERMANENT DE LA FORCE (HÔTEL AMAHORU OU HÔTEL DE LA PAIX).

### C. DIRECTION ET ADMINISTRATION

SITUATION DÉCRITE EN DÉTAIL CI-APRÈS À LA SECTION VIII.

#### II. SECTEUR KIGALI

LE GROUPE DE RECONNAISSANCE BELGE PROCÈDE À UNE RECONNAISSANCE DE TERRAIN ET À L'ANALYSE OPÉRATIONNELLE DE L'ORDRE D'OPÉRATIONS I DE LA MINUAR (VERSION FINALE) QUE NOUS AVONS ÉTABLI AU SUJET DE LA ZONE EXEMPTÉ D'ARMES DE KIGALI. LE GROUPE OCCUPE DES BUREAUX PROVISOIRES FOURNIS PAR NOUS ET EST LOGÉ ET NOURRI À L'HÔTEL MÉRIDIEEN. DE GRANDES DISCUSSIONS SONT EN COURS À PROPOS DE LA COMPOSITION ET DE L'EFFECTIF DE LA CONTRIBUTION BELGE AU BATAILLON D'INFANTERIE DE KIGALI. JUSQU'À PRÉSENT, LE GROUPE EST LIMITÉ, DU FAIT DE DÉCISIONS POLITIQUES À UN BATAILLON DE 100 PERSONNES MAXIMUM, COMPOSÉ JUSQU'ICI DE DEUX PETITES COMPAGNIES (2X SECTION), D'UN ESCADRON DE RECONNAISSANCE, D'UN ÉLÉMENT DE SOUTIEN, D'UNE SECTION DU GÉNIE ET D'UNE SECTION DE QUARTIER GÉNÉRAL DU CONTINGENT. LES BELGES PROPOSENT DES VÉHICULES BLINDÉS DE TRANSPORT DE TROUPES CHENILLÉS (SPARTAN) NOUS LES AVONS INFORMÉS QUE PAS MOINS DE QUATRE GRANDES COMPAGNIES (3 FOIS UNE SECTION) SONT INDISPENSABLES À LA MISSION. L'ESCADRON DE RECONNAISSANCE N'EST PAS UNE UNITÉ ASSEZ SOUPLE ET DOIT/PEUT, AU MIEUX, ÊTRE REMPLACÉE PAR UNE SECTION D'INFANTERIE DE RECONNAISSANCE. LE FAIT QUE LES VÉHICULES BLINDÉS SOIENT CHENILLÉS EST PLUS CONTRAIGNANT MAIS ON PEUT S'ADAPTER. LES AUTRES COMPAGNIES SERONT ÉQUIPÉES DE CAMIONS LÉGERS MERCEDES UNIMOG APPARTENANT AU GROUPE D'OBSERVATION MILITAIRE DES NATIONS UNIES, CE QUI EST EXCELLENT. NOUS LES AVONS INFORMÉS DE CE QUE S'ILS N'AVAIENT PAS UN MINIMUM DE QUATRE GRANDES COMPAGNIES, NOUS DEVRIONS JOINDRE DES COMPAGNIES D'AUTRES PAYS À LEUR UNITÉ. ILS SONT EN COMMUNICATION DIRECTE ET CONSTANT AVEC LEUR QUARTIER GÉNÉRAL NATIONAL À CE SUJET.

#### III. MÉDIA

AI JOINT LE PREMIER COMMUNIQUÉ DE PRESSE OFFICIEL DE LA MINUAR FAIT EN ANGLAIS, EN FRANÇAIS ET EN KINYARWANDA. FERAI UN COMMUNIQUÉ QUOTIDIEN AFIN QUE TOUTE LA POPULATION SOIT AU COURANT DE NOTRE PRÉSENCE ET DE NOTRE PROGRESSION.

#### IV. ACCORD SUR LE STATUT DES FORCES

AUCUNE QUESTION NE NOUS A ENCORE ÉTÉ POSÉE PAR LE GOUVERNEMENT AU SUJET DU PROJET. NOUS DEMANDONS AU PARAGRAPHE 9 DU DOCUMENT QUE L'ÉLÉMENT CI-APRÈS SOIT INCLUS : « LES VÉHICULES PORTERONT DES PLAQUES DE LA MINUAR ».

#### V. PERSONNEL (POLITIQUE/ MILITAIRE)

NE SAURAI TROP INSISTER SUR L'IMPORTANCE DE TRANSFÉRER DÈS QUE POSSIBLE LE DR KABYA DE LA MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES OUGANDA/RWANDA/KABALE À LA MINUAR/KIGALI. IL DOIT ÊTRE REMPLACÉ IMMÉDIATEMENT À KABALE CAR LA SITUATION POLITIQUE ET DIPLOMATIQUE EXIGE DES EFFORTS DÉTERMINÉS DANS CHACUNE DES MISSIONS VU CE QUI A ÉTÉ DÉCRIT AU PARAGRAPHE I A) CI-DESSUS. LES AUTRES ÉLÉMENTS DE MA BASE AVANCÉE QUI ÉTAIENT ATTENDUS HIER NE SONT PAS ENCORE ARRIVÉS. ILS SERAIENT ÉGARÉS À NAIROBI. EN EXAMINANT LES STRUCTURES DU PERSONNEL DU DÉPARTEMENT DES OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX (DPKO) ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉPLOIEMENT, TIENS À PRÉCISER CE QUI SUIT :

##### A. QUARTIER GÉNÉRAL DE LA FORCE

- 1) POST N°4 - AIDE DE-CAMP. LE CAPITAINE DE KANT (HOLLANDE) FAIT ACTUELLEMENT CE TRAVAIL ET NOUS SOUHAITONS L'Y MAINTENIR POUR TOUTE LA DURÉE DE SON TEMPS DE SERVICE (6 MOIS). LE CAPITAINE BELGE PRÉVU POUR CE TRAVAIL DEVRAIT ÊTRE AFFECTÉ À UNE AUTRE TÂCHE. PEUT-ÊTRE LE POST N°22 (DO) À LA PLACE DE L'OFFICIER DU TOGO.
- 2) POST N°26 - OFFICIER CHARGÉ DE L'INFORMATION CAPITAINE CLAEYS (BELGIQUE) SE TROUVE AVEC LE GROUPE DE RECONNAISSANCE ET EST PRÊT À RESTER. LE MAJOR JERZY (POLOGNE) QUI DEVAIT TEMPORAIREMENT OCCUPER CE POSTE SERA AFFECTÉ À LA MISE EN PLACE DU QUARTIER GÉNÉRAL DES OBSERVATEURS MILITAIRES.

##### B. QUARTIER GÉNÉRAL DU SECTEUR KIGALI

- 1) POST N°47 - OFFICIER RESPONSABLE DES OPÉRATIONS. LE MAJOR KESTELOOT (BELGIQUE) FAIT PARTIE DU GROUPE DE RECONNAISSANCE ET EST PRÊT À RESTER. C'EST UN POSTE BELGE.

**VI. LIAISON**

UNE LIAISON ET UN SOUTIEN OFFICIELS DU GOUVERNEMENT ET DU FPR ONT ÉTÉ MIS EN PLACE. LES MODALITÉS DU PASSAGE DU PERSONNEL ET DU MATÉRIEL DE L'ONU PAR LE TERRITOIRE FPR SERONT PARACHEVÉES AUJOURD'HUI. IL EN EST DE POUR LES SURVOLS DU SECTEUR FPR PAR DES HÉLICOPTÈRES DE L'ONU.

**VII. MONUOR (MISSION D'OBSERVATION DES NATIONS UNIES OUGANDA/RWANDA)**

SOUTIEN LOGISTIQUE RÉCENT TRÈS APPRÉCIÉ. NOUS AVONS RENFORCÉ DES ACTIVITÉS DE PATROUILLE EN RAISON DE LA SITUATION GÉNÉRALE AU RWANDA DÉCRITE PLUS HAUT AU PARAGRAPHE I A. PRINCIPAUX POINTS DE CONTRÔLE À CYANIKA ET KATUNA SERONT ENTIÈREMENT OPÉRATIONNELS AU DÉBUT DE LA SEMAINE PROCHAINE. PRÉVOYONS DE RAMENER L'EFFECTIF MILITAIRE DE LA MONUOR À SON NIVEAU D'ORIGINE, SOIT 81 MEMBRES EN TRANSFÉRANT 4 OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DU SECTEUR DE KIGALI À LA MONUOR. TRAVAILLONS AUX EFFECTIFS POUR VOTRE APPROBATION.

**VIII. GESTION ET ADMINISTRATION**

- A. L'EFFECTIF DE LA DIVISION DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION A ATTEINT NEUF AGENTS INTERNATIONAUX ET UN AGENT LOCAL PENDANT LA SEMAINE. LE MANQUE DE CADRES POUR LES SERVICES DES FINANCES, DU PERSONNEL, DES ACHATS, DES TRANSMISSIONS ET DU TRANSPORT AINSI QUE L'ABSENCE D'UN BUDGET APPROUVÉ LIMITE CONSIDÉRABLEMENT L'APTITUDE DE LA DIVISION À FOURNIR UN SOUTIEN ADÉQUAT.
- B. UN ACCORD A ÉTÉ CONCLU AVEC LE GOUVERNEMENT RWANDAIS AU SUJET DES LOCAUX DESTINÉS AU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA MISSION. UN ACCORD DÉTAILLÉ EST EN COURS D'ÉLABORATION AVEC LE MINISTÈRE DE LA JEUNESSE (ENTITÉ DE TUTELLE DES LOCAUX - HÔTEL AMAHORO). LES LOCAUX SONT SITUÉS À ENVIRON 2 KM DE L'AÉROPORT ET 6 KM DU CENTRE-VILLE.
- C. NÉGOCIATIONS AVEC HÔTELS DE KIGALI POUR LOGEMENT ET REPAS DES OFFICIERS ET POUR LES DEUX PELOTONS TUNISIENS QUI DOIVENT ÊTRE TRANSFÉRÉS DU GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES NEUTRES II SONT DANS LEUR PHASE FINALE.

- D. NÉGOCIATIONS ONT COMMENCÉ AVEC BP, FINA ET PRETRORWANDA POUR LA FOURNITURE DES CARBURANTS ET LUBRIFIANTS.
- E. NÉGOCIATIONS EN COURS AVEC LE PROPRIÉTAIRE DES LOCAUX PRIVÉS OCCUPÉS PAR LE QUARTIER GÉNÉRAL DU GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES NEUTRES II JUSQU'AU 31 OCTOBRE 1993. AVONS L'INTENTION D'OBTENIR UN BAIL POUR QUE LES LOCAUX SOIENT UTILISÉS COMME QUARTIER GÉNÉRAL DES OBSERVATEURS MILITAIRES (GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES).
- F. RECONNAISSANCE SERA EFFECTUÉE LE 29 OCTOBRE À BUYUMBA POUR TROUVER DES LOCAUX POUR LES Q.G. DE LA ZONE DÉMILITARISÉE DU BATAILLON DE LA ZONE DÉMILITARISÉE ET LA COMPAGNIE DU GÉNIE.
- G. UN GROUPE PRÉCURSEUR/DE RECONNAISSANCE BELGE DE 24 MEMBRES, UNE AIDE SOUS FORME DE LOGEMENT ET DE REPAS (ENCORE QUE PAS CLAIR S'ILS SONT CONSIDÉRÉS COMME FAISANT PARTIE DU PERSONNEL MINUAR OU NON), DE TRANSPORT ET LOCAUX À USAGE DE BUREAUX. LA DIVISION GESTION ET ADMINISTRATION FACILITE AUSSI LES CONTACTS AVEC LES PERSONALITÉS ET LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES.
- H. AUCUN INVENTAIRE OFFICIEL NI D'INSPECTION DU MATÉRIEL DU GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES NEUTRES II NE PEUT SE FAIRE AVANT QUE SOIT CONFIRMÉ LE TYPE DE MATÉRIEL DONT SERA DOTÉE LA MINUAR ET AVANT L'ARRIVÉE DE PERSONNEL COMPÉTENT.
- I. PAIEMENT, SURTOUT DE L'INDEMNITÉ DE SUBSISTANCE (MISSIONS), AUX MEMBRES DU PERSONNEL RÉCEMMENT ARRIVÉS ET AUX FUTURS OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES (PROVENANT DU GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES NEUTRES) EST UN PROBLÈME EN L'ABSENCE D'UN BUDGET APPROUVÉ ET D'AUTORISATION. DE PLUS, IL EST DIFFICILE D'OBTENIR DES MONTANTS IMPORTANTS EN DOLLARS, PROBLÈME QUI, À TERME, DEVRA ÊTRE RÉSOLU PAR UNE MESURE SPÉCIFIQUE.
- J. CARTES D'IDENTITÉ SONT DÉLIVRÉES À TOUS LES MEMBRES DU PERSONNEL DE LA MINUAR À LEUR ARRIVÉE.

- K. EN L'ABSENCE DE PERSONNEL DES TRANSMISSIONS, LE CRYPTOFAUX ET LE FAX ORDINAIRE NE PEUVENT PAS ÊTRE INSTALLÉS. LES SEULS MOYENS DE COMMUNICATION RESTENT LE RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE MONDIAL ET LE TÉLÉCOPIEUR DU PNUD.
- L. LA SITUATION EN MATIÈRE DE TRANSPORT EST CATASTROPHIQUE. LE NOMBRE TOTAL DE VÉHICULES DU PNUD ET DES SOCIÉTÉS DE LOCATION MIS À LA DISPOSITION DE LA MINUAR EST ACTUELLEMENT DE 9 AVEC UNE CAPACITÉ TOTALE DE 25 (DEUX BUS) PLUS 39 PLACES (HUIT BERLINES OU 4X4) = 64 PLACES. LA FLOTTE DU GROUPE D'OBSERVATEURS MILITAIRES NEUTRES II EST CONSTITUÉE DE 47 VÉHICULES DONT 18 SONT OPÉRATIONNELS. CELA NE COUVRE PAS LES BESOINS IMMÉDIATS DES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DANS LA ZONE DE DÉMILITARISATION.
- M. SELON LE COMMANDANT DE LA FORCE, LE SOUTIEN EN MATIÈRE DE SECRÉTARIAT AU QUARTIER GÉNÉRAL DOIT ÊTRE FOURNI PAR LE CHEF DE L'ADMINISTRATION. CEPENDANT, RIEN N'EST PRÉVU À CET EFFET DANS LA DOTATION EN PERSONNEL DE LA DIVISION DE LA GESTION ET DE L'ADMINISTRATION. LE PERSONNEL LOCAL NE PEUT PAS ÊTRE UTILISÉ (POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ).
- N. PROBLÈMES IMMÉDIATS : NÉGOCIATIONS AVEC LA POLYCLINIQUE DE KIGALI POUR LE TRAITEMENT EN URGENCE DU PERSONNEL DE LA MINUAR ; NÉGOCIATIONS AVEC LES AUTORITÉS AÉROPORTUAIRES DE KIGALI EN VUE D'OBTENIR DES LOCAUX POUR UNE BASE LOGISTIQUE, POUR LE CONTRÔLE DES MOUVEMENTS ET POUR LES AÉRONEFS DE LA MINUAR; EMPLOI DE PERSONNEL LOCAL SUPPLÉMENTAIRE ; DISPOSITIONS CONCERNANT LA VALISE DIPLOMATIQUE DE LA MINUAR, LA BOÎTE POSTALE ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES POUR LE NOUVEAU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA MISSION.

## IX. CONCLUSION

TOUT EST FAIT POUR FAIRE SENTIR LA PRÉSENCE DE LA MINUAR AU RWANDA. COMMENCERONS LES CLARIFICATIONS DÉTAILLÉES SÉPARÉMENT, PUIS CONJOINTEMENT, AVEC LE GOUVERNEMENT, ET LES REPRÉSENTANTS DU FPR À PROPOS DES PROTOCOLES ET DES CONSIGNES PERMANENTES POUR LA MISE EN PLACE ET L'ENTRETIEN DE LA ZONE EXEMPTÉ D'ARMES DE KIGALI. LE COMMANDANT DU CONTINGENT BELGE COMPTE QUE LA PREMIÈRE COMPAGNIE DU BATAILLON DE KIGALI SERA DÉPLOYÉE LE 5 NOVEMBRE 1993. SUIS LA SITUATION ET ME RENDRAI PERSONNELLEMENT

L0019118

DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS DU BURUNDI DANS LES PROCHAINS JOURS. ASSASSINATS, EN PARTICULIER DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS, ET FRICTIONS AVEC LA POPULATION HUTUE LOCALE POURRAIT METTRE LE FEU AUX POUDRES. FORTE PRÉSENCE DE BÉRETS BLEUS (MÊME DE PASSAGE) EST INDISPENSABLE DANS LES CAMPS DE RÉFUGIÉS. PEUX CE QUE VEUX. ALLONS-Y.

X. MEILLEURS SOUVENIRS

-----

MINUAR

CÂBLE CODÉ AU DÉPART

TRÈS URGENT

A: BARIL(UNIQUEMENT), NATIONS UNIES, NEW YORK  
DE: DALLAIRE, MINUAR, KIGALI  
DATE: 17 AVRIL 1994  
NUMÉRO : MIR-782  
OBJET : ÉVALUATION DE LA SITUATION SUR LE PLAN MILITAIRE AU  
17 AVRIL 1994

1. GÉNÉRALITÉS

IL YA DEUX JOURS, NOUS AVONS PU AMENER LES DEUX PARTIES À PRENDRE PART À UNE PREMIÈRE RÉUNION PRÉSIDÉE PAR LE RSSG AU COURS DE LAQUELLE DES POINTS DE VUE ONT ÉTÉ ÉCHANGÉ SUR LE CONFLIT ACTUEL ET LE DÉSIR D'INSTAURER LA PAIX MANIFESTÉ À NOUVEAU. LE GOUVERNEMENT ÉTAIT REPRÉSENTÉ PAR LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR PAR INTÉRIM DE L'ARMÉE (LEQUEL A ÉTÉ REMPLACÉ PAR UN INCONDITIONNEL DANS LA NUIT DU 16 AVRIL 1994) ET PAR QUATRE OFFICIERS SUPÉRIEURS, TOUS CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT DES HOMMES MODÉRÉS ET RAISONNABLES. LE FPR ÉTAIT REPRÉSENTÉ PAR DEUX OFFICIERS RELATIVEMENT JEUNES (L'UN ÉTANT LE COMMENDANT DU BATAILLON DU CND ET L'AUTRE, L'OFFICIER DE LIAISON ENTRE LA MINUAR ET LE FPR). C'EST UNIQUEMENT GRÂCE À L'INTERVENTION PERSONNELLE DU COMMANDANT DES FORCES AUPRÈS DU CND ET À SON INSISTANCE QUE LE FPR S'EST DÉCIDÉ À VENIR. ILS AVAIENT AUPARAVANT CONCLU UN ACCORD TACITE ET VOULAIENT QUE LEURS ARMÉES RESPECTIVES PASSES EN REVUE LES DISPOSITIONS SÉCURITAIRES PRISES. ILS ONT ENSUITE EXPRIMÉ LEURS PRÉOCCUPATIONS QUANT AUX TIRS CONTINUS ENTENDUS DANS LE QUARTIER ET ONT OPTÉ POUR L'ENVOI D'UNE DÉLÉGATION MILITAIRE SEULEMENT, ET À LA FIN (C'EST À DIRE LORSQUE LE COMMANDANT DES FORCES EST ALLÉ EN PERSONNE LES VOIR), ILS N'ALLAIENT PAS PARTICIPER EN RAISON DE CES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ/ COUPS DE FEU. CETTE RÉTICENCE À PARTICIPER MANIFESTÉE PAR LE FPR À LA DERNIÈRE MINUTE, MALGRÉ LE FAIT QUE LA RÉUNION SE TENAIT À UN ENDROIT SITUÉ DANS UNE ZONE SOUS SON CONTRÔLE, ASSOCIÉE À LA FAIBLESSE DU NIVEAU DE SA REPRÉSENTATION À CETTE RÉUNION, NE FAIT PAS

PARTICULIÈREMENT MONTRE DU GRAND DÉSIR DU FPR D'ENGAGER DES NÉGOCIATIONS. MALGRÉ LE FAIT QUE LE NIVEAU DE LA DÉLÉGATION SEMBLE MOINDRE, LE COMMANDANT DU BATAILLON EST ICI DEPUIS LE TRANSFERT À KIGALI EN DÉCEMBRE ET IL JOUIT DE LA CONFIANCE DU FPR. CETTE DÉLÉGATION AVAIT EMMENÉ ÉGALEMENT AVEC ELLE UN DOCUMENT FAISANT ÉTAT DE L'OPINION OFFICIELLE DE L'AILE POLITIQUE DE SON MOUVEMENT.

2. S'AGISSANT DES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS, ELLES ONT CHANGÉ LA PERSONNE QUI ÉTAIT À LA TÊTE DE LEUR DÉLÉGATION POUR LA FAIRE REMPLACER PAR LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA GENDARMERIE (UN OFFICIER SUPÉRIEUR QUI ÉTAIT RESPECTÉ DE TOUS, EN DÉPIT DU FAIT QUE L'UNE DE SES MAISONS ÉTAIT DONNÉE EN LOCATION AU MRND QUI EN A FAIT SON QUARTIER GÉNÉRAL ET QU'IL S'Y TROUVAIT DES ARMES APPARTENANT AUX INTERHAMWE) EN RAISON DE SON ANCIENNETÉ. MÊME S'IL N'A PAS APPUYÉ LA REQUÊTE EN VUE D'UN CESSEZ-LE-FEU INCONDITIONNEL PUISQU'IL ÉTAIT ABSENT, ILS ONT TOUS DIT QU'IL A IMMÉDIATEMENT APPUYÉ CETTE PROPOSITION. LES OFFICIERS SUPRÉRIEURS DE L'ARMÉE QUI AVAIENT RENCONTRÉ M. KANE ET LE COMMANDANT PEU AVANT LA TENUE DE LA RÉUNION, ONT EXPRIMÉ LE DÉSIR DE VOIR CETTE DERNIÈRE ABOUTIR À QUELQUE CHOSE DE TANGIBLE PUISQU'ILS SONT DES MODÉRÉS ET QU'ILS ONT BESOIN DE SE VOIR SOUTENUS DANS LEUR CAUSE. LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA GENDARMERIE N'Y A PAS PRIS PART CAR ILS ONT JUGÉ PLUS INDIQUÉ QU'IL PARTICIPE AUX RÉUNIONS DES HAUTS RESPONSABLES MILITAIRES QUI SE TIENDRAIENT PLUS TARD. LA POSITION DU MINISTRE DE LA DÉFENSE DU GOUVERNEMENT N'EST PAS CLAIRE DANS TOUT CELA, MAIS IL EST TOUT À FAIT AU COURANT DE CES OUVERTURES ET IL SAIT QUE LE FPR NE VA PAS RECONNAÎTRE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ET IL NE PEUT DONC NÉGOCIER. DANS LA NUIT DU 16 AVRIL, IL A ÉTÉ ANNONCÉ QUE LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE AVAIT ÉTÉ LIMOGÉ POUR ÊTRE REMPLACÉ PAR UN INCONDITIONNEL. CET ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF PEUT, EN FAIT, CONSTITUER UNE VICTOIRE DES INCONDITIONNELS SUR LES MODÉRÉS AU NIVEAU DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS. IL EST POSSIBLE QUE NOUS ASSISTIONS À UNE SITUATION OÙ CES FORCES NE VEULENT PLUS DU CESSEZ-LE-FEU ET DURCISSENT LEUR POSITION.

### 3. LA RÉUNION

EN DÉPIT DES TIRS SPORADIQUES QUI SE FAISAIENT ENTENDRE DANS LES ENVIRONS, LES DEUX PARTIES ONT PU, LORS DES QUATRE VINGT DIX PREMIÈRES MINUTES DE LA RÉUNION, EXPRIMER LEURS POINTS DE

VUE SUR LA SITUATION ACTUELLE ET MANIFESTER LEUR DÉSIR DE VOIR LA PAIX S'INSTAURER. CI-JOINT UN PETIT RÉSUMÉ DE LA SITUATION. LE FPR A PRÉSENTÉ UN DOCUMENT (VOIR EN ANNEXE) QUI FAISAIT ÉTAT DES QUATRE CONDITIONS PRÉALABLES À TOUTE NÉGOCIATION EN VUE D'UN CESSEZ-LE-FEU. CETTE LISTE EST ESSENTIELLEMENT LA MÊME QUE CELLE QUE LE COMMANDANT DES FORCES A EU À TRAITER LORSQU'IL A NÉGOCIÉ LES MESURES DE SÉCURITÉ À PRENDRE POUR LE RETRAIT DES EXPATRIÉS, LAQUELLE N'A ABOUTI, APRÈS TROIS JOURS DE DISCUSSIONS, QU'À DES ACCORDS BILATÉRAUX, BIEN QU'IL NE S'AGISSE QUE DE CERTAINS ASPECTS DES MOYENS DE VÉRIFICATION QUI POURRAIENT ÊTRE MIS EN ŒUVRE AVEC L'AIDE DES DEUX PARTIES, AVEC L'ÉVENTUALITÉ D'UNE POURSUITE DES TIRS. SI LE FPR INSISTAIT QU'ON REMPLISSE TOUTES CES CONDITIONS, IL SEMBLERAIT DIFFICILE QUE LES AUTRES S'EN SORTENT EN UN TEMPS RELATIVEMENT COURT. CES CONDITIONS PRÉALABLES CONSTITUENT UNE APPROCHE DURE QUI NE PARAÎT PAS SOUPLE POUR L'INSTANT.

4. IL EST ÉVIDENT, D'APRÈS LES DISCUSSIONS BILATÉRALES TENUES AVANT LA RÉUNION, ET L'ORIENTATION DES DÉBATS AU COURS DE CELLE-CI, QUE LES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS ONT BESOIN/ VEULENT URGEMMENT D'UN CESSEZ-LE-FEU, OU DU MOINS METTRE UN TERME AUX COUPS DE FEU. CEPENDANT, LE FPR AFFIRME QUE METTRE FIN AUX TIRS EST UNE SIMPLE QUESTION MILITAIRE, MAIS CE QU'IL ESTIME URGENT, C'EST L'ARRÊT DES MASSACRES PERPÉTRÉS DERRIÈRE LES LIGNES PAR DES GENS OU DES GROUPES (CERTAINS PORTANT MÊME DES UNIFORMES) ARMÉS DE MACHETTES ET D'AUTRES OUTILS TRADITIONNELS. CES TUERIES SONT L'ŒUVRE DE MILITAIRES/GENDARMES, DE GROUPES OU DE MILICES QUI APPAREMMENT S'ORGANISENT DE PLUS EN PLUS ET CONTRÔLENT, EN FAIT, UNE PARTIE DE LA VILLE (EMPÊCHANT MÊME LES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS D'ENTRER).
5. LES POINTS DE VUE DES DEUX PARTIES DIVERGENT QUANT À CE QUI DOIT INTERVENIR EN PREMIER. LES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS VEULENT D'ABORD LE CESSEZ-LE-FEU, ET ENSUITE S'OCCUPER DES MEURTRIERS ETC... DANS LA MESURE OÙ CES GENS SONT TOUS ENGAGÉS À COMBATTRE LE FPR. LE FPR DÉCLARE QUE LES FORCES GOUVERNEMENTALES DOIVENT S'OCCUPER AVANT TOUT DE LEURS MILICES, DES ÉLÉMENTS DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE ETC.. AVANT TOUTE PROPOSITION DE CESSEZ-LE-FEU. IL S'AGIT LÀ D'UNE SITUATION INSOLUBLE QUI RAPPELLE CELLE DE LA POULE ET DE L'ŒUF. IL EST POSSIBLE QUE L'ARRÊT DES MASSACRES DEVIENNE DE PLUS EN PLUS DIFFICILE AU FUR ET À MESURE QUE LES GROUPES/MILICIENS LOCAUX FONT PREUVE, SEMBLE-T-IL, DE PLUS D'AUDACE (LES MASSACRES NE

S'ARRÊTENT PAS, MAIS S'ÉTENDENT À CE QU'IL PARAÎT, SELON LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR PAR INTÉRIM DE L'ARMÉE). LE MATIN DU 16 AVRIL, LES OFFICIERS DE L'ARMÉE GOUVERNEMENTALE ONT DÉCLARÉ QU'ILS AVAIENT BESOIN DE TEMPS, JUSQU'À MIDI AU MOINS, POUR ANALYSER LES DOCUMENTS DU FPR. ILS NE VOYAIENT DONC PAS LA POSSIBILITÉ D'AVOIR UNE AUTRE RÉUNION AVANT L'APRÈS-MIDI. LE FPR DEVAIT ÊTRE CONTACTÉ UNE FOIS LES FORCES GOUVERNEMENTALES PRÊTES POUR LA RÉUNION. LE FPR A REFUSÉ DE PRENDRE PART À D'AUTRES RÉUNIONS PUISQU'IL A INDIQUÉ QUE LES CONDITIONS PRÉALABLES QU'IL A ÉTABLIES SONT CONNUES ET QUE LES FORCES GOUVERNEMENTALES NE DOIVENT QUE S'Y CONFORMER. CES FORCES N'ONT PAS PARTICIPÉ À CETTE RÉUNION NON PLUS.

6. EN OUTRE, LA SUBSTITUTION DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE, UN INCONDITIONNEL, À UN HOMME MODÉRÉ (COMMANDANT DU SECTEUR DE RUHENGERI CES TROIS DERNIÈRES ANNÉES) PEUT ÊTRE UNE INDICATION DE CE QUE LES MODÉRÉS ONT ÉTÉ ÉCARTÉS PAR LES INCONDITIONNELS. LE COMMANDANT DES FORCES A ORGANISÉ UNE RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR POUR LE SONDER, MAIS CE DERNIER SE TROUVAIT ENCORE DANS LE NORD DU PAYS ET N'A DONC PAS PU SE LIBÉRER.

#### 7. SITUATION MILITAIRE.

AU COURS DE CES DERNIÈRES VINGT QUATRE OU QUARANTE HUIT HEURES, LA MINUAR A EU L'OCCASION D'OBSERVER ET D'ANALYSER LE COMBAT QUI SE DÉROULE À KIGALI. LA PRÉSENTE ÉVALUATION DU CONFLIT EST FONDÉE SUR CETTE ANALYSE ET VOUS EST SOUMISE POUR EXAMEN. DES RÉUNIONS ONT ÉTÉ TENUES AUJOURD'HUI AVEC LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE PAR INTÉRIM (ENCORE EN POSTE ET IL RESTERA LE PRINCIPAL CONTACT ENTRE LES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS ET LE PROCESSUS DE PAIX) ET LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA GENDARMERIE AFIN DE RECEVOIR ET D'EXAMINER LES COMMENTAIRES/LES RÉACTIONS DES FORCES GOUVERNEMENTALES AUX QUATRE CONDITIONS PRÉALABLES POSÉES PAR LE FPR POUR L'INSTAURATION DU CESSEZ-LE-FEU. LEURS POINTS SEMBLENT ÊTRE UNE TENTATIVE TRÈS RAISONNABLE DE FAIRE DROIT AUX EXIGENCES DU FPR, MAIS ON N'EN AURA LA PREUVE QU'AVEC LA RÉPONSE DU FPR DEMAIN. IL SEMBLE QUE LES FORCES GOUVERNEMENTALES FASSENT MONTRE DE VOLONTÉ DE CÉDER, MALGRÉ LE CHANGEMENT DE LEUR DIRECTION. ENCORE AUJOURD'HUI, LE FPR QUE LE COMMANDANT DES FORCES A RENCONTRÉ SÉPARÉMENT, S'EST MONTRÉ D'AVANTAGE SATISFAIT, MÊME S'IL RESTE VIGILANT, AVEC LA COMPOSITION DU NOUVEAU HAUT COMMANDEMENT MILITAIRE DANS LA MESURE OÙ NOMBRE DE CES OFFICIERS NOUVELLEMENT PROMUS N'ONT PAS SIGNÉ LE DOCUMENT DES FORCES GOUVERNEMENTALES RELATIF AU CESSEZ-

LE-FEU. LE COMMANDANT DES FORCES N'A PAS RENCONTRÉ LE GÉNÉRAL-MAJOR KAGAME AUJOURD'HUI MALGRÉ LE FAIT QU'ON LUI AIT DIT QUE CELA SERAIT ORGANISÉ. IL SE DEMANDE OÙ EST PASSÉ CE DERNIER.

9. JUSTE AVANT LE CONFLIT, LE COMMANDANT DES FORCES A EU UNE CONVERSATION AVEC LE GÉNÉRAL-MAJOR KAGAME EN PRÉSENCE DE DEUX OFFICIERS DE LA MINUAR QUI, AVEC DU REcul, ONT ÉTÉ TRÈS PROFONDS DANS LEUR PRÉDICTION DU TYPE DE CONFLIT QUE NOUS OBSERVONS AUJOURD'HUI.

10. LE GÉNÉRAL-MAJOR KAGAME SE LAMENTAIT SUR LES TUERIES PERPÉTRÉES POUR DES CONSIDÉRATIONS ETHNIQUES ET A DÉCLARÉ QUE SI ELLES NE CESSAIENT PAS, LE FPR POURRAIT SE TROUVER « CONTRAINT DE RÉGLER LA SITUATION DU RWANDA UNE BONNE FOIS POUR TOUTES ». EN OUTRE, IL A AFFIRMÉ QUE « SI LA GUERRE ÉTAIT DÉCLENCHÉE, PERSONNE NE POURRAIT LA CONTÔLER CETTE FOIS ».

11. AU COURS DES VINGT QUATRE OU QUARANTE HUIT DERNIÈRES HEURES, IL EST EVIDENT QUE LES CHOSES SUIVANTES SE SONT PRODUITES :

- A. L'OFFENSIVE DU FPR QUI A COMMENCÉ À LA BLITZKRIEG, SE RALENTIT, SOIT DE MANIÈRE DÉLIBÉRÉE, SOIT EN RAISON DE LA RÉSISTANCE DES FORCES OPPOSÉES.
- B. LES TUERIES FONDÉES SUR DES CONSIDÉRATIONS ETHNIQUES SE POURSUIVENT ET, EN FAIT, DES RAPPORTS NON CONFIRMÉS FONT ÉTAT D'UNE INTENSIFICATION DE CES TUERIES DANS LES ZONES PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'AVANCÉE DU FPR.
- C. LE FPR NE VEUT PAS DE CESSER-LE-FEU JUSQU'À CE LES CONDITIONS PRÉALABLES QU'IL A ÉTABLIES SOIENT RÉUNIES.
- D. LE CÔTÉ GOUVERNEMENTAL SEMBLE S'ÊTRE SUBDIVISÉ EN DEUX GROUPES DISTINCTS, LES INCONDITIONNELS AYANT APPAREMMENT LE DESSUS.

12. LA MINUAR A PERDU SES YEUX ET SES OREILLES QUI SE TROUVAIENT À L'EXTÉRIEUR DE KIGALI AVEC LA CONCENTRATION OU LE RETRAIT DE SES OBSERVATEURS MILITAIRES, LE RETRAIT DE LA ZONE DÉMILITARISÉE ET SON INCAPACITÉ, EN RAISON DES ACTIVITÉS SÉCURITAIRES À KIGALI, D'EFFECTUER DES PATROUILLES HORS DE KIGALI. SI, AU TOUT DÉBUT DU CONFLIT, NOUS AVIONS UN TABLEAU CLAIR DE LA SITUATION SUR L'ENSEMBLE DU RWANDA, NOUS AVONS MAINTENANT UNE VUE DE CETTE SITUATION QUI SE LIMITE À LA ZONE DE KIGALI ET À CELLE DU FPR. NOUS ENTRONS RAPIDEMENT DANS UNE PHASE OÙ LE SIÈGE DES NATIONS UNIES À NEW YORK SERA PEUT-ÊTRE

BEAUCOUP MIEUX INFORMÉ QUE LA MINUAR, GRÂCE AUX RENSEIGNEMENTS SECRETS OBTENUS (PAR SATELLITE OU SYSTÈME EW ETC..) DE SES MEMBRES, SUR LA SITUATION PRÉVALANT À L'EXTÉRIEUR DE KIGALI. PAR CONSÉQUENT, CETTE ÉVALUATION EST CENTRÉE FORTEMENT SUR KIGALI.

13. L'OFFENSIVE DU FPR S'EST, SEMBLE-T-IL, RALENTIE, SURTOUT DANS LA ZONE DE KIGALI. LA TACTIQUE DU FPR SEMBLE ÊTRE L'INFILTRATION À PARTIR DU NORD PAR GROUPES DE 100 OU DE 4 PERSONNES, L'ATTAQUE PAR LE FEU DES POSITIONS DU GOUVERNEMENT TELS QUE LE CAMP DE GENDARMERIE DE KACYIRU, LE VILLAGE OJUGWIRO, LE CAMP DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE OU LE CAMP KANOMBE, L'OPÉRATION DES MOUVEMENTS D'ENCADREMENT AFIN D'ENVELOPPER ET D'ISOLER CES POSITIONS PAR RAPPORT À LEUR BASE LOGISTIQUE ET LEUR CENTRE DE CONTRÔLE ET DE COMMANDEMENT, LE HARCÈLEMENT PENDANT QUELQUE TEMPS ET L'ASSAUT FINAL POUR EFFECTUER LE NETTOYAGE (À OPÉRER CONFORMÉMENT AUX QUATRE EXEMPLES MENTIONNÉS CI-DESSUS). CES ACTIONS SONT BIEN PLANIFIÉES, BIEN CONDUITES ET SONT EFFICACES CERTES, MAIS ELLES SONT LENTES ET BASÉES SUR L'INFILTRATION ET LA STRANGULATION. LA QUESTION QUI SE POSE EST LA SUIVANTE : POURQUOI LE FPR RALENTIT ALORS QU'IL Y A MOINS DE TROIS JOURS, IL SEMBLE QUE LE FPR POUVAIT VAINCRE KIGALI EN QUELQUES HEURES SINON DES JOURS. D'APRÈS LES SPÉCULATIONS, LE FPR, COMME ON LE SUSPECTE DEPUIS LONGTEMPS, SERAIT À COURT D'APPROVISIONNEMENTS SUR LE PLAN LOGISTIQUE (CET ÉTAT DE CHOSES EST CONFIRMÉ PAR SA DEMANDE DE MATÉRIEL MÉDICAL À LA MINUAR, CE QUI L'A AMENÉ À VENIR À NOTRE HÔPITAL LES 16 ET 17 AVRIL POUR LE PRENDRE) ET EST EN TRAIN D'ÉCONOMISER SES RESSOURCES POUR UN CONFLIT À PLUS LONG TERME. IL A, PAR CONSÉQUENT, MIS AU POINT ET UTILISÉ DES TACTIQUES POUR VEILLER À CE QUE CETTE ÉPARGNE SOIT FAITE. LA DEUXIÈME RAISON PEUT ÊTRE SA RÉTICENCE À PRENDRE DES BLESSÉS. IL EST POSSIBLE EN FAIT QU'IL PRENNE TOUTE RECRUE EN UNIFORME ÉVENTUELLE ET QU'IL PROTÈGE SES RESSOURCES HUMAINES AU PROFIT D'UN CONFLIT QUI SERA LONG, D'APRÈS EUX. LES INFORMATIONS QUI PARVIENNENT LAISSENT SUPPOSER QUE LE MÊME SCÉNARIO SE DÉROULE À BYUMBA. LE RPF PRÉFÈRE, SEMBLE-T-IL, FAIRE DES MANŒUVRES AUTOUR DE L'ENNEMI AFIN D'ORIENTER LES ATTAQUES SUR LES POSITIONS DE CE DERNIER. UNE AUTRE POSSIBILITÉ EST LE DURCISSEMENT DE LA RÉSISTANCE DES FORCES GOUVERNEMENTALES DANS LA MESURE OÙ CETTE GUERRE CHANGE D'ORIENTATION, PASSANT D'UNE GUERRE POLITIQUE À UNE GUERRE ETHNIQUE. SI DES INFORMATIONS QUI PARVIENNENT

FONT ÉTAT DE DÉSECTIONS, CELLES-CI NE SE FONT PAS SUR UNE GRANDE ÉCHELLE ET ON N'A PAS ENREGISTRÉ DE CAS DE REDDITION OU DE DÉFECTION EN MASSE. DANS L'HYPOTHÈSE D'UN CONFLIT PROLONGÉ, LES FORCES GOUVERNEMENTALES NE SERONT PAS À COURT D'HOMMES ETANT DONNÉ LEUR CAPACITÉ À EN RECRUTER AU SEIN DES POPULATIONS À UN TAUX DE 85%. LEUR RESSOURCE LA MOINS PRÉCIEUSE EST SES EFFECTIFS, À LA DIFFÉRENCE DU FPR POUR QUI LES EFFECTIFS CONSTITUENT LA RESSOURCE LA PLUS PRÉCIEUSE. EN OUTRE, IL SEMBLE Y AVOIR UNE MOBILISATION DES MASSES CONTRE LE FPR. DANS LES ZONES SOUS CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT, LES CIVILS, EN FORCE, SONT ARMÉS ET DANS LES RUES, DANS LE BUT PRÉSUMÉ DE PROTÉGER LEURS MAISONS CONTRE LE FPR. MÊME EN CAS DE VICTOIRE (SI CE CONFLIT DEVENAIT OU RESTAIT ETHNIQUE), LES FORCES GOUVERNEMENTALES PEUVENT COMBATTRE PENDANT DES ANNÉES. SELON NOUS, CE CONFLIT PEUT SE PROLONGER, ACCOMPAGNÉ DE QUELQUES VICTOIRES DU FPR SUR LE PLAN TACTIQUE, MAIS IL ABOUTIRA À UNE IMPASSE SUR LE PLAN OPÉRATIONNEL.

14. LE NETTOYAGE ETHNIQUE SE POURSUIT ET IL EST POSSIBLE, EN RÉALITÉ, QU'IL S'ACCÉLÈRE. DERRIÈRE LES LIGNES DES FORCES GOUVERNEMENTALES, DES MASSACRES DE TUTSIS, DE HUTUS MODÉRÉS ET DE PARTISANS DES PARTIS D'OPPOSITION SE COMMETTENT. DES CADAVRES JONCHENT LE SOL ET CONSTITUENT UN GRAND DANGER POUR LA SANTÉ DES HABITANTS. LA RTLM DIFFUSE DES DISCOURS INCENDIAIRES ET DES CHANTS EXHORTANT LES POPULATIONS À ÉLIMINER TOUS LES TUTSIS (LE 17 AVRIL, CETTE DERNIÈRE A ÉTÉ DÉTRUITE PAR UN DES TIRS DE MORTIER DU FPR). MÊME LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, RÉPUTÉ INCONDITIONNEL, A CONDAMNÉ CETTE PROPAGANDE, MAIS N'A PAS FAIT FERMER CETTE STATION. C'EST LA GARDE PRÉSIDENTIELLE, SEMBLE-T-IL, QUI A INITIÉ CES ATTAQUES BASÉES SUR DES CONSIDÉRATIONS ETHNIQUES ET A ENSUITE CONCÉDÉ CETTE TÂCHE AUX MILICES TELS QUE LES INTERAHAMWE ET LES ÉLÉMENTS DU « POWER » AVANT DE SE RETIRER À BUTARE ET À GITARAMA. À KIGALI, DES BARRAGES ROUTIERS SONT FRÉQUEMMENT ÉRIGÉS, LES PIÈCES D'IDENTITÉ VÉRIFIÉES ET DES TUTSIS EXÉCUTÉS SUR PLACE. SI LES FORCES GOUVERNEMENTALES SONT PRÉSENTES OU LA GENDARMERIE, ELLES N'INTERVIENNENT PAS. EN FAIT, DANS CERTAINS QUARTIERS, LES MILICES LES EMPÊCHENT DE PASSER. LES TROUPES DES NATIONS UNIES ASSISTENT À CES MASSACRES DE LOIN. CE NETTOYAGE ETHNIQUE MET LE FPR EN FUREUR ET CE DERNIER A DÉCLARÉ QU'IL N'Y AURA PAS DE CÉSSEZ-LE-FEU TANT QUE CES MASSACRES SE POURSUIVront. LA QUESTION MAJEURE QUI SE POSE

ACTUELLEMENT EST LA SUIVANTE : LE GOUVERNEMENT PEUT-IL METTRE UN TERME AUX MASSACRES OU CES EXACTIONS SONT-ELLES ALLÉES TROP LOIN POUR LES ARRÊTER (COMME L'A AFFIRMÉ LE GÉNÉRAL-MAJOR KAGAME).

15. LE FPR A NETTEMENT DÉCLARÉ QU'IL NE VEUT PAS DE Cessez-le-feu TANT QUE LES MASSACRES SE POURSUIVENT. DU POINT DE VUE TACTIQUE, IL PEUT NE PAS VOULOIR DU Cessez-le-feu JUSQU'À CE QU'IL AIT LE CONTRÔLE DES ZONES QU'IL DÉSIRE (LE CORRIDOR BYUMBA/KIGALI, KIGALI OU LA MAJEURE PARTIE DE CETTE VILLE, ET L'EST DU RWANDA, LE SEUL TERRAIN OUVERT QUI RESTE POUVANT ABRITER SES RÉFUGIÉS EXPATRIÉS). A MOINS QUE LE GOUVERNEMENT NE PRENNE DES MESURES DRASTIQUES POUR ARRÊTER LES MASSACRES ET RÉTABLIR L'ORDRE DANS LES ZONES SOUS SON CONTRÔLE ET TANT QUE LE FPR N'A PAS CONQUIS LES TERRITOIRES QU'IL VEUT, LES CHANCES D'UN Cessez-le-feu RESTENT MINCES.

16. SITUATION MILITAIRE DE LA MINUAR

LES FORCES DE LA MINUAR SE VOIENT DE PLUS EN PLUS CONTRAINTES DE SE CONSACRER À DES ACTIVITÉS D'AUTO-DÉFENSE, DE PROTECTION DE L'AÉROPORT, ET DE RAVITAILLEMENT ET DE SUBSISTANCE SOUS ESCORTE. LES ACTIVITÉS DES OBSERVATEURS MILITAIRES SONT CONCENTRÉES DANS LES ZONES SÛRES OU SONT MENÉES À GRAND RISQUE. EN OUTRE, LE DILEMME MORAL QUE POSE LE TRAITEMENT À RÉSERVER AUX MILLIERS DE PERSONNES QUI ONT TROUVÉ REFUGE DANS LES ZONES SOUS CONTRÔLE DES FORCES GOUVERNEMENTALES ET DES MILICES ET QUI COURENT LE DANGER D'ÊTRE MASSACRÉES ABOUTIT À UN AUTRE DILEMME : COMMENT LES EN SORTIR ? LES MILICES FONT PREUVE D'IVROGNERIE, D'USAGE DE STUPÉFIANTS ET DE SADISME. ILS N'ONT AUCUN RESPECT POUR LE DRAPEAU DES NATIONS UNIES, LA CROIX ROUGE ET TOUT AUTRE SYMBOLE HUMAIN. ELLES N'HÉSITERONT PAS À ARRÊTER LES CONVOIS, À ATTAQUER LES PASSAGERS RWANDAIS, ET MÊME LES GARDES DES NATIONS UNIES. AUX TERMES DE NOTRE RÈGLEMENT, NOUS FAISONS FACE À UN DILEMME : CELUI DE RENFORCER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES SOUS NOTRE PROTECTION. NOUS AVONS ESSAYÉ DE « FAIRE SORTIR CLANDESTINEMENT » DE PETITS NOMBRES ET AVONS RÉUSSI JUSQU'À PRÉSENT. DE LÀ QUE LA CONFRONTATION ÉCLATE, CE N'EST QU'UNE QUESTION DE TEMPS. NOUS FAISONS L'OBJET DE PLUS EN PLUS DE PRESSIONS DE LA PART DU SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES À NEW YORK, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ETC. AFIN DE MENER CES OPÉRATIONS POUR SECOURIR CERTAINS INDIVIDUS. CEPENDANT, CES INDIVIDUS SE TROUVENT À DES ENDROITS OÙ IL YA DES CENTAINES OU DE MILLIERS D'AUTRES PERSONNES. TOUTE TENTATIVE DE SECOURIR UN INDIVIDU, ET MÊME DE L'IDENTIFIER, PEUT PROVOQUER UNE ATTAQUE

COLLECTIVE. LA PLUPART DES GRANDES CONCENTRATIONS DE RÉFUGIÉS SE TROUVENT DANS DES ZONES SOUS CONTÔLE DES MILICES. LE RISQUE DOIT ÊTRE CALCULÉ. LA MINUAR RISQUE T-ELLE UNE CONFRONTATION ARMÉE POUR LAQUELLE ELLE N'EST PAS OUTILLÉE, PROTÉGÉE NI MANDATÉE, FAISANT AINSI COURIR UN GRAND DANGER À SES TROUPES, POUR TENTER DE SAUVER CES GENS ? OU ALORS LES LAISSONS-NOUS COURIR LE RISQUE D'UNE EXTERMINATION ÉVENTUELLE. LA MINUAR SE RETROUVE RAPIDEMENT EMBRIGADÉE DANS UN SCENARIO OÙ ELLE DOIT IMPOSER LA PAIX POUR DES RAISONS HUMANITAIRES. LES NÉGOCIATIONS DANS CE DOMAINE N'ONT PAS ABOUTI PARCE QUE LE GOUVERNEMENT OU LES FORCES GOUVERNEMENTALES NE POURRONT NI NE PEUVENT CONTRÔLER LA SITUATION OU LES MILICES. ON DOIT ÉGALEMENT RECONNAÎTRE QUE SI CES OPÉRATIONS SONT MENÉES ET SE TERMINENT PAR LA CONFRONTATION ARMÉE, LA MENACE QU'ENCOURT LA MINUAR S'ACCROÎTRA CONSIDÉRABLEMENT. NOTRE CAPACITÉ À ASSURER L'ESCORTE DES CONVOIS HUMANITAIRES OU DE RÉFUGIÉS SERA COMPROMISE ET NOTRE RETRAIT ÉVENTUEL SE FERA DANS DES CONDITIONS HOSTILES. SI CETTE MISSION DOIT ÊTRE CHANGÉE POUR DEVENIR UN MANDAT D'IMPOSITION DE LA PAIX AFIN DE METTRE UN TERME AUX MASSACRES ET DE SECOURIR LES CIVILS APEURÉS, ALORS CE CHANGEMENT S'IMPOSE ET LA MISSION DOIT ÊTRE RENFORCÉE AVEC DES HOMMES, DES ARMES ET DU MATÉRIEL.

16. LE 16 AVRIL DES INFORMATIONS NOUS SONT PARVENUES SELON LESQUELLES LES MILICES PLANIFIAIENT DE MASSACRER LES RÉFUGIÉS QUI S'ÉTAIENT ABRITÉS À L'HÔTEL DES MILLE COLLINES. UNE SECTION DU PRÉSENT CONTINGENT COMPOSÉE DE DEUX ÉQUIPES D'OBSERVATEURS MILITAIRES A ÉTÉ ENVOYÉE SUR LES LIEUX POUR CRÉER UNE PRÉSENCE ET, ON L'ESPÈRE, ÉVITER LA COMMISSION DE MASSACRES JUSQU'À CE QUE LE COMMANDANT DES FORCES PUISSE NÉGOCIER POUR RÉSOUDRE CE PROBLÈME. EN QUELQUES HEURES, LE COMMANDANT DU CONTINGENT A VIVEMENT DEMANDÉ PAR ÉCRIT AU COMMANDANT DES FORCES DE RETIRER SA SECTION CAR CELA CONSTITUAIT UN DANGER INADMISSIBLE POUR LA VIE DE SES HOMMES EN CHERCHANT À DÉFENDRE LES POPULATIONS LOCALES. LE COMMANDANT DE CE CONTINGENT AFFIRME CONSTAMMENT QU'IL A REÇU DES ORDRES DE SON PAYS, DE NE PAS METTRE SES SOLDATS EN DANGER POUR CHERCHER À ÉVACUER DES RWANDAIS. ILS PEUVENT ÉVACUER DES EXPATRIÉS, MAIS PAS DES LOCAUX. SES OFFICIERS SUBALTERNES ONT DIT CLAIREMENT QUE S'ILS ÉTAIENT ARRÊTÉS À UN BARRAGE ROUTIER ET QUE DES LOCAUX FAISAIENT PARTIE DU CONVOI, ILS LES LIVRERAIENT À LEUR MORT CERTAINE PLUTÔT QUE DE FAIRE USAGE DE LEURS ARMES POUR TENTER DE LES SAUVER. CETTE RÉTICENCE À S'ENGAGER DANS DES OPÉRATIONS PÉRILLEUSES ET LEUR REFUS MANIFESTE D'UTILISER LEURS ARMES

POUR SE DÉFENDRE OU POUR EMPÊCHER LA COMMISSION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ONT CRÉÉ UNE MÉFIANCE GÉNÉRALISÉE À L'ÉGARD DE CE CONTINGENT PARMIS SES HOMOLOGUES D'AUTRES UNITÉS ET PARMIS LES OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR/LES OBSERVATEURS MILITAIRES DE L'ONU AU QUARTIER GÉNÉRAL LORSQU'ON LES ENVOIE EN COMPAGNIE DE CES HOMMES POUR DES MISSIONS DANGEREUSES.

17. LE 17 AVRIL, L'ÉVACUATION DE NOTRE CONTINGENT BELGE A COMMENCÉ. CES HOMMES CONSTITUAIENT NOTRE MEILLEUR PERSONNEL, ENTRAÎNÉS, EXPÉRIMENTÉS, ÉQUIPPÉS ET MOTIVÉS. MÊME S'ILS ONT ÉNORMÉMENT SOUFFERT DE LA PERTE DE LEURS CAMARADES, ILS ONT EFFECTUÉ L'ÉVACUATION DE MANIÈRE FERME ET PROFESSIONNELLE. LE RESTE DU PERSONNEL A ÉTÉ RASSEMBLÉ POUR POUVOIR COMBLER LES POSITIONS LAISSÉES VIDES, MAIS UN CHANGEMENT SI RADICAL D'ÉLÉMENTS CLÉS, À UN MOMENT SI CRUCIAL EST DES PLUS PÉNIBLES ET PEUT SÉRIEUSEMENT AFFECTER LE CONTRÔLE DE NOS FORCES.
18. ON DOIT COMPRENDRE, EN SOMME, QUE LA MINUAR DOIT ÊTRE PRÊTE À DÉFENDRE L'AÉROPORT AVEC UN SEUL BATAILLON DANS LA MESURE OÙ CELUI-CI CONSTITUE NOTRE ÉLÉMENT VITAL ET CELUI DES AGENCES HUMANITAIRES, CE QUI NOUS LAISSE SEULEMENT UN DEMI BATAILLON POUR LES OPÉRATIONS D'ESCORTE.
19. LA RÉTICENCE DE CE DEMI BATAILLON DE S'ENGAGER DANS CES OPÉRATIONS NOUS FAIT CONCLURE QUE LA MINUAR PEUT NE PAS ÊTRE EN MESURE D'EFFECTUER DES MISSIONS DE SECOURS HUMANITAIRES, VOIRE DES MISSIONS D'ESCORTE HUMANITAIRES SANS UNE PROFONDE MODIFICATION DE NOTRE MANDAT, DES RENFORTS AVEC UN CONTINGENT QUI SOIT DISPOSÉ À FAIRE USAGE DE LA FORCE ET QUI AIT LA CAPACITÉ D'Y AVOIR RECOURS DANS LES LIMITES FIXÉES PAR LE NOUVEAU MANDAT QUI DÉTERMINERA LES NOUVELLES TÂCHES ET LES TERMES DE RÉFÉRENCE DES FORCES. CES FORCES ONT ÉTÉ AUJOURD'HUI LA CIBLE DE TIRS DIRECTS DU FPR PROVENANT DE PETITES ARMES À PARTIR D'UN QUATRE X QUATRE (UN BLESSÉ) ET PAR L'ASSAUT SUBI PAR UN DE NOS VÉHICULES APC DE LA PART D'UNE FOULE À UN BARRAGE ROUTIER, LAQUELLE A OUVERT LE FEU AVEC DES ARMES DU TYPE SMG. CE VÉHICULE S'EN EST SORTI EN TIRANT EN L'AIR. L'UN DES POSTES DE NOTRE GARNISON SITUÉS EN VILLE A SUBI DES TIRS CROISÉS NOURRIS PROVENANT DES DEUX FORCES, MAIS A ENREGISTRÉ PEU DE DÉGÂTS. IL DEVEINT DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE SE DÉPLACER EN VILLE EN RAISON DE LA PRÉSENCE DES MILICES ET DES GROUPES D'AUTO- DÉFENSE QUI CONTRÔLENT

DES GRANDS ARTÈRES ET DES QUARTIERS DE LA VILLE. IL S'AGIT D'UNE TROISIÈME FORCE QUI A TOUJOURS ÉTÉ LÀ, MAIS QUI, CES TROIS DERNIERS JOURS, EST DEVENUE PLUS AUDACIEUSE/AGRESSIVE/EFFRONTÉE, MÊME EN VILLE. ELLE NE RESPECTE PERSONNE ET OPÈRE ESSENTIELLEMENT SUR SA PROPRE INITIATIVE, SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL, DE LA DROGUE ET DE MANIÈRE INDISCIPLINÉE. ELLE EST UN GROUPE IMPORTANT DE PERSONNES, DANGEREUX ET TOTALEMENT IRRATIONNEL. SELON LE COMMANDANT DES FORCES, ELLE CONSTITUTE POUR LA MINUAR LA MENACE LA PLUS FORTE.

## 20. CONCLUSION

LA PRÉSENTE ANALYSE DE LA SITUATION NOUS MÈNE À LA CONCLUSION SUIVANTE :

- A. L'OFFENSIVE DU FPR S'EST RALENTIE POUR DEVENIR UNE AVANCÉE MÉTHODIQUE.
- B. LE NETTOYAGE ETHNIQUE SE POURSUIT ET PEUT PRENDRE DE L'AMPLEUR.
- C. LE CÔTÉ DU GOUVERNEMENT S'EST DIVISÉ, AU MOINS, EN DEUX CAMPS, LES EXTRÉMISTES ET LES MODÉRÉS ET IL SEMBLE QUE LES INCONDITIONNELS AIENT LA SITUATION EN MAIN. LA POSSIBILITÉ D'INSTAURATION DU CESSEZ-LE-FEU EST DONC FONCTION DE CE GROUPE ET DES MESURES PRISES PAR RAPPORT AUX MASSACRES.
- D. LE FPR N'ACCEPTERA PAS DE CESSEZ-LE-FEU TANT QU'IL N'AURA PAS CONQUIS LES TERRITOIRES DONT IL A BESOIN ET QUE LES MASSACRES SE PERPÉTRONT.

## 21. ACTIVITÉS DE LA MINUAR

COMPTE TENU DE LA SITUATION ACTUELLE, LES OPÉRATIONS DE LA MINUAR DOIVENT PORTER SUR :

- A. LE MAINTIEN D'UNE PRÉSENCE À KIGALI.
- B. LA PROTECTION DE L'AÉROPORT POUR UNE CERTAINE AUTONOMIE, DES ITINÉRAIRES POUR UNE ÉVENTUELLE ÉVACUATION ET POUR L'APPORT DE L'AIDE HUMANITAIRE.
- C. LA PROTECTION DES BIENS ET DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES DANS LE CADRE DE NOTRE MANDAT ACTUEL.
- D. LA CONTINUATION DE L'ORGANISATION ET DU PARRAINAGE DES RÉUNIONS CONJOINTES DANS LA TENTATIVE D'INSTAURER LE CESSEZ-LE-FEU. ASSURER LA SÉCURITÉ DES DÉLÉGUÉS AUX RÉUNIONS À L'ALLER COMME AU RETOUR PEUT ÊTRE UNE OPÉRATION RISQUÉE QUI NÉCESSITE UNE NOUVELLE DÉFINITION DU MANDAT DE LA MISSION.

- E. LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'AIDE HUMANITAIRE IMPLIQUANT DES RISQUES CONSIDÉRABLES NÉCESSITE UNE MODIFICATION DU MANDAT QUI AUTORISERAIT LE RECOURS À LA FORCE, SI NÉCESSAIRE, POUR PROTÉGER LES RÉFUGIÉS ET EMPÊCHER LA COMMISSION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.
22. SI LA MINUAR DOIT S'ENGAGER DANS DES MISSIONS DE SAUVETAGE, ELLE SERA ALORS CONSTAMMENT AMENÉE À S'AFFRONTER AVEC LES MILICES, CE QUI EXIGERA LE RESPECT DU MANDAT ET AUSSI LE CHANGEMENT DE CE MANDAT. CELA NÉCESSITERA ÉGALEMENT DES RENFORTS EN RAISON DE LA RÉTICENCE DE L'UN DES CONTINGENTS À SE RISQUER DANS DES ACTIVITÉS HUMANITAIRES ET DANGEREUSES.
23. L'ON DOIT RECONNAÎTRE QU'EN CHANGEANT LE RÈGLEMENT ET LE MANDAT DE LA MINUAR, LES AFFRONTLEMENTS DEVIENDRONT INÉVITABLES, CE QUI OBLIGERA LA MINUAR À CONSACRER DAVANTAGE DES RESSOURCES À LA SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT ET À SA PROPRE PROTECTION DANS LA MESURE OÙ NOUS SERONS IMMANQUABLEMENT VISÉS PAR LES GROUPES QUE NOUS AFFRONTERONS DANS NOS MISSIONS DE SAUVETAGE ET HUMANITAIRES.
24. D'APRÈS LE COMMANDANT DES FORCES, LA SITUATION DEVIENDRA TRÈS DIFFICILE, DANGEREUSE ET EXPLOSIVE UNE FOIS QUE L'UNE OU L'AUTRE PARTIE COMMENCERA À CRIER VICTOIRE. LES FORCES NE PEUVENT TOUT SIMPLEMENT PAS CONTINUER DE SE CROISER LES BRAS FACE À TOUTES CES DEMANDES MORALEMENT LÉGITIMES D'AIDE/PROTECTION. ELLES NE PEUVENT NON PLUS SE LANCER DANS DES OPÉRATIONS DU TYPE INDIQUÉ AU CHAPITRE 7 SANS EN AVOIR REÇU L'AUTORISATION, LE PERSONNEL ET LE MATÉRIEL. ON PRÉVOIT DONC, DANS LES VINGT QUATRE HEURES QUI SUIVENT, QUE LE COMMANDANT DES FORCES RECOMMANDE SOIT UNE RÉDUCTION DES EFFECTIFS POUR LES AMENER À UN NIVEAU SUFFISANT POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'AÉRODROME À DES FINS DE SECOURS HUMANITAIRE, DU PROCESSUS POLITIQUE/MILITAIRE ET DES ACTIVITÉS D'AIDE HUMANITAIRE, PAR CONSÉQUENT, UNE FORCE D'ENVIRON 1300 HOMMES TOUS GRADES CONFONDUS, BASÉE SUR L'OPTION PRÉFÉRÉE D'UN GRAND BATAILLON DE 800 HOMMES (AU LIEU DE DEUX PETITS BATAILLONS DE 450 HOMMES AVEC TOUS LEURS ÉLÉMENTS) PEUT ÊTRE RECOMMANDÉE, SOIT ALORS LE COMMANDANT DES FORCES RECOMMANDE L'OPTION B, C'EST-À-DIRE UNE FORCE DE 250 HOMMES JUSTE POUR ASSURER LA POURSUITE DE LA MISSION DANS UN CADRE SÛR.

25. LE MAINTIEN DU STATUS QUO EN CE QUI CONCERNE LES EFFECTIFS, DANS CES CONDITIONS DIFFICILES ET DANGEREUSES PEUT CONSTITUER UN GÂCHIS, PROVOQUER DES VICTIMES ET DÉMORALISER LES TROUPES. SOIT LA MINUAR OBTIENT UNE MODIFICATION DE SON CADRE D'ACTION AFIN D'ALLER À L'ESSENTIEL DES CHOSES (AVEC DAVANTAGE DES RESSOURCES), SOIT ELLE COMMENCE À RÉDUIRE SES EFFECTIFS AFIN D'ÉVITER DES PERTES INUTILES, DE RÉDUIRE LES FRAIS GÉNÉRAUX ET LA CHARGE ADMINISTRATIVE IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DE NÉGOCIATION EN VUE DE L'INSTAURATION DU CESSEZ-LE-FEU ET DE LA PAIX.

Pseudonym:

UNAMIRZ-11

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Massacres by ruthless and well-organized gangs

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:	ICTR	SignatureDate:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	
Doc Original No.:		Interviewer 2:	
Doc Date:	06-Jan-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-11
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-2315 & 16
ERN Translation:	L001 8577-79	Disclosure Code:	UNAMIRZ-11
		Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-11	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-11	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-11	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-11	26-Aug-02	No

CN-008

10002315

P/2

061805Z

OUTGOING CODE CABLE

DATE: 6 JANUARY 1994

TO: ANNAN\DPKO\NEW YORK	FROM: DALLAS\UNAMIR\KIGALI
CODE CABLE IMMEDIATE FAX NO: 1-212-963-6460	FAX NO: 011-250-84273
SUBJECT: PARAGRAPH 18 CNR 033 P8\14	
ATTN: MS RIVERO	ROOM NO. 2035
TOTAL NUMBER OF TRANSMITTED PAGES INCLUDING THIS ONE: 2	MIR - 39

1. IN RESPONSE TO THE QUESTION RAISED REGARDING THE RUTHLESS AND WELL ORGANIZED GANGS, WE PROVIDE THE FOLLOWING INFORMATION.
2. THE FIRST MASSACRE OCCURRED ON THE NIGHT OF 17\18 NOV 93, IN THE DMZ, IN 5 DIFFERENT LOCALITIES BETWEEN 2300 AND 0200 HRS. DURING THAT NIGHT 37 MEMBERS OF DIFFERENT FAMILIES, INCLUDING WOMEN AND CHILDREN, WERE KILLED. THE FATHERS\HUSBANDS OF THOSE FAMILIES BELONGED TO THE SAME PARTY, AND HAD BEEN ELECTED FOR THE FUTURE ADMINISTRATION OF THE VILLAGES AND COMMUNES.
3. THE SUBSEQUENT INVESTIGATION CONCLUDED THAT THESE KILLINGS HAPPENED AT APPROXIMATELY THE SAME TIME, IN 5 DIFFERENT LOCALITIES OVER A DISTANCE OF MORE THAN 50 KILOMETERS, WITH THE SAME EFFICIENT ELIMINATION OF WITNESSES, WITH NO EVIDENCE LEFT BEHIND, WITH WELL IDENTIFIED AND PREDETERMINED TARGETS, WITH NO INTEREST IN STEALING NOR DESTROYING UNNECESSARILY THE HOUSES NOR THE FURNITURE. THE SWIFTESS, THE CALLOUS EFFICIENCY AND THE RUTHLESS NUMBER OF MEN, WOMEN AND CHILDREN MURDERED PRINCIPALLY BY MACHETES AND BAYONETS WAS OBVIOUS IN THIS WELL ORCHESTRATED OPERATION. A BOARD OF INQUIRY IS STILL ON-GOING IN ORDER TO SHED MORE LIGHT ON THIS TERRIBLE EVENT. FEW ORGANIZATIONS IN RWANDA CAN CONDUCT SUCH OPERATIONS AND THOSE THAT CAN ARE NOT ALL POSITIVELY IDENTIFIED NOR UNDER SURVEILLANCE AT THIS TIME.
4. THE SECOND MASSACRE OCCURRED IN KABATWA ON THE NIGHT OF 29\30 NOV 93, NEAR TO THE LIMITS OF THE NATIONAL PARK OF THE VOLCANOS. 18 PEOPLE WERE KILLED INDISCRIMINATELY WITH JUNGLE KNIVES AND FIREARMS. EXAMPLES OF THE ATROCITIES INCLUDE HANDS CUT OFF, EYES PULLED OUT, SKULLS CRUSHED IN, PREGNANT WOMEN CUT OPEN. DURING THE DAY PRECEDING TO THIS INCIDENT AN ADULT AND 9 CHILDREN DISAPPEARED WHILE COLLECTING WATER IN THE NATIONAL PARK. NEXT DAY A PATROL WENT UP IN THE BAMBOO FOREST AND FOUND THE MAN TIED AND KILLED, FIVE CHILDREN STRANGLED AND RAPED, ONE GIRL STILL ALIVE WITH SERIOUS HEAD WOUNDS AND RAPED. SHE SUBSEQUENTLY DIED OF HER INJURIES.
5. THE INVESTIGATION AND SEARCH PATROLS SENT INTO THE FOREST BY UNAMIR FOUND TRACES OF A BIVOUAC USED BY APPROXIMATELY 20-30

10002316

CRN-008 P2/2

PERSONNEL. NO SUBSTANTIVE PROOF WAS FOUND THAT COULD FIRMLY IDENTIFY THE ORIGINS OF THE ASSASSINS. DURING ONE OF THESE PATROLS AN ANTI-PERSONNEL MINE WAS STEPPED ON BY A CIVILIAN FAMILY MEMBER OF THE VICTIMS. THIS ROUTE HAD BEEN USED TWICE PREVIOUSLY BY OUR PATROLS AND ALL EVIDENCE INDICATES THAT THE MINE WAS DELIBERATELY PLACED TO DISSUADE MORE UN PATROLS. ALTHOUGH SOME OF THE MATERIAL FOUND IN THE BIVOUAC AREA ARE SIMILAR TO WHAT IS USED BY THE RPF, THE MINE WAS IDENTIFIED AS ONE CURRENTLY OF THE TYPE IN USE BY THE RGF. THERE ARE CONSIDERABLE AMOUNTS OF WEAPONS AND AMMUNITION OF VARIOUS TYPES DISTRIBUTED THROUGHOUT THIS COUNTRY WHICH MAKE IT RELATIVELY EASY TO ARM ANY GROUP OF POLITICALLY OR ETHNICALLY MOTIVATED INDIVIDUALS WHO MIGHT BE READY TO PERPETRATE SUCH EVIL DEEDS.

6. THE TERMS INDISCRIMINATE AND RUTHLESS ARE CERTAINLY NOT EXAGGERATED AS IN THESE CIRCUMSTANCES THE MANNER IN WHICH THE KILLINGS WERE CONDUCTED AND THE VICTIMS CHOSEN SUCH AS CHILDREN, MOTHERS, AND POLITICAL PERSONALITIES ARE EVIDENCE ENOUGH. WE HAVE AS YET NO DEFINITIVE PROOF ON WHO DID THESE ACTS BUT THE MANNER IN WHICH THEY WERE CONDUCTED IN THEIR EXECUTION, IN THEIR COORDINATION, IN THEIR COVER-UP, AND IN THEIR POLITICAL MOTIVES LEAD US TO FIRMLY BELIEVE THAT THE PERPETRATORS OF THESE EVIL DEEDS WERE WELL ORGANIZED, WELL INFORMED, WELL MOTIVATED AND PREPARED TO CONDUCT PRE-MEDITATED MURDER. WE HAVE NO REASON TO BELIEVE THAT SUCH OCCURRENCES COULD NOT AND WILL NOT BE REPEATED AGAIN IN ANY PART OF THIS COUNTRY WHERE ARMS ARE PROLIFIC AND POLITICAL AND ETHNIC TENSIONS ARE PREVALENT.

Pseudonym:

UNAMIRZ-11

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Massacres by ruthless and well-organized gangs

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable		
Doc Sources:	ICTR		
Doc Location:	ICTR		
Doc Original No:			
Doc Date:	06-Jan-94		
Format:	Typewritten		
Original language:	English		
Translation:	French		
ERN Translation:	L001 8577-79		
For Witness Statement:			
SignatureDate:			
Interviewer 1:			
Interviewer 2:			
DOCUMENT CODING:			
Document code:	UNAMIRZ-11		
ICTR Number:			
ERN Number:	L000-2315 & 16		
Disclosure Code:	UNAMIRZ-11		
Disclosable:	-1		
Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-11	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-11	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-11	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-11	26-Aug-02	No

À: ANNAN / DPKO / NEW YORK	DE: DALLAIRE / MINUAR / KIGALI
CODE : URGENCE SIGNALÉE No. de TÉLÉCOPIE : 1-212-963-6460	No. de TÉLÉCOPIE : 011-250-84273
OBJET : PARAGRAPHE 18 CNR 033 P8/14	
ATTENTION : MS RIVERO	BUREAU No. 2035
NOMBRE DE PAGES TRANSMISES Y COMPRIS CELLE-CI : 2	MIR-39

1. EN RÉPONSE À LA QUESTION RELATIVE AUX BANDES IMPITOYABLES ET BIEN ORGANISÉES, NOUS VOUS FOURNISSONS LES INFORMATIONS SUIVANTES :
2. LES PREMIERS MASSACRES ONT ÉTÉ PERPÉTRÉS DANS LA NUIT DU 17 AU 18 NOVEMBRE 1993 AU DMZ, DANS 5 LOCALITÉS DIFFÉRENTES ENTRE 23H ET 2H. AU COURS DE CETTE NUIT LÀ 37 MEMBRES DE DIFFÉRENTES FAMILLES, NOTAMMENT DES FEMMES ET DES ENFANTS ONT ÉTÉ TUÉS. LES PÈRES/MARIS DE CES FAMILLES ÉTAIENT MEMBRES DU MÊME PARTI, ET AVAIENT ÉTÉ ÉLUS POUR SERVIR DANS LA FUTURE ADMINISTRATION DES VILLAGES ET DES COMMUNES.
3. L'ENQUÊTE QUI S'EN EST SUIVIE A CONCLU QUE CES PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES, PRESQU'AU MÊME MOMENT, DANS 5 LOCALITÉS SUR UNE DISTANCE DE PLUS DE 50 KILOMÈTRES, LES TUEURS ONT PRIS SOIN D'ÉLIMINER LES TÉMOINS, ILS N'ONT LAISSÉ AUCUNE TRACE, LES CIBLES ÉTAIENT BIEN IDENTIFIÉES ET CONNUES. LES TUEURS N'ONT RIEN VOLÉ, N'ONT DÉTRUIT NI MEUBLES NI MAISONS. LA BONNE ORGANISATION DE CETTE OPÉRATION SE TRADUISAIT PAR SA RAPIDITÉ, SON EFFICACITÉ, SON CARACTÈRE BARBARE ET PAR LE NOMBRE D'HOMMES, DE FEMMES ET D'ENFANTS MASSACRÉS SANS PITIÉ À COUPS DE MACHETTE ET DE BAYONNETTE. UNE COMMISSION D'ENQUÊTE EST ENCORE À PIED D'ŒUVRE POUR TENTER D'ÉLUCIDER CE TERRIBLE ÉVÉNEMENT. PEU D'ORGANISATIONS AU RWANDA PEUVENT MENER DE TELLES OPÉRATIONS ET CELLES QUI SONT À MÊME DE LE FAIRE NE SONT EN CE MOMENT, POUR LA PLUPART, NI VÉRITABLEMENT IDENTIFIÉES NI MÊME SOUS SURVEILLANCE.

4. LE DEUXIÈME MASSACRE A ÉTÉ PERPÉTRÉ À KABATWA DANS LA NUIT DU 29 AU 30 NOVEMBRE 1993, TOUT PRÈS DES BORDURES DU PARC NATIONAL DES VOLCANS. 18 PERSONNES ONT ÉTÉ TUÉES TOUS SEXES CONFONDUS, À COUPS DE COUTEAUX DE BROUSSE ET À COUPS DE FEU. À TITRE D'EXEMPLE DES ATROCITÉS COMMISES : DES BRAS ONT ÉTÉ COUPÉS, DES YEUX ARRACHÉS, DES CRÂNES ENFONCÉS ET DES FEMMES ENCEINTES ÉVENTRÉES. LA VEILLE DE CET INCIDENT, UN ADULTE ET 9 ENFANTS QUI ÉTAIENT ALLÉS PUISER DE L'EAU AU PARC NATIONAL ONT DISPARU. LE LENDEMAIN UNE PATROUILLE S'EST RENDUE DANS LA FORÊT DE BAMBOUS ET A RETROUVÉ L'HOMME MORT ET LIGOTÉ, CINQ DES ENFANTS VIOLÉS ET ETRANGLÉS; UNE FILLETTE ÉTAIT ENCORE EN VIE, MAIS ELLE AVAIT ÉTÉ VIOLÉE ET AVAIT DES BLESSURES GRAVES À LA TÊTE. ELLE A SUCCOMBÉ À SES BLESSURES.
5. LES PATROUILLES DE RECHERCHE ET LES ÉQUIPES D'ENQUÊTEURS ENVOYÉES DANS LA BROUSSE PAR LA MINUAR ONT TROUVÉ DES TRACES D'UN BIVOUAC D'ENVIRON 20 À 30 PERSONNES ENVIRON. AUCUNE PREUVE TANGIBLE PERMETTANT D'IDENTIFIER L'ORIGINE DES ASSASSINS N'A ÉTÉ TROUVÉE. LORS D'UNE DE CES PATROUILLES UN PARENT DES VICTIMES A SAUTÉ SUR UNE MINE ANTI-PERSONNEL. CET ITINÉRAIRE AVAIT POURTANT ÉTÉ EMPRUNTÉ DEUX FOIS PAR NOS PATROUILLES ET TOUTES LES PREUVES PORTENT À CROIRE QUE LA MINE A ÉTÉ DÉLIBÉRÉMENT PLACÉE À CET ENDROIT POUR DISSUADER LES NATIONS UNIES D'ENVOYER D'AUTRES PATROUILLES. CERTAINS DES MATÉRIELS TROUVÉS DANS LA ZONE DU BIVOUAC RESSEMBLENT CERTES À CEUX UTILISÉS PAR LE FPR, MAIS LA MINE A ÉTÉ IDENTIFIÉE COMME ÉTANT UNE DE CELLES UTILISÉES PAR LES FAR. BEAUCOUP D'ARMES ET DE MUNITIONS DE DIVERS TYPES ONT ÉTÉ DISTRIBUÉES DANS CE PAYS, IL EST DONC TRÈS FACILE D'ARMER UN GROUPE D'INDIVIDUS POLITIQUEMENT OU ETHNIQUEMENT MOTIVÉS, PRÊTS À PERPÉTRER DES CRIMES AUSSI ATROCES.
6. LES TERMES IMPITOYABLES ET AVEUGLEMENT NE SONT PAS EXAGÉRÉS PUISQU'EN L'OCCURENCE, LA MANIÈRE DONT LES MASSACRES ONT ÉTÉ PERPÉTRÉS, ET LE CHOIX DES VICTIMES : À SAVOIR DES ENFANTS, DES MÈRES DE FAMILLES ET DES PERSONNALITÉS POLITIQUES, SONT AUTANT DE PREUVES. NOUS N'AVONS PAS ENCORE DES PREUVES SUFFISANTES POUR IDENTIFIER LES AUTEURS DE CES CRIMES, NOUS SAVONS SEULEMENT COMMENT ILS ONT ÉTÉ COMMIS, COORDONNÉS,

L0018579

COUVERTS, LEURS MOTIVATIONS POLITIQUES NOUS POUSSENT À CROIRE FERMEMENT QUE LES AUTEURS DES CES CRIMES ATROCES ÉTAIENT BIEN ORGANISÉS, BIEN INFORMÉS, BIEN MOTIVÉS ET PRÉPARÉS À COMMETTRE DES MEURTRES PRÉMÉDITÉS. RIEN NE NOUS PERMET DE PENSER QUE CE GENRE D'INCIDENTS NE SE RÉPÈTERA PLUS DANS CE PAYS OÙ LES ARMES SONT PROLIFIQUES ET OÙ RÈGNENT DES TENSIONS POLITIQUES ET ETHNIQUES.

LE 6 JANVIER 1994

WS02-623 (TAB207)  
L000-2315-L000-2316

Pseudonym:

UNAMIRZ-01

Witness Code: UNAMIRZ

## UNAMIR

Code cable of 11 January 1994, sent by General Dallaire,  
UNAMIR Force Commander, to General Baril, Department of  
Peace keeping Operations, U.N. New York,

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:	UNAMIR	Signature Date:	11-Jan-94
Doc Location:	ICTR-LO	Interviewer 1:	
Doc Original No:		Interviewer 2:	
Doc Date:	11-Jan-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-01
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L001 6678-79
ERN Translation:	L001 6698-02	Disclosure Code:	UNAMIRZ-01
Disclosable: Yes			
Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
\	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Bagosora	UNAMIRZ-01	12-Oct-98	Yes
Barayagwiza	UNAMIR-01	16-Jul-99	Yes
Kabiligi	UNAMIRZ-01	12-Oct-98	Yes
Ndayambaje	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Nsabimana	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Nsengiyumva	UNAMIRZ-01	12-Oct-98	Yes
Ntabakuze	UNAMIRZ-01	12-Oct-98	Yes
Ntahobali	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Nteziryayo	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Nyaramasuhuk	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes

23252

BP TBT

1/2

CNR 12

10016678

OUTGOING CODE CABLE

DATE: 11 JANUARY 1994

HIR 67

TO: BARIL\DPKO\UNATIONS NEW YORK	FROM: DALLAYE\UNAMIR\KIGALI
FAX NO: MOST IMMEDIATE-CODE CABLE-212-963-9852 INMARSAT:	FAX NO: 811-250-84273
SUBJECT: REQUEST FOR PROTECTION FOR INFORMANT	
ATTN: MGEN BARIL	ROOM NO. 2052
TOTAL NUMBER OF TRANSMITTED PAGES INCLUDING THIS ONE: 2	

1. FORCE COMMANDER PUT IN CONTACT WITH INFORMANT BY VERY VERY IMPORTANT GOVERNMENT POLITICIAN. INFORMANT IS A TOP LEVEL TRAINER IN THE CADRE OF INTERHAMWE-ARMED MILITIA OF MRND.
2. HE INFORMED US HE WAS IN CHARGE OF LAST SATURDAYS DEMONSTRATIONS WHICH AIMS WERE TO TARGET DEPUTIES OF OPPOSITION PARTIES COMING TO CEREMONIES AND BELGIAN SOLDIERS. THEY HOPED TO PROVOKE THE RPF BN TO ENGAGE (BEING FIRED UPON) THE DEMONSTRATORS AND PROVOKE A CIVIL WAR. DEPUTIES WERE TO BE ASSASSINATED UPON ENTRY OR EXIT FROM PARLIAMENT. BELGIAN TROOPS WERE TO BE PROVOKED AND IF BELGIANS SOLDIERS RESORTED TO FORCE A NUMBER OF THEM WERE TO BE KILLED AND THUS GUARANTEE BELGIAN WITHDRAWAL FROM RWANDA.
3. INFORMANT CONFIRMED 48 RGF PARA CDO AND A FEW MEMBERS OF THE GENDARMERIE PARTICIPATED IN DEMONSTRATIONS IN PLAIN CLOTHES. ALSO AT LEAST ONE MINISTER OF THE MRND AND THE SOUS-PREFECT OF KIGALI WERE IN THE DEMONSTRATION. RGF AND INTERHAMWE PROVIDED RADIO COMMUNICATIONS.
4. INFORMANT IS A FORMER SECURITY MEMBER OF THE PRESIDENT. HE ALSO STATED HE IS PAID RF150,000 PER MONTH BY THE MRND PARTY TO TRAIN INTERHAMWE. DIRECT LINK IS TO CHIEF OF STAFF RGF AND PRESIDENT OF THE MRND FOR FINANCIAL AND MATERIAL SUPPORT.
5. INTERHAMWE HAS TRAINED 1700 MEN IN RGF MILITARY CAMPS OUTSIDE THE CAPITAL. THE 1700 ARE SCATTERED IN GROUPS OF 40 THROUGHOUT KIGALI. SINCE UNAMIR DEPLOYED HE HAS TRAINED 300 PERSONNEL IN THREE WEEK TRAINING SESSIONS AT RGF CAMPS. TRAINING

FOCUS WAS DISCIPLINE, WEAPONS, EXPLOSIVES, CLOSE COMBAT AND TACTICS.

6. PRINCIPAL AIM OF INTERHAMWE IN THE PAST WAS TO PROTECT KIGALI FROM RPF. SINCE UNAMIR MANDATE HE HAS BEEN ORDERED TO REGISTER ALL TUTSI IN KIGALI. HE SUSPECTS IT IS FOR THEIR EXTERMINATION. EXAMPLE HE GAVE WAS THAT IN 20 MINUTES HIS PERSONNEL COULD KILL UP TO 1000 TUTSIS.
7. INFORMANT STATES HE DISAGREES WITH ANTI-TUTSI EXTERMINATION. HE SUPPORTS OPPOSITION TO RPF BUT CANNOT SUPPORT KILLING OF INNOCENT PERSONS. HE ALSO STATED THAT HE BELIEVES THE PRESIDENT DOES NOT HAVE FULL CONTROL OVER ALL ELEMENTS OF HIS OLD PARTY\FACTION.
8. INFORMANT IS PREPARED TO PROVIDE LOCATION OF MAJOR WEAPONS CACHE WITH AT LEAST 135 WEAPONS. HE ALREADY HAS DISTRIBUTED 110 WEAPONS INCLUDING 35 WITH AMMUNITION AND CAN GIVE US DETAILS OF THEIR LOCATION. TYPE OF WEAPONS ARE G3 AND AK47 PROVIDED BY RGF. HE WAS READY TO GO TO THE ARMS CACHE TONIGHT-IF WE GAVE HIM THE FOLLOWING GUARANTEE. HE REQUESTS THAT HE AND HIS FAMILY (HIS WIFE AND FOUR CHILDREN) BE PLACED UNDER OUR PROTECTION.
9. IT IS OUR INTENTION TO TAKE ACTION WITHIN THE NEXT 36 HOURS WITH A POSSIBLE H HR OF WEDNESDAY AT DAWN (LOCAL). INFORMANT STATES THAT HOSTILITIES MAY COMMENCE AGAIN IF POLITICAL DEADLOCK ENDS. VIOLENCE COULD TAKE PLACE DAY OF THE CEREMONIES OR THE DAY AFTER. THEREFORE WEDNESDAY WILL GIVE GREATEST CHANCE OF SUCCESS AND ALSO BE MOST TIMELY TO PROVIDE SIGNIFICANT INPUT TO ON-GOING POLITICAL NEGOTIATIONS.
10. IT IS RECOMMENDED THE INFORMANT BE GRANTED PROTECTION AND EVACUATED OUT OF RWANDA. THIS HQ DOES NOT HAVE PREVIOUS UN EXPERIENCE IN SUCH MATTERS AND URGENTLY REQUESTS GUIDANCE. NO CONTACT HAS AS YET BEEN MADE TO ANY EMBASSY IN ORDER TO INQUIRE IF THEY ARE PREPARED TO PROTECT HIM FOR A PERIOD OF TIME BY GRANTING DIPLOMATIC IMMUNITY IN THEIR EMBASSY IN KIGALI BEFORE MOVING HIM AND HIS FAMILY OUT OF THE COUNTRY.
11. FORCE COMMANDER WILL BE MEETING WITH THE VERY VERY IMPORTANT POLITICAL PERSON TOMORROW MORNING IN ORDER TO ENSURE THAT THIS INDIVIDUAL IS CONSCIOUS OF ALL PARAMETERS OF HIS INVOLVEMENT. FORCE COMMANDER DOES HAVE CERTAIN RESERVATIONS ON THE SUDDENNESS OF THE CHANGE OF HEART OF THE INFORMANT TO COME CLEAN WITH THIS INFORMATION. RECCE OF ARMED CACHE AND DETAILED PLANNING OF RAID TO GO ON LATE TOMORROW. POSSIBILITY OF A TRAP NOT FULLY EXCLUDED, AS THIS MAY BE A SET-UP AGAINST THE VERY VERY IMPORTANT POLITICAL PERSON. FORCE COMMANDER TO INFORM SRSG FIRST THING IN MORNING TO ENSURE HIS SUPPORT.
13. PEUX CE QUE VEUX: ALLONS-Y.

Pseudonym:

UNAMIRZ-01

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code cable of 11 january 1994, sent by General Dallaire, UNAMIR Force Commander, to General Baril, Department of Peace keeping Operations, U.N. New York,

DOCUMENT INFORMATION	
Doc Type:	Code Cable
Doc Sources:	UNAMIR
Doc Location:	ICTR-LO
Doc Original No:	
Doc Date:	11-Jan-94
Format:	Typewritten
Original language:	English
Translation:	French
ERN Translation:	L001 6698-02

For Witness Statement:	
Signature Date:	11-Jan-94
Interviewer 1:	
Interviewer 2:	

DOCUMENT CODING:	
Document code:	UNAMIRZ-01
ICTR Number:	
ERN Number:	L001 6678-79
Disclosure Code:	UNAMIRZ-01
Disclosable:	Yes

### Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure

IN	Code Used	Date	Support
\	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Bagosora	UNAMIRZ-01	12-Oct-98	Yes
Barayagwiza	UNAMIR-01	16-Jul-99	Yes
Kabiligi	UNAMIRZ-01	12-Oct-98	Yes
Ndayambaje	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Nsabimana	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Nsengiyumva	UNAMIRZ-01	12-Oct-98	Yes
Ntabakuze	UNAMIRZ-01	12-Oct-98	Yes
Ntahobali	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Nteziryayo	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes
Nyaramasuhuk	UNAMIRZ-01	09-Nov-98	Yes

**TÉLÉGRAMME CODÉ**

L0016698

DATE : 11 JANVIER 1994

A : BARILDPKOUNATIONS NEW YORK	DE : DALLAIREMINUAR\KIGALI
N° DE FAX : CODE DIRECT CABLE-212-963-9852 INMARSAT :	N° DE FAX : 011-250-84273
OBJET : DEMANDE DE PROTECTION D'UN INFORMATEUR	
À L'ATTENTION DE : MGEN BARIL	LOCAL N° 2052
NOMBRE TOTAL DE PAGES, Y COMPRIS LA PRÉSENTE PAGE : 2	

1. COMMANDANT MINUAR MIS EN CONTACT AVEC INFORMATEUR PAR TRÈS TRÈS HAUT RESPONSABLE POLITIQUE DU GOUVERNEMENT. INFORMATEUR EST RESPONSABLE DE L'ENTRAÎNEMENT DES MILICES ARMÉES INTERAHAMWE DU MRND.
2. INFORMATEUR NOUS FAIT SAVOIR QU'IL A DIRIGÉ LA MANIFESTATION DE SAMEDI DERNIER DONT LE BUT ÉTAIT DE CIBLER LES DÉPUTÉS DE L'OPPOSITION QUI VENAIENT AUX CÉRÉMONIES ET LES SOLDATS BELGES. ILS ESPÉRAIENT INCITER (EN LEUR TIRANT DESSUS) LES ÉLÉMENTS DU FPR À RIPOSTER EN TIRANT SUR LES MANIFESTANTS ET PROVOQUER AINSI UNE GUERRE CIVILE. LES DÉPUTÉS DEVAIENT ÊTRE ASSASSINÉS AU MOMENT OÙ ILS ENTRAIENT OU SORTAIENT DU PARLEMENT. IL FALLAIT PROVOQUER LES CASQUES BLEUS BELGES ET AU CAS OÙ ILS RIPOSTERAIENT PAR LA FORCE, EN TUER QUELQUES-UNS DE MANIÈRE A AMENER LA BELGIQUE À RETIRER SES TROUPES DU RWANDA.

3. INFORMATEUR CONFIRME QUE 48 PARA-COMMANDOS DE L'ARMÉE RWANDAISE ET QUELQUES GENDARMES EN CIVIL ONT PARTICIPÉ À LA MANIFESTATION. Y ONT ÉGALEMENT PARTICIPÉ, AU MOINS UN MINISTRE DU MRND ET LE SOUS-PRÉFET DE KIGALI. L'ARMÉE RWANDAISE ET LES INTERAHAMWE ONT ASSURÉ LES COMMUNICATIONS RADIO.
  
4. INFORMATEUR EST UN ANCIEN MEMBRE DE LA SÉCURITÉ PRÉSIDENTIELLE. IL DÉCLARE QUE LE PARTI MRND LUI VERSE 150 000 FRANCS RWANDAIS PAR MOIS POUR ENTRAÎNER LES INTERAHAMWE. IL EST PLACÉ SOUS L'AUTORITÉ DIRECTE DU CHEF D'ÉTAT MAJOR DES FAR ET DU PRÉSIDENT DU MRND DONT IL REÇOIT SOUTIEN FINANCIER ET MATÉRIEL.
  
5. L'INTERAHAMWE A FORMÉ 1700 HOMMES DANS LES CAMPS DE L'ARMÉE RWANDAISE SITUÉS HORS DE LA CAPITALE. CES 1700 HOMMES SONT RÉPARTIS PAR GROUPES DE 40 DANS KIGALI. DEPUIS L'ARRIVÉE DE LA MINUAR, L'INFORMATEUR A FORMÉ 300 PERSONNES, PAR SESSIONS DE TROIS SEMAINES DANS LES CAMPS DE L'ARMÉE RWANDAISE. LES ENTRAÎNEMENTS ÉTAIENT CONCENTRÉS SUR LA DISCIPLINE, LES ARMES, LES EXPLOSIFS, LE COMBAT AU CORPS À CORPS ET LES TACTIQUES.
  
6. PAR LE PASSÉ, L'OBJECTIF PRINCIPAL DES INTERAHAMWE ÉTAIT DE PROTÉGER KIGALI DU FPR. DEPUIS L'ARRIVÉE DE LA MINUAR, IL A

RECU L'ORDRE DE DRESSER UNE LISTE DE TOUS LES TUTSIS DE KIGALI. IL SOUPCONNE QUE C'EST DANS LE BUT DE PROCÉDER À LEUR EXTERMINATION. IL EN VEUT POUR PREUVE LE FAIT QUE SON PERSONNEL PEUT TUER JUSQU'À 1000 TUTSIS EN 20 MINUTES.

7. INFORMATEUR DÉCLARE QU'IL DÉSAPPROUVE L'EXTERMINATION DES TUTSIS. IL SOUTIENT L'OPPOSITION AU FPR, MAIS NE PEUT CAUTIONNER L'ASSASSINAT D'INNOCENTS. IL DÉCLARE QU'À SON AVIS, LE PRÉSIDENT NE CONTRÔLE PAS TOTALEMENT LES MEMBRES DE SON ANCIEN PARTI/FACTION.
8. INFORMATEUR PRÊT À RÉVÉLER L'EMPLACEMENT D'UNE IMPORTANTE CACHE D'ARMES CONTENANT AU MOINS 135 ARMES À FEU. IL A DÉJÀ DISTRIBUÉ 110 FUSILS DONT 35 AVEC DES MUNITIONS ET PEUT NOUS FOURNIR DES INFORMATIONS SUR LEUR EMBLACEMENT. LES ARMES DE TYPE G3 ET AK47 SONT FOURNIS PAR L'ARMÉE RWANDAISE. IL EST PRÊT À NOUS CONDUIRE À LA CACHE D'ARMES CETTE NUIT-MÊME SI NOUS LUI DONNONS LES GARANTIES CI-APRÈS. IL DEMANDE QUE SA FAMILLE (SON ÉPOUSE ET SES QUATRE ENFANTS) ET LUI SOIENT PLACÉS SOUS NOTRE PROTECTION.
9. AVONS L'INTENTION DE DONNER SUITE À SES PROPOSITIONS DANS LES 36 HEURES AVEC SI POSSIBLE HEURE H FIXÉE À MERCREDI À L'AUBE (HEURE LOCALE). INFORMATEUR DÉCLARE QUE LES HOSTILITÉS POURRAIENT REPRENDRE SI L'IMPASSE POLITIQUE ACTUELLE VIENT À

SE DÉBLOQUER. DES ACTES DE VIOLENCE POURRAIENT SE DÉCLENCHER LE JOUR MÊME DE LA CÉRÉMONIE OU LE LENDEMAIN. PAR CONSÉQUENT, MERCREDI S'AVÈRE LE JOUR IDÉAL PRÉSENTANT LE MAXIMUM DE CHANCES DE SUCCÈS ET LE MIEUX INDIQUÉ POUR APPORTER UNE CONTRIBUTION SIGNIFICATIVE AUX NÉGOCIATIONS POLITIQUES EN COURS.

10. RECOMMANDONS QUE LA PROTECTION SOLLICITÉE SOIT ACCORDÉE À L'INFORMATEUR ET QU'IL SOIT ÉVACUÉ DU RWANDA. LE COMMANDEMENT ACTUEL DE LA MINUAR N'A AUCUNE EXPÉRIENCE DES QUESTIONS SUS-ÉVOQUÉES ET SOLLICITE URGEMMENT CONSEILS ET CONDUITE À TENIR. AUCUN CONTACT N'A ÉTÉ PRIS AVEC LES AMBASSADES À L'EFFET DE SAVOIR SI L'UNE D'ELLES SERAIT DISPOSÉE À PROTÉGER L'INFORMATEUR EN LUI ACCORDANT L'IMMUNITÉ DIPLOMATIQUE ET EN L'ACCUEILLANT QUELQUE TEMPS DANS SES LOCAUX À KIGALI, AVANT DE LE FAIRE QUITTER LE PAYS AVEC SA FAMILLE.
  
11. COMMANDANT RENCONTRE TRÈS TRÈS HAUT RESPONSABLE POLITIQUE DEMAIN MATIN POUR S'ASSURER QUE CET INFORMATEUR EST CONSCIENT DE TOUTES LES CONSÉQUENCES DE SON ENGAGEMENT. COMMANDANT ÉPROUVE QUELQUES RÉSERVES CONCERNANT LE BRUSQUE REVIREMENT DE L'INFORMATEUR QUI A ABOUTI À LA DIVULGATION DE CES INFORMATIONS. INSPECTION DE LA CACHE D'ARMES ET PLANIFICATION DÉTAILLÉE DE LA DESCENTE PRÉVUS

POUR DEMAIN. IMPOSSIBLE D'EXCLURE COMPLÈTEMENT  
L'ÉVENTUALITÉ D'UN TRAQUENARD, CAR IL PEUT S'AGIR DUN PIÈGE  
TENDU AU TRÈS TRÈS HAUT RESPONSABLE POLITIQUE. COMMANDANT  
INFORMERA REPRÉSENTANT SPÉCIAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL TRÈS  
TÔT DEMAIN MATIN POUR OBTENIR SON CONCOURS.

13. PEUX CE QUE VEUX : ALLONS-Y.

Pseudonym:

**UNAMIRZ-12**

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Baril  
Re: Deterrent Operations and meetings with MINADEF,  
enclosing UNAMIR report of Security Situation dated  
January 31, 1994

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable		
Doc Sources:	ICTR		
Doc Location:	ICTR		
Doc Original No.:			
Doc Date:	03-Feb-94		
Format:	Typewritten		
Original language:	English		
Translation:	French		
ERN Translation:	L001 8585-92		
For Witness Statement:			
Signature/Date:			
Interviewer 1:			
Interviewer 2:			
DOCUMENT CODING:			
Document code:	UNAMIRZ-12		
ICTR Number:			
ERN Number:	L000-1767-74		
Disclosure Code:	UNAMIRZ-12		
Disclosable:	-1		
Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-12	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-12	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-12	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-12	26-Aug-02	No

ONLY

L0001767

CRN-35

F

1/8

03/830Z

OUTGOING CODE CABLE

DATE: 3 FEBRUARY 1994

*Dallaire*

TO: BARIL\DPKO\UNATIONS NEW YORK	FROM: DALLAIRE\UNAMIR\KIGALI
FAX NO: <u>MOST IMMEDIATE-CODE</u> CABLE INMARSAT: <b>MIR-267</b>	FAX NO: 011-250-84273
SUBJECT: DETERRENT OPERATIONS	
ATTN: MGEN BARIL (ONLY)	ROOM NO. 2052
TOTAL NUMBER OF TRANSMITTED PAGES INCLUDING THIS ONE: 8	

1. THE ATTACHED DOCUMENT WAS PRODUCED AS AN ASSESSMENT OF THE SITUATION ACCORDING TO THE OVERALL ENVIRONMENT IN RWANDA, BUT WITH EMPHASIS ON KIGALI (KWSA) AS OF 31 JAN 94.

2. SINCE THEN, A SIGNIFICANT CHANGE OF ATTITUDE HAS BEEN NOTICED ON THE PART OF THE MINISTER OF DEFENCE, THE ARMY CHIEF OF STAFF, AND THE MINISTER OF THE INTERIOR.

3. AT A LENGTHY MEETING ON 1 FEB WITH MINISTER OF DEFENCE, THE GENTLEMAN EXPRESSED URGENCY IN GETTING A HANDLE ON THE RAPIDLY DETERIORATING SECURITY SITUATION IN KIGALI. THE GRENADE ATTACKS, THE BANDITRY AND THE ILLEGAL BUT SMALL DEMONSTRATIONS WERE CAUSING UNUSUAL UNREST IN THE CAPITAL. HE ALSO FELT THAT THE GENDARMERIE WERE NOT PULLING ITS WEIGHT. HE HAD JUST FINISHED A MEETING WITH THE MRND LEADERSHIP ON THE SUBJECT OF THE MILITIAS AND WAS PLANNING TO DO THE SAME WITH THE OTHER PARTIES IN ORDER TO GET A GRIP ON THEM. HE SET UP A MEETING BETWEEN UNAMIR DFC AND THE INTERHAMWE MILITIA TO INITIATE A DIALOG AND DEVELOP RELATIONSHIPS TO DIRECT THEM IN MORE PRODUCTIVE EFFORTS FOR THEIR PARTY AND THEIR COUNTRY.

4. ON 2 FEB, THE CHIEFS OF STAFF OF THE ARMY AND GENDARMERIE STATED AT A JOINT MILITARY COMMISSION MEETING, WHERE FOR THE FIRST TIME THE CHIEF OF STAFF OF THE ARMY MET THE COMMANDER OF THE RPF (MGEN KAGAME), THAT UNAMIR AND THEY SHOULD START PUTTING PRESSURE ON THE SECURITY SITUATION IN THE CITY.

5. TODAY, AT THE INVITATION OF BOTH THE MINISTER OF DEFENCE AND MINISTER OF INTERIOR (BOTH OF THE PRESIDENTS MRND PARTY) A PUBLIC\OPEN SESSION\DISCUSSION WAS ORGANIZED AT THE PREFECTURE. WE WERE ALSO INVITED TO ATTEND IN ADDITION TO THE MINISTER OF JUSTICE, THE PREFECT, SEVEN SENIOR ARMY\GENDARMERIE STAFF OFFICERS AND COMMANDERS (INCLUDING THE CHIEF OF STAFF), SENIOR CIVIL SERVANTS, THE MEDIA, THE

L0001768

CRN-35

2/8

BOURGMESTRES OF THE PREFECTURES, THEIR COUNSELLORS AND THE PUBLIC. FROM 1030 HRS TO 1645 HRS, NON-STOP, POSITIONS WERE STATED ON THE SECURITY SITUATION, DETAILED QUESTIONS WERE ASKED AND ANSWERED AND CLARIFICATIONS PROVIDED. IT WAS ALL VERY OPEN, POSITIVE AND AIMED AT IMPROVING THE SITUATION.

6. THE MINISTER OF DEFENCE AND OF THE INTERIOR REQUESTED THAT THE GENDARMERIE, SUPPORTED BY UNAMIR RESOURCES, COMMENCE OPERATIONS TO COLLECT ILLEGAL ARMS AND AMMUNITIONS (GRENADES). THEY FELT THAT IT WAS HIGH TIME TO STOP THE INDISCRIMINATE BANDITRY THAT HAS NOW EVEN TOUCHED THE EXPATRIATES AND THE UNAMIR FORCES. THEY ALL CLAMORED FOR A RESOLUTION OF THE POLITICAL IMPASSE AND RECOGNIZED THAT THE OVERALL SECURITY SITUATION IS DIRECTLY DEPENDANT ON THE BBTG NOT BEING IN PLACE, AND THE CURRENT GOVERNMENT BEING INEFFECTIVE.

7. A NUMBER OF OTHER SUBJECTS WERE DISCUSSED INCLUDING THE DANGERS IN THE SOUTH OF THE COUNTRY WHERE THE LOCAL POPULATION IS STARTING TO SUFFER FROM FAMINE WHILE THE REFUGEES ARE GETTING HELP. ALSO, THE MINISTER OF JUSTICE STATED THAT THE PRISONERS ARE NOT BEING FED AS THE CONTRACTOR HAS NOT BEEN PAID. THESE POINTS MAY LEAD TO OTHER SECURITY PROBLEMS.

8. ALTHOUGH THE FC HAS DEVELOPED A HEALTHY SKEPTICISM OF RWANDESE BEARING GIFTS, THE FACT THAT ALL THOSE INVOLVED WITH SECURITY MATTERS HAVE TODAY PUBLICLY ASKED FOR HELP FROM UNAMIR TO SUPPORT THEIR EFFORTS IN CRUSHING THE VIOLENCE AND BANDITRY IN KIGALI.

9. THE FC THUS STRONGLY FEELS THAT HE MUST BE GIVEN THE AUTHORITY TO BE ABLE TO RESPOND TO REQUESTS FROM THE GOVERNMENT TO CONDUCT OPERATIONS, IN A SUPPORTING ROLE, THAT WILL PERMIT THE RECOVERY OF ILLEGAL ARMS AND AMMUNITIONS, STRICTLY IN ACCORDANCE WITH OUR MANDATE. EACH OPERATION WILL BE STUDIED AND RECCED BEFORE HAND AND A MEDIA COVERAGE\PACKAGE WILL BE READY FOR PUBLICATION BY OUR PIO STAFF BEFORE WE LAUNCH. THE FC DOES NOT PLAN TO INITIATE ANY DETERRENT OPERATIONS AS SUCH. HE WISHES TO BE IN A POSITION TO RESPOND APPROPRIATELY TO REQUESTS MADE OF UNAMIR FOR JOINT OPERATIONS WITH GOVERNMENT AND EVEN RPF FORCES IN RWANDA.

10. THESE NOTES ARE FORWARDED AS CLARIFICATION TO THE ATTACHED SITUATION ANALYSIS AND THE UNAMIR CODE CABLE 256 DATED 2 FEB 94, AS REQUESTED BY THE MILITARY ADVISOR.

11 REGARDS.

UN CONFIDENTIAL

L0001769

UNAMIR

INTER-OFFICE MEMORANDUM

File No: 1000.01 (FC)

To: SRSG  
From: FC  
Info: DFC  
Date: 31 January 1994

Subject: SECURITY SITUATION 31 JANUARY 1994

References:

- A. 1000.01(FC) Dated 5 January 1994
- B. Arusha Peace Agreement of 4 August 1993
- C. UN Security Council Resolution 872 dated 5 October 1993
- D. Kigali Weapons Secure Area Agreement dated 24 December 1993
- E. Executive Seminar for Human Rights and Military Justice dated 10 January 1994
- F. Military/Political Security Options dated 21 January 1994
- G. UN Peacekeepers Handbook dated 1984

1. This memo is forwarded to provide an update on the present security situation since both my first report (Reference A) and my last analysis (Reference F). The aim of this paper is to seek your agreement to meet the urgent and essential requirement for UNAMIR Military and Civilian Police Forces to commence deterrence operations, in coordination with the RGF and the Gendarmerie on the one side, and the RPF Forces on the other side that are principally aimed at the recovery of illegal weapons throughout the country.

2. In the Arusha Peace Agreement of 4 August 1993 (Reference B) the Neutral International Force was tasked in Article 54 of the Protocol of Agreement on the Integration of the Armed Forces of the Two Parties "to assist in catering for the security of civilians", "to assist in tracking of arms caches and neutralization of armed gangs throughout the country" and to "assist in the recovery of all weapons distributed to, or illegally acquired by the civilians".

UN CONFIDENTIAL

4/8

L0001770

UN CONFIDENTIAL

3. Based on the recommendations of the Secretary-Generals report to the Security Council, in Resolution 872 of 5 October 1993 (Reference C) paragraph 3 (a) the Security Council tasked UNAMIR, as an essential part of its mandate, " to contribute to the security of the city of Kigali inter alia within a weapons-secure area established by the parties in and around the city".

4. On 24 December 1993, the parties signed the Kigali Weapons Secure Area (KWSA) agreement (Reference D). On 28 December 1993, the RPF Battalion and the RPF VIPs were moved without incident to Kigali. However, the Broad Based Transitional Government has not as yet been installed due to a political impasse.

5. The present security situation is deteriorating on a daily basis, as the political impasse in the establishment of the BBTG, heightens tensions and as many groups seem to be directing their activities to violent attacks on ethnic and political opponents. Since my last report, we have seen increasingly violent demonstrations, nightly grenade attacks, assassination attempts, political and ethnic killings, and we are receiving more and more reliable and confirmed information that the armed militias of the parties are stockpiling and may possibly be preparing to distribute arms to their supporters. If this distribution takes place it will be done only to commence more violent attacks and deteriorate the security situation even further. It will also create a significant danger to the safety and security of UN military and civilian personnel. In addition, we have witnessed a very determined propaganda campaign against UNAMIR. In violation of the modalities in Reference B regarding the use of the media, we have witnessed a journalist boycott of our briefings on the KWSA, lack of coverage of positive UNAMIR activities (ie the humanitarian medical operations of the Bangladesh Field Hospital and other hearts and minds operations by UNAMIR personnel), misquoting of UNAMIR Field Commanders (ie Col Marchal on 28 Jan 94), subversion of the international media (BBC reporter in Kigali at Rwanda Radio feeding slanted and biased reports to BBC) and in general a determined action to avoid covering UNAMIR operations or the UNAMIR point of view. Increasingly, the local media is being used by a faction to incite ethnic, partisan and anti-UNAMIR activities.

6. In addition to the deterioration of the present security and media situation, there has also been a noticeable deterioration of the psychological attitude of the RPF security forces in Kigali. This is no doubt due to the claustrophobic condition of being confined to an "island fortress". They are clearly displaying a siege or "in prison" mentality. They have on several recent occasions, especially on the 26 and 27 January 1994, overreacted to situations ( ie firing an unjustified warning shot from the CND,

UN CONFIDENTIAL

## UN CONFIDENTIAL

breaking out or forcing their way out of the complex unescorted through the main gate, firing their weapons in the air while forcing their way through a road block etc), have displayed considerable but uncalled for frustration (threatening UNMOs due to a delayed escort, etc), have openly and knowingly violated the rules of the KWSA (ie. entering Kigali Sector Headquarters with weapons during a joint meeting on 27 January 1994) and by their comments to the use of arms (ie General Kagame to General Dallaire on 21 January 1994 that if the present political impasse is not settled soon "they will have to sort things out once and for all").

7. The above actions and reactions clearly demonstrate that the RPF is demonstrating a claustrophobic frustration with the present situation and more and more with UNAMIR (ie overreaction to Col Marchal's radio interview of 27 Jan 94 and meeting with FC on 29 Jan 94 in CND on several matters as described in notes published on 30 Jan 94), and may return to armed conflict as the means of achieving their political objectives.

8. For their part the RGF have demonstrated signs of preparing for a conflict. They attempted to resupply mortar ammunition by chartered aircraft on 21 January 1994 and have not been able to produce the supporting documentation that this was a pre-peace agreement order, leading us to believe they are stockpiling ammunition. The Chief of Staff of the Army was formally told by the FC that any other aircraft landing in Rwanda with war material on board will not be permitted to offload and will be ordered to leave the country immediately. There has been noticeable movement of troops as reported by our UNMOs from the Southern Sector to the area north of the KWSA, which indicated reinforcement of blocking positions north of Kigali. They have also requested, but have been refused permission to reinforce Kigali with elite commando troops from the Ruhengeri Sector even under the very lame excuse that they have resupply problems in the north and thus want to concentrate troops closer to the supply depots of Kigali. All of these indicators point to RGF preparations or posturing that could be analyzed as possible preparations for resumption of hostilities.

9. Should the present Kigali defensive concentration posture of UNAMIR be maintained, the security situation will deteriorate even further. We can expect more frequent and more violent demonstrations, more grenade and armed attacks on ethnic and political groups, more assassinations and quite possibly outright attacks on UNAMIR installations and personnel, as was done on the home of the SRSG. This may result in UN casualties and will certainly even further force us on the defensive as we will be compelled to spread our precious few resources on defending UN property and personnel. When this situation develops, UNAMIR will

UN CONFIDENTIAL

have lost credibility as a means of bringing peace to Rwanda and we will risk moving into a "peacemaking" mode in order to restore the situation. We will also have few if any resources left to conduct deterrence operations as our troops will be confined to defensive tasks to protect UN personnel and facilities. If this happens, we will have lost the initiative to influence the security situation and thus will not be able to fulfill requirements of our mandate.

10. The present situation demands determined and selective deterrent operations, to show the parties, the leadership, the media and the general population that UNAMIR is doing all within its ability to conduct its mandate. It is in effect the only way we can demonstrate a credible capability to the parties apart from the very passive posture that we now hold in Kigali. These operations must be conducted with the cooperation, even if reluctant, of the RGF and more specifically the Gendarmerie, and the RPF Forces in their respective areas. We must push them into a position of cooperation with the provisions of the references. In addition, we require an adequately resourced public information campaign to include international media coverage, to operate a UNAMIR radio station and to conduct a local public information campaign by leaflet and possibly newspaper to regain the respect of the local population, to explain UNAMIR operations and to force the local media into honestly and accurately reporting on the present situation.

11. Our military targets must be confirmed arms caches and individuals who are known to have illegal weapons in their possession. These targets are fully within our mandate and the agreements we have concluded with the parties. These actions will result in a heightening of confidence of the parties, the gendarmerie, our troops, the media and the public with UNAMIR and will demonstrate our determination to be active proponents and activists in the search for peace in Rwanda, and not just observers to a continuing deteriorating situation. Delay in acting against these elements, however, may result in the distribution of arms to individuals which will only complicate our operations, endanger UN personnel and facilities and will not result in the large public relations coup that confiscating caches of arms will demonstrate to the public. These deterrence operations are in accordance with stated UN peacekeeping doctrine as outlined in Reference G Chapter 5. They will be conducted to not only fulfill the requirements of our mandate in recovering illegal arms, but they will be conducted to ultimately ensure the safety and continued operation of UN personnel and facilities in Rwanda. We must also exploit these operations with a public information campaign.

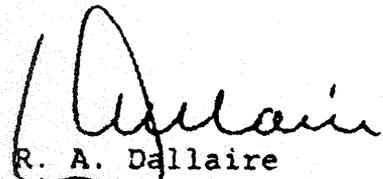
## UN CONFIDENTIAL

12. The present reluctance to engage in deterrence operations seems to be based on political implications of such actions and on a fear of UNAMIR/Rwanda becoming UNOSOM/Somalia, or our operations changing from peacekeeping to peacemaking. All political parties and leaders endorsed the Arusha Peace Agreement and the mandate of UNAMIR. All parties clearly understand our assigned tasks in the area of recovery of illegal arms. No party is admitting to possession of illegal arms or distributing them. Therefore, if our operations are conducted against these caches and individuals, and if we do not publicly "attack" one of the parties, who will dispute our enforcement of our mandate? As an example, the Minister of Defence 10 days ago promised me the list of those who are authorized to have military type weapons in their possession. He was to give examples of authorized documents, and he was to suspend any more authorization of such activities. So far not only have we received absolutely nothing from the Minister, even after reminders were given to both his Chiefs of Staff, but we have been openly informed that the same Minister wanted more weapons to be distributed, including some directly from military magazines in the Kigali area. This situation is totally unacceptable and is a flagrant disregard of all the agreements signed so far.
13. Peacekeeping has long been based on several clear principles which are clearly articulated in Reference E. Deterrent operations do not imply offensive force. The same rules of engagement will be applied in these as in all other peacekeeping operations. UNAMIR forces will only use force in self-defence while exercising our mandate which includes the recovery of illegal arms.
14. UNAMIR forces will direct this operation towards a clearly defined, decisive and attainable objective namely, the recovery of illegal weapons.
15. UNAMIR forces will seek unity of effort with other forces, namely the Gendarmerie, in this operation.
16. UNAMIR forces will retake the initiative by denying hostile factions acquiring an unexpected advantage, namely arms distribution.
17. UNAMIR forces will use its military capability with restraint by adhering to our stated rules of engagement based on use of force as a last resort and in self-defence.
18. UNAMIR forces will be prepared for the measured and protracted application of military capability in support of the aim of recovering illegal arms.

UN CONFIDENTIAL

## UN CONFIDENTIAL

19. UNAMIR forces will recover and sustain the support of the population by enhancing security in Kigali through the recovery of illegal arms.
20. Outlined above are the application of principles of peacekeeping and how they will be applied to a deterrent arms recovery operation in support of the Arusha Peace Agreement, the Mandate of UNAMIR and the KWSA Agreement.
21. Each day of delay in authorizing deterrent arms recovery operations will result in an ever deteriorating security situation and may if the arms are distributed result in an inability of UNAMIR to conduct its mandate. We must, in a determined and overt manner regain the initiative and the respect and support of the parties if this mission is to succeed. We must also in a determined and resourced manner commence an offensive public information campaign to win the hearts and minds of the local population and the international media. In accordance with the recommendations of the Technical Report the military division desperately needs a full-time public information officer to coordinate this campaign and the budget must contain sufficient financial resources to support this campaign (ie Radio Station and printing facilities and resources).
22. Due to the sensitive nature of these concerns and the recommended actions that the FC proposes, it may be appropriate to seek once again guidance or accord from UNHQ New York.



R. A. Dallaire  
Brigadier-General  
Force Commander

UN CONFIDENTIAL

Pseudonym:

UNAMIRZ-12

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Baril  
Re: Deterrent Operations and meetings with MINADEF,  
enclosing UNAMIR report of Security Situation dated  
January 31, 1994

DOCUMENT INFORMATION	
Doc Type:	Code Cable
Doc Sources:	ICTR
Doc Location:	ICTR
Doc Original No:	
Doc Date:	03-Feb-94
Format:	Typewritten
Original language:	English
Translation:	French
ERN Translation:	L001 8585-92

For Witness Statement:	
SignatureDate:	
Interviewer 1:	
Interviewer 2:	

DOCUMENT CODING:	
Document code:	UNAMIRZ-12
ICTR Number:	
ERN Number:	L000-1767-74
Disclosure Code:	UNAMIRZ-12
Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-12	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-12	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-12	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-12	26-Aug-02	No

10018585

EXCLUSIVITE

Télégramme codé expédié

Date : 3 février 1994

DESTINATAIRE : BARIL\DPKONATIONS UNIES NEW YORK	DE : DALLAIRE\MINUAR\KIGALI
NUMERO DE TELECOPIEUR : TELEGRAMME CODE TRES URGENT INMARSAT : MIR 267	NUMERO DE TELECOPIEUR : 011- 250 - 84273
OBJET : OPERATIONS DE DISSUASION	
A L'ATTENTION : GENERAL DE DIVISION BARIL (EXCLUSIVEMENT)	BUREAU NUMERO 2052
NOMBRE TOTAL DE PAGES TRANSMISES Y COMPRIS LA PAGE DE GARDE : 8	

1. Le document ci-joint fait le bilan de la situation qui prévaut sur l'ensemble du territoire rwandais depuis le 31 janvier 1994, en mettant l'accent sur la ville de Kigali (Kigali zone non-armée).
2. Depuis lors, il nous a été donné de constater que le ministre de la Défense, le chef d'état-major de l'armée et le ministre de l'Intérieur ont changé d'attitude.
3. Le 1<sup>er</sup> février, au cours d'une longue réunion avec le ministre de la Défense, ce dernier a énoncé qu'il était urgent de prendre en main la sécurité qui se détériorait rapidement à Kigali. Les attaques à la grenade, les actes de banditisme et les manifestations illégales, de petite envergure cependant, provoquaient des troubles inhabituels dans la capitale. Il avait également le sentiment que la gendarmerie n'y mettait pas du sien. Il venait juste de terminer une réunion sur les milices avec les responsables du MRND et prévoyait d'en tenir d'autres avec les autres partis afin de pouvoir contrôler ces milices. Il fixa une réunion avec l'adjoint au commandant des forces de la MINUAR et la milice des Interahamwe pour amorcer un dialogue et établir des rapports visant à canaliser de manière plus productive leurs efforts au bénéfice de leur parti et de leur pays.
4. Le 2 février, lors d'une réunion de la commission militaire paritaire au cours de laquelle le chef d'état-major de l'armée a rencontré pour la première fois le commandant du FPR (le général de division Kagame), les chefs d'état-major de l'armée et de la gendarmerie ont déclaré qu'ils devaient avec la MINUAR prendre les mesures visant à améliorer la sécurité dans la ville.
5. Aujourd'hui, à la demande des deux ministres de la Défense et de l'Intérieur (tous deux membres du parti MRND du président) un débat en audience publique a été organisé à la préfecture. Nous avons également été conviés à ce débat, ainsi que le ministre de la Justice, le préfet, sept officiers supérieurs et des commandants de l'armée et de la gendarmerie (y compris le chef d'état major), des hauts fonctionnaires, les média, les bourgmestres des préfectures, leurs conseillers et le

WS02-624

L000-1767- L000-1774 TAB 208

1

DOCUMENT CONFIDENTIEL DES NATIONS UNIES

public. De 10 h 30mn à 16 h 45 mn, sans interruption, les interventions ont porté sur la sécurité. Les gens ont posé des questions précises auxquelles les intervenants ont répondu et donné des éclaircissements. Ce débat était très ouvert, positif et visait à améliorer la situation.

6. Les ministres de la Défense et de l'Intérieur ont demandé à la gendarmerie, secondée par la MINUAR, de commencer les opérations de saisie des armes illégales et des munitions (grenades). Ils ont estimé qu'il était grand temps de mettre un terme aux actes de banditisme aveugle qui touchaient à présent les expatriés et les forces de la MINUAR. Ils ont revendiqué à grands cris la résolution de l'impasse politique, ils ont admis que la situation sécuritaire dans son ensemble relevait directement du fait que le GTBE n'était pas encore en place et ont reconnu l'impuissance du gouvernement actuel.
7. D'autres sujets ont également été débattus, notamment les dangers potentiels au sud du pays où la population locale commençait à souffrir de la famine tandis que les réfugiés bénéficiaient d'une assistance. Le ministre de la Justice a également mentionné que les prisonniers n'étaient pas nourris car le fournisseur n'avait pas été payé. Tous ces points pouvaient constituer des menaces contre la sécurité.
8. Bien qu'en ma qualité de commandant des forces j'ai appris à me méfier à juste titre des largesses des Rwandais, le fait est que toutes les personnes chargées des questions sécuritaires ont publiquement demandé le soutien de la MINUAR dans leurs efforts de repression de la violence et du banditisme dans Kigali.
9. Je pense fermement, par conséquent, qu'en qualité de commandant des forces de la MINUAR l'on devrait me déléguer plus d'autorité afin que je puisse satisfaire la demande des autorités gouvernementales en apportant un soutien dans les opérations de saisie des armes illégales et des munitions, et ce dans le strict respect de notre mandat. Chaque opération sera étudiée et fera au préalable l'objet d'une reconnaissance. Une couverture médiatique et/ou un ensemble d'articles seront préparés par notre personnel chargé de l'information avant de lancer ladite opération. Je ne prévois pas de lancer en tant que tel une opération de dissuasion. Je souhaite être en mesure de satisfaire les demandes d'opérations menées conjointement avec le gouvernement et la MINUAR et même avec les forces du FPR au Rwanda.
10. A la demande du conseiller militaire, ces notes sont envoyées pour expliquer davantage l'analyse de la situation ci-jointe et le télégramme codé 256 en date du 2 février 1994.
11. Veuillez agréer, Monsieur le Général de Division, l'expression de mes sentiments distingués.

## DOCUMENT CONFIDENTIEL DES NATIONS UNIES

MINUAR

## MEMORANDUM INTERIEUR

Numéro de dossier: 1000.01 (FC)

Destinataire : Représentant spécial du Secrétaire général

De : Commandant des Forces

Ampliation : Adjoint au Commandant des Forces

Date : 31 janvier 1994

Objet : La sécurité au 31 janvier 1994

Références : A. 1000.01 (FC) en date le 5 janvier 1994  
B. Accord de paix d'Arusha en date du 4 août 1993  
C. Résolution 872 du Conseil de sécurité des Nations Unies en date du 5 octobre 1993  
D. Accord de Kigali zone libre d'armes en date du 24 décembre 1993  
E. Séminaire sur les droits humains et la justice militaire en date du 10 janvier 1994  
F. Options militaires et politiques en matière de sécurité en date du 21 janvier 1994  
G. Recueil des gardiens de la paix de l'ONU de 1984.

1. Ce mémorandum apporte une mise au point sur la situation sécuritaire qui prévaut actuellement depuis le premier rapport produit (référence A) et la dernière analyse de la situation effectuée (référence F). L'objet de ce mémo est de solliciter votre autorisation afin de satisfaire les conditions urgentes et essentielles qui permettraient aux soldats de la MINUAR et aux forces de police civile de commencer les opérations de dissuasion visant principalement à récupérer des armes illégales à travers le pays, en coordination d'une part, avec les FGR et la gendarmerie et d'autre part, avec les forces du FPR.
2. Dans l'accord de paix d'Arusha en date du 4 août 1993 (référence B), l'article 54 du Protocole d'accord relatif à l'intégration des Forces Armées des deux parties stipulait que la tâche de la Force Internationale Neutre était 'd'assurer la sécurité des civils', 'de participer à la recherche des caches d'armes et à la neutralisation

des groupes armés dans tout le pays et de participer à la récupération de toutes les armes distribuées aux civils ou acquises illégalement par eux'.

3. A partir des recommandations du Secrétaire général faites dans son rapport adressé au Conseil de sécurité, ce dernier a décidé dans sa résolution 872 du 5 octobre 1993 (référence C) au paragraphe 3 (a) que le mandat de la MINUAR sera essentiellement de 'contribuer à assurer la sécurité de la ville de Kigali, notamment à l'intérieur de la zone libre d'armes établie par les parties s'étendant dans la ville et dans ses alentours'.
4. Le 24 décembre 1993, les parties ont signé un accord garantissant l'instauration d'une zone libre d'armes dans la ville de Kigali ( référence D). Le 28 décembre 1993, le bataillon du FPR et ses représentants se sont installés sans incident à Kigali. Cependant, le Gouvernement de transition à base élargie n'a pas encore été installé en raison d'une impasse politique.
5. La sécurité à présent se détériore quotidiennement. L'impasse politique qui retarde l'entrée en fonction du GTBE exacerbe les tensions et de nombreux groupes semblent cibler leurs activités sur des actes de violence motivés ethniquement et politiquement. Depuis mon dernier rapport, nous avons été témoins de nombreuses manifestations de plus en plus violentes, d'attaques nocturnes à la grenade, de tentatives d'assassinat, de tueries sur des bases ethniques et politiques. En outre, nous recevons de plus en plus d'informations fiables et confirmées selon lesquelles les milices armées des parties stockent des armes et s'apprêteraient à les distribuer à leurs partisans. Si cette distribution devait s'effectuer, cela serait dans le but essentiellement de lancer des attaques plus violentes et contribuerait à accroître davantage l'insécurité. Cela constituera également un danger réel pesant sur la sécurité du personnel civil et militaire des Nations Unies. Par ailleurs, nous avons noté une forte propagande hostile à la MINUAR. En violation de l'Accord d'Arusha ( référence B) concernant l'utilisation des médias, nous avons constaté que les journalistes boycottaient les instructions que nous donnions sur l'Accord de Kigali zone non-armée. Il n'y a pas de couverture médiatique sur les activités positives de la MINUAR (à savoir, les opérations médicales humanitaires du Field Hospital de Bangladesh et d'autres opérations d'information menées par le personnel de la MINUAR). Les propos des officiers supérieurs sont déformés (notamment les propos que le colonel Marchal a tenu le 28 janvier 1994) ; on note une subversion de la presse internationale ( le reporter de la BBC à Kigali à Radio Rwanda qui donne des informations fausses, partiales et peu objectives à la BBC) et de manière générale, la tendance à éviter de couvrir les opérations et les points de vue de la MINUAR. La presse locale est de plus en plus utilisée par une faction pour inciter les gens à mener des activités à base ethnique, partisans et contre la MINUAR.
6. Outre la détérioration de la sécurité et le rôle des médias, on a pu constater une dégradation notable de l'attitude psychologique des forces de sécurité du FPR à Kigali. Il ne fait aucun doute que cela résulte d'un sentiment de claustrophobie

provenant du fait qu'ils soient consignés dans une 'forteresse'. Ils montrent ouvertement qu'ils sont sur la défensive ou ils se comportent comme s'ils étaient en 'prison'. Récemment, à plusieurs occasions, notamment les 26 et 27 janvier 1994, ils ont réagi de manière excessive à certaines situations : tirant de manière injustifiée en guise d'avertissement depuis le bâtiment du CND, s'évadant du complexe ou forçant le passage sans escorte pour sortir par le portail principal, tirant des coups de feu en l'air en forçant le passage à un barrage routier etc... Ils ont manifesté beaucoup de frustrations injustifiées (menaçant les observateurs militaires de l'ONU en raison d'un retard de l'escorte, etc). Ils ont ouvertement et sciemment violer les dispositions de l'Accord de Kigali zone libre d'armes en entrant au quartier général du secteur de Kigali armés lors d'une réunion conjointe le 21 janvier 1994 ; et ils ont menacé de recourir aux armes (notamment le général Kagame qui s'adressant au général Dallaire le 21 janvier 1994 a affirmé que si l'impasse politique actuelle n'était pas vite réglée, 'ils devront régler les choses une bonne fois pour toute').

7. Les actes et réactions mentionnés ci-dessus montrent clairement que le FRP éprouve un sentiment de frustration empreint de claustrophobie face à la situation actuelle et de plus en plus envers la MINUAR (notamment une réaction exagérée à l'interview radiophonique du colonel Marchal le 27 janvier 1994 et à la réunion avec le commandant des forces le 29 janvier 1994 dans le bâtiment du CND qui a porté sur différents points décrits dans des notes publiées le 30 janvier 1994). Il se pourrait qu'ils s'engagent à nouveau dans un conflit armé comme moyen de réaliser leurs objectifs politiques.
8. De leur côté, les FGR ont manifesté des signes de préparation en vue d'un conflit. Ils ont tenté de se réapprovisionner en mortier par avion affrété le 21 janvier 1994, et ils n'ont pas pu présenter des documents justificatifs permettant de montrer qu'il s'agissait d'une commande passée avant l'Accord de paix ; ce qui nous a amené à conclure qu'ils constituaient des réserves de munitions. En qualité de commandant des forces de la MINUAR, j'ai formellement dit au chef d'état-major de l'armée que tout autre avion atterrissant au Rwanda avec du matériel de guerre ne sera pas autorisé à décharger sa marchandise et devra quitter le pays immédiatement. Nos observateurs militaires nous ont informé de mouvements sensibles de troupes du secteur sud vers la zone au nord de Kigali zone libre d'armes, ce qui indique un renforcement des positions de barrage au nord de Kigali. Ils ont également demandé l'autorisation de renforcer Kigali avec des troupes de commandos d'élite venant du secteur de Ruhengeri, ce qui leur a été refusé, en avançant de manière peu convaincante qu'ils avaient des problèmes de réapprovisionnement au nord et voulaient par conséquent rapprocher les troupes des dépôts de Kigali. Tous ces indicateurs signifient une préparation ou un positionnement des FGR que l'on peut analyser comme des préparatifs en vue d'une reprise des hostilités.
9. Si l'on doit maintenir le positionnement de concentration défensive de la MINUAR à Kigali, la sécurité risque de se détériorer davantage. On peut

s'attendre à des manifestations plus fréquentes et plus violentes, à plus d'attaques à la grenade et à main armée contre les groupes ethniques et politiques, à plus d'assassinats et tout à fait vraisemblablement, à des attaques pures et simples contre les installations et le personnel de la MINUAR, à l'instar de ce qui s'est produit au domicile du représentant spécial du Secrétaire général. Cela pourrait faire des victimes au sein du personnel des Nations Unies et pourrait très certainement nous mettre sur la défensive car nous serions forcés de déployer nos maigres et précieuses ressources pour défendre la propriété et le personnel des Nations Unies. Si la situation venait à s'aggraver, la MINUAR aurait perdu toute crédibilité comme mission permettant d'amener la paix au Rwanda et nous risquerions de passer à une logique 'd'instauration de la paix' en vue de ramener la sécurité. Nous n'aurions plus que très peu, voire, aucune ressource pour mener les opérations de dissuasion car nos troupes devront se limiter à des tâches défensives pour protéger le personnel et les installations des Nations Unies. Si cela devait se produire, nous aurions perdu la possibilité d'influer sur la sécurité et par conséquent nous n'aurions pas été en mesure d'exécuter notre mandat.

10. La situation actuelle exige que l'on mène des opérations déterminées et sélectives de dissuasion, afin de montrer aux parties, aux responsables politiques, aux média et à la population en général que la MINUAR fait tout ce qui est en son pouvoir pour exécuter son mandat. C'est en effet le seul moyen que nous avons pour faire preuve de crédibilité aux yeux des parties en dehors de l'attitude très passive que nous avons à présent adoptée ici à Kigali. Ces opérations doivent être menées en coopération avec les FGR, même si elles sont réticentes, et plus particulièrement avec la gendarmerie et les forces du FPR dans leurs domaines respectifs. Nous devons les amener à coopérer en leur fournissant les références. En outre, nous demandons de pouvoir mener une campagne d'information du public avec suffisamment de ressources pour inclure un couverture médiatique internationale et l'opération de la station de radio de la MINUAR. Nous voulons également mener une campagne d'information de la population locale au moyen de brochures et si possible de journaux afin d'expliquer le sens des opérations de la MINUAR et d'obliger les média locaux à faire preuve de plus d'honnêteté et d'exactitude dans la couverture de la situation actuelle.
11. Nos cibles militaires doivent être les caches d'armes confirmées et les gens dont tout le monde sait qu'ils possèdent des armes illégales. Ces cibles entre pleinement dans le cadre de notre mandat et des accords que nous avons conclu avec les parties. Ces actions permettront de renforcer la confiance des parties, de la gendarmerie, de nos troupes, des média et du public en la MINUAR. Cela permettra également de montrer notre détermination à être des défenseurs et militants actifs en faveur de la paix au Rwanda, et que nous ne sommes pas de simples observateurs d'une situation qui se dégrade en permanence. Retarder toute réaction contre ces éléments, pourrait en revanche aboutir à la distribution d'armes à tout individu et cela ne fera que compliquer davantage nos opérations et mettre en danger le personnel et les installations des Nations Unies et annihilerait l'effet d'un grand coup de relations publiques que la confiscation des caches

d'armes aurait eu sur la population. Ces opérations de dissuasion sont conformes aux principes démontrés de maintien de la paix des Nations Unies tels que soulignés dans le document de référence G au chapitre 5. Ces opérations seront menées non seulement en exécution de notre mandat en procédant à la récupération d'armes illégales, mais elles seront menées avec l'objectif final d'assurer la sécurité du personnel et des installations des Nations Unies et de leur permettre de poursuivre leurs activités au Rwanda. Toutes ces opérations doivent être assorties d'une campagne d'information du public.

12. La réticence actuelle à s'engager dans des opérations de dissuasion semble se fonder sur les implications politiques de telles opérations et une crainte que la MINUAR au Rwanda ne devienne une autre ONUSOM en Somalie, ou que nos opérations passent de la logique du maintien de la paix à celle de l'instauration de la paix. Tous les partis politiques et leurs dirigeants ont avalisé l'Accord de paix d'Arusha et le mandat de la MINUAR. Toutes les parties comprennent clairement le sens des tâches qui nous sont assignées en ce qui concerne la récupération des armes illégales. Aucun parti n'admet être en possession d'armes ou leur distribution. Par conséquent si nous devons rechercher ces caches d'armes et les personnes qui possèdent les armes illégales et que nous n'attaquons pas publiquement l'une des parties, qui contestera l'exécution de notre mandat ? En guise d'exemple, le ministre de la Défense m'a fait la promesse il y a dix jours de me remettre la liste des personnes autorisées à posséder des armes militaires. Il devait me remettre des exemplaires de documents autorisant le port d'armes et il devait suspendre toute autre autorisation de ce type. Jusqu'à présent, non seulement le ministre ne nous a rien communiqué, même après que nous ayons relancé plusieurs fois ses chefs d'état-major, mais on nous a dit ouvertement que ce ministre voulait que davantage d'armes soient distribuées, et que certaines le soient directement à partir des dépôts d'armes dans la région de Kigali. Une telle situation est totalement inacceptable et constitue une violation flagrante des accords signés jusqu'à présent.
13. La logique du maintien de la paix repose depuis longtemps sur plusieurs principes clairs bien énoncés dans le document cité en référence E. Les opérations de dissuasion n'impliquent pas le passage à l'offensive. Les mêmes règles d'engagement s'appliqueront à ces opérations à l'instar de toutes les autres opérations de maintien de la paix. Les forces de la MINUAR auront seulement recours à la force en cas d'auto-défense dans l'exercice de leur mandat, qui inclut la saisie des armes illégales.
14. Les forces de la MINUAR dirigeront cette opération avec un objectif bien défini, décisif et réalisable, à savoir la récupération des armes illégales.
15. Les forces de la MINUAR oeuvreront dans un effort conjoint avec d'autres forces, notamment la gendarmerie dans le cadre de cette opération.

16. Les forces de la MINUAR se ressaisiront de cette initiative en refusant aux factions hostiles l'accès à la distribution d'armes, avantage auquel elles ne s'attendaient pas.
17. Les forces de la MINUAR se serviront de toutes leurs capacités militaires dans les limites de nos règles d'engagement, à savoir recourir à la force en dernier recours et en cas d'auto-défense.
18. Les forces de la MINUAR se prépareront en vue de l'application mesurée et prolongée des capacités militaires dans la poursuite de l'objectif de récupération des armes illégales.
19. Les forces de la MINUAR regagneront et maintiendront le soutien de la population en renforçant la sécurité dans Kigali grâce à la récupération des armes illégales.
20. Les points soulignés ci-dessus sont l'application du principe du maintien de la paix et la manière dont il sera mis en oeuvre dans l'opération dissuasive de récupération d'armes illégales conformément à l'Accord de paix d'Aursha, au mandat de la MINUAR et à l'Accord instaurant Kigali zone non armée.
21. Chaque jour de délai retardant l'autorisation de mener les opérations dissuasives de récupérations d'armes illégales aura pour conséquence une détérioration de la sécurité et si la distribution d'armes se poursuit, la MINUAR pourrait se retrouver dans l'incapacité d'exécuter son mandat. Nous devons, avec détermination et en toute clarté reprendre en main cette initiative et regagner le respect et le soutien des parties si l'on veut garantir le succès de cette mission. Nous devons également avec détermination et munis de ressources entreprendre une campagne d'information offensive du public en vue de sensibiliser la population locale et la presse internationale. En application des recommandations du Rapport technique, la division militaire a urgemment besoin d'un chargé d'information du public recruté à plein temps pour assurer la coordination de cette campagne, et le budget devra être conséquent pour appuyer cette campagne (à savoir une station de radio et du matériel d'imprimerie).
22. En raison du caractère sensible de ces préoccupations et des actions recommandées, il serait tout indiqué de solliciter encore une fois les instructions et l'autorisation du siège des Nations Unies à New York.

R.A. DALLAIRE  
Général de brigade  
Commandant des Forces

WS02-624  
L000-1767- L000-1774 TAB 208

Pseudonym:

UNAMIRZ-13

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Reinforcement of the KWSA and terror tactics in Kigali

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:	ICTR	Signature Date:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	
Doc Original No.:		Interviewer 2:	
Doc Date:	27-Feb-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-13
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-2232-36
ERN Translation:	L001 8580-84	Disclosure Code:	UNAMIRZ-13
		Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-13	26-Aug-02	No
Kabuga	UNAMIRZ-13	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-13	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-13	26-Aug-02	No

C RN-65 1/5F

UNAMIR

194 FEB 28 13 261

0002232

OUTGOING CODE CABLE

DATE: 27 FEBRUARY 1994

*UNAMIR*

TO: ANNAN\DPKO\UNATIONS NEW YORK	FROM: DALDA\RE\UNAMIR\KIGALI
FAX NO: MOST IMMEDIATE-CODE CABLE INMARSAT: MIR-437	FAX NO: 011-250-84273
SUBJECT: REINFORCEMENT OF THE KWSA	
ATTN: MGEN BARIL	ROOM NO. 2052
TOTAL NUMBER OF TRANSMITTED PAGES INCLUDING THIS ONE: 5	

1. DUE TO THE PRESENT INCREASING DETERIORATION IN THE SECURITY SITUATION IN KIGALI AND DUE TO THE INTENSITY OF SECURITY OPERATIONS WITH EVER INCREASING MANPOWER DEMANDS IT HAS BECOME NECESSARY TO TEMPORARILY REDEPLOY SOME ELEMENTS OF THE GHANA BATTALION (BYUBAT) FROM THE DMZ TO KIGALI (KWSA). THIS TEMPORARY REDEPLOYMENT WILL GIVE US A SIGNIFICANT MILITARY ADVANTAGE IN THE PRESENT SITUATION AND MAY PROVIDE SIGNIFICANT POLITICAL ADVANTAGES AT THE PRESENT TIME.

2. THERE HAS BEEN AND WILL LIKELY CONTINUE TO BE INCREASED DEMANDS FOR STATIC POINT SECURITY AND ESCORTS. DUE TO INCREASED TERRORISM INCIDENTS LIKE THE ASSASSINATION OF THE MINISTER OF PUBLIC WORKS ON MON 21 FEBRUARY AND A POSSIBLE INCREASE IN DIRECT ATTACKS ON UNAMIR LIKE THE AMBUSH OF THE CONVOY OF RPF ON TUES 22 FEBRUARY, THE REQUIREMENT TO PROTECT THE TRANSITIONAL GOVERNMENT LEADERSHIP, UNAMIR PERSONNEL AND INSTALLATIONS AND THE RPF IN THE CND COMPLEX WILL CONTINUE TO MAKE EXCESSIVE DEMANDS OF THE PRESENT FORCE IN KIGALI. SOME HUMANITARIAN AGENCIES ARE ALSO INITIATING REQUESTS OF UNAMIR TO PROVIDE SECURITY AT THEIR DEPOT AND DISTRIBUTION FACILITIES AND OF THEIR CONVOYS. THESE SPECIFIC EXAMPLES OF THE INCREASE IN OUR TASKS HAVE RESULTED IN UNAMIR LARGELY BEING PLACED IN A STATIC DEFENSIVE POSTURE IN KIGALI. IT HAS ALSO SERIOUSLY DEGRADED OUR ABILITY TO MEET SWIFTLY AND IN SUFFICIENT STRENGTH TO MEET EMERGENCY CALLS FOR ASSISTANCE AND TO EFFECTIVELY REACT TO UNFORESEEN SITUATIONS. IN ACCORDANCE WITH OUR MANDATE WE MUST PROTECT UN PERSONNEL, UN PROPERTY AND HUMANITARIAN ASSISTANCE. THEREFORE THESE TASKS CANNOT BE REDUCED. IN CONCLUSION WE ARE RAPIDLY DEPLETING AND EXHAUSTING OUR RESOURCES IN KIGALI AND MAY IN THE NEAR FUTURE BE UNABLE TO SECURE THE KWSA.

3. ALREADY THE MINISTER OF DEFENCE, AT THE REQUEST OF THE CHIEF OF STAFF OF THE GENDARMERIE, HAS ASKED FOR PERMISSION TO REDEPLOY MORE GENDARMERIE FORCES IN THE KWSA, AND/OR USE MILITARY POLICE TO RELIEVE GENDARMERIE ASSETS FROM SEVERAL VITAL POINT STATIC GUARDS. HIS CONCERN IS THAT THE GENDARMERIE IN THE KWSA IS BURNING OUT AND THAT HE DOES NOT HAVE THE RESERVES TO SUSTAIN THIS LEVEL OF OPERATIONS. HE IS BEING FORCED TO USE HIS TWO RIOT-CONTROL COMPANIES IN MORE DEMANDING TASKS THAN USUALLY CALLED FOR AND AS SUCH IS WEAKENING HIS RESPONSE CAPABILITIES FOR MORE SERIOUS INTERVENTIONS. HE IS ALSO USING TOO MUCH FORCE FOR CERTAIN LESS DEMANDING TASKS. WE HAVE BEEN DISCUSSING THIS WITH THE RPF AND HAVE PRODUCED A FINAL DRAFT OF A KWSA RULES ADDENDUM TO ASSIST THE GENDARMERIE.

4. ON THE POLITICAL FRONT THE PRESIDENT AND HIS SUPPORTERS APPEAR TO BELIEVE UNAMIR FORCES IN THE DMZ ARE THERE TO DEFEND THE DMZ FROM AN RPF ATTACK. IN ACCORDANCE WITH THE MANDATE, OUR RESPONSIBILITY IS TO MONITOR THE DMZ AND REPORT ON CEASE-FIRE VIOLATIONS. THIS HAS BEEN EXPLAINED TO THE DIRECTLY TO THE PRESIDENT BY THE FC AND WILL SHORTLY BE EXPLAINED TO THE PUBLIC THROUGH THE LOCAL MEDIA. A FACTION SEEM TO BELIEVE THAT WITH APPROXIMATELY 1000 UN TROOPS IN THE DMZ, UNAMIR CAN AND WILL BLOCK THE RPF, THUS POSSIBLE LEAVING THEM FREE TO CONTINUE THE PRESENT DELAY IN THE FORMATION OF THE BBTG. IN ADDITION, TERRORISTS CONTINUE THEIR CAMPAIGN IN KIGALI AND APPEAR TO BELIEVE THEY CAN ESCALATE THESE ACTIVITIES WITH IMMUNITY. IT IS MOST NOTICEABLE THAT THESE TERROR TACTICS ARE CONTROLLED BY SOMEONE AS LAST WEEK IT WAS VERY ACTIVE AND HOSTILE IN KIGALI AND THIS WEEK IT APPEARS TO BE AT AN EASY CALM. THIS FACTION IS ALSO EXPLOITING THE RESULTANT FEAR AND INTIMIDATION OF THE POPULACE BY THIS TERROR AND FEAR CAMPAIGN WITH ACCUSATIONS THAT THE RPF AND THEIR SUPPORTERS ARE RESPONSIBLE. THE RESTRICTED GENDARMERIE FORCES IN KIGALI (DUE TO THE RULES OF THE KWSA) ARE STRETCHED THIN AND ARE EXHAUSTED. THEY HAVE LARGELY BEEN UNABLE OR UNWILLING WITHOUT POLITICAL SUPPORT TO AGGRESSIVELY CONTAIN THE ELEMENTS OF THE TERRORIST CAMPAIGN IN KIGALI. THESE FORCES CANNOT BE REINFORCED WITHOUT THE AGREEMENT OF THE RPF, WHICH IS UNLIKELY AS THE RPF FEAR THE GOVERNMENT WILL USE THIS EXCUSE TO REINFORCE GENDARMERIE FORCES TO CONTAIN THEM IN THE CND AND NOT TO SUPPRESS THE TERRORIST CAMPAIGN.

5. FOR THEIR PART THE RPF FEEL PINNED DOWN AND ENCIRCLED BY THE UN WITH UNOMUR IN THE NORTH, AN ACTIVE OBSERVER SECTOR WITHIN THEIR AREA, A SUBSTANTIAL UN FORCE IN THE DMZ, AND SECURITY ENCIRCLEMENT IN THE CND COMPOUND IN KIGALI. THEY BELIEVE AND HAVE INCREASINGLY STATED THEY BELIEVE THE UN IS PLAYING INTO THE PRESIDENTS PLAN OF DELAY AND EVENTUALLY IGNORE OR SCRAP THE ARUSHA PEACE AGREEMENT. THE PRESENT TERRORIST CAMPAIGN IN PART APPEARS TO BE AIMED AT THEIR SUPPORTERS IN KIGALI AND POSSIBLY (UNCONFIRMED) MEMBERS OF THEIR ETHNIC GROUP. THEY ARE INCREASINGLY SHOWING SIGNS OF FRUSTRATION WITH THE APPARENT IMPOTENCE OF UNAMIR TO RESPOND TO EMERGENCY CALLS FOR ASSISTANCE AND TO ASSIST IN STOPPING OR CONTAINING THE TERRORIST CAMPAIGN. THEIR REACTION IS CORRECT IN VIEW OF UNAMIR AND GENDARMERIE

STRETCHED RESOURCES IN A DEFENSIVE AND STATIC POSTURE WHICH MAKE US UNABLE TO RESPOND SWIFTLY FOR EMERGENCY CALLS FOR ASSISTANCE AND UNABLE TO ASSIST THE EXHAUSTED GENDARMERIE IN CONTAINING THE TERRORIST CAMPAIGN.

WE ARE INCREASINGLY BEING VIEWED BY THE RPF AS PART OF THE PROBLEM AND NOT AS PART OF THE SOLUTION. THEIR FRUSTRATION WITH UNAMIR'S CAPABILITY SHORTAGES AND THE RESULTANT DELAYS IN REACTION ARE INCREASING ON A DAILY BASIS.

6. IN CONCLUSION UNAMIR FORCES IN KIGALI ARE STRETCHED. WE HAVE LOST THE INITIATIVE AND ARE RAPIDLY LOSING ANY CAPABILITY TO RESPOND TO EMERGENCY SITUATIONS. UNAMIR IS ALSO LOSING CREDIBILITY WITH THE RPF, AND THE POPULATION IN GENERAL, TO ASSIST IN THE MAINTENANCE OF SECURITY IN THE KWSA. UNAMIR FORCES IN KIGALI NEED REINFORCEMENT IF THEY ARE TO RECOVER THE INITIATIVE, MAINTAIN CURRENT AND FULLY RESPOND TO NEW GUARD AND ESCORT TASKS, REGAIN A RESERVE RAPID REACTION CAPABILITY, STOP OR AT LEAST ASSIST IN CONTAINING THE TERRORIST CAMPAIGN, REASSURE THE RPF AND CONTINUE TO OBTAIN THEIR SUPPORT AND TO DEMONSTRATE TO THE OTHER FACTIONS AND THE TERRORISTS THAT UNAMIR IS NOT A SHIELD FOR THE DELAYING, POSTURING, AND NON-COMPLIANCE WITH THE ARUSHA PEACE AGREEMENT. WE MUST TAKE A PASSIVE MILITARY ACTION WHICH WILL SHOCK THESE NEGATIVE ELEMENTS INTO FIRSTLY CONTAINING THE TERRORIST CAMPAIGN AND SECONDLY TO PROD THEM INTO ESTABLISHING THE BBTG AND COMPLYING WITH THE ARUSHA PEACE AGREEMENT.

7. A PASSIVE MILITARY OPTION DOES EXIST WHICH SATISFIES ALL THE DEMANDS OF THE PRESENT SECURITY SITUATION IN KIGALI: IT IS BY REINFORCING THE KWSA WITH SOME ELEMENTS OF BYUBAT PRESENTLY DEPLOYING WITH CONSIDERABLE SUPPORT AND JOY FROM THE PEOPLE IN THE DMZ. IT IS PROPOSED THAT TWO COMPANIES, A SMALL COMMAND GROUP AND A SMALL LOGISTICS COMPONENT BE MOVED IMMEDIATELY TO KIGALI. THIS REINFORCING ELEMENT WOULD BE TEMPORARILY ACCOMMODATED AND SUPPORTED IN KIGALI. IT WOULD TAKE OVER ALL OF THE STATIC GUARD TASKS AS IT DOES NOT AT PRESENT HAVE ANY VEHICLE MOBILITY. ESCORTS WOULD REMAIN WITH THE KIBAT AND RUTBAT. THIS WOULD FREE UP TO TWO COMPANIES OF MOBILE, KIGALI EXPERIENCED TROOPS FOR INCREASED PATROL, CHECKPOINT AND REACTION TASKS. THIS REINFORCEMENT WOULD ALSO PERMIT UNAMIR TO RESPOND IN A TIMELY AND EFFECTIVE MANNER TO EVER-INCREASING REQUESTS FOR GUARDS, ESCORTS AND REACTION FORCES. THIS PLAN WOULD SEE A VIABLE REINFORCEMENT IN KWSA AND WILL ASSIST THE EXHAUSTED GENDARMERIE IN CONTAINING THE TERRORIST CAMPAIGN.

8. THIS PLAN WOULD ALSO SHOCK THE NEGATIVE ELEMENTS INTO REALISING THAT THE CURRENT FORCES IN THE DMZ ARE NOT THERE ONLY FOR THAT TASK, NOR ARE THEY THERE TO DEFEND THE DMZ. THEY WILL IN EFFECT BE FORCED TO "LOOK OVER SHOULDERS" TO THE NORTH WHERE THE RPF COULD BE COMING FROM AND THIS MAY PROD TO UNDERSTAND THAT UNAMIR IS NOT THEIR SHIELD FOR DELAYING THE IMPLEMENTATION OF THE BBTG. IT WILL ALSO ASSIST IN SUPPRESSING THE TERROR CAMPAIGN WHICH IS WORKING TO THEIR ADVANTAGE IN KIGALI. THIS ONE TWO

COMBINATION OF A MILITARY MOVE WITH A POLITICAL REACTION MAY HELP THE NEGOTIATIONS FOR THE ESTABLISHMENT OF THE BBTG.

9. THIS PLAN WILL STILL SEE THE RETENTION OF A SUBSTANTIAL FORCE IN THE DMZ OF AN INFANTRY BATTALION(-), AN ENGINEER COMPANY AND 36 MILITARY OBSERVERS UNDER A FULLY OPERATIONAL SECTOR HEADQUARTERS. THE DMZ HAS BEEN MONITORED FOR THE PAST YEAR BY LESS THAN 100 PERSONNEL. WE WILL STILL MAINTAIN MANY TIMES THAT NUMBER IN THE DMZ. CONSIDERING THAT WE ARE STILL IN PHASE ONE (AWAITING THE ESTABLISHMENT OF THE BBTG) AND THAT THE DMZ STRENGTH WAS NOT OPERATIONALLY REQUIRED UNTIL THE START OF PHASE THREE (IE TO MONITOR AND PROVIDE SECURITY IN AN EXPANDED DMZ OR BUFFER ZONE TO BE NEGOTIATED AND THEN IMPLEMENTED BY THE END OF PHASE TWO) WE CANNOT BE ACCUSED OF DESERTING THE DMZ AS WE WILL STILL HAVE A SUBSTANTIAL FORCE WHICH SHOULD BE ABLE TO HANDLE THE PRESENT SITUATION IN THE DMZ. BUT THE PRECEDENT WILL BE MADE. IF WE NEED HELP IN KIGALI TO ESTABLISH A SECURE ENVIRONMENT FOR ESTABLISHING THE BBTG WE WILL DEplete THE DMZ TO ACQUIRE THAT REINFORCEMENT. IT MAY BE SEEN BY THE NEGATIVE ELEMENTS AS OPENING THE DOOR TO THE RPF TO PUNCH THROUGH THE DMZ. THAT CONCERN IS EXACTLY WHAT WE WANT THESE PEOPLE TO BELIEVE AND TO HAVE THEM RETHINK THEIR PRESENT TERROR\DELAYING OPERATIONS.
10. THIS REDEPLOYMENT OF AN ELEMENT OF THE GHANA BATTALION WILL BE A TEMPORARY MEASURE UNTIL THE SITUATION STABILIZES IN KIGALI OR UNTIL THE BBTG IS ESTABLISHED. IT WILL THEN BE REDEPLOYED TO THE DMZ TO COMMENCE ITS CRITICAL MONITORING AND SECURITY PHASE TWO AND THREE TASKINGS. THE GHANA BATTALION WAS CONTRIBUTED TO UNAMIR UNDER NO DEPLOYMENT RESTRICTIONS. IT CAN IN FACT BE EMPLOYED ANYWHERE IN RWANDA. AT PRESENT AN ELEMENT OF THAT BATTALION, UNDER NATIONAL COMMAND, IS URGENTLY REQUIRED IN KIGALI IF WE ARE TO EFFECTIVELY AND SUCCESSFULLY SUCCEED IN PROVIDING ASSISTANCE IN SECURING THE CITY IN ACCORDANCE WITH OUR MANDATE.
11. A WARNING ORDER FOR THIS OPERATION (OP BOOMERANG) HAS BEEN ISSUED TO ALLOW RECONNAISSANCE, LOGISTICS AND OTHER CONCURRENT ACTIVITIES TO TAKE PLACE. THE DEPLOYMENT WILL BE CONDUCTED AND THE REINFORCEMENTS OPERATIONAL WITHIN 72 HOURS OF OUR DECISION TO MOVE. NO MOVE IS PLANNED BEFORE 0800 HOURS ON 1 MARCH 1994.
12. THE URGENCY OF THIS OPERATION CANNOT BE OVEREMPHASIZED. THE PRESENT SERIOUS INCREASE IN TERRORIST ACTIONS COMBINED WITH THE SERIOUS DECREASE IN GENDARMERIE AND UNAMIR REACTION CAPABILITY COULD LEAD TO AN END TO THE PEACE PROCESS. IF WE ARE TO SALVAGE OUR CREDIBILITY AND SUCCEED IN THIS MISSION WE MUST REGAIN THE INITIATIVE BY REINFORCING KIGALI IMMEDIATELY WITH AVAILABLE IN-THEATRE AND AVAILABLE FORCES AND THUS HOPEFULLY PROD THE RELUCTANT PARTY INTO SERIOUSLY NEGOTIATING THE ESTABLISHMENT OF THE BBTG.
13. THIS PROPOSED MILITARY OPERATION, COUPLED WITH THE STRONG POSITIONS EXPRESSED BY THE U.S. AND BELGIAN AMBASSADORS, THAT THEY WILL NOT BE IN A POSITION TO RECOGNISE ANY OTHER GOVERNMENT EXCEPT THE CONSTITUTIONAL BBTG, SHOULD BRING SERIOUS DISCUSSIONS

CRN-65 5/5

L0002236

TO ENDING THE POLITICAL IMPASSE.

Pseudonym:

UNAMIRZ-13

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Reinforcement of the KWSA and terror tactics in Kigali

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:	ICTR	SignatureDate:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	
Doc Original No:		Interviewer 2:	
Doc Date:	27-Feb-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-13
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-2232-36
ERN Translation:	L001 8580-84	Disclosure Code:	UNAMIRZ-13
		Disclosable:	-1

Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure---Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-13	26-Aug-02	No
Kabuga	UNAMIRZ-13	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-13	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-13	26-Aug-02	No

L0018580

Pseudonyme :  
Code de témoin : UNAMIRZ

**UNAMIRZ-13**

**MINUAR**

Câble chiffré de Dallaire à Annan

OBJET : Renforcement de la zone libre d'armes de Kigali et tactiques terroristes à Kigali

WS02-625 (TAB209)  
L000-2232-L000-2236

## CÂBLE CHIFFRÉ SORTANT

DATE : 27 FÉVRIER 1994

DESTINATAIRE : ANNANDOMPUNATIONS, NEW YORK	EXPÉDITEUR : DALLAIRE\MINUAR\ KIGALI
TÉLÉCOPIE N° : CÂBLE CHIFFRÉ - TRÈS URGENT CÂBLOGRAMME INMARSAT : MIR-437	NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR : 011-250-84273
OBJET : RENFORCEMENT DE LA ZONE LIBRE D'ARMES DE KIGALI	
À L'ATTENTION DE : MGÉN BARIL	BUREAU N° 2052
NOMBRE TOTAL DE PAGES TRANSMISES Y COMPRIS CELLE-CI : 5	

1. En raison du climat de sécurité qui ne cesse de se dégrader à Kigali et de l'intensité des opérations de sécurité qui requièrent une augmentation constante des besoins en personnel, nous avons dû redéployer temporairement à Kigali (zone libre d'armes de Kigali) certains éléments du bataillon du Ghana (BYUBAT), basé dans la zone démilitarisée. Dans les circonstances actuelles, ce redéploiement temporaire nous donnera, sur le plan militaire, un avantage non négligeable et, peut-être, présentera des avantages politiques appréciables en ce moment.
2. La demande d'escortes et de forces de sécurité statique a augmenté et continuera probablement d'augmenter. En raison de la multiplication des incidents terroristes, comme l'assassinat, le lundi 21 février, du ministre des Travaux publics et de la recrudescence éventuelle des attaques directes contre la MINUAR, comme l'embuscade dans laquelle est tombé le convoi du FPR, le mardi 22 février, la mise à disposition des moyens nécessaires pour assurer la protection des dirigeants du gouvernement de transition, du personnel et des installations de la MINUAR et du FPR dans le complexe du CND continuera de grever excessivement les forces actuelles basées à Kigali. De même, certains organismes humanitaires commencent à solliciter l'assistance de la MINUAR pour assurer la sécurité de leurs dépôts, installations et services de distribution et convois. En raison de ces exemples sélectifs de l'accroissement de nos tâches, la MINUAR s'est retrouvée, dans une large mesure, à Kigali, dans une situation statique défensive. Cela a également sérieusement affaibli notre capacité de répondre rapidement avec du personnel en nombre suffisant aux demandes d'assistance d'urgence et de réagir efficacement aux situations imprévues. Conformément à notre mandat, nous devons protéger le personnel, les biens et l'assistance humanitaire de l'ONU. Pour cette raison, nous ne pouvons réduire ces tâches. En conclusion, nos ressources à Kigali sont en train de s'amenuiser et de s'épuiser à un rythme tel que dans un avenir rapproché nous ne serons plus en mesure d'assurer la sécurité de la zone libre d'armes de Kigali.
3. D'ores et déjà, le ministre de la Défense, à la requête du chef d'état major de la Gendarmerie, a demandé l'autorisation de redéployer davantage de gendarmes dans la zone libre d'armes de Kigali et / ou de faire relever les gendarmes postés à divers points de garde statique vitaux par la police militaire. Cela, parce qu'il craint que les éléments de la Gendarmerie de la zone libre d'armes de Kigali s'épuisent sur le plan professionnel et qu'il

n'a pas les forces de réserve nécessaires pour maintenir ce niveau d'opérations. Actuellement, il n'a guère d'autre choix que d'utiliser ses deux compagnies anti-émeute pour des tâches plus astreignantes que ne l'exige d'habitude la situation, ce qui est en train d'affaiblir sa capacité d'intervention face à des situations plus graves. Il déploie également des forces excessives pour des tâches moins astreignantes. Nous avons examiné cette question avec le FPR et avons établi un projet final d'additif au règlement de la zone libre d'armes de Kigali à l'intention de la Gendarmerie.

4. Sur le plan politique, le Président et ses partisans semblent croire que les forces de la MINUAR dans la zone démilitarisée y sont pour la défendre contre une attaque du FPR. Conformément à notre mandat, notre responsabilité est de surveiller la zone démilitarisée et de signaler toute violation du cessez-le-feu. Le commandant de la Force a expliqué ce fait directement au Président et le fera sous peu au public à travers les médias locaux. Une faction semble croire qu'avec quelque 1000 soldats de l'ONU stationnés dans la zone démilitarisée, la MINUAR peut et va barrer le chemin au FPR, leur donnant ainsi toute latitude pour, éventuellement, continuer à faire traîner, comme ils sont en train de le faire, la création du GTBÉ. Par ailleurs, les terroristes, qui poursuivent leur campagne à Kigali, semblent croire qu'ils peuvent intensifier leurs activités en toute impunité. Manifestement, ces tactiques terroristes sont téléguidées. À preuve, ces activités étaient très soutenues et agressives à Kigali, la semaine dernière, tandis que, cette semaine, elles semblent s'être apaisées tout bonnement. Cette faction est en train d'exploiter également le sentiment de peur et d'intimidation que cette campagne de terreur suscite parmi la population en accusant le FPR et ses sympathisants d'en être les responsables. Les forces limitées de la Gendarmerie présentes à Kigali (en raison du règlement de la zone libre d'armes de Kigali) sont très insuffisantes et épuisées. Dans une large mesure, elles ont été, sans soutien politique, impuissantes ou peu disposées à juguler de manière décisive les éléments de la campagne terroriste à Kigali. Ces forces ne peuvent pas être renforcées sans l'accord, du reste peu probable, du FPR, car celui-ci craint que le gouvernement ne s'en serve comme prétexte pour renforcer la Gendarmerie pour les confiner au CND plutôt que pour étouffer la campagne terroriste.
5. Pour sa part, le FPR se sent cloué et encerclé par l'ONU, avec la MONUOR au nord, un groupe d'observateurs actifs à l'intérieur de leur zone, une force importante de l'ONU dans la zone démilitarisée et un encerclement de sécurité dans le complexe du CND, à Kigali. Il croit, et n'a cessé de déclarer, qu'il pense que l'ONU est en train de tomber dans le jeu dilatoire du Président dont l'objet éventuel est d'ignorer l'Accord de paix d'Arusha, voire le mettre au rebut. La campagne terroriste actuelle semble, en partie, viser ses sympathisants à Kigali et, peut-être aussi, des membres (non confirmés) de son groupe ethnique. Il montre de plus en plus des signes de frustration devant l'impuissance apparente de la MINUAR de répondre aux appels d'assistance urgente et d'aider à mettre un terme à la campagne terroriste ou à l'endiguer. Sa réaction est juste eu égard au fait que les ressources de la MINUAR et de la Gendarmerie étaient débordées dans une position défensive statique qui rend la MINUAR incapable de répondre rapidement aux appels d'aide d'urgence et d'aider la Gendarmerie épuisée à endiguer la campagne terroriste. De plus en plus, le FPR considère que nous contribuons au problème et non à la solution. Sa frustration face au manque de moyens de la MINUAR et aux conséquences néfastes que cela entraîne sur la capacité de réaction de celle-ci face aux situations d'urgence augmente au jour le jour.
6. En conclusion, les forces de la MINUAR à Kigali sont surdéployées. Nous avons perdu l'initiative et sommes en train de perdre rapidement toute capacité de répondre aux situations d'urgence. Par ailleurs, la MINUAR est en train de perdre, auprès du FPR

comme de la population en général, sa crédibilité quant à sa capacité d'aider à assurer la sécurité dans la zone libre d'armes de Kigali. Les forces de la MINUAR à Kigali doivent être renforcées si l'on veut qu'elles retrouvent l'initiative, maintiennent et mènent à bien leurs tâches actuelles et nouvelles en matière de garde et d'escorte, reconstituent leur capacité de réaction rapide de réserve, enrayent ou, tout au moins, aident à endiguer la campagne terroriste, réassurent le FPR et continuent de bénéficier de son soutien et démontrent aux autres factions et aux terroristes que la MINUAR n'est pas un bouclier derrière lequel ils peuvent se cacher pour retarder, faire semblant ou refuser de se conformer à l'Accord de paix d'Arusha. Nous devons adopter une attitude militaire passive qui choquera ces éléments négatifs et les amener, d'abord, à endiguer la campagne terroriste et, ensuite, les pousser à établir le GTBÉ et à se conformer à l'Accord de paix d'Arusha.

7. Il existe bel et bien une option militaire passive qui satisfait à toutes les exigences des conditions de sécurité actuelles à Kigali et qui consiste à renforcer la zone libre d'armes de Kigali avec certains éléments du BYUBAT, déployés actuellement dans la zone démilitarisée, avec un soutien considérable et à la grande joie des populations. Il est proposé que deux compagnies, un petit groupe de commandement et une unité logistique soient redéployés immédiatement à Kigali. Ces renforts seraient temporairement logés et soutenus à Kigali. Ils se chargeraient, d'une manière générale, de toutes les tâches de garde statique puisqu'ils ne disposent, pour l'instant, d'aucun véhicule pour leurs déplacements. Le KIBAT et le RUTBAT continueraient d'assurer les escortes, ce qui libérerait jusqu'à deux compagnies mobiles formés de soldats expérimentés de Kigali pour renforcer les patrouilles, les postes de contrôle et la capacité de réaction rapide. Cela permettrait également à la MINUAR de faire face en temps voulu et de manière efficace aux demandes sans cesse croissantes de gardes, d'escortes et de forces de réaction. Ce plan permettrait de renforcer la zone libre d'armes de Kigali de manière viable et d'aider la Gendarmerie, épuisée, à contenir la campagne terroriste.
8. Ce plan choquerait également les éléments négatifs et les amènerait à comprendre que les forces actuellement présentes dans la zone démilitarisée n'y sont pas seulement pour cette tâche, encore moins pour défendre la zone démilitarisée. En effet, ils seront contraints de surveiller constamment le nord d'où le FPR pourrait venir, ce qui les amènerait à comprendre que la MINUAR n'est pas un bouclier derrière lequel ils peuvent se cacher pour faire traîner la mise en œuvre du GTBÉ. Cela contribuerait également à réprimer la campagne de terreur dont ils tirent avantage à Kigali. Cette combinaison d'une mesure militaire et d'une réaction politique pourrait faciliter les négociations en vue de l'établissement du GTBÉ.
9. Ce plan entraînera, cependant, le maintien en place dans la zone démilitarisée d'une importante force constituée d'un bataillon d'infanterie (-), d'une compagnie de génie et de 36 observateurs militaires, sous le commandement d'un QG de secteur pleinement opérationnel. La zone démilitarisée a été surveillée au cours de l'année dernière par moins de 100 hommes. Nous maintiendrons toujours plusieurs multiples de ce nombre dans la zone démilitarisée. Sachant que nous sommes toujours dans la phase 1 (attente de l'établissement du GTBÉ) et que jusqu'au début de la phase 3 (surveillance et maintien de la sécurité dans une zone démilitarisée élargie ou zone tampon à négocier, puis à mettre en application à la fin de la phase 2), la force dans la zone démilitarisée n'était pas requise sur le plan opérationnel, on ne saurait nous accuser d'avoir déserté la zone démilitarisée puisque nous maintiendrons toujours une importante force qui devrait pouvoir s'occuper de la situation actuelle dans la zone démilitarisée. Mais le précédent aura été établi. Si nous avons besoin d'aide à Kigali pour créer un contexte sûr pour l'établissement du GTBÉ,

alors nous n'hésiterons pas à réduire considérablement les forces basées dans la zone démilitarisée pour nous doter de ce renfort nécessaire. Les éléments négatifs pourraient y voir une ouverture faite au FPR pour passer par la zone démilitarisée et frapper. C'est justement ce que voulons faire croire à ces gens afin de les amener à revoir leurs opérations de terreur/tactiques dilatoires actuelles.

10. Le redéploiement de quelques éléments du bataillon du Ghana sera une mesure temporaire jusqu'à ce que la situation se stabilise à Kigali ou jusqu'à ce que le GTBÉ soit établi. Ils seront ensuite redéployés à la zone démilitarisée pour entamer leurs tâches cruciales de surveillance et de maintien de la sécurité des phases 2 et 3. Le bataillon du Ghana avait été mis à la disposition de la MINUAR sans aucune restriction quant à son déploiement. En fait, il peut être déployé n'importe où au Rwanda. Actuellement, des éléments de ce bataillon, placés sous commandement national, sont requis de toute urgence à Kigali si, conformément à notre mandat, nous entendons contribuer de manière efficace et satisfaisante à la sécurité de la ville.
11. Pour cette opération (OP Boomerang), un ordre préparatoire a été donné pour autoriser les activités de reconnaissance, de logistique et autres activités parallèles. Le déploiement et les opérations de renforcement seront effectués dans les 72 heures suivant notre décision de passer à l'action. Rien ne sera fait avant le 1<sup>er</sup> mars 1994, à 8 heures.
12. Nous ne saurions trop insister sur le caractère urgent de cette opération. Le sérieux renforcement en cours des actions terroristes au moment même où la capacité de réaction de la Gendarmerie et de la MINUAR est sérieusement réduite pourrait signifier la fin du processus de paix. Si nous tenons à sauver notre crédibilité et mener à bien cette mission, nous devons alors reprendre l'initiative en renforçant immédiatement Kigali avec les forces présentes au Rwanda et les forces disponibles et, si tout va bien, amener ainsi la partie réticente à s'engager sérieusement dans les négociations en vue de l'établissement du GTBÉ.
13. L'opération militaire ainsi envisagée, conjuguée aux positions fermes exprimées par les ambassadeurs américain et britannique – à savoir qu'ils ne pourront reconnaître nul autre gouvernement que le GTBÉ constitutionnel – devrait provoquer des pourparlers sérieux en vue de débloquer l'impasse politique.

Pseudonym:

UNAMIRZ-08

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Significant Incident Report - Reported death of President of Rwanda. Signed by Beardsley for Dallaire

### DOCUMENT INFORMATION

Doc Type: Code Cable

Doc Sources:

Doc Location:

Doc Original No:

Doc Date: 07-Apr-94

Format: Typewritten

Original language: English

Translation: French

ERN Translation: L001 8554-61

### For Witness Statement:

Signature Date:

Interviewer 1:

Interviewer 2:

### DOCUMENT CODING:

Document code: UNAMIRZ-08

ICTR Number:

ERN Number: L000-2824-2829

Disclosure Code: UNAMIRZ-08

Disclosable: -1

### Past Disclosure-----Past Disclosure-----Past Disclosure-----Past Disclosure

IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-08	09-May-02	No

CRN 103 1/6

UNAMIR 10002824  
19 APR -8 12 42

OUTGOING CODE CABLE

TO: BARIL, UNATIONS, NEW YORK  
FROM: DALLAIRE, UNAMIR, KIGALI, RWANDA  
DATE: 7 APRIL 1994  
NUMBER: 001-~~212~~212-963-6460  
SUBJECT: SIGNIFICANT INCIDENT REPORT - REPORTED DEATH OF PRESIDENT OF RWANDA

*3 p. [unclear]*  
910 V 8 11

REFERENCE: MIR - 722

1. IT HAS BEEN REPORTED AND CONFIRMED BY RGF AND GENDARMERIE THAT THE PRESIDENT OF RWANDA AND THE PRESIDENT OF BURUNDI WERE KILLED IN AN AIRPLANE CRASH AT KIGALI AIRPORT AT APPROXIMATELY 2040 HOURS 6 APRIL 1994. THE DEATHS HAVE NOT BEEN CONFIRMED BY UNAMIR PERSONNEL BUT DUE TO THE STATEMENTS AND ACTIVITIES OF LEADING RGF AND GENDARMERIE LEADERS THIS REPORT IS CONSIDERED TRUE. THE CHIEF OF STAFF OF THE RGF WAS ALSO IN THE AIRCRAFT. WE BELIEVE 9 PERSONS WERE KILLED IN THE CRASH.

2. AT APPROXIMATELY 2040 HOURS UNMOs AT KANOMBE (KIGALI INTERNATIONAL) AIRPORT REPORTED A LARGE EXPLOSION FROM THE AREA OF CAMP KANOMBE WHICH IS A MILITARY CAMP NEAR THE AIRPORT. INITIAL REPORTS STATED IT WAS AN EXPLOSION OF MUNITIONS. HOWEVER, WITHIN MINUTES GENDARMERIE AND RGF PERSONNEL AT THE AIRPORT BEGAN TO PANIC IN THE AREA OF THE AIRPORT. THE UNMOs REQUESTED AN ARMED ESCORT INVESTIGATE THE EXPLOSION.

3. AT 2118 HOURS A PLATOON OF PRESIDENTIAL GUARD ESTABLISHED A ROADBLOCK AT THE MERIDIEN TRAFFIC CIRCLE AND BLOCKED TRAFFIC. SEVERAL SHOTS WERE FIRED. NO REPORTED CASUALTIES. THE GUARDS APPEARED BY UNAMIR OBSERVATION TO BE NERVOUS AND DANGEROUS.

4. AT 2130 HOURS A REPORT FROM UNMOs AT THE AIRPORT STATED THE TOWER HAD DECLARED THAT THE PRESIDENTIAL AIRPLANE HAD CRASHED. IT WAS NOT AT THIS TIME CONFIRMED THAT THE PRESIDENT WAS ON THE AIRCRAFT. A TELEPHONE CALL TO THE RPF LOS LIVING WITH UNAMIR STAFF AT THE MERIDIEN HOTEL DISCOVERED ALL THE LOS HAD DEPARTED THE MERIDIEN HOTEL APPROXIMATELY 20 MINUTES EARLIER. THE FC DISPATCHED THE DCOO TO THE RPF\CND COMPOUND TO MAINTAIN CONTACT WITH THEM AND ORDERED THE DFC\COS TO THE HEADQUARTERS.

5. AT 2135 HOURS KIGALI SECTOR HQ REPORTED THAT THE ARMED

PATROL SENT TO INVESTIGATE THE CRASH HAD BEEN STOPPED, DISARMED AND WERE BEING HELD AT THE AIRPORT. IN ADDITION THE UNMOs AT THE AIRPORT WERE CONFINED TO A ROOM AT THE AIRPORT. THE FC PLACED UNAMIR ON RED ALERT AND PLACED THE FORCE RESERVE ON 30 MINUTES NOTICE TO MOVE.

6. CONSTANT TELEPHONE CALLS WERE RECEIVED DURING THIS PERIOD BY THE FC AND FORCE HQ FROM MINISTERS REQUESTING ARMED UN PROTECTION. IN ADDITION AN UNCONFIRMED REPORT WAS RECEIVED THAT THE PRESIDENT OF BURUNDI WAS ALSO IN THE AIRCRAFT. THE RGF LO WAS IN CONSTANT TELEPHONE COMMUNICATION FROM ARMY HQ WITH THE FC AND REPORTED THE CRASH HAD OCCURRED AND SUBSEQUENTLY REQUESTED FC PRESENCE AT THE RGF ARMY HQ.
7. A CALL FROM MR RIZA IN NEW YORK WAS RECEIVED AND THE UNCONFIRMED INFORMATION AS KNOWN AT THAT TIME WAS PASSED TO HIM AT 2210 HOURS. THE FC MOVED TO RGF ARMY HQ AT 2230 HOURS.
8. TRANSITING THE CITY IT WAS VOID OF INHABITANTS OR TRAFFIC. ROADBLOCKS MANNED BY RGF SOLDIERS WERE LOCATED NEAR THE RGF HQ. FC ARRIVED AT 2250 HOURS AND WAS MET BY THE CHEF DE CABINET OF THE MND OF RWANDA (THE MND IS IN CAMEROON AT A CONFERENCE), THE CHIEF OF STAFF OF THE GENDARMERIE AND THE KEY STAFF APPOINTMENTS OF THE ARMY AND GENDARMERIE. THE CHEF DE CABINET SPOKE FOR THE GROUP.
9. HE STATED THAT THE PRESIDENT AND CHIEF OF STAFF OF THE ARMY WERE ON THE PLANE AND THAT THERE WERE NO SURVIVORS FROM THE AIRPLANE CRASH. HE COULD NOT AT THIS POINT CONFIRM THE OTHER PASSENGERS. THE FC OFFERED NO INFORMATION (IE PRESIDENT OF BURUNDI). HE STATED APPARENTLY THE AIRCRAFT EXPLODED IN THE AIR AND CRASHED ON THE GROUND IN THE PRESIDENTS GARDEN NEAR THE AIRPORT. IT WAS SUSPECTED BUT NOT CONFIRMED THAT THE PLANE HAD BEEN SHOT DOWN.
10. DURING HIS DISCOURSE REPORTS CONTINUED TO ARRIVE BY PHONE WHICH UPDATED THE SITUATION. THE CHEF STATED THE ARMY AND GENDARMERIE WERE PREPARED TO KEEP THEIR POSITION FOR THE COUNTRY AND FOR PEACE. WITHOUT THE PRESIDENT HE STATED THEIR WAS NO GOVERNMENT AND THAT THE POPULATION HAD TO BE REASSURED TO MAINTAIN SECURITY IN THE NATION. HE REQUESTED UNAMIR SUPPORT IN THEIR ACTIONS. THE FC STATED EVEN WITH THE DEATH OF THE PRESIDENT THERE WAS STILL A GOVERNMENT UNDER PM AGATHE. THE OFFICERS SCOFFED AND STATED SHE AND HER GROUP WERE NOT A GOVERNMENT. THE FC DID NOT PURSUE THAT CONVERSATION BUT ASKED WHAT TYPE OF SUPPORT THEY WERE REQUESTING. THE CHEF STATED JOINT UNAMIR GENDARMERIE AND RGF PATROLS AND A STATEMENT TO THE POPULATION. THE FC STATED THAT THE RGF MUST REMAIN IN ITS BARRACKS AND THAT THE GENDARMERIE MUST DO ITS JOB OF MAINTAINING ORDER. THE FC STATED THE RPF WERE CALM AND UNAMIR WOULD MONITOR THEM CLOSELY AND THAT IT WAS CRITICAL THAT UNAMIR BE ALLOWED TO INVESTIGATE THE CRASH SITE AND THAT THE PRESIDENTIAL GUARD RETURN TO THEIR GARRISON. NO COMMITMENT WAS MADE AT THIS POINT.
11. AT 1107 HOURS THE CHIEF OF STAFF OF THE GENDARMERIE REPORTED THE PRESIDENT OF BURUNDI HAD BEEN ON THE AIRCRAFT.

HE STATED THIS GROUP DID NOT WANT POWER BUT ONLY WANTED TO REASSURE THE POPULATION AS THE POPULATION WAS TIRED OF THIS DANCING AROUND. THE FC ASKED WHO WOULD SPEAK TO THE POPULATION AND SUGGESTED THE PM AGATHE. HE ALSO ASKED IF ANYONE HAD SPOKEN TO THE PM AND THE CABINET. THE CHEF AVOIDED THE QUESTION BY STATING THE NATION NEEDED A TRANSITIONAL AUTHORITY TO HANDOVER TO THE POLITICIANS AT ANYTIME THEY WERE PREPARED TO GOVERN. HOWEVER, HE REITERATED ORDER HAD TO BE MAINTAINED TONIGHT AND THAT UNAMIR ASSISTANCE WAS CRITICAL.

12. THE FC STATED THESE DISCUSSIONS HAD POLITICAL IMPLICATIONS AND HE MUST CONSULT WITH THE SRSG. HOWEVER HE STATED ANY ACTION HE WOULD TAKE WOULD ONLY BE WITH HIS PERMISSION. A JOINT COORDINATED PLAN WAS ESSENTIAL. IT MUST BE TRANSPARENT AND CONTROLLED. THE FC ASKED WHAT WAS THE THREAT AT THIS MOMENT.

13. THE CHEF STATED WHAT DID UNAMIR WANT THEM TO DO.

14. THE FC STATED RGF TROOPS MUST BE CONFINED TO THEIR BARRACKS AND ONLY THE GENDARMERIE MUST MAINTAIN ORDER.

15. THE CHEF ASKED TO PLACE TROOPS ON ALERT FOR POSSIBLE DEPLOYMENT BUT THEY WOULD REMAIN IN THEIR BARRACKS.

16 AT 2330 HOURS THE FC CONSULTED WITH THE SRSG BY TELEPHONE. HE RETURNED TO THE MEETING AND LISTENED TO THE COS GENDARMERIE ENHANCED SECURITY PLAN TO CONSIST OF ONE ARMORED CAR AND EXTRA GENDARMES AT THE RADIO STATION, ONE ARMORED CAR AND EXTRA GENDARMES AT THE TELCON AND EXTRA GENDARMES AT THE ELECTROGAZ AND THE CITY FUEL TANKS IN CASE OF SABOTAGE. IN ADDITION HE REQUESTED SATURATED PATROLLING WITH JOINT GENDARME AND UNAMIR PATROLS. THE FC AGREED TO THE ABOVE REQUESTS AND STATED THE GROUP MUST REASSURE THE POLITICAL LEADERS OF THE COUNTRY, KEEP THE RGF IN ITS BARRACKS AND ORDER THE PRESIDENTIAL GUARD BACK TO ITS BARRACKS. THE CHEF ADDED THAT THEY WOULD SPEAK TO THE RPF THE NEXT DAY WHEN THE POLITICAL SITUATION IS CLEARER. THE FC OFFERED TO STAY AT THE HEADQUARTERS TO COORDINATE ACTIVITIES UNTIL KIGALI SECTOR COMMANDER COULD ARRIVE TO COORDINATE DETAILS.

17. AT 2400 HOURS THE FC WAS CONSULTING WITH THE SRSG BY TELEPHONE WHEN THE CHEF STATED HE WANTED TO SEE THE SRSG WITH THE FC. THE FC, AFTER ACCEPTANCE BY THE SRSG, ESCORTED THE CHEF TO THE SRSG HOME WHILE KIGALI SECTOR COMMANDER COORDINATED THE ENHANCED JOINT SECURITY MEASURES WITH THE COS OF THE GENDARMERIE AND THE STAFF OF THE RGF AND GENDARMERIE. BEFORE LEAVING, THE FC ASKED THEM TO RECONSIDER AGAIN SPEAKING TO PM AGATHE.

19. AT 0200 THE FC RETURNED TO RGF HQ WITH THE CHEF FROM HIS MEETING WITH THE SRSG AND CONFIRMED THE SECURITY DETAILS WITH THE KIGALI SECTOR COMMANDER. THE FC REITERATED THE NECESSITY OF GETTING A UNAMIR PRESENCE TO THE CRASH SITE TO CONDUCT AN INVESTIGATION. THE COS GENDARMERIE AND RGF LO TO UNAMIR COORDINATED THIS MATTER WITH THE KIGALI SECTOR COMMANDER AS ROAD BLOCKS STILL BLOCKED ACCESS OF UNAMIR FORCES TO THE CRASH SITE. THE CHEF STATED THE GROUP WOULD PREPARE A COMMUNIQUE FOR THE RADIO AND PRESS. THE FC INSISTED ON SEEING THE COMMUNIQUE BEFORE IT WAS RELEASED. AT 0230 HOURS KIGALI SECTOR COMMANDER STATED THE FOLLOWING PERSONS WERE SUPPOSEDLY ON THE AIRCRAFT:

- A. PRESIDENT OF RWANDA.
- B. PRESIDENT OF BURUNDI.
- C. TWO BURUNDIAN MINISTERS.
- D. THE CHIEF OF STAFF OF THE RGF (MGEN NSABIMANA).
- E. COL SAGATWA (STAFF OFFICER).
- F. DR AKINGENEYE (PERSONAL PHYSICIAN OF THE PRESIDENT).

20. AT 0245 HOURS THE HEAD OF THE FRENCH MILITARY MISSION AND ANOTHER FRENCH OFFICER ARRIVED AT THE RGF HQ AND STATED THEY HAD DIRECTION PARIS TO ENSURE A QUALIFIED CRASH INVESTIGATION WAS CONDUCTED OF THE CRASH. FC ASSURED THEM IT WOULD BE. THEY OFFERED THEIR MILITARY TECHNICAL TEAM CURRENTLY INVESTIGATING 6 HOURS AWAY AT BANGUI.

21. AT 0300 THE FC MOVED TO FORCE HQ AND CONSULTED WITH HIS PRIMARY STAFF OFFICERS. AT 0530 THE SOUND OF SPORADIC MACHINE GUNS, ROCKET AND GRENADE FIRE WAS HEARD IN VARIOUS AREAS OF THE CITY. ON AT LEAST ONE OCCASION THE RPF RETURNED FIRE AIMED AT THEM.

22. AT 0600 INFORMATION WAS RECEIVED THAT THE PM HAD CANCELLED HER RADIO ADDRESS AT 0530 AND WAS REMAINING AT HER HOME. THE GUARD ON HER HOME WAS INCREASED. IN ADDITION THE PM REPORTED THAT THE MINISTER OF INFORMATION AND AGRICULTURE HAD BEEN KIDNAPPED WITH THEIR FAMILIES BY THE PRESIDENTIAL GUARD.

23. ATTEMPTS BY FC TO GET THE RADIO STATIONS TO CARRY AN ADDRESS BY THE PM OR BY UNAMIR OVER THE PHONES WERE REFUSED. RADIO RWANDA TECHNICIANS WERE WARNED NOT TO BROADCAST ANY ADDRESS AND ARE PLAYING CLASSICAL MUSIC. RTLM SUPPOSEDLY BROADCASTED A MESSAGE FROM THE MND (WHO IS OUT OF COUNTRY) BUT DETAILS COULD NOT BE OBTAINED AS IT WAS IN KINYARWANDA. IN ADDITION RTLM WOULD NOT ALLOW FC TO BROADCAST. THEY ACCUSED UNAMIR OF KILLING RWANDESE WHICH IS TOTALLY UNTRUE AS UP TO THAT POINT UNAMIR HAD NOT FIRED A SHOT.

24. SRSG, FC AND VARIOUS AMBASSADORS HAVE MAINTAINED CLOSE COMMUNICATION AND ATTEMPTED TO ORGANIZE A MEETING AT THE US

- AMBASSADORS HOME AT 0900. AT 0730 HOURS IT WAS REPORTED BUT NOT CONFIRMED THAT THE HOME OF MINISTER LANDO (LIBERAL PARTY) HAD BEEN ATTACKED AND UN (GHANA) SOLDIERS HAD BEEN KILLED. A RESERVE PATROL WAS SENT TO HIS HOME.
25. RPF REMAINED CALM AND PASSED INFORMATION TO UNAMIR THROUGH THE UNAMIR LO. UNAMIR HAS CONSISTENTLY BEEN DENIED ACCESS TO THE CRASH SITE. IN ADDITION COMMENCING AT 0730 RGF (POSSIBLY PRESIDENTIAL GUARDS).
26. AT 0830 MORE REPORTS CONTINUED TO ARRIVE OF MINISTERS HOMES BEING ATTACKED BY PRESIDENTIAL GUARDS. AT 0845 THE PM FLED HER HOME AND HER UN GUARD WHICH BOUGHT HER TIME WAS DISARMED AND HELD BUT LATER RELEASED. THE PM TOOK REFUGE IN THE UNDP. AT 0920 IT WAS CONFIRMED THAT MINISTER LANDO AND HIS FAMILY HAD BEEN TAKEN FROM THEIR HOME. THE UN GUARD WAS OVERPOWERED AND ONE GHANIAN SOLDIER WAS REPORTED MISSING.
27. AT 0920 HOURS FC CALLED MR RIZA AT UNNY TO INFORM HIM OF THE ESCALATION OF THE SITUATION AND TO INFORM HIM UNAMIR MIGHT HAVE TO USE FORCE TO SAVE THE PRIME MINISTER. THE ARMED ESCORT ATTEMPTING TO GET TO UNDP TO RESCUE THE PM WAS BLOCKED AND THREATENED WITH FIRE IF THEY ATTEMPTED TO GO TO UNDP. THE FC DISCUSSED RULES OF ENGAGEMENT WITH MR RIZA AND THE RULES OF ENGAGEMENT WERE CONFIRMED THAT UNAMIR WAS NOT TO FIRE UNTIL FIRED UPON. OUR PERSONNEL WHO WERE OVERPOWERED WITHOUT FIRE.
28. THE AMBASSADORS MEETING AT THE US AMBASSADORS HOUSE WAS CANCELLED BECAUSE THE AMBASSADORS COULD NOT BE SAFELY ESCORTED TO THE MEETING. THE ARMY AND GENDARMERIE GROUP DID APPEAR. FC DISCUSSED MR RIZA'S DIRECTION WITH SRSG.
29. FC CONVENED A STAFF MEETING AT 1000 HOURS. FC TO GO TO ARMY HQ TO MEET ARMY AND GENDARMERIE GROUP TO EMPHASIZE PRESIDENTIAL GUARDS MUST GO TO THEIR BARRACKS, MINISTERS MUST BE RELEASED AND PM RECOGNIZED AS HEAD OF STATE. DFC\COS TO CONTINUE TO ATTEMPT ACCESS TO CRASH SITE. DCOO TO REMAIN WITH RPF AND KEEP THEM CALM. CMO TO REMAIN AT FORCE HQ AND MAINTAIN CONTACT WITH OTHER SECTORS. SOUTHERN SECTOR ALL QUIET EXCEPT FIRING IN CYANGUGU. RPF SECTOR ALL QUIET. UNMOS DEPLOYED TO RPF FRONT LINES. SECTOR COMMANDER WITH MGEN KAGAME. RGF SECTOR QUIET.
30. DCOO CONVEYED AT 1005 RPF CALM BUT INSISTING ON INSTALLATION OF BBTG, PM AS HEAD OF GOVERNMENT, CONSTITUTION, END TO VIOLENCE.
31. 1015 REPORT FROM RGF LO THAT 3 UNAMIR PERSONNEL KILLED AT CAMP KAMI. CMO TOOK DECISION TO CALL IN ALL MILOBS FROM MILOB GP HQ TO FORCE HQ. CMO CHECKED AND MILOBS WERE NOT KILLED AND ALL WERE ACCOUNTED FOR.
32. 1030 HOURS UNDP REPORTED PRESIDENTIAL GUARDS ATTEMPTING TO BREAK INTO COMPOUND AND ASKED FOR IMMEDIATE SUPPORT. PATROL BLOCKED BY ROADBLOCK AND UNABLE TO GET THROUGH.
33. 1215 HOURS KIGALI SECTOR COMMANDER DISPATCHED APCs TO GET PM DESIGNATE WHO HAD BEEN LOCATED AT THE HOME OF A US NATIONAL

BY THE US AMBASSADOR. A TOGOLESE CAPTAIN UNMO REPORTED TO THE FORCE HQ AND STATED HE AND 13 BELGIAN SOLDIERS HAD BEEN CAPTURED AND TAKEN TO CAMP KIGALI WHERE HE REPORTS THAT 13 BELGIAN SOLDIERS WERE EXECUTED. BELGIAN CONTINGENT COMMANDER INFORMED AND INVESTIGATION COMMENCED.

34. FC CALLED AT 1300 TO STATE HE FELT HE HAD NEGOTIATED THE RELEASE OF THE UNDP PERSONNEL. WHETHER OR NOT THE PM AGATHE WAS IN THIS GROUP COULD NOT BE CONFIRMED. COL MARCHAL CALLED TO STATE HE HAD SECURED THE PM DESIGNATE FAUSTIN. CONTINUOUS CALLS FOR HELP FROM THE LOCAL, UN AND EXPATRIATE COMMUNITY BUT DUE TO ROADBLOCKS VERY FEW ACTIONED. TERRIFIED REFUGEES SWAMP THE HQ AND ARE MOVED UNDER ESCORT TO AMAHORO STADIUM UNDER PROTECTION OF RUTBAT. FC CALLED FOR TWO MORE APC'S TO HELP HIS APC EXTRACT UNDP HOSTAGES. DISPATCHED. DFC\COS ORDERED ALL STAFF OFFICERS TO THE FORCE HQ IN CONVOY. ESSENTIAL CIVILIAN STAFF MOVED INTO THE HQ.

35. AT 1315 HOURS MGEN KAGAME MADE A STATEMENT BY RADIO THAT THE RPF UNDERSTOOD THAT MANY OF THE ATTACKS IN KIGALI WERE AIMED AT THEIR SUPPORTERS AND THAT IF THIS CONTINUED HIS SOLDIERS WOULD REACT TO DEFEND THEIR PEOPLE. REPORTED TO FC WHO DIRECTED DCOO WITH RPF AND CND AND RPF SECTOR COMMANDER TO ATTEMPT TO CALM DOWN RPF.

Pseudonym:

UNAMIRZ-08

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Significant Incident Report - Reported death of President of Rwanda. Signed by Beardsley for Dallaire

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:		SignatureDate:	
Doc Location:		Interviewer 1:	
Doc Original No:		Interviewer 2:	
Doc Date:	07-Apr-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-08
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-2824-2829
ERN Translation:	L001 8554-61	Disclosure Code:	UNAMIRZ-08
		Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-08	09-May-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-08	09-May-02	No

## MESSAGE CABLÉ

A L'ATTENTION DE : BARIL, NATIONS UNIES, NEW YORK

DE : DALLAIRE, MINUAR, KIGALI, RWANDA

DATE : 7 AVRIL 1994

NUMÉRO : 001-212-963-6460

OBJET : RAPPORT D'INCIDENT GRAVE- MORT DU PRÉSIDENT DU RWANDA

RÉFÉRENCE : MIR-722

1. LES FRG ET LA GENDARMERIE ONT INFORMÉ ET CONFIRMÉ QUE LE PRÉSIDENT DU RWANDA ET LE PRÉSIDENT DU BURUNDI ÉTAIENT MORTS LORS DU CRASH D'UN AVION SURVENU LE 6 AVRIL 1994 VERS 20H40 À L'AÉROPORT DE KIGALI. LE PERSONNEL DE LA MINUAR N'A PAS CONFIRMÉ LES MORTS MAIS COMPTE TENU DES DÉCLARATIONS ET DES ACTIVITÉS DU CHEF DES FRG ET DE LA GENDARMERIE, CE RAPPORT EST PRIS AU SÉRIEUX. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DES FRG SE TROUVAIT ÉGALEMENT À BORD DE L'AVION. NOUS PENSONS QUE 9 PERSONNES ONT TROUVÉ LA MORT DANS LE CRASH.

2. VERS 20H40 LES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES POSTÉS À KANOMBE (AÉROPORT INTERNATIONAL DE KIGALI) ONT INFORMÉ D'UNE GRANDE EXPLOSION DANS LA ZONE DU CAMP DE KANOMBE QUI EST UN CAMP MILITAIRE A PROXIMITÉ DE L'AÉROPORT. LES PREMIERS RAPPORTS FONT ÉTAT D'UNE EXPLOSION DE MUNITIONS. TOUTEFOIS, EN QUELQUES MINUTES LA GENDARMERIE ET LES FRG DE L'AÉROPORT ONT COMMENCÉ À PANIQUER DANS LA ZONE DE L'AÉROPORT. LES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES ONT DEMANDÉ UNE ESCORTE ARMÉE POUR ENQUÊTER SUR L'EXPLOSION.

3. A 21H18 UNE SECTION DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE A DRESSÉ UN BARRAGE ROUTIER AU ROND-POINT MÉRIDIEN ET A PARALYSÉ LA CIRCULATION. COUPS DE FEU. PAS DE VICTIMES. LES OBSERVATEURS DE LA MINUAR ONT CONSTATÉ QUE LES GARDES ÉTAIENT NERVEUX ET DANGEREUX.

4. A 21H30 LES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES SITUÉS À L'AÉROPORT ONT INFORMÉ QUE LA TOUR AVAIT DÉCLARÉ QUE L'AVION PRÉSIDENTIEL S'ÉTAIT ÉCRASÉ. UN APPEL TÉLÉPHONIQUE AUX OFFICIERS

DE LIAISON DU FPR QUI LOGEAIENT AVEC LE PERSONNEL DE LA MINUAR À L'HÔTEL MÉRIDIEEN A FAIT DÉCOUVRIR QUE TOUS LES OFFICIERS DE LIAISON ÉTAIENT PARTIS DU MÉRIDIEEN ENVIRON 20 MINUTES PLUS TÔT. LE COMMANDANT DES FORCES A ENVOYÉ LE COMMANDANT DES OPÉRATIONS ADJOINT AU COMPLEXE DU FPR/CND POUR MAINTENIR LE CONTACT AVEC EUX ET A ENVOYÉ LE COMMANDANT DES FORCES ADJOINT ET LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR AU QUARTIER GÉNÉRAL.

5. A 21H35 LE SECTEUR DU QUARTIER GÉNÉRAL À KIGALI A INFORMÉ QUE LA PATROUILLE ARMÉE ENVOYÉE À L'AÉROPORT POUR ENQUÊTER SUR LE CRASH AVAIT ÉTÉ ARRÊTÉE, DÉARMÉE ET ÉTAIT RETENUE DANS UNE SALLE À L'AÉROPORT. LE COMMANDANT DES FORCES A PLACÉ LA MINUAR EN ALERTE ROUGE ET A PLACÉ LES TROUPES DE RÉSERVE PRÊTES À AGIR DANS LES TRENTE MINUTES.

6. LE COMMANDANT DES FORCES ET LES FORCES DU QUARTIER GÉNÉRAL ONT REÇU DE NOMBREUX APPELS TÉLÉPHONIQUES PENDANT CE TEMPS DE LA PART DE MINISTRES QUI RÉCLAMAIENT LA PROTECTION ARMÉE DES NATIONS UNIES. DE PLUS, L'INFORMATION NON CONFIRMÉE SELON LAQUELLE LE PRÉSIDENT DU BURUNDI SE TROUVAIT ÉGALEMENT DANS L'AVION A ÉTÉ REÇUE. L'OFFICIER DE LIAISON DES FGR DU QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE ÉTAIT EN COMMUNICATION CONSTANTE AVEC LE COMMANDANT DES FORCES, IL A INFORMÉ DU CRASH DE L'AVION ET A ENSUITE DEMANDÉ LA PRÉSENCE DU COMMANDANT DES FORCES AU SIÈGE DES FGR

7. UN APPEL DE M. RIZA À NEW YORK A ÉTÉ REÇU ET L'INFORMATION NON CONFIRMÉE LUI A ÉTÉ DONNÉE À 22H10. LE COMMANDANT DES FORCES S'EST RENDU AU SIÈGE DES FGR A 22H30.

8. CIRCULATION DANS LA VILLE VIDÉE DE SES HABITANTS ET DE SES VÉHICULES. BARRAGES ROUTIERS CONTRÔLÉS PAR DES SOLDATS DES FGR PRÈS DU QUARTIER GÉNÉRAL DES FGR. LE COMMANDANT DES FORCES EST ARRIVÉ À 22H50 ET A ÉTÉ ACCUEILLI PAR LE CHEF DE CABINET DU MINISTRE DE LA DÉFENSE AU RWANDA (LE MINISTRE DE LA DÉFENSE EST AU CAMEROUN POUR UNE CONFÉRENCE), LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DE LA GENDARMERIE ET LE PERSONNEL CLÉ DÉSIGNÉ PAR L'ARMÉE ET LA GENDARMERIE. LE CHEF DU CABINET A PARLÉ AU NOM DU GROUPE.

9. IL A DÉCLARÉ QUE LE PRÉSIDENT ET LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DE L'ARMÉE SE TROUVAIENT À BORD DE L'AVION ET QU'IL N'Y A EU AUCUN SURVIVANT. IL N'A PAS PU CONFIRMER L'IDENTITÉ DES AUTRES PASSAGERS. LE COMMANDANT DES FORCES N'A OFFERT AUCUNE INFORMATION (EX, SUR LE PRÉSIDENT DU BURUNDI). IL A DÉCLARÉ QUE L'AVION AVAIT APPAREMMENT EXPLODÉ EN L'AIR ET S'ÉTAIT ÉCRASÉ AU

SOL DANS LE JARDIN DES PRÉSIDENTS À PROXIMITÉ DE L'AÉROPORT. LE DOUTE QUE L'AVION AIT ÉTÉ ABATTU N'A PAS ÉTÉ CONFIRMÉ.

10. PENDANT CETTE INTERVENTION, LES RAPPORTS SUR LA SITUATION CONTINUAIENT À PARVENIR PAR TÉLÉPHONE. LE CHEF A DÉCLARÉ QUE L'ARMÉE ET LA GENDARMERIE ÉTAIENT PRÊTES À RESTER À LEUR POSTE POUR LE PAYS ET LA PAIX. SANS PRÉSIDENT, IL N'Y AVAIT PAS DE GOUVERNEMENT, SELON LUI, ET LA POPULATION AVAIT BESOIN D'ÊTRE RASSURÉE POUR MAINTENIR LA SÉCURITÉ DANS LA NATION. IL A DEMANDÉ À LA MINUAR D'APPUYER SES ACTIONS. LE COMMANDANT DES FORCES A DÉCLARÉ QUE MÊME ÉTANT MORT, LE GOUVERNEMENT CONTINUAIT D'EXISTER AVEC LE PREMIER MINISTRE AGATHE À SA TÊTE. LES OFFICIERS SE SONT MOQUÉS EN DISANT QU'ELLE ET SON GROUPE NE CONSTITUAIENT PAS UN GOUVERNEMENT. LE COMMANDANT DES FORCES N'A PAS POURSUIVI CETTE CONVERSATION MAIS IL LEUR A DEMANDÉ QUEL TYPE DE SOUTIEN ILS SOUHAITAIENT. LE CHEF A RÉPONDU PATROUILLES MIXTES DE LA MINUAR, LA GENDARMERIE ET LES FGR AINSI QU'UNE ALLOCUTION À LA POPULATION. LE COMMANDANT DES FORCES A INDIQUÉ QUE LES FGR DEVAIENT RESTER DANS SES CASERNES ET QUE LA GENDARMERIE DEVAIT MAINTENIR L'ORDRE. LE COMMANDANT DES FORCES A AFFIRMÉ QUE LE FPR ÉTAIT CALME ET QUE LA MINUAR ALLAIT LES SURVEILLER DE PRÈS. IL A ENCORE DÉCLARÉ QUE LE MOMENT ÉTAIT CRITIQUE POUR QUE LA MINUAR SOIT AUTORISÉE À ENQUÊTER SUR LE SITE DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION ET QUE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE RETOURNE À LEUR GARNISON. AUCUN ENGAGEMENT N'A ÉTÉ PRIS À CE STADE.

11. À 11H07, LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA GENDARMERIE A INFORMÉ QUE LE PRÉSIDENT DU BURUNDI SE TROUVAIT À BORD DE L'AVION. IL A DÉCLARÉ QUE CE GROUPE NE VOULAIT PAS LE POUVOIR ET NE CHERCHAIT QU'À RASSURER LA POPULATION QUI ÉTAIT FATIGUÉE DE CETTE SARABANDE. LE COMMANDANT DES FORCES A DEMANDÉ QUI ALLAIT S'ADRESSER À LA POPULATION ET IL A SUGGÉRÉ LE NOM DU PREMIER MINISTRE AGATHE. IL A ÉGALEMENT DEMANDÉ SI QUELQU'UN AVAIT PARLÉ AVEC LE PREMIER MINISTRE ET LE CABINET. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A ÉVITÉ DE RÉPONDRE À LA QUESTION EN DÉCLARANT QUE LA NATION AVAIT BESOIN D'UNE AUTORITÉ TRANSITOIRE QUI SERAIT RENDUE AUX POLITICIENS DÈS QU'ILS SERAIENT PRÊTS À GOUVERNER. IL A INSISTÉ TOUTEFOIS POUR QUE L'ORDRE SOIT MAINTENU CE SOIR ET A DÉCLARÉ QUE L'AIDE DE LA MINUAR ÉTAIT ESSENTIEL.

12. LE COMMANDANT DES FORCES A DÉCLARÉ QUE CES DÉBATS AVAIENT DES IMPLICATIONS POLITIQUES ET QU'IL DEVAIT CONSULTER LE RSSG. IL A ÉGALEMENT DÉCLARÉ QU'IL N'AGIRAIT PAS SANS LA PERMISSION DU RSSG, QU'IL ÉTAIT ESSENTIEL D'AVOIR UN PLAN COMMUN ET

COORDONNÉ QUI DEVAIT ÊTRE TRANSPARENT ET CONTRÔLÉ. LE COMMANDANT DES FORCES A DEMANDÉ QUELLE ÉTAIT LA MENACE À CET INSTANT.

13. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A DEMANDÉ À LA MINUAR CE QU'ELLE SOUHAITAIT QU'ILS FASSENT.

14. LE COMMANDANT DES FORCES A INDIQUÉ QUE LES TROUPES DES FGR DEVAIENT RESTER CONFINÉES DANS LEURS CASERNES ET QUE SEULE LA GENDARMERIE DEVAIT MAINTENIR L'ORDRE.

15. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A DEMANDÉ LA MISE EN ALERTE DES TROUPES POUR UN DÉPLOIEMENT ÉVENTUEL TOUT EN RESTANT DANS LEURS CASERNES.

16. A 23H30 LE COMMANDANT DES FORCES A CONSULTÉ LE RSSG PAR TÉLÉPHONE. IL EST RETOURNÉ À LA RÉUNION ET IL A PRIS CONNAISSANCE DU PLAN DE SÉCURITÉ RENFORCÉ DU CHEF D'ÉTAT MAJOR QUI CONSISTAIT EN UNE VOITURE BLINDÉE ET DES GENDARMES SUPPLÉMENTAIRES POUR LA STATION DE RADIO ET LA COMPAGNIE TELCON AINSI QUE DES GENDARMES SUPPLÉMENTAIRES POUR ELECTROGAZ ET LES DÉPÔTS DE CARBURANT DE LA VILLE DANS LE CAS DE SABOTAGE. DE PLUS IL A DEMANDÉ DES PATROUILLES CONJOINTES DE LA GENDARMERIE ET DE LA MINUAR. LE COMMANDANT DES FORCES A ACCEPTÉ LADITE DEMANDE ET A INDIQUÉ QUE LE GROUPE DEVAIT RASSURER LES DIRIGEANTS POLITIQUES DU PAYS, TENIR DANS LES CASERNES LES FGR ET ORDONNER À LA GARDE PRÉSIDENTIELLE DE REJOINDRE SES CASERNES. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A AJOUTÉ QU'IL PARLERAIT LE LENDEMAIN AU FPR LORSQUE LA SITUATION POLITIQUE SERAIT PLUS CLAIRE. LE COMMANDANT DES FORCES A OFFERT DE RESTER AU QUARTIER GÉNÉRAL POUR COORDONNER LES ACTIVITÉS JUSQU'À CE QUE LE COMMANDANT DU SECTEUR KIGALI ARRIVE POUR COORDONNER LES DÉTAILS.

17. A 24 HEURES LE COMMANDANT DES FORCES ÉTAIT EN CONSULTATION TÉLÉPHONIQUE AVEC LE RSSG LORSQUE LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A INDIQUÉ QU'IL VOULAIT VOIR LE RSSG ET LE COMMANDANT DES FORCES ENSEMBLE. LE COMMANDANT DES FORCES, AUTORISÉ PAR LE RSSG, A ESCORTÉ LE CHEF D'ÉTAT MAJOR JUSQU'AU DOMICILE DU RSSG TANDIS QUE LE COMMANDANT DU SECTEUR DE KIGALI COORDONNAIT LES MESURES DE SÉCURITÉ CONJOINTES RENFORCÉES AVEC LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DE LA GENDARMERIE ET LE PERSONNEL DES FGR ET DE LA GENDARMERIE. AVANT DE PARTIR, LE COMMANDANT DES FORCES LEUR A DEMANDÉ DE RÉEXAMINER LA POSSIBILITÉ DE PARLER AVEC LE PREMIER MINISTRE AGATHE.

18.(NOTE DU TRADUCTEUR : MANQUE DANS L'ORIGINAL)

19. A 2 HEURES UNE FOIS CONCLUE LA RÉUNION AVEC LE RSSG, LE COMMANDANT DES FORCES EST RENTRÉ AU QUARTIER GÉNÉRAL DES FGR AVEC LE CHEF D'ÉTAT MAJOR ET A CONFIRMÉ LES DÉTAILS CONCERNANT LA SÉCURITÉ AVEC LE COMMANDANT DU SECTEUR DE KIGALI. LE COMMANDANT DES FORCES A INSISTÉ SUR LA NÉCESSITÉ D'AVOIR UNE ÉQUIPE D'ENQUÊTEURS DE LA MINUAR SUR LE SITE DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DE LA GENDARMERIE ET LES OFFICIERS DE LIAISON DES FGR POUR LA MINUAR ONT COORDONNÉ CETTE QUESTION AVEC LE COMMANDANT DU SECTEUR DE KIGALI CAR LES BARRAGES ROUTIERS CONTINUAIENT À BLOQUER L'ACCÈS AUX FORCES DE LA MINUAR SUR LEDIT SITE. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A DÉCLARÉ QUE LE GROUPE ALLAIT PRÉPARER UN COMMUNIQUÉ POUR LA RADIO ET LA PRESSE. LE COMMANDANT DES FORCES A INSISTÉ POUR QU'ON LUI MONTRE LE COMMUNIQUÉ AVANT SA DIFFUSION. A 2H30, HEURE LOCALE, LE COMMANDANT DE SECTEUR A INDIQUÉ QUE LES PERSONNES CI-APRÈS ÉTAIENT SOI-DISANT DANS L'AVION.

- A. LE PRÉSIDENT DU RWANDA
- B. LE PRÉSIDENT DU BURUNDI
- C. DEUX MINISTRES DU BURUNDI
- D. LE CHEF D'ÉTAT MAJOR DES FGR (GEN. NSABIMANA)
- E. LE COLONEL SAGTWA (OFFICIER D'ÉTAT MAJOR)
- F. LE DOCTEUR AKINGENEYE (MÉDECIN PERSONNEL DU PRÉSIDENT)

20. A 2H45 LE CHEF DE LA MISSION MILITAIRE FRANÇAISE AINSI QU'UN AUTRE OFFICIER FRANÇAIS SONT ARRIVÉS AU QUARTIER GÉNÉRAL ET ONT DÉCLARÉ QU'ILS AVAIENT DES INSTRUCTIONS DE PARIS POUR S'ASSURER QU'UNE ENQUÊTE SÉRIEUSE SOIT MENÉE SUR LES LIEUX DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION. LE COMMANDANT DES FORCES LES A ASSURÉ QUE CE SERAIT LE CAS. ILS ONT OFFERT LEUR ÉQUIPE MILITAIRE SPÉCIALISÉE QUI MENAIT ACTUELLEMENT UNE ENQUÊTE À BANGUI, À 6 HEURES DE VOL.

21. A 3 HEURES LE COMMANDANT DES FORCES S'EST RENDU AU QUARTIER GÉNÉRAL ET A CONSULTÉ SES OFFICIERS PRINCIPAUX. A 5H30 LES COUPS DE FEU ET EXPLOSIONS DE ROQUETTES ET DE GRENADES ÉTAIENT ENTENDUS SPORADIQUEMENT DANS LA VILLE. LE FPR A DÛ RÉPLIQUER AU MOINS EN UNE OCCASION.

22. A 6 HEURES L'INFORMATION SELON LAQUELLE LE PREMIER MINISTRE AVAIT ANNULÉ SON ALLOCUTION RADIOPHONIQUE ET RESTAIT À SON DOMICILE A ÉTÉ REÇUE. LA PRÉSENCE DES GARDES À SON DOMICILE A ÉTÉ RENFORCÉE. DE PLUS, LE PREMIER MINISTRE A INFORMÉ QUE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE AVAIT KIDNAPPÉ LE MINISTRE DE

L'INFORMATION ET LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE AVEC LEURS FAMILLES.

23. LES TENTATIVES DU COMMANDANT DES FORCES POUR QUE LES STATIONS DE RADIO TRANSMETTENT LES MESSAGES DU PREMIER MINISTRE OU DE LA MINUAR PAR TÉLÉPHONE ONT ÉTÉ VAINES. LES TECHNICIENS DE LA RADIO RWANDA ÉTAIENT PRÉVENUS DE NE DIFFUSER AUCUN MESSAGE ET ILS PASSAIENT DE LA MUSIQUE CLASSIQUE. LA RTLM A SOI-DISANT DIFFUSÉ UN MESSAGE DU MND (QUI EST À L'EXTÉRIEUR DU PAYS) MAIS AUCUNE AUTRE PRÉCISION N'A PU ÊTRE OBTENUE CAR C'ÉTAIT DU KINYARWANDA. DE PLUS, LA RTLM N'A PAS AUTORISÉ LE COMMANDANT DES FORCES À TRANSMETTRE UN MESSAGE. ILS ONT ACCUSÉ LA MINUAR DE TUER DES RWANDAIS, CE QUI EST TOTALEMENT FAUX CAR JUSQU'À PRÉSENT, LA MINUAR N'A TIRÉ AUCUN COUP.

24. LE RSSG, LE COMMANDANT DES FORCES AINSI QUE PLUSIEURS AMBASSADEURS ONT ÉTÉ EN ÉTROITE COMMUNICATION ET ONT TENTÉ D'ORGANISER UNE RÉUNION AU DOMICILE DES AMBASSADEURS À 9 HEURES. À 7H30 L'INFORMATION NON CONFIRMÉE FAISAIT ÉTAT DE L'ATTAQUE DU DOMICILE DU MINISTRE LANDA (DU PARTI LIBÉRAL) ET DE LA MORT DE SOLDATS GHANÉENS DE LA FORCE DES NATIONS UNIES. UNE PATROUILLE DE RÉSERVE A ÉTÉ ENVOYÉE À SON DOMICILE.

25. LE FPR EST RESTÉ CALME ET A FAIT PASSER L'INFORMATION À LA MINUAR PAR L'OFFICIER DE LIAISON DE LA MINUAR. LA MINUAR A TOUJOURS ÉTÉ EMPÊCHÉE DE SE RENDRE SUR LES LIEUX DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION.

26. À 8H30 DE NOUVEAUX RAPPORTS FAISANT ÉTAT DE L'ATTAQUE DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE AUX DOMICILES DE MINISTRES CONTINUENT À ARRIVER. À 8H45 LE PREMIER MINISTRE EST PARTI DE SON DOMICILE ET LES GARDES DES NATIONS UNIES ONT ÉTÉ DÉARMÉS ET RELÂCHÉS PAR LA SUITE. LE PREMIER MINISTRE A CHERCHÉ REFUGE AU PNUD. À 9H20 IL A ÉTÉ CONFIRMÉ QUE LE MINISTRE LANDO ET SA FAMILLE AVAIENT ÉTÉ ENLEVÉS DE LEUR DOMICILE. LE GARDE DES NATIONS UNIES N'AVAIT PU RÉSISTER ET UN SOLDAT GHANÉEN ÉTAIT PORTÉ DISPARU.

27. À 9H20 LE COMMANDANT DES FORCES A APPELÉ M. RIZA AU SIÈGE À NEW YORK POUR L'INFORMER DE L'ESCALADE DE LA SITUATION ET POUR LUI FAIRE PART QUE LA MINUAR POURRAIT AVOIR À UTILISER LA FORCE AFIN DE SAUVER LA VIE DU PREMIER MINISTRE. L'ESCORTE ARMÉE QUI ESSAYAIT DE SE RENDRE AU PNUD POUR SAUVER LE PREMIER MINISTRE EST RESTÉE BLOQUÉE ET S'EST VUE MENACÉE PAR DES COUPS DE FEU SI ELLE TENTAIT DE S'Y RENDRE. LE COMMANDANT DES FORCES A PARLÉ AVEC M. RIZA DES RÈGLES D'ENGAGEMENT ET CELLES-CI CONFIRMAIENT

QUE LA MINUAR NE DEVAIT PAS TIRER TANT QU'ELLE N'ÉTAIT PAS VISÉE. NOTRE PERSONNEL S'EST FAIT VAINCRE SANS ARMES.

28. LA RÉUNION DES AMBASSADEURS AU DOMICILE DE L'AMBASSADEUR DES ÉTATS UNIS A ÉTÉ ANNULÉE CAR LES AMBASSADEURS N'ONT PU ÊTRE ESCORTÉS EN TOUTE SÉCURITÉ. LE GROUPE DE L'ARMÉE ET DE LA GENDARMERIE SONT VENUS. LE COMMANDANT DES FORCES A PARLÉ DES INSTRUCTIONS DE M. RIZA AVEC LE RSSG.

29. LE COMMANDANT DES FORCES A CONVOQUÉ UNE RÉUNION DE L'ÉTAT MAJOR À 10 HEURES. LE COMMANDANT DES FORCES S'EST RENDU AU QUARTIER GÉNÉRAL DE L'ARMÉE POUR SE RÉUNIR AVEC LE GROUPE DE L'ARMÉE ET DE LA GENDARMERIE AFIN D'INSISTER SUR LE FAIT QUE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE DEVAIT RENTRER DANS SES CASERNES, LES MINISTRES DEVAIENT ÊTRE RELÂCHÉS ET LE PREMIER MINISTRE DEVAIT ÊTRE RECONNU CHEF DE L'ÉTAT. PENDANT CE TEMPS LE COMMANDANT DES FORCES ADJOINT ET LE CHEF D'ÉTAT MAJOR TENTAIENT D'OBTENIR L'ACCÈS AU SITE DE L'ÉCRASEMENT DE L'AVION. LE COMMANDANT ADJOINT DES OPÉRATIONS EST RESTÉ AUX CÔTÉS DU FPR AFIN DE LES CALMER. LE COMMANDANT DES OBSERVATEURS MILITAIRES EST RESTÉ AU QUARTIER GÉNÉRAL ET A MAINTENU LE CONTACT AVEC LES AUTRES SECTEURS. LE SECTEUR SUD EST RESTÉ CALME À L'EXCEPTION DE COUPS DE FEU À CYANGUGU. LE SECTEUR DU FPR EST RESTÉ CALME. LES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES DÉPLOYÉS SUR LA LIGNE DE FRONT DU FPR LE COMMANDANT DE SECTEUR EST RESTÉ AVEC LE GÉNÉRAL KAGAME. LE SECTEUR DES FGR EST RESTÉ CALME.

30. LE COMMANDANT ADJOINT DES OPÉRATIONS A COMMUNIQUÉ À 10H05 QUE LE FPR MAINTENAIT LE CALME MAIS QU'IL INSISTAIT POUR METTRE EN PLACE LE GOUVERNEMENT TRANSITOIRE À BASE ÉLARGIE, LE PREMIER MINISTRE COMME CHEF DE L'ÉTAT, LA CONSTITUTION ET LA FIN DE LA VIOLENCE.

31. L'OFFICIER DE LIAISON DES FGR A INFORMÉ À 10H15 QUE 3 PERSONNES DE LA MINUAR AVAIENT ÉTÉ TUÉES AU CAMP DE KAMI. LE COMMANDANT DES OBSERVATEURS MILITAIRES PREND LA DÉCISION DE RAPPELER AU QUARTIER MILITAIRE DES FORCES ARMÉES TOUS LES OBSERVATEURS MILITAIRES POSTÉS AU QUARTIER GÉNÉRAL DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE. LE COMMANDANT DES OBSERVATEURS MILITAIRES A VÉRIFIÉ QUE LESDITS OBSERVATEURS N'AVAIENT PAS ÉTÉ TUÉS ET QUE TOUS ÉTAIENT PRÉSENTS.

32. LE PNUD INFORME À 10H30 QUE LES GARDES PRÉSIDENTIELS ESSAIENT DE PÉNÉTRER DANS L'ENCEINTE ET DEMANDE LE SOUTIEN IMMÉDIAT. LA PATROUILLE EST BLOQUÉE À UN BARRAGE ROUTIER ET NE PEUT S'Y RENDRE.

33. A 12H15 LE COMMANDANT DU SECTEUR KIGALI A ENVOYÉ DES VÉHICULES BLINDÉS DE TYPE APC POUR ALLER CHERCHER LE PREMIER MINISTRE QUI A ÉTÉ LOCALISÉ PAR L'AMBASSADEUR DES ÉTATS UNIS AU DOMICILE D'UN RÉSIDENT NORD AMÉRICAIN. UN CAPITAINE TOGOLAIS DES OBSERVATEURS MILITAIRES DES NATIONS UNIES A INFORMÉ LE QUARTIER GÉNÉRAL DES FORCES QUE LUI ET 13 AUTRES SOLDATS BELGES S'ÉTAIENT FAIT CAPTURER ET AVAIENT ÉTÉ EMMENÉS AU CAMP KIGALI. IL INFORME ÉGALEMENT QUE LES 13 SOLDATS BELGES ONT ÉTÉ EXÉCUTÉS. LE COMMANDANT DU CONTINGENT BELGE EST INFORMÉ ET L'ENQUÊTE COMMENCE.

34. LE COMMANDANT DES FORCES A APPELÉ À 13 HEURES POUR INFORMER QU'IL A NÉGOCIÉ LA MISE EN LIBERTÉ DU PERSONNEL DU PNUD. IL NE PEUT CONFIRMER SI LE PREMIER MINISTRE AGATHE FAIT PARTIE DE CE GROUPE. LE COLONEL MARCHAL A APPELÉ POUR INFORMER QUE LE PREMIER MINISTRE DÉSIGNÉ FAUSTIN EST MIS EN SÉCURITÉ. CONSTANTS APPELS À L'AIDE DE LA POPULATION LOCALE, DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES ET DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE MAIS TRÈS PEU D'ACTION À CAUSE DES BARRAGES ROUTIERS. DES RÉFUGIÉS TERRIFIÉS SUBMERGENT LE QUARTIER GÉNÉRAL ET SONT EMMENÉS SOUS LA PROTECTION DU BATAILLON RUTBAT AU STADE AMAHORO. LE COMMANDANT DES FORCES DEMANDE DES RENFORTS D'APCS AFIN DE RÉCUPÉRER LES OTAGES DU PNUD. ILS SONT ENVOYÉS. LE COMMANDANT DES FORCES ADJOINT ET LE CHEF D'ÉTAT MAJOR A ORDONNÉ À TOUS LES OFFICIERS D'ÉTAT MAJOR DE SE RENDRE EN CONVOI AU QUARTIER GÉNÉRAL DES FORCES. LE PERSONNEL CIVIL ESSENTIEL EST ENVOYÉ AU QUARTIER GÉNÉRAL.

35. À 13H15 LE GÉNÉRAL KAGAME DÉCLARE À LA RADIO QUE LE FPR A COMPRIS QUE LA PLUPART DES ATTAQUES A KIGALI VISENT SES SYMPATHISANTS ET QUE SI ELLES CONTINUENT, SES SOLDATS RÉAGIRONT POUR DÉFENDRE SES GENS. LE COMMANDANT DES FORCES EST INFORMÉ ET IL INSTRUIT LE COMMANDANT DES OPÉRATIONS ADJOINT DE SE RENDRE AU FPR/CND ET AU COMMANDANT DE SECTEUR DU FPR AFIN DE TENTER DE CALMER LE FPR.

Pseudonym:

UNAMIRZ-14

Witness Code: UNAMIRZ

## UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Baril  
Re: Military Assessment of the Situation and meetings with  
RGF and RPF military officials

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:	ICTR	SignatureDate:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	
Doc Original No.:		Interviewer 2:	
Doc Date:	17-Apr-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-14
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-1752-59
ERN Translation:	L001 9119	Disclosure Code:	UNAMIRZ-14
		Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-14	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-14	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-14	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-14	26-Aug-02	No

UNAMIR

ONLY

CRN-124

194 APR 17 23

151

L0001752

1/8

U N A M I R

OUTGOING CODE CABLE

MOST IMMEDIATE

TO: BARIL, UNATIONS, NEW YORK (ONLY)  
FROM: DALLAYRE, UNAMIR, KIGALI  
DATE: 17 APRIL 1994  
NUMBER: MIR-782

SUBJECT: THE MILITARY ASSESSMENT OF THE SITUATION AS OF 17 APRIL 1994

1. GENERAL. TWO DAYS AGO WE SUCCEEDED IN BRINGING BOTH PARTIES TO AN INITIAL MEETING CHAIRED BY THE SRSG DURING WHICH EXCHANGES OF GENERAL POSITIONS ON THE CURRENT CONFLICT WERE EXPRESSED BY ALL SIDES AND THE DESIRE FOR PEACE WAS RENEWED. THE GOVERNMENT WAS REPRESENTED BY THE INTERIM CHIEF OF STAFF (WHO WAS REPLACED BY A HARDLINER ON THE EVENING OF 16 APRIL 1994) OF THE ARMY AND FOUR SENIOR OFFICERS, ALL OF WHOM ARE CONSIDERED MODERATE AND REASONABLE MEN. THE RPF WAS REPRESENTED BY TWO RELATIVELY JUNIOR OFFICERS (ONE WAS THE BN COMD OF THE CND AND THE OTHER WAS THE UNAMIR\RPF LIAISON OFFICER). IT WAS ONLY THROUGH THE PERSONAL INTERVENTION AND INSISTENCE BY THE FC AT THE CND, THAT THE RPF FINALLY DECIDED TO COME. THEY HAD TACITLY AGREED EARLIER BUT WANTED THEIR MILITARY TO REVIEW THE SECURITY ARRANGEMENTS. THEY THEN EXPRESSED CONCERN ABOUT THE ON-GOING FIRING IN THE AREA AND SO OPTED FOR A MILITARY DELEGATION ONLY, AND IN THE END (THAT IS UNTIL FC WENT TO THEM PERSONALLY), THEY WERE NOT GOING TO ATTEND BECAUSE OF THESE SECURITY\FIRING CONCERNS. THIS LAST MINUTE RETICENCE BY THE RPF TO ATTEND, EVEN THOUGH THE MEETING SITE IS IN THEIR AREA OF GENERAL CONTROL, COUPLED WITH THE LEVEL OF REPRESENTATION AT THE MEETING, HAS NOT DEMONSTRATED EITHER THE PARTICULARLY STRONG DESIRE ON THE RPF PART TO ENTER INTO NEGOTIATIONS. ALTHOUGH THE DELEGATION DOES SEEM JUNIOR, THE BN COMD HAS BEEN HERE SINCE THE MOVE TO KIGALI IN DEC AND ENJOYS THE TRUST OF THE RPF MOVEMENT. THEY ALSO BROUGHT THE OFFICIAL POSITIONS OF THE POLITICAL WING WITH THEM IN WRITING.

3. AS FAR AS THE RGF SIDE, THEY CHANGED THE CHAIRMANSHIP OF THEIR REPRESENTATION GROUP OF OFFICERS AND NOMINATED THE CHIEF OF STAFF OF THE GENDARMERIE (A SENIOR OFFICER WHO HAS HAD OUR GENERAL RESPECT THROUGHOUT EVEN THOUGH ONE OF HIS HOUSES WAS RENTED BY THE MRND AS THEIR HQ AND THAT THERE WERE WEAPONS IN THIS HOUSE BELONGING TO THE INTERHAMWE) DUE TO HIS SENIORITY. ALTHOUGH HE HAD NOT SIGNED THE UNCONDITIONAL CEASEFIRE REQUEST, AS HE WAS OUT OF TOWN, THEY ALL SAID HE IMMEDIATELY SUPPORTED THE PROPOSAL. THE SENIOR ARMY OFFICERS WHO MET WITH MR KANE AND THE FC EARLIER IN THE DAY BEFORE THE MEETING, EXPRESSED THE DESIRE

THAT SOMETHING TANGIBLE BE SHOWN AS A RESULT OF THE MEETING AS THEY WERE MODERATES AND THEY NEEDED SUPPORT IN THEIR CAUSE. THE COS OF THE GENDARMERIE DID NOT ATTEND AS IT WAS FELT BY THEM THAT IT WOULD BE MORE APPROPRIATE FOR HIM TO ATTEND LATER FOR HIGHER LEVEL MILITARY MEETINGS. THE POSITION OF THE MINISTER OF DEFENCE OF THE GOVERNMENT IN ALL THIS IS NOT CLEAR EXCEPT FOR THE FACT THAT HE IS WELL AWARE OF THESE OVERTURES AND HE KNOWS THE RPF WILL NOT RECOGNISE THE NEW GOVERNMENT SO HE CANNOT NEGOTIATE AT ALL. ON THE EVENING OF 16 APRIL IT WAS ANNOUNCED THAT THE COS OF THE ARMY HAD BEEN CHANGED TO A HARDLINER. THIS SIGNIFICANT EVENT MAY IN FACT REPRESENT THE VICTORY OF THE HARDLINERS OVER THE MODERATES IN THE RGF HIGH COMMAND. WE MAY BE WITNESSING THE END OF THE DESIRE OF THE RGF FOR A CEASEFIRE AND A STIFFENING OF THEIR POSITION.

4. THE MEETING. ALTHOUGH THERE WAS SPORADIC GUNFIRE AROUND, THE 1 1/2 HOUR MEETING DID PERMIT BOTH SIDES TO EXPRESS THEIR IDEAS ON THE CURRENT SITUATION AND THEIR DESIRE FOR PEACE. A SHORT RESUME IS ATTACHED. THE RPF PRESENTED A DOCUMENT (ALSO ATTACHED) THAT LAID OUT FOUR PRE-CONDITIONS TO ANY CEASE-FIRE NEGOTIATIONS. THIS LIST IS ESSENTIALLY THE SAME THAT THE FC FACED WHEN NEGOTIATING FOR THE SECURITY MEASURES FOR THE EXPATRIATE WITHDRAWAL, WHICH ENDED UP AFTER THREE DAYS OF DISCUSSIONS WITH ONLY BILATERAL ARRANGEMENTS. ALTHOUGH THESE ARE SOME ASPECTS OF THE "MOYENS DE VERIFICATION" THAT COULD BE IMPLEMENTED WITH THE SUPPORT OF BOTH SIDES, POSSIBLY EVEN WITH THE FIRING STILL GOING ON. IT WOULD SEEM DIFFICULT FOR OTHERS TO BE SORTED OUT IN A REASONABLY SHORT TIME SHOULD THE RPF INSIST ON THEIR TOTAL COMPLIANCE. THESE PRECONDITIONS REPRESENT A HARDLINE APPROACH THAT DOES NOT APPEAR TO BE FLEXIBLE AT THIS TIME.

5. IT IS EVIDENT FROM THE PRE-MEETING BILATERAL DISCUSSIONS, AND THE ORIENTATION OF THE DISCUSSIONS AT THE MEETING, THE RGF NEED/WANT URGENTLY A CEASEFIRE OR AT LEAST A STOP TO THE SHOOTING. HOWEVER THE RPF STATE THAT TO STOP THE SHOOTING IS A SIMPLE MILITARY MEASURE, BUT WHAT THEY SEE AS AN URGENT REQUIREMENT IS THE STOPPING OF THE MASSACRES BEHIND THE LINES BY PEOPLE OR GROUPS (EVEN SOME IN UNIFORM) ARMED WITH MACHETES AND OTHER TRADITIONAL WEAPONS. THESE KILLINGS ARE THE WORK OF SOME SOLDIERS/GENDARMES, OF GROUPS OR MILITIAS WHO ARE MORE AND MORE SEEMINGLY ORGANIZING THEMSELVES AND IN FACT CONTROLLING SOME PORTIONS OF THE CITY (EVEN PREVENTING RGF TO ENTER).

6. THERE IS A DIVERGENCE ON BOTH SIDES AS TO WHAT SHOULD BE DONE FIRST. RGF WANT A CEASE-FIRE THEN THEY WILL SORT OUT ALL THESE MURDERERS ETC AS THESE PEOPLE ARE ALL COMMITTED TO FIGHTING THE RPF. THE RPF STATE THAT THE GOVERNMENT FORCES ARE TO SORT OUT THEIR MILITIAS, PRESIDENTIAL GUARD ETC. BEFORE ANY CEASE-FIRE IS TO BE ENTERTAINED. THIS IS A CHICKEN AND EGG SITUATION THAT IS NOT READILY SOLVABLE. THE STOPPING OF THE MASSACRES MAY BECOME MORE AND MORE DIFFICULT AS THE LOCAL GROUPS/MILITIAS ARE BECOMING SEEMINGLY BOLDER (MASSACRES ARE NOT STOPPING AND APPARENTLY ARE SPREADING AS STATED BY THE INTERIM COS OF THE ARMY). AS OF AM 16 APRIL THE RGF OFFICERS HAD STATED THAT THEY NEEDED AT LEAST UNTIL NOON TO ANALYZE THE RPF PAPER SO THEY DID

NOT SEE THE POSSIBILITY TO HAVE ANOTHER MEETING UNTIL THE PM. THE RPF WAS TO BE APPROACHED ONCE THE RGF WAS READY FOR THE MEETING. THE RPF REFUSED TO ATTEND ANY MORE MEETINGS AS THEY STATED THEIR PRECONDITIONS ARE KNOWN AND THE RGF NEED ONLY COMPLY. THE RGF DID NOT ATTEND THE MEETING EITHER.

7. IN ADDITION, THE CHANGE OF CHIEF OF STAFF OF THE ARMY FROM A MODERATE TO A HARDLINER (RUHENGERI SECTOR COMMANDER FOR THE PAST 3 YEARS) MAY INDICATE THAT THE MODERATES HAVE BEEN PUSHED ASIDE BY THE HARDLINERS. FC ORGANIZED A MEETING WITH NEW COS TO FEEL HIM OUT BUT HE WAS STILL IN THE NORTH OF THE COUNTRY AND WAS THEREFORE UNAVAILABLE FOR A MEETING.

8. MILITARY SITUATION . OVER THE PAST 24-48 HRS, UNAMIR HAS HAD THE OPPORTUNITY TO OBSERVE AND ANALYZE THE BATTLE IN KIGALI. THIS ASSESSMENT OF THE CONFLICT IS BASED ON THAT ANALYSIS AND IS SUBMITTED FOR YOUR REFERENCE AND CONSIDERATION. MEETINGS WERE HELD TODAY WITH THE INTERIM CHIEF OF STAFF OF THE ARMY (STILL ON DUTY AND WILL REMAIN THE PRINCIPAL LINK WITH THE RGF AND THE PEACE PROCESS) AND THE COS OF THE GENDARMERIE IN ORDER TO RECEIVE AND REVIEW THE RGF COMMENTS/RESPONSES TO THE RPF FOUR POINT CEASE-FIRE PRECONDITIONS. THEIR POINTS SEEMS TO BE A VERY REASONABLE ATTEMPT TO COMPLY WITH THE RPF DEMANDS BUT THE PROOF WILL BE IN THE RPF'S RESPONSES TOMORROW. THERE STILL SEEMS TO BE A WILLINGNESS ON THE PART OF THE RGF TO GIVE INTO THE RPF EVEN WITH THE CHANGE OF LEADERSHIP. ALSO TODAY, THE RPF WHOM FC MET SEPARATELY SHOWED THEMSELVES TO BE MORE AT EASE YET VIGILANT ON THE COMPOSITION OF THE NEW ARMY HIGH COMMAND AS MANY OF THESE NEWLY PROMOTED OFFICERS HAD NOT SIGNED THE RGF CEASEFIRE DOCUMENT. FC DID NOT MEET MGEN KAGAME TODAY ALTHOUGH HE WAS TOLD THIS WOULD BE ARRANGED. FC IS SERIOUSLY WONDERING ABOUT THE LATTERS WHEREABOUTS.

9. JUST PRIOR TO THE CONFLICT THE FC HAD A CONVERSATION WITH MGEN KAGAME, WITH TWO UNAMIR OFFICERS IN ATTENDANCE, WHICH NOW IN HINDSIGHT WERE VERY PROFOUND IN PREDICTING THE TYPE OF CONFLICT WE ARE NOW WITNESSING.

10. MGEN KAGAME WAS LAMENTING THE ETHNIC KILLINGS WHICH WERE TAKING PLACE AND STATED IF THEY DIDN'T STOP THE RPF MAY " BE FORCED TO SORT IT (RWANDA SITUATION) OUT ONCE AND FOR ALL". IN ADDITION HE STATED "IF IT (THE WAR) STARTED NO ONE MAY BE ABLE TO CONTROL IT THIS TIME".

11. OVER THE PAST 24-48 HOURS IT HAS BECOME APPARENT THE FOLLOWING ARE TAKING PLACE:

- A. THE RPF OFFENSIVE, WHICH STARTED IN BLITZKRIEG FASHION, IS SLOWING DOWN, EITHER DELIBERATELY OR DUE TO RESISTANCE OF THE OPPOSING FORCES.
- B. THE ETHNIC KILLINGS ARE CONTINUING AND IN FACT UNCONFIRMED REPORTS INDICATE IT IS EVEN INCREASING IN SCALE AND SCOPE IN THE AREAS JUST AHEAD OF THE RPF ADVANCE.

- C. THE RPF DO NOT DESIRE A CEASEFIRE UNTIL THEIR PRECONDITIONS ARE MET.
- D. THE GOVERNMENT SIDE APPEARS TO BE FRAGMENTING INTO AT LEAST TWO DISTINCT GROUPS WITH THE HARDLINERS APPARENTLY IN THE ASCENDANCY.

12. UNAMIR HAS LOST ITS EYES AND EARS OUTSIDE OF KIGALI WITH THE CONCENTRATION OR WITHDRAWAL OF ITS UNMOS, THE WITHDRAWAL FROM THE DMZ AND ITS INABILITY, DUE TO SECURITY TASKS IN KIGALI, TO CONDUCT PATROLLING OUTSIDE OF THE KIGALI AREA. WHEREAS IN THE FIRST FEW DAYS OF THE CONFLICT WE HAD A CLEAR PICTURE OF THE SITUATION THROUGHOUT RWANDA, WE NOW ARE LIMITED TO KNOWLEDGE OF THE KIGALI AREA AND RPF ZONE. WE ARE RAPIDLY ENTERING A PHASE WHERE UN NEW YORK MAY VERY WELL KNOW MORE ABOUT WHAT IS GOING ON THAN UNAMIR WITH INTELLIGENCE INFORMATION (SATELLITE, EW ETC) FROM ITS MEMBERS OF THE SITUATION OUTSIDE KIGALI. THEREFORE THIS ASSESSMENT IS VERY MUCH KIGALI CENTRED.

13. THE RPF OFFENSIVE APPEARS TO HAVE SLOWED, ESPECIALLY IN THE KIGALI AREA. THE RPF TACTICS APPEAR TO BE INFILTRATION FROM THE NORTH IN LARGE (100) OR SMALL (4) GROUPS, ATTACK UPON A GOVERNMENT POSITION LIKE KACYIRU GENDARMERIE CAMP, VILLAGE OJUGWIRO, PRESIDENTIAL GUARD CAMP OR CAMP KANOMBE BY FIRE, FLANKING MOVEMENTS TO ENVELOP AND ISOLATE THE POSITION FROM ITS LOGISTICS AND COMMAND AND CONTROL, HARASSMENT FOR A PERIOD OF TIME AND A FINAL ASSAULT TO MOP UP (YET TO BE CONDUCTED IN THE FOUR EXAMPLES OUTLINED ABOVE). WHILE THESE ACTIONS ARE WELL PLANNED, EFFECTIVE AND CONDUCTED, THEY ARE SLOW AND BASED ON INFILTRATION AND STRANGULATION. THE QUESTION BECS WHY ARE THE RPF SLOWING DOWN WHEN IT APPEARED LESS THAN THREE DAYS AGO THEY COULD OVERRUN KIGALI IN A MATTER OF HOURS IF NOT DAYS. SPECULATION IS THAT THE RPF, AS HAS LONG BEEN SUSPECTED, IS LOGISTICALLY SHORT OF SUPPLIES (THIS IS CONFIRMED IN THE AREA OF MEDICAL SUPPLIES FOR WHICH THEY HAVE REQUESTED OF UNAMIR AND ENTERED OUR HOSPITAL ON 16 AND 17 APRIL TO TAKE) AND IS HUSBANDING ITS PRESENT RESOURCES FOR A LONGER CONFLICT. IT HAS THEREFORE DEVELOPED AND EMPLOYED TACTICS TO ENSURE ECONOMY. THE SECOND REASON MAY BE THEIR RELUCTANCE TO TAKE CASUALTIES. THEY MAY IN FACT HAVE WHAT THEY BELIEVE IS EVERY POSSIBLE RECRUIT IN UNIFORM AND MAY BE PROTECTING THEIR MANPOWER FOR WHAT THEY BELIEVE WILL BE A LONG CONFLICT. REPORTS SUGGEST THE SAME SCENARIO IS BEING PLAYED OUT IN BYUMBA. THE RPF SEEM TO PREFER MANOEUVRE AROUND THE ENEMY TO DIRECT ATTACKS UPON ENEMY POSITIONS. ANOTHER POSSIBILITY IS THAT THE RGF RESISTANCE MAY BE STIFFENING AS THIS TURNS FROM A POLITICAL TO AN ETHNIC WAR. WHILE THERE HAVE BEEN REPORTS OF DESERTIONS, THEY ARE NOT ON A MASS SCALE AND THERE HAVE BEEN NO REPORTED CASES OF MASS SURRENDERS OR DEFECTIONS. WITH THEIR ABILITY TO DRAW FROM 85% OF THE POPULATION THE RGF IS NOT AND WILL NOT BE SHORT OF MANPOWER FOR A PROLONGED CONFLICT. THEIR LEAST PRECIOUS RESOURCE IS MANPOWER, UNLIKE THE RPF WHO TREAT MANPOWER AS THEIR MOST PRECIOUS RESOURCE. IN ADDITION, THERE APPEARS TO BE A MOBILIZATION OF THE MASSES AGAINST THE RPF. IN RGF AREAS CIVILIANS ARE ARMED AND OUT IN FORCE, SUPPOSEDLY TO DEFEND THEIR HOMES FROM THE RPF. EVEN IN A VICTORY SCENARIO (IF THIS BECOMES

OR IF IT ALWAYS WAS AN ETHNIC CONFLICT) THE RGF CAN FIGHT IT OUT FOR YEARS. OUR ASSESSMENT IS THAT THIS MAY BECOME A LONG CONFLICT WITH TACTICAL VICTORIES FOR THE RPF BUT AN OPERATIONAL STALEMATE.

14. THE ETHNIC CLEANSING CONTINUES AND MAY IN FACT BE ACCELERATING. BEHIND RGF LINES MASSACRES OF TUTSIS AND MODERATE HUTUS AND SYMPATHIZERS WITH OPPOSITION PARTIES IS TAKING PLACE. BODIES LITTER THE STREETS AND POSE A SIGNIFICANT HEALTH HAZARD. RTLM RADIO BROADCASTS INFLAMMATORY SPEECHES AND SONGS EXHORTING THE POPULATION TO DESTROY ALL TUTSIS (RTLM RADIO WAS DAMAGED BY RPF MORTAR FIRE ON 17 APRIL). EVEN THE MINISTER OF DEFENCE, A KNOWN HARDLINER, HAS CONDEMNED THIS PROPAGANDA, BUT HAS NOT CLOSED DOWN THE STATION. IT APPEARS NOW THAT THE PRESIDENTIAL GUARD INITIATED THE ETHNIC ATTACKS AND THEN HANDED THIS TASK OVER TO THE MILITIAS LIKE THE INTERHAMWE AND THE POWER AND THEN WITHDREW TO BUTARE AND GITARAMA. IN KIGALI, FREQUENT ROADBLOCKS ARE ESTABLISHED, ID CARDS CHECKED AND TUTSIS EXECUTED ON THE SPOT. IF THE RGF OR GENDARMERIE ARE PRESENT THEY DO NOT INTERFERE. IN FACT IN SOME AREAS THEY ARE PROHIBITED TRANSIT BY THE MILITIAS. THESE MASSACRES HAVE BEEN WITNESSED FROM A DISTANCE BY UN TROOPS. THIS ETHNIC CLEANSING INFURIATES THE RPF WHO HAVE STATED THERE WILL BE NO CEASEFIRE UNTIL THE MASSACRES STOP. THE MAJOR PRESENT QUESTION IS CAN THE GOVERNMENT STOP THE ATTACKS OR HAS THIS PROGRAMME GONE SO FAR OUT OF CONTROL (AS MGEN KAGAME STATED) THAT IT CANNOT BE STOPPED.

15. THE RPF CLEARLY STATE THEY DO NOT WANT A CEASEFIRE UNTIL THE MURDERS STOP. TACTICALLY, THEY MAY NOT WANT A CEASEFIRE UNTIL THEY HAVE SEIZED THE TERRAIN THEY WANT TO CONTROL (IE BYUMBA-KIGALI CORRIDOR, KIGALI OR A MAJOR PART OF IT, AND EASTERN RWANDA (THE ONLY OPEN GROUND LEFT THAT CAN ACCOMMODATE THEIR EXPATRIATE REFUGEES). UNLESS THE GOVERNMENT TAKES DRASTIC ACTION TO STOP THE MASSACRES AND ESTABLISH LAW AND ORDER IN THEIR AREA AND UNTIL THE RPF GAIN THE GROUND THEY NEED, THE CHANCES OF A CEASEFIRE SEEM REMOTE.

16. UNAMIR MILITARY SITUATION. UNAMIR FORCES ARE INCREASINGLY BEING FORCED INTO SELF-PROTECTION TASKS, DEFENCE OF THE AIRPORT, AND RESUPPLY AND SUSTAINMENT ACTIVITIES UNDER ARMED ESCORT. UNMO ACTIVITIES ARE CONCENTRATED IN SAFE AREAS OR ARE CONDUCTED AT CONSIDERABLE RISK. IN ADDITION, THE MORAL DILEMMA OVER WHAT TO DO ABOUT THE THOUSANDS OF REFUGEES WHO HAVE TAKEN SHELTER IN RGF\MILITIA CONTROLLED AREAS AND ARE THREATENED WITH MASSACRE POSES THE DILEMMA OVER HOW TO EXTRACT THEM. THE MILITIAS HAVE DISPLAYED DRUNKENNESS, DRUG ABUSE AND SADISTIC BRUTALITY. THEY DO NOT RESPECT THE UN FLAG, THE RED CROSS OR ANY OTHER HUMAN SYMBOL. THEY WILL NOT HESITATE TO STOP ANY CONVOY AND ATTACK ITS RWANDESE PASSENGERS OR EVEN THE UN GUARDS. WITHIN OUR PRESENT RULES OF ENGAGEMENT WE ARE CONFRONTED WITH THE DILEMMA OF ENFORCING THE SECURITY OF PERSONS UNDER OUR PROTECTION. WE HAVE ATTEMPTED TO "SMUGGLE" OUT SMALL NUMBERS AND HAVE BEEN SUCCESSFUL TO DATE BUT IT IS ONLY A MATTER OF TIME UNTIL A CONFRONTATION OCCURS. INCREASINGLY WE ARE BEING PRESSURED BY UNNY, NATIONS, INTERNATIONAL ORGANIZATIONS ETC TO CONDUCT THESE OPERATIONS TO RESCUE SELECTED INDIVIDUALS. NOW HOWEVER, THESE INDIVIDUALS ARE

C.R.O.-124

L0001757 6/8

IN LOCATIONS WITH HUNDREDS OR THOUSANDS OF PEOPLE. ANY ATTEMPT TO RESCUE LET ALONE EVEN IDENTIFY THE INDIVIDUAL WILL LEAD TO A MOB ATTACK. MOST OF THE LARGE CONCENTRATIONS OF THESE REFUGEES ARE IN MILITIA CONTROLLED AREAS. THE RISK MUST BE ASSESSED. DOES UNAMIR RISK AN ARMED CONFRONTATION, FOR WHICH WE ARE NOT EQUIPPED, PROTECTED OR MANDATED, AT CONSIDERABLE RISK TO THE SAFETY OF OUR OWN TROOPS, TO ATTEMPT TO SAVE THESE PEOPLE. OR DO WE LEAVE THEM FOR POSSIBLE EXTERMINATION? RAPIDLY UNAMIR IS BEING DRAGGED INTO A PEACE ENFORCEMENT SCENARIO FOR HUMANITARIAN REASONS. NEGOTIATIONS HAVE BEEN FRUITLESS IN THIS AREA BECAUSE THE GOVERNMENT\RGF WILL NOT OR CANNOT CONTROL THIS SITUATION OR THE MILITIAS. IT MUST ALSO BE RECOGNIZED THAT IF THESE OPERATIONS ARE CONDUCTED AND END IN THE INEVITABLE ARMED CONFRONTATION THE THREAT TO UNAMIR WILL SUBSTANTIALLY INCREASE. OUR ABILITY TO ESCORT FUTURE HUMANITARIAN OR REFUGEE CONVOYS WILL BE ENDANGERED AND OUR POSSIBLE FUTURE EXTRACTION WILL BE DONE UNDER HOSTILE CONDITIONS. IF THIS MISSION IS TO BE CHANGED INTO A PEACE ENFORCEMENT SCENARIO TO STOP THE MASSACRES AND RESCUE THREATENED CIVILIANS THAN A CHANGE IN MANDATE WILL BE REQUIRED AND THE MISSION MUST BE REINFORCED WITH MEN, WEAPONS AND EQUIPMENT.

17. ON 16 APRIL INFORMATION WAS RECEIVED THAT THE MILITIAS WERE PLANNING TO MASSACRE THE REFUGEES WHO HAD TAKEN REFUGE AT THE HOTEL MILLES COLLINES. A SECTION OF THIS CONTINGENT WITH TWO UNMO TEAMS WAS DISPATCHED TO PROVIDE A PRESENCE AND HOPEFULLY DETER A MASSACRE UNTIL THE SITUATION COULD BE NEGOTIATED BY THE FC. WITHIN HOURS THE CONTINGENT COMMANDER, IN WRITING TO THE FC, STRONGLY REQUESTED THE WITHDRAWAL OF HIS SECTION AS AN UNACCEPTABLE RISK TO THE LIVES OF HIS MEN IN DEFENCE OF LOCAL PEOPLES. THIS CONTINGENT COMMANDER HAS CONSISTENTLY STATED HE IS UNDER NATIONAL ORDERS NOT TO ENDANGER HIS SOLDIERS BY EVACUATING RWANDESE. THEY WILL EVACUATE EXPATRIATES BUT NOT LOCAL PEOPLE. HIS JUNIOR OFFICERS HAVE CLEARLY STATED THAT IF THEY ARE STOPPED AT A ROADBLOCK WITH LOCAL PEOPLE IN THE CONVOY THEY WILL HAND OVER THESE LOCAL PEOPLE FOR INEVITABLE KILLING RATHER THAN USE THEIR WEAPONS IN AN ATTEMPT TO SAVE LOCAL PEOPLE. THIS RETICENCE TO ENGAGE IN DANGEROUS OPERATIONS AND THEIR STATED RELUCTANCE TO USE THEIR WEAPONS IN SELF-DEFENCE OR IN DEFENCE OF CRIMES AGAINST HUMANITY HAS LED TO WIDESPREAD MISTRUST OF THIS CONTINGENT AMONG ITS PEERS IN OTHER UNITS AND AMONGST STAFF OFFICERS\UNMOs AT THE HEADQUARTERS WHEN THEY ARE TASKED TO GO WITH THESE MEN ON DANGEROUS MISSIONS.

18. ON 17 APRIL THE EXTRACTION OF OUR BELGIAN CONTINGENT COMMENCED. THESE MEN WERE OUR BEST TRAINED, EXPERIENCED, EQUIPPED AND MOTIVATED PERSONNEL. EVEN THOUGH THEY SUFFERED HEAVILY WITH THE LOSS OF THEIR COMRADES, THEY CONDUCTED THE EVACUATION IN A DETERMINED AND PROFESSIONAL MANNER. THE REMAINING STAFF HAS BEEN CONSOLIDATED IN ORDER TO FILL MOST OF THE EMPTIED POSITIONS BUT SUCH A RADICAL CHANGE OF KEY STAFF AT SUCH A CRITICAL MOMENT IS MOST DISTRESSING AND MAY CAUSE US SOME SERIOUS DEGRADATION OF CONTROL IN THE FORCE.

19. THE SUMMARY OF THESE EVENTS IS THAT UNAMIR MUST BE PREPARED TO DEFEND THE AIRPORT WITH ONE BATTALION AS IT IS OUR AND THE

HUMANITARIAN AGENCIES LIFELINE. THIS LEAVES ONLY 1\2 BATTALION FOR ESCORT DUTIES. THIS 1\2 BATTALIONS RELUCTANCE TO ENGAGE IN THESE OPERATIONS CONCLUDES THAT UNAMIR MAY NOT BE ABLE TO CONDUCT HUMANITARIAN RESCUE MISSIONS OR EVEN HUMANITARIAN ESCORT MISSIONS WITHOUT A MAJOR CHANGE IN OUR RULES OF ENGAGEMENT, REINFORCEMENT WITH A CONTINGENT THAT IS PREPARED TO USE FORCE AND HAS THE CAPABILITY TO USE FORCE WITHIN LIMITS AND A NEW MANDATE WHICH WILL DETERMINE THE NEW TASKS AND RULES OF ENGAGEMENT FOR THE FORCE. THE FORCE TODAY WAS THE TARGET OF DIRECT FIRE BY SMALL ARMS ON A 4X4 (ONE INJURED) BY THE RPF AND BY AN ASSAULT ON ONE OF OUR APCs BY A MOB AT A ROADBLOCK WHO OPENED FIRE WITH SMGs. THE APC EXTRACTED ITSELF BY FIRING WARNING SHOTS. ONE OF OUR CITY GARRISON POSTS WAS CAUGHT IN AN INTENSE CROSS-FIRE BETWEEN BOTH FORCES BUT LITTLE DAMAGE WAS CAUSED. IT IS BECOMING MORE AND MORE DIFFICULT TO MOVE ABOUT THE CITY DUE TO THE MILITIAS AND SELF DEFENCE GROUPS CONTROLLING IMPORTANT ARTERIES AND AREAS OF THE CITY. THIS IS A THIRD FORCE THAT WAS ALWAYS THERE BUT HAS OVER THE LAST 3 DAYS COME MUCH BOLDER\AGGRESSIVE\BRAZEN EVEN IN THE CITY. THEY HAVE NO PARTICULAR RESPECT FOR ANYBODY AND ESSENTIALLY WORK TO THEIR OWN UNRULY\DRUNK\DRUGGED TUNE. THEY ARE A VERY LARGE DANGEROUS AND TOTALLY IRRATIONAL GROUP OF PEOPLE. FC CONSIDERS THEM TO BE THE MOST DANGEROUS THREAT TO UNAMIR.

20. CONCLUSION. THE PRESENT ANALYSIS OF THE SITUATION CONCLUDES:

- A. THE RPF OFFENSIVE HAS SLOWED DOWN TO A METHODOICAL ADVANCE.
- B. ETHNIC CLEANSING IS CONTINUING AND MAY BE ACCELERATING.
- C. THE GOVERNMENT SIDE HAS FRAGMENTED INTO AT LEAST TWO CAMPS, EXTREMIST AND MODERATE, AND IT APPEARS THE HARDLINERS HAVE CONTROL. THEREFORE, THE POSSIBILITY OF A CEASE-FIRE WILL BE DETERMINED BY THIS GROUP AND THEIR ACTION ON THE MASSACRES.
- D. THE RPF WILL NOT ACCEPT A CEASEFIRE UNTIL THEY HAVE TAKEN THE TERRAIN THEY NEED AND THE MASSACRES HAVE BEEN STOPPED.

21. UNAMIR ACTIVITIES. WITHIN THE PRESENT SITUATION UNAMIR OPERATIONS MUST FOCUS ON:

- A. MAINTAINING A PRESENCE IN KIGALI.
- B. SECURING THE AIRPORT FOR SELF-SUPPORT, POSSIBLE EXTRACTION ROUTE AND HUMANITARIAN AID DELIVERY.
- C. PROTECTION OF UN PROPERTY AND PERSONNEL WITHIN OUR PRESENT RULES OF ENGAGEMENT.
- D. CONTINUATION OF SPONSORING AND SECURING JOINT MEETINGS IN ATTEMPTING TO GET A CEASE-FIRE. PROVISION OF

SECURITY FOR DELEGATES TO AND FROM THE MEETINGS MAY BE HAZARDOUS OPERATIONS WHICH WILL REQUIRE NEW RULES OF ENGAGEMENT.

- E. CONDUCTING HUMANITARIAN ASSISTANCE OPERATIONS WITH CONSIDERABLE RISK WHICH WILL REQUIRE A CHANGE OF THE RULES OF ENGAGEMENT TO USE FORCE IF NECESSARY TO PROTECT REFUGEES AND PREVENT CRIMES AGAINST HUMANITY.

22. IF UNAMIR IS TO ENGAGE IN RESCUE MISSIONS THAN UNAMIR WILL CONTINUALLY BE DRAWN INTO CONFRONTATIONS WITH THE MILITIAS THAT WILL REQUIRE ENFORCEMENT RULES OF ENGAGEMENT. THIS WILL ALSO REQUIRE A CHANGE IN MANDATE. IT MAY ALSO REQUIRE REINFORCEMENT DUE TO THE RETICENCE OF ONE CONTINGENT TO ENDANGER ITSELF IN HUMANITARIAN OR DANGEROUS SITUATIONS.

23. IT MUST BE FULLY RECOGNIZED THAT BY CHANGING THE RULES OF ENGAGEMENT AND THE MANDATE OF UNAMIR THAT CONFRONTATIONS WILL BE INEVITABLE AND WILL FORCE UNAMIR TO DEVOTE MORE RESOURCES TO AIRPORT SECURITY AND SELF-PROTECTION AS WE WILL MOST DEFINITELY BE TARGETED BY THE GROUPS WE CONFRONT ON RESCUE AND HUMANITARIAN MISSIONS.

24. THE FC ASSESSES THE SITUATION AS BEING VERY DIFFICULT, DANGEROUS AND EXPLOSIVE ONCE ONE SIDE OR THE OTHER ACTUALLY START TO SMELL VICTORY. THE FORCE SIMPLY CANNOT CONTINUE TO SIT ON THE FENCE IN THE FACE OF ALL THESE MORALLY LEGITIMATE DEMANDS FOR ASSISTANCE/PROTECTION, NOR CAN IT SIMPLY LAUNCH INTO CHAPTER 7 TYPE OF OPERATIONS WITHPOUT THE PROPER AUTHORITY, PERSONNEL AND EQUIPMENT. IT IS THUS ANTICIPATED THAT OVER THE NEXT 24 HOURS OR SO, THE FC WILL EITHER RECOMMEND A THINNING OUT OF THE FORCE DOWN TO A RESPONSIBLE LEVEL NEEDED TO ENSURE THE SECURITY OF THE AIRFIELD FOR HUMANITARIAN RELIEF EFFORTS, THE POLITICAL/MILITARY PROCESS AND THE HUMANITARIAN SUPPORT TASKS. THUS A FORCE OF ABOUT 1300 ALL RANKS BASED ON THE PREFERRED OPTION OF ONE LARGE BATTALION OF 800 MEN (INSTEAD OF TWO SMALL 450 MEN BATTALIONS WITH ALL THEIR OVER HEAD) OR THE FC WILL RECOMMEND OPTION B, IE THE 250 MEN FORCE JUST TO KEEP ALL THE FILES GOING IN A SECURE SITUATION.

25. MAINTAINING THE STATUS QUO ON MANPOWER UNDER THESE SEVERE AND ADVERSE CONDITIONS IS WASTEFUL, DANGEROUSLY CASUALTY-CAUSING AND DEMORALIZING TO THE TROOPS. EITHER UNAMIR GETS CHANGES IN ITS PARAMETER OF WORKS IN ORDER TO GET INTO THE THICK OF THINGS (WITH MORE RESOURCES), OR IT STARTS TO THIN OUT IN ORDER TO AVOID UNNECESSARY LOSSES AND REDUCE THE OVERHEAD AND ADMINISTRATIVE BURDEN TO THE NEGOTIATION PROCESS FOR A CEASEFIRE AND PEACE.

Pseudonym:

UNAMIRZ-14

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Baril  
Re: Military Assessment of the Situation and meetings with  
RGF and RPF military officials

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:	ICTR	Signature Date:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	
Doc Original No.:		Interviewer 2:	
Doc Date:	17-Apr-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-14
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-1752-59
ERN Translation:	L001 9119	Disclosure Code:	UNAMIRZ-14
		Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-14	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-14	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-14	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-14	26-Aug-02	No

MINUAR

CÂBLE CODÉ AU DÉPART

TRÈS URGENT

A: BARIL(UNIQUEMENT), NATIONS UNIES, NEW YORK  
DE: DALLAIRE, MINUAR, KIGALI  
DATE: 17 AVRIL 1994  
NUMÉRO : MIR-782  
OBJET : ÉVALUATION DE LA SITUATION SUR LE PLAN MILITAIRE AU  
17 AVRIL 1994

1. GÉNÉRALITÉS

IL YA DEUX JOURS, NOUS AVONS PU AMENER LES DEUX PARTIES À PRENDRE PART À UNE PREMIÈRE RÉUNION PRÉSIDÉE PAR LE RSSG AU COURS DE LAQUELLE DES POINTS DE VUE ONT ÉTÉ ÉCHANGÉ SUR LE CONFLIT ACTUEL ET LE DÉSIR D'INSTAURER LA PAIX MANIFESTÉ À NOUVEAU. LE GOUVERNEMENT ÉTAIT REPRÉSENTÉ PAR LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR PAR INTÉRIM DE L'ARMÉE (LEQUEL A ÉTÉ REMPLACÉ PAR UN INCONDITIONNEL DANS LA NUIT DU 16 AVRIL 1994) ET PAR QUATRE OFFICIERS SUPÉRIEURS, TOUS CONSIDÉRÉS COMME ÉTANT DES HOMMES MODÉRÉS ET RAISONNABLES. LE FPR ÉTAIT REPRÉSENTÉ PAR DEUX OFFICIERS RELATIVEMENT JEUNES (L'UN ÉTANT LE COMMENDANT DU BATAILLON DU CND ET L'AUTRE, L'OFFICIER DE LIAISON ENTRE LA MINUAR ET LE FPR). C'EST UNIQUEMENT GRÂCE À L'INTERVENTION PERSONNELLE DU COMMANDANT DES FORCES AUPRÈS DU CND ET À SON INSISTANCE QUE LE FPR S'EST DÉCIDÉ À VENIR. ILS AVAIENT AUPARAVANT CONCLU UN ACCORD TACITE ET VOULAIENT QUE LEURS ARMÉES RESPECTIVES PASSES EN REVUE LES DISPOSITIONS SÉCURITAIRES PRISES. ILS ONT ENSUITE EXPRIMÉ LEURS PRÉOCCUPATIONS QUANT AUX TIRS CONTINUS ENTENDUS DANS LE QUARTIER ET ONT OPTÉ POUR L'ENVOI D'UNE DÉLÉGATION MILITAIRE SEULEMENT, ET À LA FIN (C'EST À DIRE LORSQUE LE COMMANDANT DES FORCES EST ALLÉ EN PERSONNE LES VOIR), ILS N'ALLAIENT PAS PARTICIPER EN RAISON DE CES PROBLÈMES DE SÉCURITÉ/ COUPS DE FEU. CETTE RÉTICENCE À PARTICIPER MANIFESTÉE PAR LE FPR À LA DERNIÈRE MINUTE, MALGRÉ LE FAIT QUE LA RÉUNION SE TENAIT À UN ENDROIT SITUÉ DANS UNE ZONE SOUS SON CONTRÔLE, ASSOCIÉE À LA FAIBLESSE DU NIVEAU DE SA REPRÉSENTATION À CETTE RÉUNION, NE FAIT PAS

PARTICULIÈREMENT MONTRE DU GRAND DÉSIR DU FPR D'ENGAGER DES NÉGOCIATIONS. MALGRÉ LE FAIT QUE LE NIVEAU DE LA DÉLÉGATION SEMBLE MOINDRE, LE COMMANDANT DU BATAILLON EST ICI DEPUIS LE TRANSFERT À KIGALI EN DÉCEMBRE ET IL JOUIT DE LA CONFIANCE DU FPR. CETTE DÉLÉGATION AVAIT EMMENÉ ÉGALEMENT AVEC ELLE UN DOCUMENT FAISANT ÉTAT DE L'OPINION OFFICIELLE DE L'AILE POLITIQUE DE SON MOUVEMENT.

2. S'AGISSANT DES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS, ELLES ONT CHANGÉ LA PERSONNE QUI ÉTAIT À LA TÊTE DE LEUR DÉLÉGATION POUR LA FAIRE REMPLACER PAR LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA GENDARMERIE (UN OFFICIER SUPÉRIEUR QUI ÉTAIT RESPECTÉ DE TOUS, EN DÉPIT DU FAIT QUE L'UNE DE SES MAISONS ÉTAIT DONNÉE EN LOCATION AU MRND QUI EN A FAIT SON QUARTIER GÉNÉRAL ET QU'IL S'Y TROUVAIT DES ARMES APPARTENANT AUX INTERHAMWE) EN RAISON DE SON ANCIENNETÉ. MÊME S'IL N'A PAS APPUYÉ LA REQUÊTE EN VUE D'UN CESSEZ-LE-FEU INCONDITIONNEL PUISQU'IL ÉTAIT ABSENT, ILS ONT TOUS DIT QU'IL A IMMÉDIATEMENT APPUYÉ CETTE PROPOSITION. LES OFFICIERS SUPÉRIEURS DE L'ARMÉE QUI AVAIENT RENCONTRÉ M. KANE ET LE COMMANDANT PEU AVANT LA TENUE DE LA RÉUNION, ONT EXPRIMÉ LE DÉSIR DE VOIR CETTE DERNIÈRE ABOUTIR À QUELQUE CHOSE DE TANGIBLE PUISQU'ILS SONT DES MODÉRÉS ET QU'ILS ONT BESOIN DE SE VOIR SOUTENUS DANS LEUR CAUSE. LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA GENDARMERIE N'Y A PAS PRIS PART CAR ILS ONT JUGÉ PLUS INDIQUÉ QU'IL PARTICIPE AUX RÉUNIONS DES HAUTS RESPONSABLES MILITAIRES QUI SE TIENDRAIENT PLUS TARD. LA POSITION DU MINISTRE DE LA DÉFENSE DU GOUVERNEMENT N'EST PAS CLAIRE DANS TOUT CELA, MAIS IL EST TOUT À FAIT AU COURANT DE CES OUVERTURES ET IL SAIT QUE LE FPR NE VA PAS RECONNAÎTRE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT ET IL NE PEUT DONC NÉGOCIER. DANS LA NUIT DU 16 AVRIL, IL A ÉTÉ ANNONCÉ QUE LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE AVAIT ÉTÉ LIMOGÉ POUR ÊTRE REMPLACÉ PAR UN INCONDITIONNEL. CET ÉVÉNEMENT SIGNIFICATIF PEUT, EN FAIT, CONSTITUER UNE VICTOIRE DES INCONDITIONNELS SUR LES MODÉRÉS AU NIVEAU DU HAUT COMMANDEMENT DES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS. IL EST POSSIBLE QUE NOUS ASSISTIONS À UNE SITUATION OÙ CES FORCES NE VEULENT PLUS DU CESSEZ-LE-FEU ET DURCISSENT LEUR POSITION.

### 3. LA RÉUNION

EN DÉPIT DES TIRS SPORADIQUES QUI SE FAISAIENT ENTENDRE DANS LES ENVIRONS, LES DEUX PARTIES ONT PU, LORS DES QUATRE VINGT DIX PREMIÈRES MINUTES DE LA RÉUNION, EXPRIMER LEURS POINTS DE

VUE SUR LA SITUATION ACTUELLE ET MANIFESTER LEUR DÉSIR DE VOIR LA PAIX S'INSTAURER. CI-JOINT UN PETIT RÉSUMÉ DE LA SITUATION. LE FPR A PRÉSENTÉ UN DOCUMENT (VOIR EN ANNEXE) QUI FAISAIT ÉTAT DES QUATRE CONDITIONS PRÉALABLES À TOUTE NÉGOCIATION EN VUE D'UN CESSEZ-LE-FEU. CETTE LISTE EST ESSENTIELLEMENT LA MÊME QUE CELLE QUE LE COMMANDANT DES FORCES A EU À TRAITER LORSQU'IL A NÉGOCIÉ LES MESURES DE SÉCURITÉ À PRENDRE POUR LE RETRAIT DES EXPATRIÉS, LAQUELLE N'A ABOUTI, APRÈS TROIS JOURS DE DISCUSSIONS, QU'À DES ACCORDS BILATÉRAUX, BIEN QU'IL NE S'AGISSE QUE DE CERTAINS ASPECTS DES MOYENS DE VÉRIFICATION QUI POURRAIENT ÊTRE MIS EN ŒUVRE AVEC L'AIDE DES DEUX PARTIES, AVEC L'ÉVENTUALITÉ D'UNE POURSUITE DES TIRS. SI LE FPR INSISTAIT QU'ON REMPLISSE TOUTES CES CONDITIONS, IL SEMBLERAIT DIFFICILE QUE LES AUTRES S'EN SORTENT EN UN TEMPS RELATIVEMENT COURT. CES CONDITIONS PRÉALABLES CONSTITUENT UNE APPROCHE DURE QUI NE PARAÎT PAS SOUPLE POUR L'INSTANT.

4. IL EST ÉVIDENT, D'APRÈS LES DISCUSSIONS BILATÉRALES TENUES AVANT LA RÉUNION, ET L'ORIENTATION DES DÉBATS AU COURS DE CELLE-CI, QUE LES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS ONT BESOIN/ VEULENT URGEMMENT D'UN CESSEZ-LE-FEU, OU DU MOINS METTRE UN TERME AUX COUPS DE FEU. CEPENDANT, LE FPR AFFIRME QUE METTRE FIN AUX TIRS EST UNE SIMPLE QUESTION MILITAIRE, MAIS CE QU'IL ESTIME URGENT, C'EST L'ARRÊT DES MASSACRES PERPÉTRÉS DERRIÈRE LES LIGNES PAR DES GENS OU DES GROUPES (CERTAINS PORTANT MÊME DES UNIFORMES) ARMÉS DE MACHETTES ET D'AUTRES OUTILS TRADITIONNELS. CES TUERIES SONT L'ŒUVRE DE MILITAIRES/GENDARMES, DE GROUPES OU DE MILICES QUI APPAREMMENT S'ORGANISENT DE PLUS EN PLUS ET CONTRÔLENT, EN FAIT, UNE PARTIE DE LA VILLE (EMPÊCHANT MÊME LES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS D'ENTRER).
5. LES POINTS DE VUE DES DEUX PARTIES DIVERGENT QUANT À CE QUI DOIT INTERVENIR EN PREMIER. LES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS VEULENT D'ABORD LE CESSEZ-LE-FEU, ET ENSUITE S'OCCUPER DES MEURTRIERS ETC... DANS LA MESURE OÙ CES GENS SONT TOUS ENGAGÉS À COMBATTRE LE FPR. LE FPR DÉCLARE QUE LES FORCES GOUVERNEMENTALES DOIVENT S'OCCUPER AVANT TOUT DE LEURS MILICES, DES ÉLÉMENTS DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE ETC.. AVANT TOUTE PROPOSITION DE CESSEZ-LE-FEU. IL S'AGIT LÀ D'UNE SITUATION INSOLUBLE QUI RAPPELLE CELLE DE LA POULE ET DE L'ŒUF. IL EST POSSIBLE QUE L'ARRÊT DES MASSACRES DEVIENNE DE PLUS EN PLUS DIFFICILE AU FUR ET À MESURE QUE LES GROUPES/MILICIENS LOCAUX FONT PREUVE, SEMBLE-T-IL, DE PLUS D'AUDACE (LES MASSACRES NE

S'ARRÊTENT PAS, MAIS S'ÉTENDENT À CE QU'IL PARAÎT, SELON LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR PAR INTÉRIM DE L'ARMÉE). LE MATIN DU 16 AVRIL, LES OFFICIERS DE L'ARMÉE GOUVERNEMENTALE ONT DÉCLARÉ QU'ILS AVAIENT BESOIN DE TEMPS, JUSQU'À MIDI AU MOINS, POUR ANALYSER LES DOCUMENTS DU FPR. ILS NE VOYAIENT DONC PAS LA POSSIBILITÉ D'AVOIR UNE AUTRE RÉUNION AVANT L'APRÈS-MIDI. LE FPR DEVAIT ÊTRE CONTACTÉ UNE FOIS LES FORCES GOUVERNEMENTALES PRÊTES POUR LA RÉUNION. LE FPR A REFUSÉ DE PRENDRE PART À D'AUTRES RÉUNIONS PUISQU'IL A INDICQUÉ QUE LES CONDITIONS PRÉALABLES QU'IL A ÉTABLIES SONT CONNUES ET QUE LES FORCES GOUVERNEMENTALES NE DOIVENT QUE S'Y CONFORMER. CES FORCES N'ONT PAS PARTICIPÉ À CETTE RÉUNION NON PLUS.

6. EN OUTRE, LA SUBSTITUTION DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE, UN INCONDITIONNEL, À UN HOMME MODÉRÉ (COMMANDANT DU SECTEUR DE RUHENGERI CES TROIS DERNIÈRES ANNÉES) PEUT ÊTRE UNE INDICATION DE CE QUE LES MODÉRÉS ONT ÉTÉ ÉCARTÉS PAR LES INCONDITIONNELS. LE COMMANDANT DES FORCES A ORGANISÉ UNE RENCONTRE AVEC LE NOUVEAU CHEF D'ÉTAT-MAJOR POUR LE SONDER, MAIS CE DERNIER SE TROUVAIT ENCORE DANS LE NORD DU PAYS ET N'A DONC PAS PU SE LIBÉRER.

#### 7. SITUATION MILITAIRE.

AU COURS DE CES DERNIÈRES VINGT QUATRE OU QUARANTE HUIT HEURES, LA MINUAR A EU L'OCCASION D'OBSERVER ET D'ANALYSER LE COMBAT QUI SE DÉROULE À KIGALI. LA PRÉSENTE ÉVALUATION DU CONFLIT EST FONDÉE SUR CETTE ANALYSE ET VOUS EST SOUMISE POUR EXAMEN. DES RÉUNIONS ONT ÉTÉ TENUES AUJOURD'HUI AVEC LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE PAR INTÉRIM (ENCORE EN POSTE ET IL RESTERA LE PRINCIPAL CONTACT ENTRE LES FORCES DU GOUVERNEMENT RWANDAIS ET LE PROCESSUS DE PAIX) ET LE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA GENDARMERIE AFIN DE RECEVOIR ET D'EXAMINER LES COMMENTAIRES/LES RÉACTIONS DES FORCES GOUVERNEMENTALES AUX QUATRE CONDITIONS PRÉALABLES POSÉES PAR LE FPR POUR L'INSTAURATION DU CESSEZ-LE-FEU. LEURS POINTS SEMBLANT ÊTRE UNE TENTATIVE TRÈS RAISONNABLE DE FAIRE DROIT AUX EXIGENCES DU FPR, MAIS ON N'EN AURA LA PREUVE QU'AVEC LA RÉPONSE DU FPR DEMAIN. IL SEMBLE QUE LES FORCES GOUVERNEMENTALES FASSENT MONTRE DE VOLONTÉ DE CÉDER, MALGRÉ LE CHANGEMENT DE LEUR DIRECTION. ENCORE AUJOURD'HUI, LE FPR QUE LE COMMANDANT DES FORCES A RENCONTRÉ SÉPARÉMENT, S'EST MONTRÉ DAVANTAGE SATISFAIT, MÊME S'IL RESTE VIGILANT, AVEC LA COMPOSITION DU NOUVEAU HAUT COMMANDEMENT MILITAIRE DANS LA MESURE OÙ NOMBRE DE CES OFFICIERS NOUVELLEMENT PROMUS N'ONT PAS SIGNÉ LE DOCUMENT DES FORCES GOUVERNEMENTALES RELATIF AU CESSEZ-

LE-FEU. LE COMMANDANT DES FORCES N'A PAS RENCONTRÉ LE GÉNÉRAL-MAJOR KAGAME AUJOURD'HUI MALGRÉ LE FAIT QU'ON LUI AIT DIT QUE CELA SERAIT ORGANISÉ. IL SE DEMANDE OÙ EST PASSÉ CE DERNIER.

9. JUSTE AVANT LE CONFLIT, LE COMMANDANT DES FORCES A EU UNE CONVERSATION AVEC LE GÉNÉRAL-MAJOR KAGAME EN PRÉSENCE DE DEUX OFFICIERS DE LA MINUAR QUI, AVEC DU RECU, ONT ÉTÉ TRÈS PROFONDS DANS LEUR PRÉDICTION DU TYPE DE CONFLIT QUE NOUS OBSERVONS AUJOURD'HUI.

10 LE GÉNÉRAL-MAJOR KAGAME SE LAMENTAIT SUR LES TUERIES PERPÉTRÉES POUR DES CONSIDÉRATIONS ETHNIQUES ET A DÉCLARÉ QUE SI ELLES NE CESSAIENT PAS, LE FPR POURRAIT SE TROUVER « CONTRAINT DE RÉGLER LA SITUATION DU RWANDA UNE BONNE FOIS POUR TOUTES ». EN OUTRE, IL A AFFIRMÉ QUE « SI LA GUERRE ÉTAIT DÉCLENCHÉE, PERSONNE NE POURRAIT LA CONTÔLER CETTE FOIS ».

11. AU COURS DES VINGT QUATRE OU QUARANTE HUIT DERNIÈRES HEURES, IL EST EVIDENT QUE LES CHOSES SUIVANTES SE SONT PRODUITES :

- A. L'OFFENSIVE DU FPR QUI A COMMENCÉ À LA BLITZKRIEG, SE RALENTIT, SOIT DE MANIÈRE DÉLIBÉRÉE, SOIT EN RAISON DE LA RÉSISTANCE DES FORCES OPPOSÉES.
- B. LES TUERIES FONDÉES SUR DES CONSIDÉRATIONS ETHNIQUES SE POURSUIVENT ET, EN FAIT, DES RAPPORTS NON CONFIRMÉS FONT ÉTAT D'UNE INTENSIFICATION DE CES TUERIES DANS LES ZONES PRÉCÉDANT IMMÉDIATEMENT L'AVANCÉE DU FPR.
- C. LE FPR NE VEUT PAS DE CESSER-LE-FEU JUSQU'À CE LES CONDITIONS PRÉALABLES QU'IL A ÉTABLIES SOIENT RÉUNIES.
- D. LE CÔTÉ GOUVERNEMENTAL SEMBLE S'ÊTRE SUBDIVISÉ EN DEUX GROUPES DISTINCTS, LES INCONDITIONNELS AYANT APPAREMMENT LE DESSUS.

12. LA MINUAR A PERDU SES YEUX ET SES OREILLES QUI SE TROUVAIENT À L'EXTÉRIEUR DE KIGALI AVEC LA CONCENTRATION OU LE RETRAIT DE SES OBSERVATEURS MILITAIRES, LE RETRAIT DE LA ZONE DÉMILITARISÉE ET SON INCAPACITÉ, EN RAISON DES ACTIVITÉS SÉCURITAIRES À KIGALI, D'EFFECTUER DES PATROUILLES HORS DE KIGALI. SI, AU TOUT DÉBUT DU CONFLIT, NOUS AVIONS UN TABLEAU CLAIR DE LA SITUATION SUR L'ENSEMBLE DU RWANDA, NOUS AVONS MAINTENANT UNE VUE DE CETTE SITUATION QUI SE LIMITE À LA ZONE DE KIGALI ET À CELLE DU FPR. NOUS ENTRONS RAPIDEMENT DANS UNE PHASE OÙ LE SIÈGE DES NATIONS UNIES À NEW YORK SERA PEUT-ÊTRE

BEAUCOUP MIEUX INFORMÉ QUE LA MINUAR, GRÂCE AUX RENSEIGNEMENTS SECRETS OBTENUS (PAR SATELLITE OU SYSTÈME EW ETC.) DE SES MEMBRES, SUR LA SITUATION PRÉVALANT À L'EXTÉRIEUR DE KIGALI. PAR CONSÉQUENT, CETTE ÉVALUATION EST CENTRÉE FORTEMENT SUR KIGALI.

13. L'OFFENSIVE DU FPR S'EST, SEMBLE-T-IL, RALENTIE, SURTOUT DANS LA ZONE DE KIGALI. LA TACTIQUE DU FPR SEMBLE ÊTRE L'INFILTRATION À PARTIR DU NORD PAR GROUPES DE 100 OU DE 4 PERSONNES, L'ATTAQUE PAR LE FEU DES POSITIONS DU GOUVERNEMENT TELS QUE LE CAMP DE GENDARMERIE DE KACYIRU, LE VILLAGE OJUGWIRO, LE CAMP DE LA GARDE PRÉSIDENTIELLE OU LE CAMP KANOMBE, L'OPÉRATION DES MOUVEMENTS D'ENCADREMENT AFIN D'ENVELOPPER ET D'ISOLER CES POSITIONS PAR RAPPORT À LEUR BASE LOGISTIQUE ET LEUR CENTRE DE CONTRÔLE ET DE COMMANDEMENT, LE HARCÈLEMENT PENDANT QUELQUE TEMPS ET L'ASSAUT FINAL POUR EFFECTUER LE NETTOYAGE (À OPÉRER CONFORMÉMENT AUX QUATRE EXEMPLES MENTIONNÉS CI-DESSUS). CES ACTIONS SONT BIEN PLANIFIÉES, BIEN CONDUITES ET SONT EFFICACES CERTES, MAIS ELLES SONT LENTES ET BASÉES SUR L'INFILTRATION ET LA STRANGULATION. LA QUESTION QUI SE POSE EST LA SUIVANTE : POURQUOI LE FPR RALENTIT ALORS QU'IL Y A MOINS DE TROIS JOURS, IL SEMBLE QUE LE FPR POUVAIT VAINCRE KIGALI EN QUELQUES HEURES SINON DES JOURS. D'APRÈS LES SPÉCULATIONS, LE FPR, COMME ON LE SUSPECTE DEPUIS LONGTEMPS, SERAIT À COURT D'APPROVISIONNEMENTS SUR LE PLAN LOGISTIQUE (CET ÉTAT DE CHOSSES EST CONFIRMÉ PAR SA DEMANDE DE MATÉRIEL MÉDICAL À LA MINUAR, CE QUI L'A AMENÉ À VENIR À NOTRE HÔPITAL LES 16 ET 17 AVRIL POUR LE PRENDRE) ET EST EN TRAIN D'ÉCONOMISER SES RESSOURCES POUR UN CONFLIT À PLUS LONG TERME. IL A, PAR CONSÉQUENT, MIS AU POINT ET UTILISÉ DES TACTIQUES POUR VEILLER À CE QUE CETTE ÉPARGNE SOIT FAITE. LA DEUXIÈME RAISON PEUT ÊTRE SA RÉTICENCE À PRENDRE DES BLESSÉS. IL EST POSSIBLE EN FAIT QU'IL PRENNE TOUTE RECRUE EN UNIFORME ÉVENTUELLE ET QU'IL PROTÈGE SES RESSOURCES HUMAINES AU PROFIT D'UN CONFLIT QUI SERA LONG, D'APRÈS EUX. LES INFORMATIONS QUI PARVIENNENT LAISSENT SUPPOSER QUE LE MÊME SCÉNARIO SE DÉROULE À BYUMBA. LE RPF PRÉFÈRE, SEMBLE-T-IL, FAIRE DES MANŒUVRES AUTOUR DE L'ENNEMI AFIN D'ORIENTER LES ATTAQUES SUR LES POSITIONS DE CE DERNIER. UNE AUTRE POSSIBILITÉ EST LE DURCISSEMENT DE LA RÉSISTANCE DES FORCES GOUVERNEMENTALES DANS LA MESURE OÙ CETTE GUERRE CHANGE D'ORIENTATION, PASSANT D'UNE GUERRE POLITIQUE À UNE GUERRE ETHNIQUE. SI DES INFORMATIONS QUI PARVIENNENT

FONT ÉTAT DE DÉSECTIONS, CELLES-CI NE SE FONT PAS SUR UNE GRANDE ÉCHELLE ET ON N'A PAS ENREGISTRÉ DE CAS DE REDDITION OU DE DÉFECTION EN MASSE. DANS L'HYPOTHÈSE D'UN CONFLIT PROLONGÉ, LES FORCES GOUVERNEMENTALES NE SERONT PAS À COURT D'HOMMES ÉTANT DONNÉ LEUR CAPACITÉ À EN RECRUTER AU SEIN DES POPULATIONS À UN TAUX DE 85%. LEUR RESSOURCE LA MOINS PRÉCIEUSE EST SES EFFECTIFS, À LA DIFFÉRENCE DU FPR POUR QUI LES EFFECTIFS CONSTITUENT LA RESSOURCE LA PLUS PRÉCIEUSE. EN OUTRE, IL SEMBLE Y AVOIR UNE MOBILISATION DES MASSES CONTRE LE FPR. DANS LES ZONES SOUS CONTRÔLE DU GOUVERNEMENT, LES CIVILS, EN FORCE, SONT ARMÉS ET DANS LES RUES, DANS LE BUT PRÉSUMÉ DE PROTÉGER LEURS MAISONS CONTRE LE FPR. MÊME EN CAS DE VICTOIRE (SI CE CONFLIT DEVENAIT OU RESTAIT ETHNIQUE), LES FORCES GOUVERNEMENTALES PEUVENT COMBATTRE PENDANT DES ANNÉES. SELON NOUS, CE CONFLIT PEUT SE PROLONGER, ACCOMPAGNÉ DE QUELQUES VICTOIRES DU FPR SUR LE PLAN TACTIQUE, MAIS IL ABOUTIRA À UNE IMPASSE SUR LE PLAN OPÉRATIONNEL.

14. LE NETTOYAGE ETHNIQUE SE POURSUIT ET IL EST POSSIBLE, EN RÉALITÉ, QU'IL S'ACCÉLÈRE. DERRIÈRE LES LIGNES DES FORCES GOUVERNEMENTALES, DES MASSACRES DE TUTSIS, DE HUTUS MODÉRÉS ET DE PARTISANS DES PARTIS D'OPPOSITION SE COMMETTENT. DES CADAVRES JONCHENT LE SOL ET CONSTITUENT UN GRAND DANGER POUR LA SANTÉ DES HABITANTS. LA RTLM DIFFUSE DES DISCOURS INCENDIAIRES ET DES CHANTS EXHORTANT LES POPULATIONS À ÉLIMINER TOUS LES TUTSIS (LE 17 AVRIL, CETTE DERNIÈRE A ÉTÉ DÉTRUITE PAR UN DES TIRS DE MORTIER DU FPR). MÊME LE MINISTRE DE LA DÉFENSE, RÉPUTÉ INCONDITIONNEL, A CONDAMNÉ CETTE PROPAGANDE, MAIS N'A PAS FAIT FERMER CETTE STATION. C'EST LA GARDE PRÉSIDENTIELLE, SEMBLE-T-IL, QUI A INITIÉ CES ATTAQUES BASÉES SUR DES CONSIDÉRATIONS ETHNIQUES ET A ENSUITE CONCÉDÉ CETTE TÂCHE AUX MILICES TELS QUE LES INTERAHAMWE ET LES ÉLÉMENTS DU « POWER » AVANT DE SE RETIRER À BUTARE ET À GITARAMA. À KIGALI, DES BARRAGES ROUTIERS SONT FRÉQUEMMENT ÉRIGÉS, LES PIÈCES D'IDENTITÉ VÉRIFIÉES ET DES TUTSIS EXÉCUTÉS SUR PLACE. SI LES FORCES GOUVERNEMENTALES SONT PRÉSENTES OU LA GENDARMERIE, ELLES N'INTERVIENNENT PAS. EN FAIT, DANS CERTAINS QUARTIERS, LES MILICES LES EMPÊCHENT DE PASSER. LES TROUPES DES NATIONS UNIES ASSISTENT À CES MASSACRES DE LOIN. CE NETTOYAGE ETHNIQUE MET LE FPR EN FUREUR ET CE DERNIER A DÉCLARÉ QU'IL N'Y AURA PAS DE CÉSSEZ-LE-FEU TANT QUE CES MASSACRES SE POURSUIVront. LA QUESTION MAJEURE QUI SE POSE

ACTUELLEMENT EST LA SUIVANTE : LE GOUVERNEMENT PEUT-IL METTRE UN TERME AUX MASSACRES OU CES EXACTIONS SONT-ELLES ALLÉES TROP LOIN POUR LES ARRÊTER (COMME L'A AFFIRMÉ LE GÉNÉRAL-MAJOR KAGAME).

15. LE FPR A NETTEMENT DÉCLARÉ QU'IL NE VEUT PAS DE CESSEZ-LE-FEU TANT QUE LES MASSACRES SE POURSUIVENT. DU POINT DE VUE TACTIQUE, IL PEUT NE PAS VOULOIR DU CESSEZ-LE-FEU JUSQU'À CE QU'IL AIT LE CONTRÔLE DES ZONES QU'IL DÉSIRE (LE CORRIDOR BYUMBA/KIGALI, KIGALI OU LA MAJEURE PARTIE DE CETTE VILLE, ET L'EST DU RWANDA, LE SEUL TERRAIN OUVERT QUI RESTE POUVANT ABRITER SES RÉFUGIÉS EXPATRIÉS). A MOINS QUE LE GOUVERNEMENT NE PRENNE DES MESURES DRASTIQUES POUR ARRÊTER LES MASSACRES ET RÉTABLIR L'ORDRE DANS LES ZONES SOUS SON CONTRÔLE ET TANT QUE LE FPR N'A PAS CONQUIS LES TERRITOIRES QU'IL VEUT, LES CHANCES D'UN CESSEZ-LE-FEU RESTENT MINCES.

16. SITUATION MILITAIRE DE LA MINUAR

LES FORCES DE LA MINUAR SE VOIENT DE PLUS EN PLUS CONTRAINTE DE SE CONSACRER À DES ACTIVITÉS D'AUTO-DÉFENSE, DE PROTECTION DE L'AÉROPORT, ET DE RAVITAILLEMENT ET DE SUBSISTANCE SOUS ESCORTE. LES ACTIVITÉS DES OBSERVATEURS MILITAIRES SONT CONCENTRÉES DANS LES ZONES SÛRES OU SONT MENÉES À GRAND RISQUE. EN OUTRE, LE DILEMME MORAL QUE POSE LE TRAITEMENT À RÉSERVER AUX MILLIERS DE PERSONNES QUI ONT TROUVÉ REFUGE DANS LES ZONES SOUS CONTRÔLE DES FORCES GOUVERNEMENTALES ET DES MILICES ET QUI COURENT LE DANGER D'ÊTRE MASSACRÉES ABOUTIT À UN AUTRE DILEMME : COMMENT LES EN SORTIR ? LES MILICES FONT PREUVE D'IVROGNERIE, D'USAGE DE STUPÉFIANTS ET DE SADISME. ILS N'ONT AUCUN RESPECT POUR LE DRAPEAU DES NATIONS UNIES, LA CROIX ROUGE ET TOUT AUTRE SYMBOLE HUMAIN. ELLES N'HÉSITERONT PAS À ARRÊTER LES CONVOIS, À ATTAQUER LES PASSAGERS RWANDAIS, ET MÊME LES GARDES DES NATIONS UNIES. AUX TERMES DE NOTRE RÈGLEMENT, NOUS FAISONS FACE À UN DILEMME. CELUI DE RENFORCER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES SOUS NOTRE PROTECTION. NOUS AVONS ESSAYÉ DE « FAIRE SORTIR CLANDESTINEMENT » DE PETITS NOMBRES ET AVONS RÉUSSI JUSQU'À PRÉSENT. DE LÀ QUE LA CONFRONTATION ÉCLATE, CE N'EST QU'UNE QUESTION DE TEMPS. NOUS FAISONS L'OBJET DE PLUS EN PLUS DE PRESSIONS DE LA PART DU SECRÉTARIAT DES NATIONS UNIES À NEW YORK, DES ORGANISATIONS INTERNATIONALES ETC. AFIN DE MENER CES OPÉRATIONS POUR SECOURIR CERTAINS INDIVIDUS. CEPENDANT, CES INDIVIDUS SE TROUVENT À DES ENDROITS OÙ IL YA DES CENTAINES OU DE MILLIERS D'AUTRES PERSONNES. TOUTE TENTATIVE DE SECOURIR UN INDIVIDU, ET MÊME DE L'IDENTIFIER, PEUT PROVOQUER UNE ATTAQUE

COLLECTIVE. LA PLUPART DES GRANDES CONCENTRATIONS DE RÉFUGIÉS SE TROUVENT DANS DES ZONES SOUS CONTRÔLE DES MILICES. LE RISQUE DOIT ÊTRE CALCULÉ. LA MINUAR RISQUE T-ELLE UNE CONFRONTATION ARMÉE POUR LAQUELLE ELLE N'EST PAS OUTILLÉE, PROTÉGÉE NI MANDATÉE, FAISANT AINSI COURIR UN GRAND DANGER À SES TROUPES, POUR TENTER DE SAUVER CES GENS ? OU ALORS LES LAISSONS-NOUS COURIR LE RISQUE D'UNE EXTERMINATION ÉVENTUELLE. LA MINUAR SE RETROUVE RAPIDEMENT EMBRIGADÉE DANS UN SCENARIO OÙ ELLE DOIT IMPOSER LA PAIX POUR DES RAISONS HUMANITAIRES. LES NÉGOCIATIONS DANS CE DOMAINE N'ONT PAS ABOUTI PARCE QUE LE GOUVERNEMENT OU LES FORCES GOUVERNEMENTALES NE POURRONT NI NE PEUVENT CONTRÔLER LA SITUATION OU LES MILICES. ON DOIT ÉGALEMENT RECONNAÎTRE QUE SI CES OPÉRATIONS SONT MENÉES ET SE TERMINENT PAR LA CONFRONTATION ARMÉE, LA MENACE QU'ENCOURT LA MINUAR S'ACCROÎTRA CONSIDÉRABLEMENT. NOTRE CAPACITÉ À ASSURER L'ESCORTE DES CONVOIS HUMANITAIRES OU DE RÉFUGIÉS SERA COMPROMISE ET NOTRE RETRAIT ÉVENTUEL SE FERA DANS DES CONDITIONS HOSTILES. SI CETTE MISSION DOIT ÊTRE CHANGÉE POUR DEVENIR UN MANDAT D'IMPOSITION DE LA PAIX AFIN DE METTRE UN TERME AUX MASSACRES ET DE SECOURIR LES CIVILS APEURÉS, ALORS CE CHANGEMENT S'IMPOSE ET LA MISSION DOIT ÊTRE RENFORCÉE AVEC DES HOMMES, DES ARMES ET DU MATÉRIEL.

16. LE 16 AVRIL DES INFORMATIONS NOUS SONT PARVENUES SELON LESQUELLES LES MILICES PLANIFIAIENT DE MASSACRER LES RÉFUGIÉS QUI S'ÉTAIENT ABRITÉS À L'HÔTEL DES MILLE COLLINES. UNE SECTION DU PRÉSENT CONTINGENT COMPOSÉE DE DEUX ÉQUIPES D'OBSERVATEURS MILITAIRES A ÉTÉ ENVOYÉE SUR LES LIEUX POUR CRÉER UNE PRÉSENCE ET, ON L'ESPÈRE, ÉVITER LA COMMISSION DE MASSACRES JUSQU'À CE QUE LE COMMANDANT DES FORCES PUISSE NÉGOCIER POUR RÉSOUDRE CE PROBLÈME. EN QUELQUES HEURES, LE COMMANDANT DU CONTINGENT A VIVEMENT DEMANDÉ PAR ÉCRIT AU COMMANDANT DES FORCES DE RETIRER SA SECTION CAR CELA CONSTITUAIT UN DANGER INADMISSIBLE POUR LA VIE DE SES HOMMES EN CHERCHANT À DÉFENDRE LES POPULATIONS LOCALES. LE COMMANDANT DE CE CONTINGENT AFFIRME CONSTAMMENT QU'IL A REÇU DES ORDRES DE SON PAYS, DE NE PAS METTRE SES SOLDATS EN DANGER POUR CHERCHER À ÉVACUER DES RWANDAIS. ILS PEUVENT ÉVACUER DES EXPATRIÉS, MAIS PAS DES LOCAUX. SES OFFICIERS SUBALTERNES ONT DIT CLAIREMENT QUE S'ILS ÉTAIENT ARRÊTÉS À UN BARRAGE ROUTIER ET QUE DES LOCAUX FAISAIENT PARTIE DU CONVOI, ILS LES LIVRERAIENT À LEUR MORT CERTAINE PLUTÔT QUE DE FAIRE USAGE DE LEURS ARMES POUR TENTER DE LES SAUVER. CETTE RÉTICENCE À S'ENGAGER DANS DES OPÉRATIONS PÉRILLEUSES ET LEUR REFUS MANIFESTE D'UTILISER LEURS ARMES

POUR SE DÉFENDRE OU POUR EMPÊCHER LA COMMISSION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ ONT CRÉÉ UNE MÉFIANCE GÉNÉRALISÉE À L'ÉGARD DE CE CONTINGENT PARMI SES HOMOLOGUES D'AUTRES UNITÉS ET PARMI LES OFFICIERS DE L'ÉTAT-MAJOR/LES OBSERVATEURS MILITAIRES DE L'ONU AU QUARTIER GÉNÉRAL LORSQU'ON LES ENVOIE EN COMPAGNIE DE CES HOMMES POUR DES MISSIONS DANGEREUSES.

17. LE 17 AVRIL, L'ÉVACUATION DE NOTRE CONTINGENT BELGE A COMMENCÉ. CES HOMMES CONSTITUAIENT NOTRE MEILLEUR PERSONNEL, ENTRAÎNÉS, EXPÉRIMENTÉS, ÉQUIPPÉS ET MOTIVÉS. MÊME S'ILS ONT ÉNORMÉMENT SOUFFERT DE LA PERTE DE LEURS CAMARADES, ILS ONT EFFECTUÉ L'ÉVACUATION DE MANIÈRE FERME ET PROFESSIONNELLE. LE RESTE DU PERSONNEL A ÉTÉ RASSEMBLÉ POUR POUVOIR COMBLER LES POSITIONS LAISSÉES VIDES, MAIS UN CHANGEMENT SI RADICAL D'ÉLÉMENTS CLÉS, À UN MOMENT SI CRUCIAL EST DES PLUS PÉNIBLES ET PEUT SÉRIEUSEMENT AFFECTER LE CONTRÔLE DE NOS FORCES.
18. ON DOIT COMPRENDRE, EN SOMME, QUE LA MINUAR DOIT ÊTRE PRÊTE À DÉFENDRE L'AÉROPORT AVEC UN SEUL BATAILLON DANS LA MESURE OÙ CELUI-CI CONSTITUE NOTRE ÉLÉMENT VITAL ET CELUI DES AGENCES HUMANITAIRES, CE QUI NOUS LAISSE SEULEMENT UN DEMI BATAILLON POUR LES OPÉRATIONS D'ESCORTE.
19. LA RÉTICENCE DE CE DEMI BATAILLON DE S'ENGAGER DANS CES OPÉRATIONS NOUS FAIT CONCLURE QUE LA MINUAR PEUT NE PAS ÊTRE EN MESURE D'EFFECTUER DES MISSIONS DE SECOURS HUMANITAIRES, VOIRE DES MISSIONS D'ESCORTE HUMANITAIRES SANS UNE PROFONDE MODIFICATION DE NOTRE MANDAT, DES RENFORTS AVEC UN CONTINGENT QUI SOIT DISPOSÉ À FAIRE USAGE DE LA FORCE ET QUI AIT LA CAPACITÉ D'Y AVOIR RECOURS DANS LES LIMITES FIXÉES PAR LE NOUVEAU MANDAT QUI DÉTERMINERA LES NOUVELLES TÂCHES ET LES TERMES DE RÉFÉRENCE DES FORCES. CES FORCES ONT ÉTÉ AUJOURD'HUI LA CIBLE DE TIRS DIRECTS DU FPR PROVENANT DE PETITES ARMES À PARTIR D'UN QUATRE X QUATRE (UN BLESSÉ) ET PAR L'ASSAUT SUBI PAR UN DE NOS VÉHICULES APC DE LA PART D'UNE FOULE À UN BARRAGE ROUTIER, LAQUELLE A OUVERT LE FEU AVEC DES ARMES DU TYPE SMG. CE VÉHICULE S'EN EST SORTI EN TIRANT EN L'AIR. L'UN DES POSTES DE NOTRE GARNISON SITUÉS EN VILLE A SUBI DES TIRS CROISÉS NOURRIS PROVENANT DES DEUX FORCES, MAIS A ENREGISTRÉ PEU DE DÉGÂTS. IL DEVEINT DE PLUS EN PLUS DIFFICILE DE SE DÉPLACER EN VILLE EN RAISON DE LA PRÉSENCE DES MILICES ET DES GROUPES D'AUTO- DÉFENSE QUI CONTRÔLENT

DES GRANDS ARTÈRES ET DES QUARTIERS DE LA VILLE. IL S'AGIT D'UNE TROISIÈME FORCE QUI A TOUJOURS ÉTÉ LÀ, MAIS QUI, CES TROIS DERNIERS JOURS, EST DEVENUE PLUS AUDACIEUSE/AGRESSIVE/EFFRONTÉE, MÊME EN VILLE. ELLE NE RESPECTE PERSONNE ET OPÈRE ESSENTIELLEMENT SUR SA PROPRE INITIATIVE, SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL, DE LA DROGUE ET DE MANIÈRE INDISCIPLINÉE. ELLE EST UN GROUPE IMPORTANT DE PERSONNES, DANGEREUX ET TOTALEMENT IRRATIONNEL. SELON LE COMMANDANT DES FORCES, ELLE CONSTITUE POUR LA MINUAR LA MENACE LA PLUS FORTE.

## 20. CONCLUSION

LA PRÉSENTE ANALYSE DE LA SITUATION NOUS MÈNE À LA CONCLUSION SUIVANTE :

- A. L'OFFENSIVE DU FPR S'EST RALENTIE POUR DEVENIR UNE AVANCÉE MÉTHODIQUE.
- B. LE NETTOYAGE ETHNIQUE SE POURSUIT ET PEUT PRENDRE DE L'AMPLEUR.
- C. LE CÔTÉ DU GOUVERNEMENT S'EST DIVISÉ, AU MOINS, EN DEUX CAMPS, LES EXTRÉMISTES ET LES MODÉRÉS ET IL SEMBLE QUE LES INCONDITIONNELS AIENT LA SITUATION EN MAIN. LA POSSIBILITÉ D'INSTAURATION DU CESSEZ-LE-FEU EST DONC FONCTION DE CE GROUPE ET DES MESURES PRISES PAR RAPPORT AUX MASSACRES.
- D. LE FPR N'ACCEPTERA PAS DE CESSEZ-LE-FEU TANT QU'IL N'AURA PAS CONQUIS LES TERRITOIRES DONT IL A BESOIN ET QUE LES MASSACRES SE PERPÈTRONT.

## 21. ACTIVITÉS DE LA MINUAR

COMPTE TENU DE LA SITUATION ACTUELLE, LES OPÉRATIONS DE LA MINUAR DOIVENT PORTER SUR :

- A. LE MAINTIEN D'UNE PRÉSENCE À KIGALI.
- B. LA PROTECTION DE L'AÉROPORT POUR UNE CERTAINE AUTONOMIE, DES ITINÉRAIRES POUR UNE ÉVENTUELLE ÉVACUATION ET POUR L'APPORT DE L'AIDE HUMANITAIRE.
- C. LA PROTECTION DES BIENS ET DU PERSONNEL DES NATIONS UNIES DANS LE CADRE DE NOTRE MANDAT ACTUEL.
- D. LA CONTINUATION DE L'ORGANISATION ET DU PARRAINAGE DES RÉUNIONS CONJOINTES DANS LA TENTATIVE D'INSTAURER LE CESSEZ-LE-FEU. ASSURER LA SÉCURITÉ DES DÉLÉGUÉS AUX RÉUNIONS À L'ALLER COMME AU RETOUR PEUT ÊTRE UNE OPÉRATION RISQUÉE QUI NÉCESSITE UNE NOUVELLE DÉFINITION DU MANDAT DE LA MISSION.

- E. LA CONDUITE DES ACTIVITÉS D'AIDE HUMANITAIRE IMPLIQUANT DES RISQUES CONSIDÉRABLES NÉCESSITE UNE MODIFICATION DU MANDAT QUI AUTORISERAIT LE RECOURS À LA FORCE, SI NÉCESSAIRE, POUR PROTÉGER LES RÉFUGIÉS ET EMPÊCHER LA COMMISSION DES CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ.
22. SI LA MINUAR DOIT S'ENGAGER DANS DES MISSIONS DE SAUVETAGE, ELLE SERA ALORS CONSTAMMENT AMENÉE À S'AFFRONTER AVEC LES MILICES, CE QUI EXIGERA LE RESPECT DU MANDAT ET AUSSI LE CHANGEMENT DE CE MANDAT. CELA NÉCESSITERA ÉGALEMENT DES RENFORTS EN RAISON DE LA RÉTICENCE DE L'UN DES CONTINGENTS À SE RISQUER DANS DES ACTIVITÉS HUMANITAIRES ET DANGEREUSES.
23. L'ON DOIT RECONNAÎTRE QU'EN CHANGEANT LE RÉGLEMENT ET LE MANDAT DE LA MINUAR, LES AFFRONTLEMENTS DEVIENDRONT INÉVITABLES, CE QUI OBLIGERA LA MINUAR À CONSACRER D'AVANTAGE DES RESSOURCES À LA SÉCURITÉ DE L'AÉROPORT ET À SA PROPRE PROTECTION DANS LA MESURE OÙ NOUS SERONS IMMANQUABLEMENT VISÉS PAR LES GROUPES QUE NOUS AFFRONTERONS DANS NOS MISSIONS DE SAUVETAGE ET HUMANITAIRES.
24. D'APRÈS LE COMMANDANT DES FORCES, LA SITUATION DEVIENDRA TRÈS DIFFICILE, DANGEREUSE ET EXPLOSIVE UNE FOIS QUE L'UNE OU L'AUTRE PARTIE COMMENCERA À CRIER VICTOIRE. LES FORCES NE PEUVENT TOUT SIMPLEMENT PAS CONTINUER DE SE CROISER LES BRAS FACE À TOUTES CES DEMANDES MORALEMENT LÉGITIMES D'AIDE/PROTECTION. ELLES NE PEUVENT NON PLUS SE LANCER DANS DES OPÉRATIONS DU TYPE INDIQUÉ AU CHAPITRE 7 SANS EN AVOIR REÇU L'AUTORISATION, LE PERSONNEL ET LE MATÉRIEL. ON PRÉVOIT DONC, DANS LES VINGT QUATRE HEURES QUI SUIVENT, QUE LE COMMANDANT DES FORCES RECOMMANDE SOIT UNE RÉDUCTION DES EFFECTIFS POUR LES AMENER À UN NIVEAU SUFFISANT POUR ASSURER LA SÉCURITÉ DE L'AÉRODROME À DES FINS DE SECOURS HUMANITAIRE, DU PROCESSUS POLITIQUE/MILITAIRE ET DES ACTIVITÉS D'AIDE HUMANITAIRE, PAR CONSÉQUENT, UNE FORCE D'ENVIRON 1300 HOMMES TOUTS GRADES CONFONDUS, BASÉE SUR L'OPTION PRÉFÉRÉE D'UN GRAND BATAILLON DE 800 HOMMES (AU LIEU DE DEUX PETITS BATAILLONS DE 450 HOMMES AVEC TOUTS LEURS ÉLÉMENTS) PEUT ÊTRE RECOMMANDÉE, SOIT ALORS LE COMMANDANT DES FORCES RECOMMANDE L'OPTION B, C'EST-À-DIRE UNE FORCE DE 250 HOMMES JUSTE POUR ASSURER LA POURSUITE DE LA MISSION DANS UN CADRE SÛR.

25. LE MAINTIEN DU STATUS QUO EN CE QUI CONCERNE LES EFFECTIFS, DANS CES CONDITIONS DIFFICILES ET DANGEREUSES PEUT CONSTITUER UN GÂCHIS, PROVOQUER DES VICTIMES ET DÉMORALISER LES TROUPES. SOIT LA MINUAR OBTIENT UNE MODIFICATION DE SON CADRE D'ACTION AFIN D'ALLER À L'ESSENTIEL DES CHOSES (AVEC DAVANTAGE DES RESSOURCES), SOIT ELLE COMMENCE À RÉDUIRE SES EFFECTIFS AFIN D'ÉVITER DES PERTES INUTILES, DE RÉDUIRE LES FRAIS GÉNÉRAUX ET LA CHARGE ADMINISTRATIVE IMPLIQUÉS DANS LE PROCESSUS DE NÉGOCIATION EN VUE DE L'INSTAURATION DU CESSEZ-LE-FEU ET DE LA PAIX.

Pseudonym:

UNAMIRZ-15

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Military Assessment of the Situation and letter from RGF  
refusing neutrality at airport

DOCUMENT INFORMATION	
Doc Type:	Code Cable
Doc Sources:	ICTR
Doc Location:	ICTR
Doc Original No.:	
Doc Date:	19-Apr-94
Format:	Typewritten
Original language:	English
Translation:	French
ERN Translation:	L001 8572-76

For Witness Statement:	
SignatureDate:	
Interviewer 1:	
Interviewer 2:	

DOCUMENT CODING:	
Document code:	UNAMIRZ-15
ICTR Number:	
ERN Number:	L000-2117-22
Disclosure Code:	UNAMIRZ-15
Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-15	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-15	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-15	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-15	26-Aug-02	No

CRN-128 V6  
1000211

UNAMIR

194 APR 19 13 53

U N A M I R

OUTGOING CODE CABLE

MOST IMMEDIATE

TO: ANNAN, UNATIONS, NEW YORK  
FROM: DALLAIRE, UNAMIR, KIGALI  
DATE: 19 APRIL 1994  
NUMBER: MIR-791

SUBJECT: MILITARY ASSESSMENT OF THE SITUATION

REFERENCE: UNAMIR 1173 DATED 18 APRIL 1994

1. THIS MORNING FC UNAMIR RECEIVED AN OFFICIAL LETTER OF RESPONSE FROM THE RGF IN REFERENCE TO MAKING THE AIRPORT NEUTRAL GROUND (ATTACHED). THE RGF REFUSED THE INTENT OF UNAMIR TO MAKE THE AIRPORT NEUTRAL INTERNATIONAL GROUND OPERATED AND SECURED BY UNAMIR ONLY.
2. INSTEAD THE RGF PROPOSED CO-CONTROL OF THE AIRPORT IN RELATION TO FUNCTIONING AND SECURITY. A PHOTOCOPY OF THEIR LETTER IS ATTACHED. THE RGF STATED THAT SECURITY OF UNAMIR, HUMANITARIAN RELIEF AND HUMANITARIAN EVACUATION WERE THE PRIORITIES. NEUTRALITY OF THE AIRPORT WAS NOT AS GREAT A CONCERN TO THE RGF AS "CONGESTION". IN ADDITION THE RGF REQUESTED A CEASEFIRE PERMITTING RETURN TO THE KWSA AGREEMENT. PENDING A CEASEFIRE THE RGF "APPROVED" THE RELIEF IN PLACE OF KIBAT (BELGIUM) WITH BYUBAT (GHANA) WHICH WOULD THEN CO-HABITATE WITH RGF UNITS. THE RGF PROPOSED A JOINT COMMISSION TO OPERATE AND DEFEND THE AIRPORT. THIS COMMISSION WOULD ENSURE THE INTEREST OF BOTH THE RGF AND UNAMIR. THEY ALSO STATED THERE WAS NO REASON TO INVOLVE THE RPF IN THIS AGREEMENT.
3. OUR ANALYSIS OF THIS LETTER IS THAT THE POWER STRUGGLE BETWEEN HARDLINER AND MODERATE RGF OFFICERS SEEMS TO HAVE SWUNG IN FAVOR OF THE HARDLINERS. ONLY YESTERDAY THE RGF AGREED TO DETAILED DISCUSSIONS AND POSSIBLE HANDOVER OF THE AIRPORT AS NEUTRAL INTERNATIONAL AREA CONTROLLED ESSENTIALLY BY UNAMIR. THIS CHANGE IN POSITION IS TOTALLY CONTRARY TO ANY ACCEPTABLE OPTION. THE RPF WILL NEVER ACCEPT BEING EXCLUDED FROM AN AIRPORT AGREEMENT OR TO JOINT RGF\UNAMIR CONTROL OF THE AIRPORT. IT COULD APPEAR THE RGF MAY BE ATTEMPTING TO "BLACKMAIL" UNAMIR AND USE THE SAFETY AND SECURITY OF UNAMIR PERSONNEL AS A BARGAINING CHIP FOR THE PURPOSE OF GETTING UNAMIR PRESSURE ON THE RPF FOR A CEASEFIRE AGREEMENT ON LESS THAN THE RPF FOUR PRE-CONDITIONS. THE FC DISCUSSIONS WITH THE NEW RGF ARMY CHIEF OF STAFF THIS MORNING DID NOT REVEAL ANY

7/6

ANIMOSITY NOR DESIRE TO QUESTION UNAMIR'S STATUS. HIS CONCERNS OVER THE AIRPORT WERE TACTICAL IN NATURE ONLY AND AS SUCH SHOWED NO HINT OF ANY ULTERIOR MOTIVE.

4. THE AIRPORT COULD BECOME THE SCENE OF A BATTLE AS EACH PARTY MAY VIE FOR SOLE CONTROL OF THE AIRPORT AND ITS ENVIRONS. THIS WOULD SERIOUSLY ENDANGER A POSSIBLE UNAMIR WITHDRAWAL AND THE RESUPPLY, SAFETY AND SECURITY OF UNAMIR PERSONNEL.

5. INFORMAL CONVERSATIONS WITH RGF BATTALION COMMANDERS ON 18 AND 19 APRIL REVEALED A CHANGE OF ATTITUDE FROM SEEKING PEACE TO A RELUCTANCE TO ENTER INTO A CEASEFIRE WITH THE RPF AND A DESIRE TO "SORT THINGS OUT ONCE AND FOR ALL"; SIMILAR STATEMENTS HAVE BEEN MADE BY RPF FIELD COMMANDERS. THIS SIGNIFICANT SHIFT IN THE POSITION OF THE RGF IN THE LAST 18 HOURS, COUPLED WITH THE REFUSAL OF THE RPF TO ENTER INTO CEASEFIRE NEGOTIATIONS UNLESS THERE IS UNCONDITIONAL ACCEPTANCE OF THEIR FOUR PRE-CONDITIONS CONCLUDES THAT THEIR IS NOT MUCH HOPE OF A CEASEFIRE IN THE FORESEEABLE FUTURE. BOTH PARTIES NOW SEEM TO BE READY TO SETTLE THEIR DIFFERENCES ON THE BATTLEFIELD IF THIS CEASEFIRE SITUATION DOES NOT CLEAR UP RAPIDLY.

6. IN ADDITION IN THE EARLY AM OF 19 APRIL THE RGF FIRED MORTAR ROUNDS INTO THE AMAHORO STADIUM (A KNOWN JOINT UNAMIR AND REFUGEE LOCATION) KILLING 6 REFUGEES AND WOUNDING 46 OTHER REFUGEES. UNAMIR PERSONNEL WERE UNHURT BUT SUBJECTED TO SEVERE DANGER. ADDITIONAL MORTAR SHELLS LANDED IN THE AREA ADJACENT TO THE STADIUM KILLING AND WOUNDING AN UNKNOWN NUMBER OF CIVILIANS. THE FORCE HEADQUARTERS WAS ALSO HIT BY A MORTAR BOMB THAT DID NOT EXPLODE. THIS MORTAR ATTACK FURTHER ENDANGERED THE LIVES OF UNAMIR PERSONNEL WHEN THEY ATTEMPTED TO EVACUATE CASUALTIES WITH RED CROSS AMBULANCES AND SIRENS.

7. UNDER THE CIRCUMSTANCES IT IS NOT VIABLE TO LEAVE A RESIDUAL FORCE AS FC OPTION C (IE ABOUT 1300 PERSONNEL) IN RWANDA. THERE IS NOW NO REASONABLY GUARANTEED SAFETY VALVE FOR THE RESUPPLY AND POSSIBLE EXTRACTION OF A VERY LARGE CONTINGENT OF UNAMIR PERSONNEL IN RWANDA SHOULD THINGS GET WORSE.

8. UNAMIR SHOULD HOWEVER GO TO A FORCE OF OPTION B (IE 250 PERSONNEL) IN ORDER TO KEEP A UN SECURE PRESENCE FOR HUMANITARIAN AND PEACE BROKERING PURPOSES. JUST AS IMPORTANT IF NOT MORE, THIS OPTION IS CONSIDERED AN ABSOLUTELY ESSENTIAL MINIMUM STEP OF UNAMIR PRESENCE IN RWANDA BECAUSE BOTH PARTIES HAVE CONTINUOUSLY STATED THEY FIRMLY WISH TO SEE UNAMIR STAY. A WHOLESALÉ WITHDRAWAL OF THE MISSION WOULD MOST CERTAINLY BE INTERPRETED AS LEAVING THE SCENE IF NOT EVEN DESERTING THE SINKING SHIP. IN VIEW OF THE SERIOUS STATE OF AFFAIRS ONE SHOULD ANTICIPATE ENORMOUS\ DANGEROUS REACTIONS AGAINST OUR TROOPS AND AS SUCH PREJUDICE AND ENDANGER THE WHOLE WITHDRAWAL PROCESS. FOR SECURITY REASONS IT IS ABSOLUTELY ESSENTIAL TO GO TO OPTION B AND THEN LET THE SITUATION SETTLE FOR A SHORT WHILE (AFTER POSSIBLY THE TANZANIAN MEETING) BEFORE REVIEWING

10002118

THE MISSION. FOR HUMANITARIAN REASONS, IT WOULD BE UNETHICAL TO LEAVE THIS TERRIBLE SCENE WITHOUT AT LEAST GIVING A LAST HARD AND DETERMINED CHANCE FOR A CEASE FIRE AND AN EMBRYO OF A RELIEF ORGANIZATION IN COUNTRY. THE MISSION WOULD BE BASED IN OUR CURRENT HQ AND STADIUM COMPLEX AS IT IS STILL A REASONABLY SAFE PLACE AND IT IS VERY EASILY ACCESSIBLE TO CITY AND AIRPORT.

9. SHOULD OPTION B BE ORDERED BY THE SECURITY COUNCIL AND/OR IF THE AIRPORT IS CLOSED DUE TO FIGHTING IN ITS ENVIRONS, THEN A ROAD MOVE WILL HAVE TO BE CONDUCTED. THE PREFERRED ROUTE OF KIGALI-BYUMBA-MULINDI-GATUNA-KABALE-KAMPALA MAY NOT BE FEASIBLE WITH FIGHTING STILL ON-GOING IN THE NORTH. IN ADDITION THE ROUTE KIGALI-DAR-ES-SALEM MAY BE INSECURE IN SOME OF THE RGF\MILITIA CONTROLLED TERRITORY. UNAMIR DOES NOT POSSESS HEAVY WEAPON SYSTEMS OR THE AMMUNITION TO FORCE ITS WAY OUT. OPTIONS LIKE AN INTERNATIONALLY IMPOSED CEASEFIRE OR GUARANTEES OF AN INTERNATIONALLY MILITARY SUPPORTED EXTRACTION MAY HAVE TO BE CONSIDERED IF UNAMIR IS TO SUCCESSFULLY WITHDRAW ITS PERSONNEL WITH SAFETY FROM RWANDA.

10. THE CONSEQUENCES OF A WITHDRAWAL BY UNAMIR WILL DEFINITELY HAVE AN ADVERSE AFFECT ON THE MORALE OF THE CIVIL POPULATION, ESPECIALLY THE REFUGEES, WHO WILL FEEL WE ARE DESERTING THEM. HOWEVER IN ACTUAL FACT THERE IS LITTLE THAT WE ARE DOING AT THE PRESENT TIME EXCEPT PROVIDING SECURITY, SOME FOOD AND MEDICINE AND A PRESENCE. HUMANITARIAN ASSISTANCE HAS NOT REALLY COMMENCED. THE REFUGEES IN THE AMAHORO STADIUM, THE KING FAISEL HOSPITAL AND THE MERIDIEN HOTEL ARE IN SECURE RPF TERRITORY AND THEY WILL BE WELL TREATED (WITHIN THEIR MEANS) BY THE RPF SHOULD THEY CONTINUE TO HOLD THAT GROUND. THE ONLY THREAT WILL BE INDIRECT FIRE ATTACKS BY THE RGF WHO ARE CAPABLE OF SUCH ACTION AS WAS DEMONSTRATED ON 19 APRIL. HOWEVER, THEY WOULD SEEM TO BE INCLINED TO CONDUCT SUCH ATTACKS IF UNAMIR WAS HERE OR NOT AS WITNESSED TODAY AND AS INDICATED BY THE NEW CHIEF OF STAFF OF THE RGF ARMY WHO STATED HE MAY HAVE TO USE ALL THE TOOLS HE HAS TO WIN IF THE RPF INSIST ON CONTINUING THE FIGHT.

11. THE REFUGEES AT LOCATIONS LIKE HOTEL MILLES COLLINES, THE RED CROSS, ST MICHELS CATHEDRAL ETC IN RGF TERRITORY ARE IN DANGER OF MASSACRE, BUT HAVE BEEN IN THIS DANGER WITHOUT RESULT SO FAR FOR THE LAST WEEK EVEN WITH UNAMIR ON THE GROUND. BOTH PARTIES ARE BEING INFORMED THAT WE HAVE NOMINAL ROLLS OF THE PERSONS IN THE MERIDIEN AND MILLES COLLINES AND AN ACCURATE HEAD COUNT OF THE REFUGEES IN THE OTHER LOCATIONS. THIS WAS MADE AS A WARNING THAT THEY WOULD BE HELD RESPONSIBLE FOR THE SAFETY AND SECURITY OF REFUGEES UNDER THEIR CONTROL. LETTERS AND MEETINGS WILL BE HELD WITH EACH PARTY TO EMPHASIZE THAT THESE PERSONS MUST BE TREATED IN ACCORDANCE WITH BASIC HUMANITARIAN PRINCIPLES AND HUMANITARIAN RELIEF SUPPLIES WILL NOT BE FORWARDED TO RWANDA UNTIL THERE IS A STABLE AND DURABLE CEASEFIRE TO ENSURE THE SAFETY OF THE PERSONNEL AND SUPPLIES.

12. THE FIRST INFORMAL MEETING BETWEEN UNAMIR AND THE ICRC HEAD WAS HELD AT FORCE HQ IN ORDER TO POSSIBLY CONVINCING BOTH

4/6  
L00002922

PARTIES TO MEET ONLY TO DISCUSS HUMANITARIAN ASSISTANCE. THE TEAM WENT TO THE RPF IN ORDER TO FEEL THEM OUT ON THE POSSIBILITY OF A QUADRIPARTITE MEETING (UNAMIR, ICRC, RPF, RGF) TO DISCUSS IMMEDIATE HUMANITARIAN PROBLEMS LIKE BURYING THE DEAD, FOOD DELIVERY ETC. THE RESULTS WERE RATHER DISAPPOINTING AS THEY EMPHASIZED ONCE AGAIN THEIR VERY STRONG CASE REGARDING THE CONTINUING MASSACRES AROUND THE COUNTRY THAT ARE NOT SEEMINGLY BEING ABATED.

13. IN CONCLUSION THE PREFERRED OPTION IS TO REDUCE THE MISSION TO THE OPTION B LEVEL OF APPROXIMATELY 250 MILITARY/CIVILIAN PERSONNEL TO MAINTAIN A UN PRESENCE IN RWANDA, TO ASSIST IN HUMANITARIAN ASSISTANCE OPERATIONS, TO PROVIDE A FORUM FOR POSSIBLE FUTURE DISCUSSIONS OF A CEASEFIRE AND TO ENSURE THE SAFE WITHDRAWAL OF THE REST OF THE FORCE. THE SAFETY OF OUR WITHDRAWAL IS DIRECTLY RELATED TO OUR KEEPING A FOOT ON THE GROUND IN RWANDA FOR AT LEAST THE NEXT SHORT WHILE. FC CANNOT STRESS THIS POINT EMPHATICALLY ENOUGH. WE AWAIT YOUR DECISION ON THIS MATTER.



MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE  
ARMÉE RWANDAISE  
ÉTAT - MAJOR

G3

KIGALI, le 18 AVR. 1994

N° 0646/G3.3.0 ~~0002119~~

Au Commandant de la MINUAR

O B J E T : Sécurité de l'Aéroport  
International de KIGALI

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre adressée au Chef d'EM AR et au Chef d'EM Gd N pour vous exposer les commentaires que suscitent les propositions contenues dans la dite lettre :

1. Le cessez le feu immédiat reste la condition sine qua non pour l'entreprise des activités de nature à pacifier le pays, afin de s'atteler à la mise en place rapide du Gouvernement de Transition à Base Elargie.
2. Dans ce cadre, comme signalé dans ma lettre N° 0624/G3.3.3 du 15/04/1994 les Forces Armées Rwandaises n'ont aucune objection à ce que la MINUAR soit associée au fonctionnement de l'Aéroport, notamment pour les aides humanitaires, les évacuations éventuelles, la sécurité de la MINUAR etc... Néanmoins, les conditions ci-après doivent être remplies :

a. Neutralité de l'Aéroport

Plutôt que de parler de la neutralité de l'Aéroport, mais plutôt de la cogestion entre la MINUAR et la partie Gouvernementale. La cession d'une partie du territoire National est une question juridique de souveraineté nationale du ressort du peuple par voie de référendum.

- b. Instaurer un cessez le feu permettant de revenir à l'application des principes de consignation des armes, tels qu'ils étaient appliqués avant la reprise des hostilités (KWSA).
- c. En attendant que le cessez le feu intervienne, le Bn Ghanéen procéderait à la relève du contingent Belge dans le cadre de la défense de l'Aéroport, tout en cohabitant avec les Unités des Forces Armées Rwandaises tel que stipulé dans le document de la KWSA.

Une commission technique affinerait les modalités de cohabitation dans l'intérêt de la sécurité de nos deux forces.

- d. L'Aéroport étant dans la zone contrôlée par les Forces Armées Rwandaises il n'est pas opportun d'associer le FPR à une quelconque activité avant qu'il ne soit associé à la prise des décisions dans le cadre du Gouvernement de Transition à Base Élargie.

Veillez agréer, Monsieur le Commandant de la MINUAR, l'assurance de ma considération distinguée.



GATSINZI Marcel  
Général de Brigade  
Chef EM AR(a.i)

Pseudonym:

UNAMIRZ-15

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Military Assessment of the Situation and letter from RGF  
refusing neutrality at airport

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable	For Witness Statement:	
Doc Sources:	ICTR	Signature Date:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 1:	
Doc Original No.:		Interviewer 2:	
Doc Date:	19-Apr-94	DOCUMENT CODING:	
Format:	Typewritten	Document code:	UNAMIRZ-15
Original language:	English	ICTR Number:	
Translation:	French	ERN Number:	L000-2117-22
ERN Translation:	L001 8572-76	Disclosure Code:	UNAMIRZ-15
		Disclosable:	-1

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-15	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-15	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-15	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-15	26-Aug-02	No

L0018572

Pseudonyme :  
Code de témoin : UNAMIRZ

**UNAMIRZ-15**

**MINUAR**

Câble chiffré de Dallaire à Annan

OBJET : Évaluation de la situation sur le plan militaire et lettre des FAR rejetant la demande de faire de l'aéroport un terrain neutre

WS02-627 (TAB211)  
L000-2117-L000-2120

Vertical list of codes and markings on the right margin, including: UNAMIRZ, MINUAR, and various alphanumeric strings.

MINUAR

L0018573

CÂBLE CHIFFRÉ SORTANT

TRÈS URGENT

DESTINATAIRE : ANNAN, UNATIONS, NEW YORK

EXPÉDITEUR : DALLAIRE, MINUAR, KIGALI

NUMÉRO : MIR-791

OBJET : ÉVALUATION DE LA SITUATION SUR LE PLAN MILITAIRE

RÉFÉRENCE : MINUAR 1173 D DATÉ DU 18 AVRIL 1994

1. Ce matin, le commandant de la Force a reçu des Forces armées rwandaises (FAR) la lettre officielle ci-jointe en réponse à la suggestion tendant à faire de l'aéroport un terrain neutre. Les FAR ont rejeté la demande de la MINUAR visant à faire de l'aéroport un terrain neutre international, dont l'exploitation et la sécurité relèveraient exclusivement de la MINUAR.
2. Les FAR ont, au contraire, proposé la cogestion du fonctionnement et de la sécurité de l'aéroport. Photocopie de leur lettre est ci-jointe. Les FAR ont déclaré que la sécurité de la MINUAR et les aides humanitaires et les évacuations éventuelles constituaient les priorités. Pour les FAR, la neutralité de l'aéroport constituait un sujet moins important que la « cogestion ». En outre, les FAR ont demandé l'instauration d'un cessez-le-feu permettant le retour à l'application des principes de l'Accord concernant la zone libre d'armes de Kigali. En attendant que le cessez-le-feu intervienne, les FAR ont « approuvé » la relève par le BYUBAT (Ghana) du KIBAT (Belgique), qui cohabiterait alors avec les unités des FAR. Les FAR ont proposé la mise sur pied d'une commission conjointe chargée d'assurer le fonctionnement et la défense de l'aéroport. La commission garantirait les intérêts aussi bien des FAR que de la MINUAR. Elles ont également déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'associer le FPR à cet accord.
3. Selon notre analyse de cette lettre, dans l'épreuve de force que se livrent les officiers extrémistes et les officiers modérés des FAR, la balance semble avoir penché en faveur des premiers. En effet, pas plus tard qu'hier, les FAR ont accepté la tenue de discussions approfondies et l'éventuelle désignation de l'aéroport comme zone neutre internationale dont le contrôle relèverait essentiellement de la MINUAR. Ce changement d'attitude est totalement contraire à toute option acceptable. En effet, le FPR n'acceptera jamais d'être exclu d'un accord concernant l'aéroport ni la cogestion de l'aéroport par les FAR et la MINUAR. Il semblerait que les FAR cherchent à « faire du chantage » à la MINUAR et à utiliser la question de la sécurité de son personnel comme monnaie de chantage pour amener la MINUAR à faire pression sur le FPR et lui faire accepter un accord de cessez-le-feu à des conditions nettement en deçà des quatre conditions préalables posées par le FPR. Les discussions que le commandant de la Force a eues avec le nouveau chef d'état major des FAR ce matin n'ont révélé aucune animosité ni aucune intention de remettre en cause le

WS02-627 (TAB211)  
L000-2117-L000-2120

statut de la MINUAR. Ses appréhensions au sujet de l'aéroport n'étaient que tactiques et, à ce titre, ne cachaient aucune arrière-pensée.

4. L'aéroport pourrait devenir le théâtre d'une bataille car les deux parties pourraient se disputer le contrôle exclusif de l'aéroport et de ses environs, ce qui compromettrait sérieusement tout retrait éventuel de la MINUAR, le ravitaillement et la sécurité de son personnel.
5. Les discussions non officielles que nous avons eues avec les commandants de bataillon des FAR, les 18 et 19 avril, ont révélé un certain changement d'attitude : la recherche de la paix a fait place à réticence de conclure un cessez-le-feu avec le FPR et au désir de « régler les choses une fois pour de bon »; des commandants du FPR sur le terrain ont fait des déclarations allant dans ce sens. Ce changement de position notable des FAR au cours des 18 dernières heures, conjugué au refus du FPR d'entamer des pourparlers en vue d'un cessez-le-feu, à moins d'une acceptation inconditionnelle de ses quatre conditions préalables permet de conclure qu'il n'y a pas grand espoir qu'un cessez-le-feu puisse intervenir dans un avenir prévisible. Les deux parties semblent à présent être disposées à régler leurs différends sur le champ de bataille si cette question de cessez-le-feu n'est pas tirée au clair rapidement.
6. Par ailleurs, tôt dans la matinée du 19 avril, les FAR ont tiré des coups de mortier sur le stade Amahoro (un endroit réputé occupé par la MINUAR et les réfugiés), faisant 6 morts et 46 blessés parmi les réfugiés. Si le personnel de la MINUAR est sorti indemne de cette attaque, il n'en a pas moins été exposé à un grave danger. D'autres obus de mortier sont tombés dans le secteur du stade, tuant et blessant un nombre inconnu de civils. Le quartier général de la force a été également touché par un obus de mortier qui n'a pas explosé. Cette attaque au mortier a encore mis en danger la vie du personnel de la MINUAR lorsque celui-ci a tenté d'évacuer les morts et blessés avec les ambulances de la Croix Rouge, sirènes sonnantes.
7. Dans ces conditions, il n'est pas viable de laisser au Rwanda, selon l'option C du commandant de la Force, une force résiduelle (soit environ 1300 hommes). Il n'existe, à présent, aucune soupape de sécurité offrant suffisamment de garantie pour assurer le ravitaillement et un éventuel retrait d'un très nombreux contingent de la MINUAR du Rwanda si la situation venait à empirer.
8. Cela dit, la MINUAR devrait privilégier l'option B, c'est-à-dire celle du maintien en place d'une force de 250 hommes, en vue d'assurer une présence garantie de l'ONU aux fins de la prestation de services humanitaires et de la médiation. Nous considérons que cette option, qui est tout aussi importante, sinon plus, est une mesure minimale absolument essentielle pour la présence de la MINUAR au Rwanda et, ce, d'autant que les deux parties n'ont cessé de déclarer qu'elles souhaitent très vivement voir la MINUAR rester. D'autre part, un retrait complet de la MINUAR serait très certainement interprété comme un abandon, voire une désertion. Compte tenu de la gravité de la situation, l'on doit s'attendre à des réactions très vives / dangereuses contre nos troupes, ce qui, partant, mettrait en péril tout le processus de retrait. Pour des raisons de sécurité, il faut absolument privilégier l'option B et, ensuite, laisser la situation se décanter pendant un certain temps (peut-être après la réunion en Tanzanie) avant de faire le point sur la Mission. D'autre part, pour des raisons humanitaires, il serait inacceptable, sur le plan de l'éthique, de quitter cette scène terrible sans avoir tout au moins tenté résolument de donner une dernière chance à la conclusion d'un cessez-le-feu et à la mise en place d'un embryon d'organisation de secours dans le pays. La Mission serait

basée dans notre quartier général actuel et dans le complexe du stade, ces deux endroits étant encore relativement sûrs et très facilement accessibles à partir de la ville et de l'aéroport.

9. Au cas où le Conseil de sécurité donnerait l'ordre d'appliquer l'option B et / ou si l'aéroport venait à être fermé en raison des combats dans ses abords, il faudra alors partir par la route. En raison des combats qui se poursuivent encore dans le nord, il ne serait matériellement pas possible, sans doute, d'emprunter l'itinéraire idéal qu'est celui de Kigali-Byumba-Mulindi-Gatuna-Kabale-Kampala. S'ajoute à cela que l'itinéraire Kigali-Dar-es-salaam pourrait s'avérer peu sûr dans les secteurs du pays sous le contrôle des FAR / milices. Qui plus est, la MINUAR ne possède pas de systèmes d'armes lourdes ou de munitions qui lui permettraient de sortir de force du pays. Des options comme un cessez-le-feu imposé internationalement ou des garanties d'un retrait bénéficiant d'une assistance militaire internationale pourraient être envisagées si l'on veut que la MINUAR retire avec succès et en toute sûreté son personnel du Rwanda.
10. Un retrait de la MINUAR affectera à coup sûr le moral de la population civile, en particulier des réfugiés, qui auront le sentiment que nous les abandonnons. Pourtant, en réalité, actuellement nous ne faisons pas grand-chose si ce n'est assurer la sécurité, fournir un peu de nourriture et des médicaments ainsi qu'une présence. L'assistance humanitaire n'a pas réellement commencé. Les réfugiés qui se trouvent au stade Amahoro, à l'hôpital Roi Faysal et à l'hôtel Méridien sont en zone sûre sous la protection du FPR et seront bien traités par le FPR (dans les limites de ses moyens) tant que ce dernier sera maître de ces lieux. Ils ne seraient menacés que s'ils venaient à essuyer des coups de feu indirects des FAR, capables de tels actes, ainsi qu'elles l'ont démontré le 19 avril. Toujours est-il qu'elles seraient portées à mener de telles attaques indépendamment de la présence de la MINUAR, ainsi qu'on l'a vu aujourd'hui et comme l'a laissé entendre le nouveau chef d'état major de l'armée des FAR, qui a déclaré qu'il pourrait faire usage de tous les moyens dont il dispose pour gagner si le FPR insiste pour poursuivre le combat.
11. Les réfugiés se trouvant en des lieux comme l'hôtel des Mille Collines, la Croix-Rouge, la cathédrale Saint-Michel, etc., en territoire contrôlé par les FAR risquent de se faire massacrer, mais elles courent ce risque depuis déjà une semaine alors même que la MINUAR est sur le terrain. Nous avons informé les deux parties que nous détenons des listes nominatives des personnes se trouvant au Méridien et à l'hôtel des Mille Collines ainsi qu'un relevé exact du nombre de réfugiés abrités dans les autres endroits. Nous tenions par là à leur faire savoir qu'ils seraient tenus responsables de la sûreté et de la sécurité des réfugiés sous leur contrôle. En plus des lettres que nous leur enverrons, nous tiendrons des réunions avec chacune des parties pour leur rappeler que ces personnes doivent être traitées conformément aux principes humanitaires fondamentaux et que les approvisionnements de secours humanitaires ne seront pas acheminés au Rwanda tant qu'il n'y aura pas de cessez-le-feu stable et durable pour garantir la sûreté du personnel et desdits approvisionnements.
12. La première réunion informelle entre la MINUAR et le chef du CICR s'est tenue au QG de la Force afin de convaincre, si possible, les deux parties de se rencontrer uniquement pour discuter de la question de l'assistance humanitaire. L'équipe est allée voir le FPR afin de chercher discrètement son avis sur la possibilité de tenir une réunion quadripartite (MINUAR, CICR, FPR, FAR) pour se pencher sur les problèmes humanitaires immédiats tels que l'inhumation des morts, la distribution des vivres, etc. Les résultats étaient plutôt décevants car le FPR a, une fois de plus, insisté sur le point qu'il fait valoir fermement en ce qui concerne les massacres qui se poursuivent à travers le pays et qui, à ce qu'il paraît, ne s'atténuent pas.



Pseudonym:

UNAMIRZ-16

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Current Assessment of the Situation in Rwanda and meetings with Prime Minister, and RGF and RPF military chiefs

DOCUMENT INFORMATION			
Doc Type:	Code Cable		
Doc Sources:	ICTR		
Doc Location:	ICTR		
Doc Original No:			
Doc Date:	24-Apr-02		
Format:	Typewritten		
Original language:	English		
Translation:	French		
ERN Translation:	L001 8562-66		
For Witness Statement:			
Signature:			
Date:			
Interviewer 1:			
Interviewer 2:			
DOCUMENT CODING:			
Document code:	UNAMIRZ-16		
ICTR Number:			
ERN Number:	L000-1746-50		
Disclosure Code:	UNAMIRZ-16		
Disclosable:	-1		
Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-16	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-16	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-16	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-16	26-Aug-02	No

P115

L0001746

UNAMIR

194 APR 24 21 34

CRN 137

U N A M I R

OUTGOING CODE CABLE

MOST IMMEDIATE

TO: ANNAN (ONLY), UNATIONS, NEW YORK  
 INFO: BARIL, UNATIONS, NEW YORK  
 FROM: DALLAIRE, UNAMIR, KIGALI  
 DATE: 24 APRIL 1994  
 NUMBER: MR 829

**ONLY**

APR 24 P 6:36  
KAGAME'S

SUBJECT: CURRENT ASSESSMENT OF THE SITUATION IN RWANDA

REFERENCE: A. DPKO CODE CABLE 1233 DATED 21 APRIL 1994  
 B. DPKO CODE CABLE 1237 DATED 21 APRIL 1994

1. THIS ASSESSMENT OF MEETINGS AND OBSERVATIONS COLLECTED OVER THE LAST 36 HOURS. DURING THIS TIME FRAME THE FC MET WITH THE RGF CHIEF OF STAFF, THE PRIME MINISTER OF THE INTERIM GOVERNMENT AND TWO OF HIS MINISTERS, THE COMMANDER OF RPF FORCES (MGEN KAGAME), AND THE RPF MINISTER PASTEUR BIZIMUNGU. THE USG HA, MR PETER HANSEN, ALSO VISITED WITH US.

2. HUMANITARIAN SITUATION. MGEN KAGAME MADE IT QUITE CLEAR IN MY 2 1/2 HOUR MEETING WITH HIM THAT THE PRESENCE OF THE REFUGEES IN KIGALI HAS STALLED AND SLOWED DOWN HIS OPERATIONS AGAINST THE CAPITAL. HIS PINNER MOVEMENT FROM THREE DIRECTIONS, WHILE DOMINATING MOST OF THE HIGH GROUND AROUND THE CITY, IS READY TO BE IMPLEMENTED. IT LOOKS AS IF HE IS GOING TO HIT KIGALI LIKE HE DID BYUMBA. BY DAY THERE WILL BE ARTILLERY\MORTAR BOMBARDMENT ON VERY SPECIFICALLY SENSITIVE TARGETS IN THE CITY AND AT NIGHT THERE WILL BE SMALL UNIT INFILTRATION \HARASSMENT; ALL THIS AIMED AT KEEPING THE RGF ON EDGE, SLEEPLESS, DEMORALIZED AND UNDER THE PRESSURE OF BEING SURROUNDED. HE HAS JUST SENT ME A NOTE TO MOVE ALL MY ELEMENTS TO MY MAIN LOCATIONS (AMAHORO AND AIRPORT). SHOULD I DO THIS THE MILLE COLLINES WILL BE DEFENSELESS EXCEPT FOR GOVERNMENT TROOPS AND I WILL HAVE NO MORE CONTACT WITH THE RGF ARMY HQ.

3. RPF HAVE DEMANDED TO MOVE REFUGEES OUT OF THE KING FAISEL HOSPITAL AND THE AMAHORO STADIUM TONIGHT. WE TRIED TO MOVE THEM TODAY BUT RGF ARTILLERY HIT THE REFUGEE EVACUATION ROUTE AND RGF HIGH COMMAND WILL NOT AGREE TO MOVE UNTIL IT HAS WRITTEN APPROVAL FROM THEIR GOVERNMENT, WHICH THEY SHOULD GET AS A RESULT OF FC MEETING WITH THE PM YESTERDAY. WE HAVE THUS ACKNOWLEDGED THE ESSENTIAL NEED TO MOVE KING FAISEL TONIGHT

ALONG A SECURE RPF ROUTE AND PROCEED NORTH THROUGH BYUMBA. IF I GET TRANSPORT FOR THEM IN THE MORNING WE WILL EASE THE BURDEN OF THIS MOVE. WE PLAN TO MOVE THE MERIDIEN PEOPLE TOMORROW SOMETIME. THE MILLE COLLINES SITUATION WILL STILL BE A SERIOUS PROBLEM UNTIL THE RGF GIVE THEIR FULL SUPPORT. LAST NIGHT THE FC DEPLOYED TWO APCs AND 15 SOLDIERS WITH RULES OF ENGAGEMENT RESPONDING TO PROTECTION OF A UN INSTALLATION. FC DOING SAME TONIGHT.

4. THE HA ADVANCE PARTY IS HERE AND ASSESSING THE SITUATION. UNFORTUNATELY, A PLANNED MEETING WITH THE ICRC (THE ONLY REMAINING NGO IN RWANDA) WAS CANCELLED DUE TO ARTILLERY FIRE ALONG THE ROUTE. THEY CONTINUE TO STUDY THE SITUATION UNDER AN UMBRELLA OF URGENCY. THE THOUSANDS OF REFUGEES IN KIGALI, LET ALONE THE HUNDREDS OF THOUSANDS IN RWANDA, ARE IN DESPERATE NEED OF WATER, FOOD, MEDICAL SUPPLIES, SANITATION AND SHELTER. MOST HAVE HAD LITTLE OF THE ABOVE BARE MINIMUM SURVIVAL NECESSITIES SINCE THE WAR STARTED. 2 CANADIAN FORCES HERCULES HAVE BEEN PLACED UNDER OPERATIONAL CONTROL OF FC BY CANADA TO SUPPORT UNAMIR IN ANY WAY HE DETERMINES. THE PRIORITY IS ON THE RAPID MOVEMENT (2 FLIGHTS PER PLANE PER DAY WITH 25,000 LBS PER LOAD) OF HUMANITARIAN RELIEF, WHICH IT IS UNDERSTOOD IS AVAILABLE IN NAIROBI (THE TEMPORARY BASE FOR THE HERCULES) UNTIL 30 APRIL WHEN THE HERCULES MUST RETURN TO CANADA. THIS IS A GODSEND AT A TIME WHEN MR B WALDRUM IN NAIROBI HAS WARNED US THAT THE INSURANCE ON THE UN IL76 AND IL 100 WILL MOST LIKELY BE CANCELLED FOR FLIGHTS TO KIGALI OR MAY HAVE TO SUPPORT SOMALIA. THE RAPID MOVEMENT, COMMENCING TOMORROW UNTIL 30 APRIL, OF HUMANITARIAN SUPPLIES IS AN ABSOLUTE AND ESSENTIAL NECESSITY WHICH CANNOT BE DELAYED. THE MORAL IMPERATIVE TO HELP AND THE REPUTATION OF UNAMIR AND THE UN DEPENDS UPON THE TIMELY ARRIVAL OF ASSISTANCE.

5. MEETING WITH THE PRIME MINISTER. A MEETING WAS HELD YESTERDAY IN GITARAMA WITH THE PRIME MINISTER AND TWO MINISTERS. THE MEETING WAS HELD TO OBTAIN PERMISSION TO EVACUATE REFUGEES FROM EITHER SIDE TO SAFE AREAS OF THEIR CHOICE AND TO OBTAINING APPROVAL FROM THE RGF FOR THE DESIGNATION OF THE AIRPORT IN KIGALI AS NEUTRAL INTERNATIONAL GROUND UNDER THE SOLE CONTROL AND SECURITY OF UNAMIR. THE PRIME MINISTER WAS RECEPTIVE TO THE FORMALIZATION OF UNAMIR MONITORED SAFE PASSAGE OF REFUGEES. IN ADDITION THE RGF SEEM TO HAVE MELLOWED ON THE CONCEPT OF A UN CONTROLLED AND SECURED AIRPORT.

6. THE GOVERNMENT DID NOT SEEM TO HAVE FULLY APPRECIATED THE TACTICAL SITUATION OF THE WAR. THEY DO NOT SEEM TO BE CONCERNED OR DISMAYED WITH THE HORRENDOUS ETHNIC KILLINGS. THEY STATE THAT THEY ARE UNABLE TO CONTROL THE MILITIAS. THE LOCAL ROADBLOCKS ARE THERE BECAUSE THE LOCAL PEOPLE WANT PROTECTION AGAINST THE RPF. THEIR CONCERNS WERE OVER MATTERS SUCH AS HOW TO ORGANIZE A STATE FUNERAL FOR THE LATE PRESIDENT. ALL OF THIS IN A NATION WHICH HAS LOST AS MANY AS 100,000 KILLED AND 1 1/2 MILLION DISPLACED IN THE LAST TWO WEEKS AND IS ON THE VERGE OF MILITARY COLLAPSE. THE GOVERNMENT APPEARED OUT OF TOUCH WITH THE SITUATION. THIS MAY

L0001748

- 3 -

BE DUE TO THE INCREDIBLY POOR COMMUNICATIONS BETWEEN KIGALI AND GITARAMA. ALL WRITTEN MATERIAL MUST BE DELIVERED BY HAND. NO DATA PASSAGE CAPABILITY EXISTS. THIS MAY ACCOUNT FOR THE RGF DELEGATION NOT ARRIVING IN GOMA FOR THEIR UN ORGANIZED FLIGHT TO ARSHA, EVEN THOUGH THE ARMY HQ STATED THE DELEGATION WAS IN GOMA. WE ARE LOOKING AT A WAY OF HELPING THEM WITH THEIR COMMUNICATION PROBLEMS IN ORDER TO GET MORE TIMELY ANSWERS TO THE CEASEFIRE AND OTHER RELATED AND HUMANITARIAN MATTERS.

7. MEETING WITH MGEN KAGAME. YESTERDAY AFTERNOON FC TRAVELLED TO MULINDI BY ROAD TO MEET MGEN KAGAME AT HIS MAIN HEADQUARTERS. FROM APPROXIMATELY 1 KM NORTH OF KIGALI THE MAIN ROAD WAS TOTALLY UNDER RPF CONTROL. AT BYUMBA, THE CITY WAS DESERTED OF PEOPLE AND THE RGF. EVIDENCE OF A LARGE SCALE BATTLE WAS EVIDENT AND RPF CONTROL SEEMED COMPLETE.

8. AT MULINDI, THE FC FOUND A COMFORTABLE, COMPETENT, RELAXED AND CONFIDENT STAFF AT WORK IMPLEMENTING AN OPERATIONAL PLAN WHICH HAD BEEN PREPARED WELL IN ADVANCE.

9. IN CONVERSATION WITH MGEN KAGAME, HE EXPLAINED HIS OPERATIONAL PLAN TO THE FC. THE RPF ATTACK IN THE EARLY PERIOD OF THE WAR IN THE NORTH WEST NEAR RUHENGARI WAS A FEINT TO PREVENT REINFORCEMENT OF BYUMBA OR KIGALI. THE MAIN EFFORT WAS ON THE WEST FLANK OF BYUMBA AND IN THE EXTREME EAST AT GABIRO AND THE AKAGERA HIGHWAY. AT BYUMBA, THE RPF ENVELOPED THE RGF POCKET OF 7 BATTALIONS AND CONTINUED TO CUT THE KIGALI-RUHENGARI ROAD AT BASE AND PROCEED UPON THE ROUTE TO KIGALI TO OPEN LINES OF COMMUNICATION WITH THEIR REINFORCED BATTALION AT THE CND. THE BYUMBA POCKET WAS HARASSED WITH SURGICAL ARTILLERY AND MORTAR STRIKES DURING THE DAY AND INFILTRATED WITH SMALL GROUPS FOR HARRASSMENT, RAIDS AND AMBUSHES AT NIGHT. THIS TACTIC EXHAUSTED AND DEMORALIZED THE RGF BEFORE THE FINAL ASSAULT WHICH LED TO THE DESTRUCTION OF A COUPLE OF BATTALIONS AND THE WITHDRAWAL IN REASONABLE ORDER OF THE OTHER BATTALIONS. THEY HAVE BEEN SPOTTED SINCE WEST OF KIGALI AND RPF FORCES ARE ENGAGEING IN ORDER TO REDUCE THEM AS MUCH AS POSSIBLE. THE RGF LEFT LOTS OF WEAPONS AND OTHER EQUIPMENTS BEHIND WHICH THE RPF ARE USING. SLIGHTLY TO THE WEST OF THIS LINE THE RPF ADVANCED TO CUT THE KIGALI-RUHENGARI HIGHWAY AND INFILTRATE TO THE WEST OF KIGALI. IN THE EXTREME EAST AN RPF COLUMN ADVANCED AND TOOK NGARAMA AND THEN GABIRO THUS EFFECTIVELY CUTTING THE COUNTRY OFF FROM UGANDA. THE ADVANCE THEN PROCEEDED SOUTH TO RAWAGAMA WHICH WAS SECURED. THIS EFFECTIVELY CUT THE MAIN RWANDA/TANZANIA ROAD. THEN THE RPF FORCE SPLIT WITH ONE COLUMN ADVANCING ON KIGALI FROM THE EAST AND THE OTHER PROCEEDING SOUTH TO KIBUNGO WHICH IS NOT YET SECURED. MGEN KAGAME STATED KIGALI WAS NEVER HIS MAIN OBJECTIVE. BECAUSE OF ITS VALUE TO THE GOVERNMENT AS A PRESTIGE SYMBOL THE ROLE OF THE CND BATTALION AND INFILTRATED REINFORCEMENTS WAS TO TIE DOWN AS MANY RGF TROOPS AND REINFORCEMENTS AS POSSIBLE WHILE THE BYUMBA AND RAWAGAMA CAMPAIGNS WERE COMPLETED. THE RPF DID NOT WANT TO BECOME EMBROILED IN A FIBUA BATTLE THAT WOULD DRAIN THEIR PRECIOUS HUMAN RESOURCES UNTIL THE OUTER BATTLE HAD BEEN DECIDED.

INSTEAD THEY CONCENTRATED ON SPLITTING THE CITY INTO PIECES AND OCCUPYING THE DOMINATING FEATURES AROUND THE CITY (MT KIGALI, MT RIBERO, MT KASSANA ETC). AT PRESENT MGEN KAGAME HINTED (AND TONIGHT CONFIRMED) THAT IT WAS NOW TIME TO SORT OUT KIGALI. THE WESTERN FORCE WILL PREVENT REINFORCEMENT FROM RUHENGERI. THE EASTERN FORCE WILL ADVANCE ON KIBUNGO AND TAKE THE EASTERN PART. THE CENTRAL FORCE WILL TAKE KIGALI. HIS FUTURE OBJECTIVES THEN ARE NOT TOTALLY CLEAR. HE HINTED AT RUHENGERI AND GISSENYI.

10. THE SUMMARY OF THIS CONVERSATION IS THAT MGEN KAGAME DOES NOT SEEM QUITE ORIENTED TO ENTER INTO A CEASEFIRE AT THIS TIME. HIS FORCE IS WINNING THE TACTICAL WAR AND WILL CONTINUE TO FIGHT AS LONG AS IT IS WINNING. IN ADDITION, THIS CAMPAIGN HAS BEEN A CAREFULLY ORCHESTRATED OPERATION WHICH HAS GIVEN THE RPF THE NORTH AND EAST OF THE COUNTRY SO FAR. IT IS STILL A QUESTION AS TO WHETHER HE CAN CONSOLIDATE ALL THESE HOLDINGS.

11. IN LATER CONVERSATIONS LAST NIGHT WITH PASTEUR BIZIMUNGU, HE REAFFIRMED THE RPF POSITION REGARDING ARUSHA TALKS. ESSENTIALLY, THEY WERE ATTENDING BECAUSE OF PRESSURE FROM THE INTERNATIONAL COMMUNITY. THEY WOULD TELL THEIR STORY AND LEAVE. THEY ARE DISAPPOINTED THAT THE INTERNAL COMMUNITY HAS NOT STATED CLEARLY ITS DISGUST WITH THE DECAPITATION OF ALL THE OPPOSITION POLITICAL LEADERS AND THE TOTAL SURVIVAL OF THE MRND AND ITS LEADERS. THEY REMAIN CONVINCED THAT THE MILITIAS ARE LINKED WITH THE RGF AUTHORITIES.

12. TODAY AT 1700 HOURS MGEN KAGAME FORWARDED A NOTE TO THE FC WARNING UNAMIR PERSONNEL TO REMAIN IN THEIR CAMPS AS THE BATTLE FOR KIGALI WOULD COMMENCE TONIGHT OR TOMORROW. GIVEN THEIR RECENT VICTORIES AND HIGH MORALE IT IS LIKELY KIGALI MAY FALL OVER THE NEXT FEW DAYS.

13. BEHIND GOVERNMENT LINES, A MAJOR CONCERN TO UNAMIR IS THE CONTINUED PRESENCE, BELLIGERENCE AND ACTIONS OF THE MILITIAS, PARTICULARLY THE INTERHAMWE. THESE MILITIAS CONTINUE TO MAN ROADBLOCKS AND CONDUCT ETHNIC CLEANSING. OFTEN THEY ARE DRUNK OR DRUGGED. MGEN KAGAME STATED THAT IN ONE BATTLE THEY WERE SLAUGHTERED IN A FANATICAL BUT HOPELESS ATTACK. THESE GROUPS REPRESENT THE SINGLE GREATEST THREAT TO UNAMIR AND ITS HUMANITARIAN AND RESCUE MISSIONS. THEY HAVE KILLED THOUSANDS OF RWANDESE (BOTH TUTSIS AND HUTUS), EXPATRIATES AND ON TWO OCCASIONS THEY HAVE ATTACKED UN VEHICLES. DEFENSIVE RULES OF ENGAGEMENT WILL ENSURE THAT THESE INDIVIDUALS, SHOULD THEY ATTACK UN INSTALLATIONS, PERSONNEL OR CONVOYS, WILL BE WARNED AND IF NECESSARY DEADLY FORCE WILL BE USED IN SELF-DEFENCE. THE FC WILL CONTINUE TO PRESSURE THE RGF TO GET THE MILITIAS UNDER CONTROL. MGEN KAGAME STATED THE RPF WILL SORT OUT THE MILITIAS IN THEIR OWN WAY.

14. IN CONCLUSION, THE NEXT 48-72 HOURS SHOULD SEE THE CLIMAX OF THE BATTLE FOR KIGALI AND MOPPING UP IN THE NORTH AND EAST OF THE COUNTRY. THE RGF HAS LOST THE INITIATIVE AND IS FOCUSED ON LOCAL TACTICAL BATTLES AND IS NEGLECTING THE

L0001750

GREATER OPERATIONAL LEVEL OF THIS CAMPAIGN. THEY ARE PUSHING REINFORCEMENTS INTO KIGALI WHERE THE RPF HAVE SEIZED THE MAJOR TERRAIN FEATURES AND DEVELOPED EXTENSIVE DEFENSIVE POSITIONS. RGF ATTEMPTS TO DISLODGE THE RPF WILL RESULT IN HEAVY CASUALTIES AND BREAK THE BACK OF THEIR ARMY, WHILE THE RPF ENCIRCLES THEM AND CONTINUES TO MAKE GAINS IN SEIZING GROUND IN RWANDA. UNAMIR WILL ADOPT A FULL STAND TO DEFENSIVE POSTURE WITHIN ITS CAMPS. DEFENSIVE WORKS ARE ADVANCING AND WILL IMPROVE WITH THE ARRIVAL OF DEFENSIVE STORES TOMORROW. THE UNAMIR AIM OF THIS PHASE OF THE WAR WILL BE SELF-PROTECTION AND ARMED ESCORTS FOR HUMANITARIAN ASSISTANCE.

15. REGARDS.

Pseudonym:

**UNAMIRZ-16**

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Current Assessment of the Situation in Rwanda and meetings with Prime Minister, and RGF and RPF military chiefs

### DOCUMENT INFORMATION

Doc Type: Code Cable

Doc Sources: ICTR

Doc Location: ICTR

Doc Original No:

Doc Date: 24-Apr-02

Format: Typewritten

Original language: English

Translation: French

ERN Translation: L001 8562-66

### For Witness Statement:

SignatureDate:

Interviewer 1:

Interviewer 2:

### DOCUMENT CODING:

Document code: UNAMIRZ-16

ICTR Number:

ERN Number: L000-1746-50

Disclosure Code: UNAMIRZ-16

Disclosable: -1

### Past Disclosure-----Past Disclosure-----Past Disclosure-----Past Disclosure

IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-16	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-16	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-16	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-16	26-Aug-02	No



MINUAR

## CÂBLE CHIFFRÉ SORTANT

TRÈS URGENT

**DESTINATAIRE :** ANNAN (UNIQUEMENT), UNATIONS, NEW YORK

**INFO :** BARIL, UNATIONS, NEW YORK

**EXPÉDITEUR :** DALLAIRE, MINUAR, KIGALI

**DATE :** 24 AVRIL 1994

**NUMÉRO :** MIR 829

**OBJET :** ÉVALUATION ACTUELLE DE LA SITUATION AU RWANDA

**RÉFÉRENCE :** A. CÂBLE CHIFFRÉ DE LA DOMP N° 1233, DATÉ DU 21 AVRIL 1994

B. CÂBLE CHIFFRÉ DE LA DOMP N° 1237, DATÉ DU 21 AVRIL 1994

1. Voici l'évaluation des réunions que nous avons tenues et des observations que nous avons faites au cours des 36 dernières heures. Durant cette période, le commandant de la Force a rencontré le chef d'état major des FAR, le Premier ministre du gouvernement intérimaire et deux de ses ministres, le major général Kagame, commandant des forces du FPR, et Pasteur Bizimungu, ministre du FPR. Par ailleurs, le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Peter Hansen, nous a rendu visite.
2. **LA SITUATION HUMANITAIRE.** Au cours de l'entretien de deux heures et demi que j'ai eu avec lui, le major général Kagame m'a fait bien comprendre que la présence des réfugiés à Kigali a retardé et ralenti ses opérations contre la capitale. Il est prêt à mettre en œuvre son plan d'attaque de tenailles à partir de trois directions, tout en dominant la majeure partie des terrains surélevés autour de la ville. On a l'impression qu'il va frapper Kigali comme il avait frappé Byumba. Dans la journée, il bombarderait à l'artillerie ou au mortier des cibles sensibles très précises dans la ville et, la nuit, des petites unités mèneraient des opérations d'infiltration ou de harcèlement et tout cela, pour agacer les FAR, les empêcher de dormir, les démoraliser et les tenir sous la pression du sentiment qu'elles sont encerclées. Il vient, en effet, de m'envoyer une note pour me demander de transférer tous mes éléments à mes principaux lieux d'implantation, c'est-à-dire au stade Amahoro et à l'aéroport. Or, si j'obtempérais, les Mille Collines s'en trouverait sans défense, hormis des troupes gouvernementales, et je serais alors coupé de tout contact avec le QG de l'armée des FAR.
3. Le FPR a demandé que les réfugiés soient déplacés de l'hôpital Roi Faysal et du stade Amahoro ce soir. Nous avons essayé de les déplacer, mais des tirs d'artillerie des FAR sont tombés sur notre itinéraire d'évacuation et le haut commandement des FAR ne veut pas faire bouger ses troupes tant qu'il n'en aura pas reçu l'approbation écrite de son gouvernement, approbation qu'il devrait avoir à la suite de la réunion que le commandant de la Force a eue hier avec le Premier ministre. Ainsi, nous avons reconnu que nous devons absolument

évacuer l'hôpital Roi Faysal par un itinéraire sûr du FPR et nous diriger vers le nord en passant par Byumba. Si, dans la matinée, j'obtiens les moyens de transport nécessaires, cela nous faciliterait la tâche. Nous comptons déménager les réfugiés du Méridien demain. Quant aux réfugiés des Mille Collines, leur situation continuera de poser un grave problème tant que nous n'aurons pas le soutien total des FAR. Hier soir, le commandant de la Force a déployé deux véhicules blindés de transport de troupes et 15 soldats, avec, comme consigne, assurer la protection d'une installation de l'ONU. Ce soir, également, il va donner la même consigne.

4. La mission de reconnaissance des Affaires humanitaires est là et évalue la situation. Malheureusement, une réunion initialement prévue avec le CICR (la seule ONG encore présente au Rwanda) a dû être annulée à cause des tirs d'artillerie le long de l'itinéraire. La mission continue d'étudier la situation en tenant compte de l'urgence de l'heure. Les milliers de réfugiés qu'il y a à Kigali, sans compter les centaines de milliers qu'il y a dans tout le Rwanda, ont désespérément besoin d'eau, de nourriture, de médicaments, de services d'assainissement et d'abris. La plupart d'entre eux n'ont eu que très peu du strict minimum de ces nécessités de survie depuis le début de la guerre. Deux Hercules des Forces canadiennes ont été placés sous le contrôle opérationnel du commandant de la Force par le Canada pour apporter à la MINUAR tout soutien dont celle-ci aurait besoin. La priorité est accordée au transport rapide (deux vols par jour, par appareil, avec un chargement de 12 500 tonnes par voyage) de secours humanitaires qui, semble-t-il, se trouvent à Nairobi (la base temporaire des Hercules) jusqu'au 30 avril, date à laquelle les Hercules doivent rentrer au Canada. C'est un cadeau du ciel à un moment où M. B. Waldrum, à Nairobi, nous a prévenu que la police d'assurance des appareils IL76 et IL 100 de l'ONU pour les vols à destination de Kigali sera très certainement annulée ou que ces appareils pourraient avoir comme nouvelle destination la Somalie. Le transport rapide des approvisionnements humanitaires, qui commence demain et, ce, jusqu'au 30 avril, est une nécessité absolue qui ne peut souffrir aucun retard. L'impératif moral de secourir et la sauvegarde de la réputation de la MINUAR et de l'ONU tiennent à l'arrivée à temps de l'assistance.
5. **Réunion avec le Premier ministre.** Nous avons tenu hier, à Gitarama, une réunion avec le Premier ministre et deux ministres à l'effet d'obtenir, d'une part, l'autorisation d'évacuer les réfugiés des deux camps vers des zones de sécurité de leur choix et, d'autre part, l'approbation, par les FAR, que l'aéroport de Kigali soit déclaré terrain neutre international et placé sous la surveillance et le contrôle exclusifs de la MINUAR. Le Premier ministre était réceptive à l'officialisation d'une garantie de passage sûr pour les réfugiés sous la surveillance de la MINUAR. Par ailleurs, les FAR semblent avoir adopté une attitude plus souple à l'idée de faire de l'aéroport une zone dont le contrôle et la sécurité relèveraient de l'ONU.
6. Le gouvernement ne semblait pas avoir bien compris le caractère tactique de la guerre. Il ne semble pas être préoccupé ou consterné par les horribles massacres interethniques. Il a déclaré être incapable de contenir les milices et que si les barrages routiers locaux existent c'est parce que les populations locales veulent être protégées contre le FPR. Le gouvernement se souciait plutôt de questions telles que l'organisation des funérailles nationales du défunt président. Et, tout cela, dans une nation où 100 000 personnes ont perdu la vie et un million et demie ont été déplacées au cours des deux dernières semaines; une nation qui est au bord de l'effondrement militaire. C'est comme si le gouvernement avait perdu tout contact avec la réalité de la situation. Ce pourrait être dû aux communications incroyablement mauvaises entre Kigali et Gitarama. À preuve, toute communication écrite doit être remise en mains propres. Il n'existe aucun moyen de transmission de données, raison pour laquelle, sans doute, la délégation des FAR n'a pu se rendre à Goma pour

prendre le vol affrété par l'ONU pour se rendre à Arusha, quand bien même le QG de l'armée a déclaré que la délégation était à Goma. Nous sommes en train de voir comment nous pourrions les aider à résoudre leurs problèmes de communication afin d'obtenir, en temps utile, des réponses aux questions relatives au cessez-le-feu et à d'autres questions humanitaires connexes.

7. **Réunion avec le major général KAGAME.** Hier après-midi, le commandant de la Force s'est rendu, par la route, à Mulindi pour rencontrer le major général Kagame à son QG principal. À partir de 1 kilomètre, approximativement, au nord de Kigali, la route principale était entièrement contrôlée par le FPR. Quant à la ville de Byumba, elle avait été désertée par la population et les FAR. De nombreux éléments concourent à indiquer qu'elle a été le théâtre d'une grande bataille et le FPR semblait y régner en maître.
8. Le commandant de la Force a trouvé à Mulindi des troupes bien à l'aise, compétentes, détendues et confiantes, et actives à la mise en œuvre d'un plan opérationnel élaboré bien à l'avance.
9. Lors de cet entretien, le major général Kagame lui a expliqué son plan opérationnel, selon lequel l'attaque que le FPR avait lancée dans le nord ouest, près de Ruhengeri, au tout début de la guerre, n'était qu'une attaque feinte pour empêcher le renforcement de Byumba ou de Kigali. L'essentiel de ses efforts était concentré sur le flanc ouest de Byumba, à l'extrême est à Gabiro et sur la route de Akagera. À Byumba, le FPR a enveloppé une poche de 7 bataillons des FAR et a continué de couper la route Kigali-Ruhengeri à la base et a poursuivi sa progression sur Kigali pour ouvrir des lignes de communication avec leur bataillon renforcé, basé au CND. La poche de Byumba a été harcelée avec des tirs de haute précision à l'artillerie et au mortier pendant la journée et infiltrée par des petits groupes à des fins de harcèlement, raids et embuscades la nuit. Cette tactique a épuisé et démoralisé les FAR avant l'assaut final, qui s'est soldé par la destruction de deux ou trois bataillons et le retrait, de manière assez ordonnée, des autres bataillons. Depuis, elles ont été aperçues à l'ouest de Kigali et les forces du FPR sont en train d'engager le combat afin de les réduire autant que possible. Les FAR ont abandonné pas mal d'armes et autres matériels, que le FPR utilise actuellement. Un peu à l'ouest de cette ligne, le FPR a avancé pour couper la route Kigali-Ruhengeri et s'infiltrer à l'ouest de Kigali. À l'extrême est, une colonne du FPR a avancé et a pris Ngarama, puis Gabiro, de fait, coupant ainsi le pays de l'Ouganda. La colonne a ensuite mis le cap sur Rawagama, au sud, qui est tombé dans ses mains, ce qui, de fait, a coupé la principale route reliant le Rwanda à la Tanzanie. Les troupes du FPR se sont ensuite divisées en deux, une colonne marchant sur Kigali à partir de l'est, et l'autre vers le sud, sur Kibungo, qui n'est pas encore tombé. Le major général Kagame a déclaré que Kigali n'a jamais été son objectif principal. Le rôle du bataillon du CND et des renforts infiltrés était de retenir le maximum de troupes des FAR et de renforts possibles [à Kigali] – symbole de prestige du gouvernement et auquel il tient beaucoup – pendant que se déroulaient les campagnes de Byumba et de Rawagama. Le FPR ne voulait pas se laisser entraîner dans un combat dans les zones bâties, au risque d'obérer ses précieuses ressources humaines tant que le sort de la bataille dans les environs n'a pas été décidé. Il s'est plutôt attaché à fractionner la ville en plusieurs morceaux pour occuper les points culminants comme le Mont Kigali, le Mont Ribero, le Mont Kassana, etc., situés autour de la ville. Le major général Kagame a alors insinué (et confirmé ce soir) qu'il est temps maintenant de régler le cas de Kigali. Les forces déployées à l'ouest empêcheraient l'arrivée de renforts à partir de Ruhengeri; celles de l'est marcheraient sur Kibungo et prendront la partie orientale, tandis que les forces du centre prendraient Kigali. Quant à ses objectifs futurs, ils ne sont pas tout à fait clairs. Il a insinué que ce serait Ruhengeri et Gissenyi.

10. En résumé, à l'issue de cette conversation, le major général Kagame ne semble pas être disposé à conclure un cessez-le-feu en ce moment. Ses troupes sont en train de gagner la guerre tactique et elles continueront à se battre tant qu'elles gagnent. En outre, cette campagne a été une opération soigneusement orchestrée qui a donné au FPR le nord et l'est du pays jusqu'ici. La question demeure toujours de savoir s'il sera en mesure de consolider tous ces acquis.
11. Dans des conversations ultérieures avec Pasteur Bizimungu, hier soir, ce dernier a réaffirmé la position du FPR en ce qui concerne les pourparlers d'Arusha. En substance, c'est à cause de la pression de la communauté internationale que le FPR va participer à ces pourparlers. Il allait dire ce qu'il a à dire, puis s'en aller. Il est déçu que la communauté internationale n'a pas clairement déclaré son dégoût face à la décapitation de tous les dirigeants politiques de l'opposition et la survie totale du MRND et de ses dirigeants. Il demeure convaincu que les milices ont des liens avec les autorités des FAR.
12. Aujourd'hui, à 17 heures, le major général Kagame a fait parvenir au commandant de la Force une note dans laquelle il déconseille aux soldats de la MINUAR de sortir de leurs camps car la bataille de Kigali allait commencer cette nuit ou demain. Compte tenu de ses récentes victoires et de son bon moral, il est probable que Kigali tombera dans les tout prochains jours.
13. La principale préoccupation de la MINUAR est la présence persistante, la belligérance et les actes des milices, notamment les Interahamwe, derrière les lignes gouvernementales. Ces milices continuent de poster leurs hommes aux barrages routiers et de se livrer à des actes de nettoyage ethnique. Bien souvent, ils sont soûls ou drogués. Le major général Kagame a déclaré qu'à l'occasion d'une bataille ils ont été massacrés dans une attaque fanatique, mais désespérée. Ces groupes constituent la plus grande menace pour la MINUAR et ses missions humanitaires et de secours. Ils ont tué des milliers de Rwandais (Tutsis comme Hutus), des expatriés et, à deux occasions, ont attaqué des véhicules de l'ONU. L'adoption de règles d'engagement défensives permettra de prévenir ces individus que s'ils s'attaquaient à des installations, au personnel ou aux convois de l'ONU, la MINUAR, en défense légitime, recourra à l'usage d'une force mortelle. Le commandant de la Force continuera de faire pression sur les FAR pour contrôler les milices. Le major général Kagame a déclaré que le FPR réglerait la question des milices à sa manière.
14. En conclusion, au cours des prochaines 48 à 72 heures, la bataille de Kigali et les opérations de nettoyage dans le nord et l'est du pays devraient battre leur plein. Les FAR ont perdu l'initiative et ont axé leurs actions sur des batailles tactiques locales, se souciant peu des opérations de plus grande envergure de cette campagne. Elles poussent des renforts dans Kigali, où le FPR a saisi les principaux points stratégiques et mis en place de solides positions défensives. Les tentatives des FAR de déloger le FPR leur coûteront de lourdes pertes et briseront l'échine de leur armée, pendant que le FPR les encerclera et continuera à gagner du terrain au Rwanda. La MINUAR ne transigera pas sur sa position défensive dans ses camps. Les activités d'édification des ouvrages défensifs progressent et s'amélioreront avec l'arrivée des approvisionnements nécessaires demain. Le but de la MINUAR dans cette phase de la guerre sera d'assurer sa propre protection et les services d'escorte armée pour l'assistance humanitaire.
15. Salutations distinguées.

Pseudonym:

UNAMIRZ-17

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Current Assessment of the Situation in Rwanda and meetings with RGF chief; milita control and map of airport mortar attack

DOCUMENT INFORMATION		For Witness Statement:	
Doc Type:	Code Cable	SignatureDate:	
Doc Sources:	ICTR	Interviewer 1:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 2:	
Doc Original No.:			
Doc Date:	25-Apr-94		
Format:	Typewritten		
Original language:	English		
Translation:	French		
ERN Translation:	L001 8567-71		
DOCUMENT CODING:			
Document code:	UNAMIRZ-17		
ICTR Number:			
ERN Number:	L000-1741-45		
Disclosure Code:	UNAMIRZ-17		
Disclosable:	-1		

Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-17	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-17	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-17	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-17	26-Aug-02	No

UNAMIR

194 APR 25 21 40

- 1 -

141

F

ONLY

UNAMIR

L0001741

OUTGOING CODE CABLE

MOST IMMEDIATE

TO: ANNAN (ONLY), UNATIONS, NEW YORK

INFO:

FROM: DALLAIRE, UNAMIR, KIGALI

DATE: 25 APRIL 1994

NUMBER: MIR 829

SUBJECT: CURRENT ASSESSMENT OF THE SITUATION IN RWANDA

REFERENCE: A. DPKO CODE CABLE 1233 DATED 21 APRIL 1994  
B. DPKO CODE CABLE 1237 DATED 21 APRIL 1994  
C. UNAMIR CODE CABLE 829 DATED 24 APRIL 1994

APR 27 1994  
15:01

1. FC MET WITH CHIEF OF STAFF (COS) OF THE RGF AND THE PREFECT OF KIGALI. HE ALSO MET SEPARATELY WITH A SENIOR OFFICER WHO IS A LEADER AMONG THE MODERATE ELEMENT OF THE RGF OFFICER CORPS.
2. THE COS DID NOT PROVIDE ANY PARTICULARLY ENCOURAGING SIGNS OF MAKING THE REFUGEE TRANSFERS BETWEEN THEIR ZONE AND THE RPF ZONE ANY EASIER IF NOT IMPOSSIBLE. HE STATED HE COULD NOT BRING HIMSELF TO ORDER HIS SOLDIERS TO ASSIST UNAMIR IN ESCORTING REFUGEES WHO WANTED TO GO TO THE RPF SECTOR, THROUGH THE MILITIA\SELF-DEFENCE ROADBLOCKS. HE STATED THAT THE SELF-DEFENCE GROUPS WERE NEEDED FOR THE OVERALL SECURITY OF THE COUNTRY, AND ALTHOUGH SOME HAVE GONE OVERBOARD SINCE THE PRESIDENTS DEATH, HE WAS ATTEMPTING TO PACIFY THEM. HE FUTHERMORE STATED THAT UNTIL THE GOVERNMENT GAVE HIM IN WRITING THE RESULTS OF OUR MEETING TWO DAYS AGO WITH THE PM, HE COULD NOT ACTION THESE REFUGEE TRANSFER REQUESTS.
3. IN REFERENCE TO THE SUBJECT OF THE AIRPORT, HE STATED THAT THEIR POSITION WOULD BE MADE CLEAR IN THE ANSWERS WE SHOULD GET TODAY ON OUR PROPOSALS. HE DID NOT COMMENT HIMSELF. FC PRESSED THE SUBJECT OF UNAMIR PRESENCE IN RWANDA AND THE RGF PERSPECTIVE OF ITS USEFULNESS. THE COS REPEATED OFTEN THE ESSENTIALITY OF UNAMIR IN THE CONFLICT BUT REQUESTED THAT WE DO EVERYTHING TO REMAIN NEUTRAL.
4. THE PREFECT WAS VERY MUCH IN LINE WITH THE COS EXCEPT THAT HE THOUGHT IT CRITICAL THAT MOVEMENT OF THE REFUGEES BETWEEN ZONES SHOULD BE DONE BOTH WAYS AT THE SAME TIME, OR AS A SWAP. HE ALSO CONFIRMED HIS DESIRE TO REDUCE THE ACTIONS OF

THE MILITIAS\SELF-DEFENCE GROUPS AND THAT HE WAS TAKING STEPS ACCORDINGLY. HOWEVER, OUR CIVIL RADIO MONITORING TEAM REPORTED THAT THE PREFECT'S STATEMENT IN KINYARWANDA YESTERDAY TO THE POLITICAL YOUTHS OF THE MILITIAS TO SHOOT DESERTERS, STEAL CARS FOR MOBILITY, BE EVER VIGILANT ON THE BARRIERS AND HELP SAVE THE COUNTRY. HE DID NOT LEAVE US WITH THE CONFIDENT NOR COMFORTABLE FEELING THAT HE HAD CONTROL NOR THE REAL DESIRE TO POSSIBLY SORT OUT THESE MILITIAS. HE WAS VERY NERVOUS, TENSE, ILL AT EASE AND NOT VERY CONFIDENT ON THE SITUATION. FC BELIEVES THE COS IS ALSO AFRAID OF THE MILITIAS HIMSELF. 10001742

5. THE MEETING WITH THE MODERATE SENIOR OFFICER REVEALED THAT A SEGMENT OF THE OFFICER CORPS IS MOST DISPLEASED AND CONCERNED AT THE TURN OF EVENTS. THIS SENIOR AND VERY RESPECTED OFFICER STATED THAT THE NEW COS WAS NOT IN FULL CONTROL OF THE SITUATION. HE FELT THE GOVERNMENT TO BE MADE UP OF WEAK ELEMENTS OF THE ONE TENDENCY ONLY (THE ONES WHO SURVIVED). HE FELT THE OFFICERS SHOULD TAKE THE LEAD AND ACCEPT THE RPF CEASEFIRE OFFER EVEN THOUGH IT IS VERY DEMANDING AND EVEN DEMEANING. HE FELT THE GOVERNMENT, HAVING FLED, AND PROBABLY WILL DO SO AGAIN, WOULD RUBBER STAMP THE MILITARY DECISION JUST IN ORDER TO SURVIVE. THIS OFFICER SENSED THE EFFECTIVE RPF TACTICAL MOVES AROUND THE CAPITAL AND HE HOPED THAT THE DESTRUCTION OF THE CITY MAY BE AVOIDED WITH A CEASEFIRE.

6. THIS OFFICER, AND A FEW OTHERS KNOWN TO THE FC, ARE ABSOLUTELY ESSENTIAL LEADERS FOR THE POST-CONFLICT PERIOD IF WE EXPECT TO SEE ANY RECONCILIATION. FC BELIEVED IT IS ESSENTIAL THAT ARRANGEMENTS BE MADE WITH RPF, SHOULD THE SITUATION REQUIRE IT, IN ORDER TO ENSURE THEY COULD SURVIVE ANY ONSLAUGHT.

7. FC WILL BE REVIEWING THIS LATTER POINT AND OTHERS (LIKE REFUGEE MOVEMENT) WITH MGEN KAGAME (RPF COMMANDER) TOMORROW. IT IS HOPED THAT A DEAL CAN BE MADE.

8. ON THE HUMANITARIAN SIDE, THE HA TOOK ANOTHER DAY TO ASSESS THE SITUATION WITH TRIPS UP NORTH TO MULINDI. DUE TO THE BUTARE MASSACRE, THE WITHDRAWAL OF THE DOCTORS WITHOUT BORDERS, THE PILLAGING OF RED CROSS REFUGEE SUPPLIES BY THE MILITIAS, THE SECURITY SITUATION AND THE LACK OF GUARANTEES, THE ICRC SHUT DOWN OPERATIONS IN RWANDA TODAY AND ONLY STAYING PUT FOR THE TIME BEING. WITHOUT THE KNOWLEDGE, EXPERIENCE AND EQUIPMENT OF THE ICRC OUR FUTURE HUMANITARIAN ROLE IS QUESTIONABLE AT BEST. IN ADDITION THE TWO CANADIAN FORCES HERCULES AIRCRAFT IN NAIROBI FLYING IN SUPPORT OF UNAMIR WILL BE WITHDRAWN BY 30 APRIL. WITH OUR CIVILIAN CONTRACT AIRCRAFT REFUSING TO FLY INTO KIGALI DUE TO INSURANCE CANCELLATION, THE AIRLIFTING OF HUMANITARIAN SUPPLIES WILL BE IMPOSSIBLE. THIS IS ALSO A SOURCE OF CONCERN FOR THE FC IF THE POSSIBLE AERIAL EXTRACTION OF UNAMIR IS REQUIRED.

9. TODAY 4 FLIGHTS WERE SCHEDULED WITH DEFENSIVE STORES, WELFARE ITEMS AND HUMANITARIAN AID. THE HUMANITARIAN AID IS

IMPOUNDED IN NAIROBI BY KENYAN CUSTOMS OFFICIALS AND WAS NOT FORWARDED, THE WELFARE ITEMS DID NOT ARRIVE FROM SOMALIA, AND THE SECOND AIRCRAFT WAS UNSERVICEABLE. IN TOTAL ONLY ONE FLIGHT ARRIVED WITH DEFENSIVE STORES. IN ADDITION THE AIRPORT WAS DIRECTLY TARGETED AND HIT WITH MORTAR FIRE ON TWO OCCASIONS. THE FIRST ATTACK PRIOR TO THE ARRIVAL OF THE HERCULES, COINCIDED WITH THE TAKEOFF OF TWO RGF HELICOPTERS AND CONSISTED OF THREE MORTAR BOMBS (TWO HIT THE APRON WHERE THE HERCULES PARKS AND UNLOADS AND ONE HIT THE TERMINAL BUILDING WHERE TROOPS\REFUGEES AWAIT FLIGHTS). LUCKILY THERE WERE NO CASUALTIES. THE SECOND STRIKE OF 6 BOMBS STRUCK THE APRON, THE RUNWAY AND THE TERMINAL BUILDING. BOTH ATTACKS ARE CREDITED TO THE RPF WHO STATED THEY WERE RETALIATING AGAINST RGF ARTILLERY POSITION (WHICH IS APPROXIMATELY 2 KM FROM THE AIRPORT). ATTACHED TO THIS REPORT IS A SKETCH OF THE MORTAR ATTACKS AT THE AIRPORT. THE FC COMMUNICATED WITH BOTH PARTIES AFTER THE FIRST ATTACK ON THE AIRPORT AND BOTH PARTIES STATED THEY WOULD NOT TARGET UNAMIR. HOWEVER, THE SECOND ATTACK OCCURRED COINCIDENTALLY WITH THE LAUNCHING OF RGF HELICOPTERS FROM THE AIRPORT. THIS ONLY REINFORCES THE NECESSITY OF THE RGF AGREEING TO MAKE THE AIRPORT NEUTRAL INTERNATIONAL GROUND UNDER SOLE UNAMIR CONTROL AND SECURITY SO THAT THE AIRPORT WILL NOT BE THE SCENE OF ATTACKS AND RETALIATION. THIS WILL ALLOW IT TO BE USED FOR HUMANITARIAN AID DELIVERIES AND IF NECESSARY THE EXTRACTION OF UNAMIR. IN ADDITION, AT APPROXIMATELY 1900 HOURS 3 MORTAR BOMBS LANDED IN THE VICINITY OF THE FORCE HQ. IT WAS A VERY UNSUCCESSFUL AND DANGEROUS DAY IN KIGALI. FOR THE FIRST TIME, UNAMIR HAS BEEN DIRECTLY TARGETED WITH INDIRECT FIRE. AGREEMENTS ON HUMANITARIAN MATTERS LIKE REPATRIATION OF REFUGEES WERE NOT AGREED TO BY THE RGF AND THE AIRPORT AGREEMENT WAS NOT NOR IS IT LIKELY TO BE FINALIZED IN SHORT ORDER. IN ADDITION, THE HUMANITARIAN AID DID NOT ARRIVE AND THE DISTRIBUTION NETWORK OF THE RED CROSS HAS BEEN CLOSED TO UNAMIR. IT HAS BEEN CONFIRMED THAT THE ATROCITIES OF THE MILITIAS CONTINUE WITH THE GOVERNMENT NOT BEING PERFECTLY CLEAR ON ITS INTENTIONS WITH THIS LARGE, RUTHLESS FORCE IN THEIR REAR ORDERS. THE MILITIAS ARE A VIRUS THAT WAS PLANTED BY CERTAIN EXTREMIST ELEMENTS AND IS NOW MALIGNANT AND OUT OF CONTROL. THEY REPRESENT THE SINGLE GREATEST THREAT TO UNAMIR AND ITS MISSION. THEY ARE MOST CERTAINLY THE REAL ELEMENT THAT MUST BE ERADICATED BY FORCE IF ANY SECURITY IS TO BE REESTABLISHED. A CHANGE OF MANDATE TO HELP BOTH SIDES SORT OUT THIS PROBLEM IS CERTAINLY AN OPTION IN THE FC'S MIND.

10. THE FC VIEWS THE TACTICAL BATTLE CONTINUING FOR SEVERAL MORE DAYS UNLESS THE RPF SUDDENLY RUN OUT OF STEAM OR THE RGF COLLAPSE. THE LAY OF THE LAND PROJECTS A SITUATION THAT COULD RESEMBLE A CYPRUS TYPE OF CEASEFIRE AND SUBSEQUENT PEACE ACCORD. CONVERSATIONS WITH RPF SENIOR LEADERS INDICATE THAT THE CONCEPT OF RECONCILIATION AND INTEGRATION, PRINCIPLE THEMES OF THE ARUSHA ACCORD, MAY NOT SEE THE DAY IN THE NEXT PEACE ACCORD. THERE SEEMS TO BE A MORE DIVISIVE CONCEPT FOR RWANDA LURKING IN THE WINGS. IT WOULD LOOK MORE LIKE AN RPF ZONE AND AN RGF ZONE WITH A GREEN LINE OF MONITORING AND PATROLLING BETWEEN THE TWO. EACH WOULD HAVE ITS FORCES AND

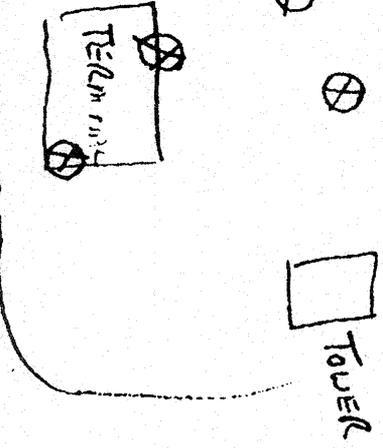
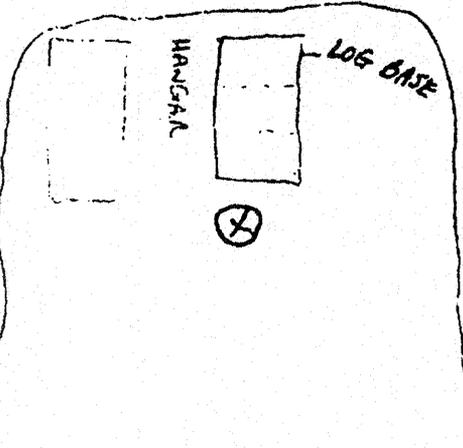
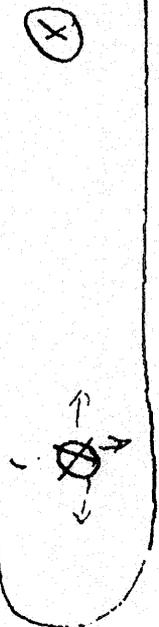
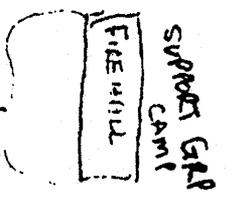
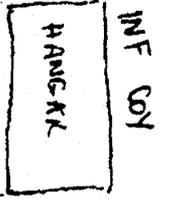
L0001744

- 4 -

GOVERNMENT BUT THERE WOULD BE A CENTRAL FEDERAL HIGH COMMAND AND A SIMILAR ARRANGEMENT FOR THE GOVERNMENT. FC HAS ORDERED THE PLANS SECTION TO PRODUCE A CONCEPT OF OPERATIONS AND AN OUTLINE PLAN ON THIS THEME AS A POSSIBLE CONTINGENCY.

11. REGARDS.

LC001745



⊗ Mortar Bombs



Pseudonym:

UNAMIRZ-17

Witness Code: UNAMIRZ

# UNAMIR

Code Cable from Dallaire to Annan  
Re: Current Assessment of the Situation in Rwanda and  
meetings with RGF chief; milita control and map of airport  
mortar attack

DOCUMENT INFORMATION		For Witness Statement:	
Doc Type:	Code Cable	SignatureDate:	
Doc Sources:	ICTR	Interviewer 1:	
Doc Location:	ICTR	Interviewer 2:	
Doc Original No:			
Doc Date:	25-Apr-94		
Format:	Typewritten		
Original language:	English		
Translation:	French		
ERN Translation:	L001 8567-71		
DOCUMENT CODING:		Document code:	UNAMIRZ-17
		ICTR Number:	
		ERN Number:	L000-1741-45
		Disclosure Code:	UNAMIRZ-17
		Disclosable:	-1

Past Disclosure-----Past Disclosure-----Past Disclosure-----Past Disclosure			
IN	Code Used	Date	Support
Bagosora	UNAMIRZ-17	26-Aug-02	No
Kabiligi	UNAMIRZ-17	26-Aug-02	No
Nsengiyumva	UNAMIRZ-17	26-Aug-02	No
Ntabakuze	UNAMIRZ-17	26-Aug-02	No

L0018567

Pseudonyme :  
Code de témoin : UNAMIRZ

**UNAMIRZ-17**

**MINUAR**

Câble chiffré de Dallaire à Annan

OBJET : Évaluation actuelle de la situation au Rwanda et réunions tenues avec le chef des FAR; contrôle des milices et carte de l'attaque au mortier de l'aéroport

WS02-629 (TAB213)  
L000-1741-L000-1745

Vertical list of markings on the right margin, including numbers and symbols, possibly a routing or tracking list.

**MINUAR**  
**CÂBLE CHIFFRÉ SORTANT**  
**TRÈS URGENT**

**DESTINATAIRE :** ANNAN (UNIQUEMENT), UNATIONS, NEW YORK

**INFORMATIONS :**

**EXPÉDITEUR :** DALLAIRE, MINUAR, KIGALI

**DATE :** 25 AVRIL 1994

**NUMÉRO :** MIR 839

**OBJET :** Évaluation actuelle de la situation au Rwanda

**RÉFÉRENCES :**

- A. Câble chiffré du DOMP n° 1233 daté du 21 avril 1994
- B. Câble chiffré du DOMP n° 1237 daté du 21 avril 1994
- C. Câble chiffré de la MINUAR n° 829 daté du 24 avril 1994

1. Le commandant de la Force a rencontré le chef d'état-major des FAR et le préfet de Kigali. Il a également rencontré, séparément, un officier supérieur membre du corps des officiers des FAR.
2. Le chef d'état-major n'a donné aucun signe particulier encourageant susceptible d'indiquer que le transfert des réfugiés entre leur zone et celle du FPR serait facilité. Il s'est dit dans l'impossibilité d'ordonner à ses soldats d'aider la MINUAR à escorter les réfugiés qui voudraient se rendre dans le secteur du FPR au-delà des barrages routiers dressés par les milices/groupes d'autodéfense. Il a dit que les groupes d'autodéfense étaient nécessaires pour assurer la sécurité générale dans le pays et que si certains étaient allés trop loin depuis la mort du président, il tentait de les pacifier. Il a ajouté qu'il ne pouvait donner suite aux demandes de transfert des réfugiés avant d'avoir reçu, par écrit, les résultats de la réunion que nous avons tenue il y a deux jours avec le Premier ministre.
3. S'agissant de la question de l'aéroport, leur position serait explicitée dans les réponses que nous devrions obtenir aujourd'hui à nos propositions. Il s'est lui-même abstenu de tout commentaire. Le commandant de la Force a soulevé la question de la présence de la MINUAR au Rwanda et l'idée que se faisaient les FAR de son utilité. Le chef d'état-major a réitéré souvent le caractère indispensable de la MINUAR dans le conflit, mais a exigé que nous fassions tout pour demeurer neutres.

4. Le préfet abondait fortement dans le sens du chef d'état-major, même s'il estimait d'une nécessité cruciale que les déplacements de réfugiés entre zones se fassent dans les deux sens en même temps ou dans le cadre d'un échange. Il a de surcroît réaffirmé son souhait de réduire les activités des milices/groupes d'autodéfense laissant entendre qu'il prenait des mesures à cet effet. Toutefois, notre équipe chargée d'écouter la radio civile a signalé que le préfet avait fait une déclaration hier en kinyarwanda à l'intention des mouvements jeunesse des milices dans laquelle il leur demandait de tirer sur les déserteurs, de voler des voitures pour faciliter leurs déplacements, de faire preuve de vigilance aux barrières et d'aider à sauver le pays. Il ne nous a point donné l'impression ni le sentiment qu'il avait la situation en main et la volonté réelle de mettre de l'ordre dans ces milices. Il était très nerveux, tendu, mal à l'aise et pas très sûr de la situation. Le commandant de la Force estime que le chef d'état-major a également peur des milices.
5. Il ressort de la réunion tenue avec l'officier supérieur modéré qu'une partie du corps des officiers est fort mécontente et inquiète de la tournure des événements. Cet officier supérieur, par ailleurs très respecté, a déclaré que le nouveau chef d'état-major ne maîtrisait pas totalement la situation. Il estimait que le gouvernement n'était constitué que de maillons faibles d'une seule tendance (celle qui a survécu). Selon lui, les officiers devaient prendre les choses en main et accepter l'offre de cessez-le-feu du FPR, même si cette offre était très exigeante voire humiliante. Il estimait par ailleurs que le gouvernement, s'étant enfui, et fort probablement le ferait de nouveau, approuverait automatiquement la décision des militaires tout juste pour assurer sa survie. Cet officier a saisi l'efficacité des mouvements tactiques du FPR autour de la capitale et espérait qu'un cessez-le-feu permettrait d'éviter la destruction de la ville.
6. Cet officier et certains autres que connaît le commandant de la Force sont des dirigeants absolument indispensables pour la période de l'après-conflit si une réconciliation quelconque devait être envisagée. Le commandant de la Force juge essentiel que des dispositions soient prises avec le FPR, le cas échéant, pour faire en sorte que ces derniers survivent à toute attaque.
7. Le commandant de la Force examinera demain cette question et d'autres (notamment le déplacement des réfugiés) avec le major général Kagame (commandant du FPR). On espère qu'un accord pourra être conclu.
8. S'agissant de l'aspect humanitaire, il a fallu une journée de plus au commandant pour évaluer la situation en se rendant à Mulindi dans le nord. Du fait des massacres de Butare, du retrait de Médecins sans frontières, du pillage par les milices des approvisionnements de la Croix-Rouge destinés aux réfugiés, de la situation en matière de sécurité et de l'absence de garanties, le CICR a suspendu aujourd'hui ses activités au Rwanda et reste sur place pour le moment. Sans le savoir-faire, l'expérience et le matériel du CICR, le rôle que nous pouvons jouer sur le plan humanitaire est au mieux douteux. Par ailleurs, les deux avions Hercules des Forces canadiennes basés à Nairobi et affectés au service de la MINUAR seront retirés le 30 avril au plus tard. L'aéronef civil que nous exploitons à contrat refuse de se rendre à Kigali par suite de l'annulation

de sa police d'assurance; il sera donc impossible d'acheminer le matériel humanitaire par voie aérienne. Ceci constitue également une source de préoccupation pour le commandant de la Force dans l'éventualité où le retrait par voie aérienne de la MINUAR s'imposerait.

9. Quatre vols transportant du matériel de défense, des articles destinés à l'assistance sociale et de l'aide humanitaire étaient prévus aujourd'hui. L'aide humanitaire a été saisie à Nairobi par les agents de la douane kenyane et n'a pas été acheminée, les articles destinés à l'assistance sociale ne sont pas arrivés de Somalie et le deuxième aéronef était hors service. En tout, il y a eu un seul vol transportant le matériel de défense. Au surplus, l'aéroport a été la cible directe de tirs de mortier à deux occasions. La première attaque qui a précédé l'arrivée du Hercules, a coïncidé avec le décollage de deux hélicoptères des FAR et consistait en trois obus de mortier (deux ont atteint l'aire de stationnement et de déchargement du Hercules et la troisième a atteint le terminus où les troupes et les réfugiés attendent le départ). Heureusement, il n'y a pas eu de victimes. La deuxième attaque à six obus a atteint l'aire de stationnement, la piste et le terminus. Les deux attaques sont attribuées au FPR qui a déclaré exercer des représailles à l'encontre des positions d'artillerie des FAR (à environ 2 Km de l'aéroport). Le présent rapport est accompagné d'un croquis illustrant les attaques au mortier de l'aéroport. Le commandant de la Force s'est entretenu avec les deux parties après la première attaque contre l'aéroport et les deux ont dit qu'elles ne cibleraient point la MINUAR. Toutefois, la seconde attaque a coïncidé avec le décollage des hélicoptères des FAR de l'aéroport. Ceci ne fait que renforcer la nécessité pour les FAR d'accepter de faire de l'aéroport un terrain international neutre dont le contrôle et la sécurité relèveraient exclusivement de la MINUAR afin que l'aéroport ne soit pas la scène d'attaques et de contre-attaques. Il pourrait de ce fait être utilisé pour l'acheminement de l'aide humanitaire et, le cas échéant, pour le retrait des forces de la MINUAR. De surcroît, à 19 heures approximativement, trois obus de mortier ont atterri dans le voisinage du QG de la Force. Ce fut une journée très sombre et dangereuse à Kigali. Pour la première fois, la MINUAR a été directement ciblée par des tirs indirects. Les accords relatifs aux questions d'ordre humanitaire telles que le rapatriement des réfugiés n'ont pas été acceptés par les FAR et l'accord relatif à l'aéroport n'a pas été conclu et ne risque point de l'être à court terme. De surcroît, l'aide humanitaire n'est point arrivée et le réseau de distribution de la Croix-Rouge a été fermé à la MINUAR. Confirmation a été reçue du fait que les atrocités perpétrées par les milices se poursuivent sans que pour autant les intentions du gouvernement soient très claires à l'égard de cette grande force impitoyable à sa solde. Les milices sont un virus qui a été planté par certains éléments extrémistes et qui s'est mué en tumeur maligne totalement incontrôlable. Elles représentent la seule grosse menace qui pèse sur la MINUAR et sa mission. Elles constituent très certainement le véritable élément qui doit être éradiqué par la force si l'on veut rétablir la sécurité. Un changement de mandat permettant d'aider les deux parties à résoudre ce problème est sans aucun doute une option qu'envisage le commandant de la Force.
10. Le commandant de la Force estime que le combat tactique se poursuivra pendant plusieurs jours encore, à moins que le FPR ne s'essouffle soudain ou que les FAR ne

s'effondrent. La répartition des forces sur le terrain laisse entrevoir une situation qui pourrait ressembler au type de cessez-le-feu en vigueur à Chypre, qui déboucherait ultérieurement sur un accord de paix. Des entretiens avec de hauts responsables du FPR indiquent que la notion de réconciliation et d'intégration, principaux thèmes des accords d'Arusha, pourrait ne pas être évoquée dans le prochain accord de paix. Une notion qui prônerait davantage une scission semble poindre à l'horizon pour le Rwanda. Une zone FPR et une zone FAR semblent se profiler, séparées par une ligne verte de surveillance et de patrouille. Chacun aurait ses forces et son gouvernement, mais il y aurait un haut commandement fédéral centralisé et un arrangement similaire pour le gouvernement. Le commandant de la Force a ordonné à la Section de la cartographie de produire un concept de fonctionnement et un projet cadre sur ce thème pour parer à toute éventualité.

11. Salutations.